DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12133 — 6 F — DIMANCHE 29-LUNDI 30 JANVIER 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro notre nouveau supplément illustré

LE MONDE AUJOURD'HUI

Défi contre défi au Tchad

La France étend le « périmètre de sécurité » de ses forces et les autorise à tirer « sans préavis » en cas d'« intrusion »
Elle accepte ainsi le risque d'un affrontement direct avec la Libye

La France a étendu d'une centaine de kilomètres vers le nord le «périmètre de sécurité» de ses troupes au Tchad, à la suite du raid contre Ziguey et de la perte d'un Jaguar.

Le vendredi 27 janvier, en fin d'après-midi, le ministère de la défense a fait savoir qu'il avait *« demandé à l'état-major des armées d'appliquer à une limite nord dans la zone de surveillance, c'est-à-dire sur la ligne des puits et le 16e parallèle, les consignes de prise à partie d'éléments hostiles jusque là en vigueur au sud de la ligne Salal-Arada »*.

La « ligne des puits » se situe à la hauteur de l'axe Koro-Toro Oum-Chalouba, soit à une centaine de kilomètres au nord des premières positions françaises, (Salal et Arada) et à 200 kilomètres au sud de la grande palmeraie de Faya-Largeau. Les *« consignes de prises à partie d'éléments hostiles »* signifient que l'ordre est donné d'ouvrir le feu sans préavis pour interdire toute intrusion dans la «zone rouge» située approximativement entre les 15e et 16e parallèles. (Voir page 3 l'article de Jacques Isnard.)

Avant l'annonce de ces mesures, l'agence libyenne de presse Jana avait accusé la France de *« s'ingérer dans les affaires du Tchad »*, réaffirmant qu'il *« n'y a pas de troupes libyennes »* dans ce pays.

« Ce sont les troupes du gouvernement unifié (de M. Goukouni Oueddeï), *gouvernement légitime du Tchad, qui, usant du droit de légitime défense, ont fait face aux raids de l'aviation française contre leurs positions »*, ajoute Jana. A N'Djamena, où le commandement français a annulé toutes les permissions, la presse gouvernementale, avant la publication du communiqué du ministère français de la défense, avait déploré la *« passivité et les hésitations »* de Paris.

En août dernier, alors que les troupes de M. Hissène Habré étaient en train d'abandonner Faya-Largeau sous le pilonnage de l'aviation et de l'artillerie libyennes, M. Mitterrand avait déjà créé une première surprise en lançant *« l'opération Manta »*, dont personne n'avait prévu l'ampleur, et qui devait déboucher au fil des semaines, sur le déploiement, dans la zone sahélienne du Tchad, de près de trois mille soldats français dotés d'un armement très moderne et d'un appui aérien important.

Le président de la République avait alors évité un engagement direct de la France dans les combats, notamment en refusant à M. Hissène Habré l'appui aérien réclamé pour défendre la garnison de Faya-Largeau, reprise le 31 juillet par les troupes de N'Djamena et reperdue, du coup, dix jours plus tard. Il avait assigné à l'intervention militaire française le double objectif de préserver *« l'intégrité territoriale »* du Tchad, et de faciliter une solution négociée.

Jusqu'à l'attaque contre Ziguey — et la perte, le lendemain, du Jaguar français, — l'opération Manta avait rempli sa première mission : *« geler »* les combats. Mais elle n'avait pas permis d'amorcer la moindre négociation sérieuse, ainsi que l'a prouvé, début janvier, l'impossibilité de réunir les Tchadiens à Addis-Abeba autour d'une table. La définition, par les Français, d'une *« zone rouge »* coupant le Tchad en deux, à la hauteur du quinzième parallèle, a même paru consacrer la partition de fait du pays, puisque dans la zone septentrionale, la Libye renforçait considérablement son dispositif militaire.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)



La guerre de l'espace à l'économie

M. Reagan demande finalement peu de crédits pour financer les nouveaux moyens de défense des Etats-Unis

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis entreront l'année prochaine, mais très précautionneusement, dans la «guerre de l'espace». Le projet de budget pour l'année 1985, que l'administration présentera le mercredi 1er février au Congrès, devrait, en effet, comporter une substantielle augmentation des crédits pour la recherche sur l'installation dans l'espace de moyens de défense contre les missiles balistiques fondés sur l'utilisation des rayons lasers et des faisceaux de particules *(le Monde* du 27 janvier).

Cette augmentation, de l'ordre de 250 à 300 millions de dollars, sera nettement inférieure à ce qu'aurait espéré le Pentagone et surtout à ce qu'aurait pu laisser penser le futuriste discours prononcé à ce sujet en mars dernier par M. Reagan.

Cette retenue s'explique par l'ampleur des interrogations que suscite toute idée de défense antibalistique, dans la mesure où l'actuel équilibre de la dissuasion repose sur l'idée fondamentale que [illegible]ement d'une attaque atomique par l'une des deux super-puissances entraînerait inéluctablement en représailles sa propre destruction.

C'est à cet équilibre, sanctionné par le traité de 1972 sur les missiles antibalistiques (ABM), au terme duquel les Etats-Unis et l'URSS s'offraient l'un à l'autre en otage, que le monde doit qu'aucune crise régionale n'ait, depuis 1945, débouché sur un affrontement majeur.

Tout mouvement remettant en cause ce traité, qui limite sévèrement l'expérimentation et le développement des missiles ABM, modifierait donc fondamentalement les données actuelles. C'est la raison pour laquelle l'administration américaine a finalement décidé de n'avancer qu'à petits pas dans cette direction, sans pour autant rester inactive. L'évolution de la science a en effet sa propre dynamique, en Union soviétique comme aux Etats-Unis, et Washington ne veut, en conséquence, pas devoir être pris au dépourvu.

C'est dans cette optique aussi que la rupture présente des négociations sur le contrôle des armements fait problème. Un échec en ce domaine n'impliquerait pas automatiquement, loin de là, un affrontement, mais induirait la relance, à des coûts effarants, des budgets militaires. Elle ouvrirait surtout une période d'incertitude aux paramètres mal dessinés, dans laquelle une première frappe pourrait, d'un côté ou de l'autre, sembler « jouable » en fonction des avantages du moment.

Ce danger explique la modestie relative des décisions prises à Washington et l'extrême prudence de la formulation de la directive 119 du Conseil national de sécurité que le président a signée le 6 janvier dernier pour en fixer le cadre. Ce texte, dont il faut espérer qu'il n'aura pas à entrer dans l'histoire, ne parle que de « recherches » sur la « défense stratégique », non pas du développement, et moins encore de la mise en place d'armes antibalistiques.

BERNARD GUETTA.

« TERRE ÉTRANGÈRE » A NANTERRE

Un spectacle pour comédiens

Le Théâtre des Amandiers, à Nanterre, présente, à partir du 2 février, *Terre étrangère*, d'Arthur Schnitzler, adaptation de Michel Butel, mise en scène de Luc Bondy. C'est sa première mise en scène en France, mais, en Allemagne fédérale et à Berlin, il est une vedette.

Il est né à Zurich, parle parfaitement le français et l'allemand, avec les mêmes hésitations, la même manière de casser l'enchaînement des phrases. Il n'a pas trente-cinq ans et a douze ans de carrière ininterrompue dans le théâtre, l'opéra, le cinéma.

Il ressemble toujours à un gamin fébrile, trop intelligent, exigeant et désarmé. Il glisse d'une idée à l'autre, les rassemble pour les défaire, trouver la vérité, une vérité possible, qui se cache sous les mots et les faits. Il semble vivre dans l'inquiétude perpétuelle, il est impressionnable et obstiné.

Luc Bondy a lu *Terre étrangère* — en version originale — il y a dix ans. C'était pendant un voyage en avion. Il a peur de l'avion et, brusquement, il a eu peur qu'un accident survienne justement parce qu'il lisait ce texte, que son arrière-grand-père avait fait créer au Théâtre de Prague, dont il était directeur.

« Ce n'est pas une pièce à grande mise en scène, dit Luc Bondy (mais le décor, lui, est grandiose), *c'est un spectacle pour les comédiens. »*

(Lire page 13 les articles de COLETTE GODARD et de JEAN-LOUIS DE RAMBURES)

Fièvre sur le thé

Le blocage des exportations a entraîné une flambée des cours de près de 100 % en un an

Le thé connaît à travers le monde une envolée des cours. Brooke Bonds vient d'annoncer une hausse de 10 % des prix de détail du thé en Grande-Bretagne. Le paquet de 125 grammes du mélange le plus populaire — P.G. Tips — augmentera ainsi dans quelques jours de 4 pence et atteindra le prix de 42 pence (5 F). Déjà le 5 décembre, les prix de détail du thé avaient augmenté de 10,5 %.

Au stade du gros, les cours flambent depuis des mois. Aux enchères de Londres, le prix du thé est passé en moyenne (toutes qualités confondues) de 129,3 pence le kilo (15,5 F) en décembre 1982 à 252,2 pence en décembre 1983 (30,2 F), soit une hausse de 95 %. Fin janvier, les cours atteignaient 317 pence (38 F), soit une hausse de 26 % en un mois. De très fortes augmentations s'étaient déjà produites en octobre 1983 (+ 19 % en un mois) et en novembre (+ 34 %). Mais la hausse des cours avait commencé dès juillet.

La décision prise par l'Inde, il y a quelques jours, de libérer les exportations de thé de qualité CTC (« Curled, torn, crushed », variété commune servant au mélange) va probablement détendre les cours à la production, ou, plus exactement, va mettre un terme à leur hausse, car l'insuffisance de la production par rapport à la consommation (100000 tonnes) rend problématique une baisse.

La décision du gouvernement indien d'arrêter pour trois mois les exportations de certaines catégories de thé n'avait pas été bien accueilli... La presse anglaise avait lancé ses foudres, les habitants de l'île étant les plus gros buveurs de thé en Europe. Quant aux exportateurs indiens, ils avaient vu disparaître une aubaine exceptionnelle : jamais, depuis 1976, en effet, les cours du thé sur les marchés internationaux n'avaient été aussi élevés : entre décembre 1982 et décembre 1983, les prix ont augmenté en moyenne de 77 %.

Si le gouvernement indien s'était résigné à perdre des devises à l'exportation — perte estimée par les pouvoirs publics à 120 millions de dollars en trois mois, — c'était surtout parce que le haut niveau des cours du thé risquait de perturber les prix et l'approvisionnement du marché indien.

Le sud du pays a été victime d'une sécheresse particulièrement dévastatrice. A tel point que, dès le mois de juin dernier, au fur et à mesure que les feuilles se flétrissaient, le Tea Board indien révisait en baisse l'ensemble des prévisions de production pour 1983, les plantations du Sud représentant le quart de la production nationale.

KIM GORDON-BATES.

(Lire la suite page 17.)

M. EVAN GALBRAITH invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

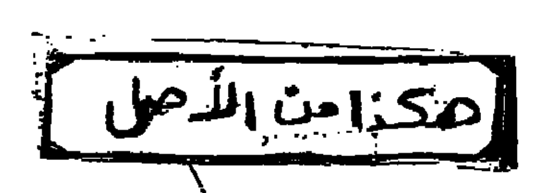
M. Evan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Paris, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 29 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ambassadeur, qui est en poste à Paris depuis novembre 1981 où il avait naguère dirigé la banque Morgan, parle couramment le français. Il répondra aux questions de Jacques Amalric et de Michel Boyer, du *Monde*, et d'Olivier Mazerolle et de Christian Mallard, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

Propagande intégriste en France

Les sergents recruteurs de l'imam Khomeiny

LIRE PAGE 12 L'ARTICLE DE J.-M. DURAND-SOUFFLAND



Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 29 janvier. – *Equateur :* élection présidentielle.
Washington : éventuelle annonce de la candidature Reagan.
Côte-d'Ivoire : visite du secrétaire général de l'ONU.

Lundi 30 janvier. – Visite de M. Arkhipov, premier vice-président du conseil soviétique à Paris (jusqu'au 3 février).
Strasbourg : ouverture de la session du Conseil de l'Europe.

Mardi 31 janvier. – Rencontre entre M. Arkhipov et le président Mitterrand.

Mercredi 1er février. – Visite du président yougoslave à Washington.

Jeudi 2 février. – *Hongrie :* visite de Mme Thatcher (jusqu'au 4).
Ludwigshafen : sommet François Mitterrand/Helmut Kohl.
Venezuela : entrée officielle en fonctions du président Lusinchi.
Sénégal : visite du secrétaire général de l'ONU.

SPORTS

Jeudi 2 février. – *Ski alpin :* descente masculine de Coupe du monde à Cortina-d'Ampezzo ; *Basket-ball :* poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions Rome-Limoges.

Vendredi 3 février. – *Boxe :* championnat d'Europe des mi-lourds à Marseille, Koopmans-Caramanolis ; *Cyclisme :* Six-Jours de Paris au Palais des sports de Bercy (jusqu'au 8) ; *Natation :* meeting international de Boulogne-Billancourt.

Samedi 4 février. – *Rugby :* Tournoi des cinq nations (Irlande-Pays de Galles et Ecosse-Angleterre) ; *Ski alpin :* slalom et slalom géant de Coupe du monde à Borovetz.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 319 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

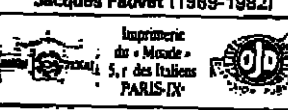
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

IL Y A VINGT ANS

Comment j'ai réinstallé notre ambassade à Pékin

27 janvier 1964 : le communiqué suivant est publié simultanément à Paris et à Pékin : « *Le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine ont décidé d'un commun accord d'établir des relations diplomatiques. Ils sont convenus à cet effet de désigner des ambassadeurs dans un délai de trois mois.* » Je reçois la charge de préparer sur place l'arrivée du chef de mission, M. Lucien Paye, ancien ministre de l'éducation nationale, qui est encore, à l'époque, ambassadeur de France au Sénégal. J'aborde cette tache sans appréhension parce que familier des lieux où j'ai passé mon enfance avec mon père, membre pendant dix ans de notre ambassade à Pékin.

Je n'ai guère à m'encombrer d'impedimenta, et le strict nécessaire – papier à en-tête, une machine à écrire et les codes du chiffre – est aisément réuni. Un petit groupe de volontaires – un adjoint sinisant, un chiffreur, un agent administratif et une secrétaire – est rapidement constitué.

La phase la plus malaisée du départ est créée par la soif d'informations des médias. Le nombre des questions auxquelles je suis bien en peine de répondre est à la mesure de l'intérêt provoqué par la décision.

Dès nos premiers pas sur le territoire chinois, au pont de Lo Wu, que franchit le voyageur venant de Hongkong, l'accueil est d'une calme chaleur. A Pékin, la sollicitude est secrète mais active.

L'accent provincial du maréchal Chen Yi

Dès le surlendemain de mon arrivée, une audience m'est accordée par le maréchal Chen Yi, vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères. Toujours auréolé de gloire, le maréchal, imposant de stature, a, dans un visage rond, des yeux rieurs qui révèlent une nature joviale et un vif sens de l'humour. La conversation s'engage, comme le veulent les usages, par des propos courtois. Le maréchal s'informe de la longueur de mon voyage, de mon accommodement, de ma famille, toutes choses sur lesquelles il a déjà sans doute quelques informations. Puis, selon le rituel, les tasses de thé sont servies, signal de l'ouverture des propos sérieux. Aussitôt, faisant allusion à mon long séjour d'enfance à Pékin, il me demande ce qui m'a frappé à mon retour dans une Chine transformée. Il me semble peu opportun de commenter les transformations politiques et sociales du pays que je retrouve. Pour échapper à cette difficulté, je raconte mes premiers pas en ville, la veille. Tôt réveillé, lui dis-je, j'ai aussitôt cédé au mouvement naturel de celui qui, revenant trente ans plus tard sur les lieux de son enfance, veut revoir la maison où il a passé des années dont il conserve un souvenir attendri. Je l'ai retrouvée sans peine, à dix minutes de marche. Telle je l'avais laissée, telle elle demeure. Intacte, sous son long toit gris, elle offre à mes yeux d'adulte la fenêtre de ma chambre, le balcon de mes parents... et le jardin. Mais où était donc l'arbre majestueux dans lequel je montais pour me réfugier dans une caisse en bois me servant de perchoir ? « *Hélas ! il est mort,* dis-je au maréchal, *et j'ai senti combien j'ai vieilli.* »

L'évocation sentimentale et inattendue, dans des propos qui auraient dû être politiques, de ces années révolues semble plaire à mon interlocuteur. Il me demande alors si, ayant à l'époque appris le chinois, je m'en souviens encore. Ma réponse par interprète interposé est négative ; mais l'humeur de mon interlocuteur me paraissant propice à l'impertinence, j'ajoute dans le même souffle, à l'effarement de mon interprète, que j'en conserve suffisamment les tonalités dans l'oreille pour me rendre compte que le maréchal a un accent provincial à couper au couteau. Mon interlocuteur est en effet originaire du Sichuan, et l'accent de cette province est aussi prononcé, sinon plus, que celui de Marseille aux oreilles d'un Parisien. Le maréchal rit du caractère insolite d'une remarque sur son accent venant du chargé d'affaires de la République française. Deux ans et demi plus tard, rencontrant M. Chen Yi à la veille de mon départ, je serai en mesure de lui parler dans sa langue. Il me répondra, avec un large sourire : « *Vous avez fait beaucoup de progrès, mais hélas ! moi je n'en ai fait aucun !* » C'est à lui, sans doute, que je dois le très rare privilège d'avoir bénéficié d'une maison chinoise, et celui d'avoir eu comme maître d'hôtel celui-là même qui, trente ans auparavant, était chargé de veiller sur moi.

Une audience notifiée... au restaurant

Quelques jours plus tard, notre petite équipe décide subitement de déjeuner en ville. Nez au vent, notre sempiternelle valise-coffre-fort à la main, nous voilà déambulant dans Wang Fu Jing, l'avenue la plus passante de Pékin. Nous apercevons une table vacante dans un estaminet.

Le malaise des serveurs à notre entrée est visible. Le responsable se précipite vers nous pour nous dire que le lieu « *n'est pas digne des étrangers* », que la chère au surplus y est médiocre, et que le choix est limité. Décidés à déjeuner, nous discutons « *à la chinoise* » : le lieu nous convient, d'avance nous nous proclamons satisfaits de ce qui nous sera offert, la nourriture destinée aux Pékinois fait notre affaire, nous sommes fatigués... bref, nous nous installons. La mort dans l'âme, faute de pouvoir nous chasser, le responsable nous apporte des bols et des baguettes, et quelques instants plus tard nous entamons notre déjeuner. Au milieu du repas, le préposé vient tout à coup demander si, par hasard, le chargé d'affaires de France ne serait pas parmi nous. A ma réponse affirmative, il me dit, à ma surprise j'en conviens, que je suis attendu à quinze heures au Palais du peuple, lieu habituel des audiences, sans pouvoir préciser quelle personnalité souhaite me recevoir.

Les conditions dans lesquelles ce message m'est transmis sont assez peu ordinaires. D'autant que nous n'avons pas indiqué à l'hôtel où nous allions, n'en sachant rien nous-mêmes au départ.

Les audiences données par des personnalités gouvernementales chinoises aux étrangers ne sont signifiées que quelques heures à peine avant le moment prévu. En la circonstance, le protocole a sans doute téléphoné à l'hôtel de Pékin où nous étions censés nous trouver. On nous y a cherchés en vain. La police a vraisemblablement été aussitôt avertie. De son côté, le responsable de l'estaminet, pour éviter tout ennui, aura téléphoné au commissariat du quartier pour lui dire que cinq étrangers, malgré ses objurgations, avaient décidé de déjeuner dans son établissement. Les fils ainsi noués en quelques minutes, instruction a été donnée au responsable du restaurant de m'avertir du lieu et de *l'heure de l'audience.*



Rencontre diplomatique franco-chinoise (*l'Illustration*, 1868).

M. Deng Xiaoping : « Nous marcherons tout nus, mais... »

C'est ainsi qu'à trois heures précises j'entre au Palais du peuple et je suis introduit, dans une de ses salles somptueuses, auprès du secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Deng Xiaoping, dont la puissance politique à l'époque était déjà grande. Entouré, comme il se doit, de quelques personnalités, mon interlocuteur, cheveux noirs en brosse, les yeux vifs et perçants, me frappe par l'assurance qui émane de lui et la liberté de ses propos. Il est vrai que plus l'interlocuteur chinois *est haut placé, plus ses commentaires* sont francs, libres et politiquement nourris.

En elle-même, cette *audience* a pour objet de signifier l'appréciation des autorités chinoises à l'égard de la décision prise par le général de Gaulle. Pour me le confirmer, M. Deng Xiaoping prend aussitôt la parole et me dit combien il se réjouit du nouveau cours des choses. Le message chaleureux qu'il me charge de transmettre au général, sa certitude du développement heureux des relations entamées, l'intérêt qu'elles présenteront pour les deux Etats, dont les systèmes politiques et sociaux sont sans doute différents, tout cela est exprimé en des termes choisis, tranchant sur la courtoise banalité d'usage. Pour montrer, de surcroît, la confiance instaurée et le sérieux attaché aux échanges de vues ou d'informations entre les deux pays, M. Deng Xiaoping ajoute au détour d'une phrase : « *Faites savoir au général de Gaulle que nous marcherons tout nus s'il le faut, mais que nous ferons exploser une bombe atomique avant la fin de l'année.* » Nous sommes au mois de février 1964 et l'événement annoncé aura lieu en octobre.

Je me préoccupe ensuite, comme il convient, de nos affaires et de nos ressortissants. Avec les précautions d'un pêcheur à la mouche, j'aborde le délicat sujet de notre ancienne ambassade, et je comprends vite qu'elle ne nous sera point rendue, les autorités chinoises souhaitant éloigner de l'ancien quartier des concessions le siège des représentations étrangères. La Grande-Bretagne – dont les relations avec Pékin n'ont subi aucune discontinuité – a d'ailleurs perdu la sienne. Pour ma part, connaissant l'hôtel construit au début du siècle à l'image d'un petit château français, je n'éprouve aucun regret à voir abandonner ce vestige d'un autre temps, peu propre au demeurant à installer une ambassade moderne. Un tremblement de terre l'endommagera sérieusement et elle sera ensuite abattue. A sa place, dans un immeuble ultramoderne, je rendrai plus tard visite au prince Sihanouk, qui a là sa résidence. Les deux grands lions de pierre, gardiens du portail d'entrée – je me suis jadis perché sur l'un d'eux pour assister à l'arrivée de la Croisière jaune, – ont disparu. La Chine moderne s'accommode mal des symboles et de la superstition.

Un agent de notre ambassade est demeuré sur place depuis 1949. Je trouve donc à mon arrivée M. Augustin Quilichini qui, aux yeux de tous les diplomates à Pékin, a été le représentant officieux du gouvernement. Gardien de nos intérêts, il a aussi veillé sur la cinquantaine de membres de la colonie française. Il convient que je me manifeste auprès d'eux, et je demande à les voir. Une famille, au nom bien de chez nous, avec ses six enfants presque tous majeurs, est la première à se présenter, précédée par la mère, chinoise ; le père, français, étant décédé. Avec chaleur, je prononce les mots qui conviennent, mais, à ma surprise, les visages aux yeux légèrement bridés de Marie-Louise, de Philippe, de Jean-Paul et de Lucie demeurent de bois. Subitement illuminé, je demande à Antoine, l'interprète, de traduire, et aussitôt les sourires d'apparaître. A l'inverse, quelques instants plus tard j'accueille « Mme Wang Baoxing ». Je vois apparaître une blonde aux yeux bleus qui me fait savoir qu'elle est... de Belleville.

CLAUDE CHAYET.

Et de Gaulle sauta le pas...

Le fondateur de la Ve République n'eut pas la chance de couronner par un voyage personnel en Chine la savante entreprise de rapprochement qu'il avait lancée. Mais son geste *n'en eut pas moins* une énorme importance sur la scène mondiale de l'époque.

L'idée de reconnaître la Chine populaire était naturelle chez un homme qui ne se souciait pas tant des régimes que des réalités géopolitiques et nationales. Selon tous ses *proches,* de Gaulle y pensait bien avant d'être revenu au pouvoir en 1958. En 1957, par exemple, *Edgar Faure lui avait adressé à* Colombey son livre *le Serpent et la Tortue,* compte rendu d'un premier voyage en Chine populaire. Sa recommandation d'établir des relations diplomatiques avec Pékin, *lui* répondit le général dans une lettre manuscrite, lui avait paru « *intéressante* » : elle pourrait être reprise, ajoutait-il, lorsqu'il y aurait un « *Etat* » (en France, pas en Chine) (1).

« Un pays indestructible »

Un an après la fin de la guerre *d'Algérie, la conjoncture devient* enfin favorable, et pas seulement parce que la page est tournée sur le passé colonial. La Chine s'oppose vivement à l'Union soviétique – la querelle latente depuis 1960 a éclaté au grand jour en 1963 – pour des raisons qui recoupent souvent les préoccupations du gouvernement français : ainsi Paris et Pékin seront sur la *même longueur d'onde pour* condamner, au nom du refus du diktat des grandes puissances le *traité interdisant les expériences* nucléaires dans l'atmosphère, signé à Moscou le 9 août 1963. La *tension sino-soviétique* est même si vive que certains responsables diplomatiques français, à l'ambassade de Moscou notamment, mettront en garde Paris contre une reconnaissance *précipitée qui pourrait* être interprétée par Khrouchtchev comme un défi.

Il est difficile de dire si ce facteur *a joué un rôle dans la démarche de de Gaulle,* mais le fait est que la décision de reconnaissance de Pékin, prise « *dans son principe* » dès l'été 1963, comme le dira Maurice Couve de Murville, ne sera effective qu'au début de 1964. Il est vrai qu'une préparation est nécessaire, malgré le *dégel* progressif survenu en 1962 en matière d'échanges économiques (trois *missions d'études chinoises* ont visité la France au cours de cette seule année, suivies de deux autres en mars et avril 1963). De Gaulle s'y emploie d'abord en *modérant quelque peu son langage.* Lui qui avait, le 10 novembre 1959, décrit le peuple chinois comme « *une multitude jaune, innombrable et misérable, indestructible et ambitieuse, bâtissant à force d'épreuves une puissance qu'on ne peut mesurer* », voit dans la Chine, le 29 juillet 1963, un pays « *peuplé de sept cents millions d'hommes, indestructible, ambitieux et dénué de tout* ». C'est un progrès, mais, parallèlement, une partie de ping-pong s'engage entre Paris et Pékin, par émissaires aussi personnels qu'officieux interposés.

Le premier est M. Guillaume Georges-Picot, qui passe deux semaines en Chine à la fin de septembre 1963 en qualité de président de la section d'Extrême-Orient du CNPF. Le prétexte est *mince,* mais cet émissaire des patrons français est aussi un diplomate important, ancien ambassadeur *de la France à l'ONU :* à Pékin, il sera reçu par le ministre des affaires étrangères et Chou En-lai lui-même. Un mois plus tard c'est M. Edgar Faure qui fait le voyage de Pékin, cette fois comme représentant personnel du général : non seulement il rencontre *Chou En-lai et Mao, mais un protocole* en bonne et due forme est mis au point à l'issue de ce qui s'apparente, sinon à une négociation, du moins à un « *sondage officieux* », comme le dira plus tard de Gaulle.

Après quoi c'est Jacques de Beaumarchais, ancien ministre-conseiller de l'ambassade de France à Moscou et futur directeur politique du Quai d'Orsay, qui entre en scène pour la mise au point des textes et l'aboutissement de cette délicate opération. Le *diplomate est alors directeur* d'Europe au Quai d'Orsay, et ses voyages à Berne, où il négocie avec l'ambassade de Chine en Suisse, n'éveilleront pas l'attention. Chou *En-lai lui rendra* plus tard *un* hommage particulier : « *C'est vous qui avez mis le point final à l'établissement de nos relations diplomatiques.* »

Apaiser Taiwan

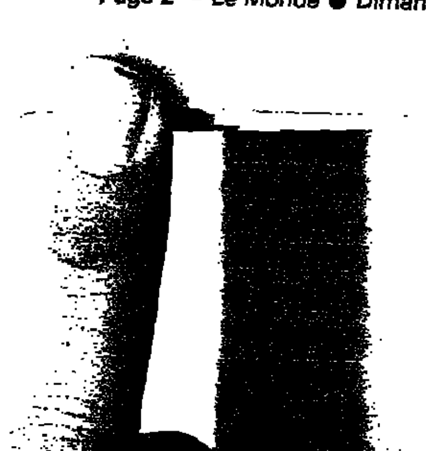
Restait encore à apaiser Tchiang Kaï-chek, le président de la Chine *nationaliste réfugié à Taiwan* – que l'on appelait encore Formose à l'époque. De Gaulle, qui se souvient du soutien apporté par le généralissime au chef de la France libre, y met les formes. Confirmant dans une lettre du 14 janvier 1964 les inquiétudes de Tchiang sur son intention de renouer avec Pékin, il dépêche aussitôt à Taipeh le général Pechkoff, son ancien ambassadeur à Chungking, capitale des nationalistes, à la fin de la guerre. Il s'arrange aussi pour que ce soit Taiwan, et non la France, qui prenne l'initiative de la rupture entre les deux anciens alliés.

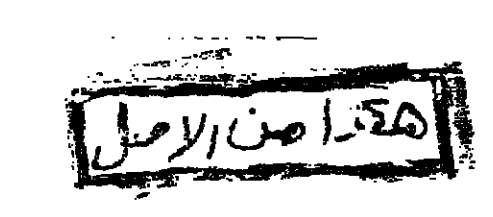
Quant aux Américains, on se bornera à leur expliquer que le conflit *soviéto-chinois cesse de* faire du camp communiste un « *bloc monolithique* », et que la *décision française* « *ne peut que favoriser la sécurité et les intérêts du monde libre* ». Mais le président Johnson se « vengera » en retardant de trois mois l'audience que lui a demandée Hervé Alphand, ambassadeur de France à Washington. Pis encore, M. Alphand *sera suivi dans le bureau* ovale par... M. Gaston Defferre, porte-parole de l'opposition au général.

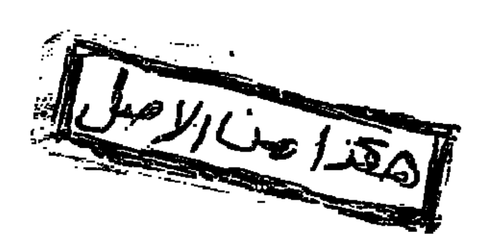
Les derniers informés furent non seulement comme d'habitude les *journalistes, mais aussi* les parlementaires et même les ministres qui « *n'avaient pas à connaître* » de cet exercice de haute diplomatie. M. Couve de Murville en fit même un peu trop en déclarant le 12 décembre 1963 devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée : « *Ce n'est pas encore demain que Paris établira des relations diplomatiques avec la Chine communiste.* » Ce ministre des affaires étrangères devait s'en *expliquer* quatorze ans plus tard : « *Je n'avais pas à faire de confidences sur les négociations en cours à une commission parlementaire (...) Ce n'est pas dans les usages, même de la IVe ou de la IIIe République, que de faire rapport au gouvernement ou au Parlement sur les conversations en cours avec des gouvernements étrangers.* »

MICHEL TATU.

(1) Ces précisions, et d'autres éléments de cette rétrospective, sont tirés de *l'Entourage et de Gaulle*, recueil collectif présenté par Gilbert Pilleul (Plon 1979) à la suite d'un colloque organisé en mai 1978 à Paris par l'Institut Charles-de-Gaulle.







Étranger

L'ÉVOLUTION DU CONFLIT AU TCHAD

Défi contre défi

(Suite de la première page.)

Cette fois, non seulement M. François Mitterrand a créé une deuxième surprise — en élargissant, de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés, le périmètre de sécurité des troupes françaises, personne n'ayant apparemment songé à une riposte de ce genre, — mais il a pris une mesure d'une nature radicalement différente et dont la portée est considérable.

Certes, l'extension de ce périmètre couvre, à peu de chose près, les positions les plus avancées des FANT, — les Forces armées nationales tchadiennes de N'Djamena —, puisque ces dernières patrouillent dans la région d'Oum-Chalouba-Kalaït, sur la piste qui relie Faya-Largeau à Biltine en passant par Arada, deux positions occupées depuis cinq mois par les Français dans l'Est tchadien. D'un autre côté, dans l'Ouest, *au relief beaucoup moins* accidenté, la nouvelle zone de protection française ne fait que couvrir, au nord de Salal, un *no man's land* que l'adversaire avait, il est vrai, traversé pour mener son raid contre Ziguei.

Mais la nouvelle ligne de sécurité française, à la hauteur du seizième parallèle, mord franchement , cette fois, sur la zone d'intervention potentielle de la chasse libyenne, basée à Aouzou et dans l'extrême Sud-Est libyen, alors que la précédente ligne se trouvait à la limite de cette zone d'intervention aérienne. Les rôles sont, ainsi inversés.

Il y a cinq jours encore, ainsi que nous l'avait dit le général Poli, commandant de Manta, l'aménagement de la piste de Faya-Largeau par les Libyens, non seulement pour recevoir de gros porteurs — ce qui a déjà été fait — mais également des chasseurs à réaction, aurait constitué, pour la France, un « *casus belli* », car la sécurité de N'Djamena aurait été mise en péril. Ce raisonnement est aujourd'hui dépassé. Il ne s'agit plus de stopper la pénétration libyenne au Tchad et de sauver, au passage, comme ce fut le cas en août, le régime de N'Djamena. Il s'agit de faire reculer Tripoli.

Pour y parvenir, M. Mitterrand agit comme s'il ne redoutait plus une confrontation directe, comme s'il n'excluait plus qu'une occasion lui soit donnée de faire comprendre au colonel Kadhafi que l'armée française n'est pas un « tigre de papier ». En août, le président de la République s'était peut-être lié les mains en annonçant, d'entrée de jeu, que les troupes *françaises n'étaient pas* retournées au Tchad pour s'y battre mais pour y rétablir la paix. Il avait, pour une bonne part, délégué à d'autres, notamment à l'OUA, le soin de rechercher un règlement diplomatique. Cette fois, il garde ses options ouvertes : la paix, si possible, la guerre, s'il le faut.

Eviter le pire

A l'évidence, une telle pression militaire — la garnison libyenne de Faya-Largeau, pour prendre un exemple, doit se sentir directement menacée — va s'accompagner d'intenses efforts diplomatiques pour éviter le pire — une confrontation franco-libyenne sur le terrain — et faire comprendre au colonel Kadhafi que la crédibilité de la France est trop en jeu pour qu'une reculade soit imaginable.

Sur l'échiquier politique local, les répercussions de cette décision vont se faire sentir sans tarder. L'appui ainsi offert au président Hissène Habré est sans mesure par rapport à ce qui lui a été accordé jusqu'ici. Sauvé par l'intervention française en août, mais frustré à l'époque de tout appui contre-offensif, le voici pratiquement ramené aux portes des garnisons adverses — et de sa ville natale de Faya-Largeau — par une armée française beaucoup plus agressive et dont la mission initiale de dissuasion a été radicalement modifiée.

Après avoir choisi d'intervenir au Tchad, voilà moins de six mois, le président de la République est-il en train de se soustraire à l'enlisement par une fuite en avant tout aussi risquée ? Le raid monté contre Ziguei était un défi. Il se heurte à la volonté française de reprendre, sur tous les plans, l'initiative. D'autant que, pour « venger » l'outrage subi mercredi, une action de représailles ne semble toujours pas exclue. Les renforts aériens dépêchés à N'Djamena ces derniers jours ne paraissent guère laisser de doute sur le désir français de faire reculer le colonel Kadhafi, sans se préoccuper outre mesure de lui sauver la mise.

M. François Mitterrand avait *clairement exprimé*, en août, que l'armée française n'était pas intervenue au Tchad pour faire la guerre de M. Hissène Habré.

Ce dernier avait alors compris — non sans en éprouver quelque amertume — que les troupes françaises ne l'aideraient pas à reconquérir le Nord. Six mois plus tard, Paris et N'Djamena tiennent pratiquement le même langage. Après le quinzième, le seizième parallèle. Pour faire la paix, *faudra-t-il*, d'abord, *faire* la guerre ?

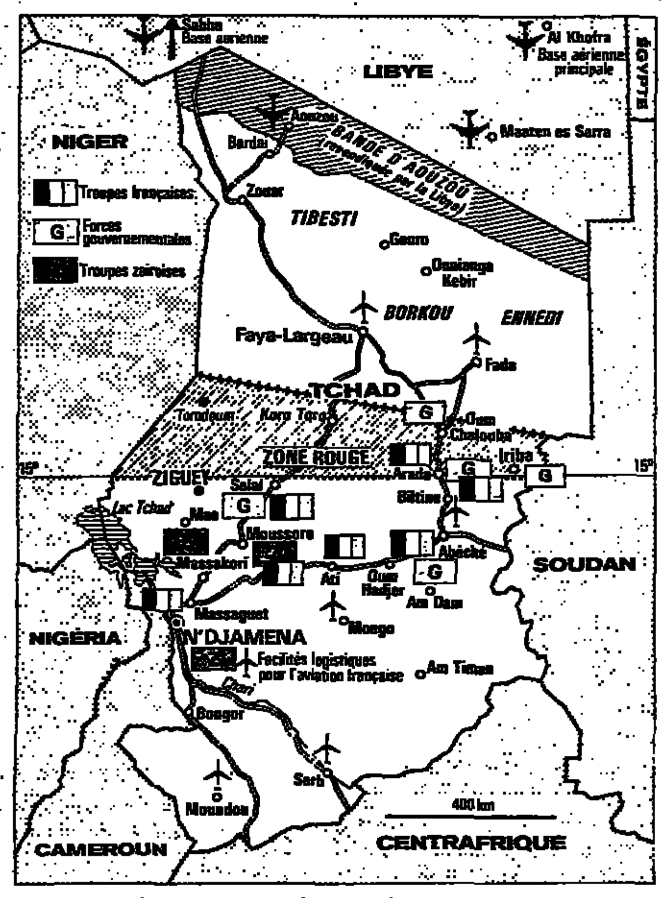
JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *L'identité du pilote du Jaguar.* — Le pilote du Jaguar abattu mercredi 25 janvier est le capitaine Michel Croci, né le 26 juillet 1944, marié et père de trois enfants. Il appartenait à la 11e escadre de chasse de Toul, et son escadron, dont il était le chef « opérations », est stationné à Bordeaux-Mérignac.

● *Une réaction nigériane.* — Le ministre nigérian des affaires étrangères a déclaré, vendredi 27 janvier, qu'il avait fait part au lieutenant-colonel Menguistu, chef de l'Etat éthiopien et président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, de la préoccupation de son gouvernement devant l'« *escalade* » au Tchad. Le Nigéria a proposé une nouvelle réunion, sous l'égide de l'OUA, pour tenter de résoudre le conflit. — *(AFP.)*

L'ouverture du feu sans préavis est autorisée contre toute intrusion dans la nouvelle « zone rouge »

Depuis vendredi 27 janvier, la force Manta est autorisée à ouvrir le feu dans la zone dite « rouge », de sécurité, d'une profondeur de 100 à 200 kilomètres environ, selon le secteur, au nord de la ligne Salal-Arada, où stationnent en permanence des détachements français. Ces consignes de « *prise à partie des éléments hostiles* », pour reprendre l'expression officielle du ministère de la défense à Paris, étaient jusqu'à présent en vigueur au sud de l'axe Salal-Arada, qui est sensiblement à la hauteur du 15e parallèle. Désormais, l'ouverture du feu sans préavis est étendue au-delà, plus au nord, à hauteur, sensiblement, de la ligne dite des puits, au niveau du 16e parallèle, selon un tracé Koro-Toro-Oum-Chalouba où se trouvent des postes des forces armées nationales tchadiennes.



La nouvelle zone rouge après l'avancée des forces françaises

Concrètement, cette décision transforme la zone « rouge », entre le 15e et le 16e parallèle, qui était précédemment une zone d'observation à l'intérieur de laquelle les avions français pouvaient tirer en riposte ou en soutien des forces tchadiennes attaquées, en une zone de sécurité pour la force Manta, au sein de laquelle les avions, les hélicoptères français et, le cas échéant, des colonnes françaises parties de Salal ou Arada sont autorisés à ouvrir le feu sans avertissement pour interdire les intrusions.

L'extrême limite, au nord, de la zone « rouge » est donc portée à 200 kilomètres de Faya-Largeau, où sont basées des forces libyennes.

Cette nouvelle ligne d'interdiction, sur laquelle la force Manta maintiendra désormais une surveillance essentiellement aérienne, s'étend sur environ 1 000 kilomètres avec, par rapport à l'axe précédent Salal-Arada, une profondeur variable de 180 à 200 kilomètres à l'ouest du Tchad et de 80 kilomètres à l'est du pays.

Dès lors que des franchissements de la zone « rouge » seront constatés, la force Manta pourra se considérer comme directement agressée, dit-on au ministère de la défense, et, depuis les positions qu'elle occupe plus au sud, elle s'estimera en droit d'interdire les intrusions par tous les moyens dont elle dispose.

Ce nouveau dispositif est une réplique à l'accrochage du mercredi 25 janvier, *au cours duquel un avion* Jaguar a été abattu et son pilote tué. De cet incident, que le ministère des relations extérieures a qualifié de « *grave* », les états-majors français ont déduit que les forces hostiles au président Hissène Habré avaient pour objectif de braver le dispositif français sur place : elles ambitionnaient, de toute évidence, l'installation en zone « rouge » d'un campement de recueil, pour des coups de main, qui pouvait devenir permanent, à proximité du puits de Torodoum, à 200 kilomètres au nord de *Ziguey, la garnison tchadienne attaquée* se situant elle-même en deçà de la ligne des postes français, de Salal à Arada.

La colonne adverse, composée d'éléments venus du nord, a, en effet, jalonné son trajet au fur et à mesure de sa progression. Dans l'oasis de Torodoum, elle avait installé, avant son attaque sur le poste de Ziguey, une base de repli que les avions français de reconnaissance ont photographiée. Pour les états-majors français, il s'est agi de la constitution d'un véritable « *hérisson d'armes* », qui n'a pu être réalisée que grâce à un important appui logistique et à des conseils de l'armée régulière libyenne, tant la concentration en armements lourds y était grande.

La colonne avait installé, sous le *masque des arbustes, des lance-*roquettes multiples (neuf tubes), qui portent des munitions de 107 mm à des distances de 10 kilomètres, des batteries de mitrailleuses anti-aériennes de 23 mm d'une portée de 2 500 mètres, divers véhicules à tourelle, des camions-citernes, des véhicules transports de troupes (VTT) et plusieurs missiles sol-air SAM-7. Tous ces matériels, entreposés à Torodoum, sont d'origine soviétique, et l'armée régulière libyenne en est abondamment pourvue.

Après l'accrochage du 25 janvier, la France a, de son côté, décidé de renforcer la mission Manta en moyens aériens sur la piste de N'Djamena, qu'il a fallu dégager de tout ce qui l'encombrait encore (hangars vétustes, vieilles carcasses d'avions civils ou militaires), avant de pouvoir accueillir de nouveaux appareils. Des intercepteurs Mirage F-1, des avions d'appui Jaguar ainsi que des avions Breguet-Atlantic de reconnaissance sont en cours d'acheminement au Tchad. Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jean Gatel, a prévu de se rendre à N'Djamena le 5 février, après une inspection des forces, la semaine prochaine, par le général Lacaze, chef d'état-major des armées.

Dans le même temps, des éléments du 21e régiment d'infanterie de marine, normalement cantonnés à Fréjus (Var), ont entrepris une expédition au nord de Ziguey, et l'on peut penser que, malgré le vent de *sable qui souffle depuis près de* soixante-douze heures dans cette région du Tchad, cette expédition a pour but de se mettre en situation de retrouver le corps du pilote français abattu, dont il semble que l'on ait réussi à localiser le point de chute. Enfin, des hélicoptères se sont portés, samedi matin, sur la ligne des puits, à hauteur du 16e parallèle, où ils n'ont détecté aucune présence hostile.

JACQUES ISNARD.

Libye

UNE INVITATION « POLITIQUE »

(De notre envoyé spécial.)

Tripoli. — M. Mohamed Houidi, maire de Tripoli, ou plus précisément *« responsable du comité populaire de services de la commune tripolitaine »*, a annoncé jeudi 26 janvier qu'il avait *décidé de faire adhérer sa ville à* la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ). M. Houidi a exprimé le désir de jumeler sa municipalité à des cités occidentales. Arguant de l'ancienneté de sa ville (Oea, future Tripoli, fut fondée par les Phéniciens, environ cinq siècles avant Jésus-Christ) et de sa récente importance politique et numérique (le Grand-Tripoli compterait en 1984 plus d'un million d'âmes, soit un Libyen sur trois), M. Houidi penserait proposer le jumelage de sa ville avec Paris ou Rome et Montréal.

Le maire de Tripoli a fait part de ces projets à M. Jean-Marie Bressand, président délégué fondateur de la FMVJ, actuellement en Libye à la tête d'une *délégation (le Monde* du 27 janvier).

M. Houidi a également chargé M. Bressand de transmettre à M. Jacques Chirac, maire de Paris, une invitation à visiter officiellement Tripoli *« dès qu'il le pourra »*.

Rien ne se décidant ici en matière extérieure, surtout en ce moment à l'égard de la France, sans l'assentiment des plus hautes autorités, il est probable que l'invitation de M. Chirac, clin d'œil à l'opposition française, a une signification politique.

J.-P. P.-H.

URUGUAY

La fille du général Seregni plaide la cause de son père en Europe

Mme Bethel Seregni, fille du général uruguayen Liber Seregni, incarcéré depuis dix ans à Montevideo et ancien candidat d'une coalition de gauche à l'élection présidentielle de novembre 1971, a été reçue cette semaine à l'Elysée par M. Mitterrand. Elle a évoqué la situation de son père, devenu pour les Uruguayens le symbole de la résistance au régime militaire qui n'en finit pas de négocier le retour à un régime constitutionnel.

Mme Seregni, technicienne en radiologie et en énergie nucléaire, éprouve de grandes difficultés dans son pays à exercer sa profession, comme tous les citoyens uruguayiens « mal vus » des autorités, et classés dans les « catégories B ou C », *c'est-à-dire sous haute surveil*lance. « *C'est comme si vous aviez une étoile jaune*, dit-elle. » Elle redoute que sa tournée européenne — elle doit se rendre en Espagne après son séjour en France — n'aggrave encore ses difficultés. Mais elle déborde de courage et d'optimisme. « *Le régime*, affirme-t-elle, *n'a plus aucune base populaire d'appui. Il est isolé. Mais le retour de la démocratie en Argentine inquiète nos militaires, qui ne souhaitent évidemment pas se voir contraints, un jour, de devoir rendre des comptes...* »

Les élections doivent avoir lieu en novembre 1984. Mais elle n'exclut pas des « surprises » d'ici-là. Son père, condamné en 1976 à quatorze ans de prison par un tribunal militaire pour « *conspiration contre la Constitution* » est en « *bonne santé* » et ses conditions de santé, selon elle, « *sont convenables* ». « *Il n'est pas détenu dans la pire des prisons, celle de La Libertad.* » « *Il est parfaitement lucide*, dit-elle, *et sait qu'il ne peut pas espérer être prochainement libérée en dépit des rumeurs qui circulent régulièrement à ce sujet.* »

Selon les avocats du général, de très nombreuses irrégularités ont été commises pendant son procès qualifié de « *scandaleux* » par des juristes renommés du monde entier. Pendant les premiers mois de sa détention, le général n'a été assisté d'aucun avocat. Les charges portées contre lui sont « ridicules », et le juge militaire a outrepassé la requête du procureur qui demandait « seulement » dix ans de prison. Le général n'est pas — loin de là — le seul prisonnier politique en Uruguay. Ni le plus mal traité. Mais les campagnes internationales de solidarité en sa faveur ont ramené l'attention sur la situation difficile de l'Uruguay et sur le sort détestable de tous les autres détenus politiques dans ce pays. — M. N.

POLOGNE

Solidarité clandestine appelle au boycottage des élections locales

La commission provisoire de coordination de Solidarité (TKK) a appelé les Polonais à boycotter les élections locales qui doivent être organisées au printemps. Dans un communiqué publié par le dernier numéro de l'hebdomadaire clandestin *Tygodnik Mazowsze*, les quatre membres de la TKK écrivent que le nouveau mode de scrutin actuellement envisagé pour ces élections « *prive toujours la population de toute possibilité d'exercer un choix démocratique* ». La TKK avait appelé, dès l'automne dernier, au boycottage des élections législatives, qui auraient dû normalement avoir aussi lieu ce printemps ; mais entre-temps les autorités ont laissé entendre que ces élections, plus délicates dans les circonstances actuelles, seraient reportées et que le mandat des députés actuels serait prorogé.

La TKK estime aussi que la hausse de prix qui doit intervenir le 30 janvier aura pour seul effet, en dépit des « adoucissements » apportés au projet initial, d'abaisser le niveau de vie de la population, et confirmera « *l'incapacité du pouvoir à procéder à une authentique réforme économique, pour des raisons politiques* ».

L'épiscopat, sans aller aussi loin dans la critique, a estimé dans un communiqué, publié vendredi 27 janvier, que les prochaines hausses de prix « *entraîneront de nouveaux sacrifices et de nouvelles privations* ». Les évêques ajoutent que « *les tensions sociales* » persistent en Pologne, que « *de nombreux travailleurs sont déçus* » et « *que certains d'entre eux restent en prison, tout en étant convaincus d'avoir servi une juste cause* ». « *L'Eglise*, indiquent les évêques, *ne cessera pas de réclamer l'élimination de ces préjudices, car cela est partie intégrante de sa mission.* »

Quarante intellectuels polonais ont adressé au Parlement et à l'agence PAP une lettre protestant contre l'arrestation récente d'un avocat engagé dans la défense des opposants, Me Bednarkiewicz, et contre la suspension d'un autre avocat, qui avait défendu des militants de Solidarité, Me Andrzejewski. — *(Reuter, AFP, AP.)*

GRANDE-BRETAGNE

Un nouveau conflit social menace la survie du « Times »

De notre correspondant

Londres. — A cause d'un conflit sectoriel, le *Times* n'a pas pu paraître le 28 janvier, pour la deuxième journée consécutive, et la publication du *Sunday Times* semblait, samedi matin, elle aussi menacée. Dans les deux rédactions, on craignait que la grève, déclenchée par l'un des deux principaux syndicats des ouvriers et employés d'imprimerie (SOGAT 82), ne se prolonge au point de remettre une nouvelle fois en cause l'avenir de l'entreprise, dont l'histoire, ces dernières années, a été particulièrement agitée.

Le conflit a commencé au début du mois avec la nomination d'un nouveau responsable des archives photographiques, décision dénoncée par les employés membres de SOGAT 82 parce que le syndicat n'avait pas été consulté. Le 27 janvier, les ouvriers de l'imprimerie se sont joints au mouvement de protestation et ont empêché la sortie du quotidien. La direction a riposté aussitôt par l'envoi de sept cent cinquante lettres de licenciement.

Il semble que le syndicat fasse de cette affaire une question de principe en exigeant le contrôle des nominations et des embauches, conformément, selon lui, à des accords conclus auparavant avec la direction. C'est pour le même genre de problème, dans un groupe de journaux gratuits de la région de Manchester, que l'ensemble de la presse régionale avait été paralysé pendant deux jours, à la fin du mois de novembre dernier. Le conflit avait failli alors entraîner la Confédération générale des syndicats britanniques, le TUC, dans une bataille générale contre les nouvelles lois limitant les droits syndicaux (*le Monde* du 1er et du 15 décembre).

Le Times, qui célébrera l'an prochain son bicentenaire a été fermé pendant plus de onze mois en 1978 et 1979, à cause d'un projet de modernisation de l'imprimerie. Cette grève a coûté près de 30 millions de livres (360 millions de francs) et a provoqué en 1981 la vente — très controversée — du groupe à M. Rupert Murdoch, est qui s'était constitué un empire dans la presse aussi bien en Grande-Bretagne qu'en Australie (d'où il est originaire), et maintenant aux États-Unis.

FRANCIS CORNU.

LA CRÉATION DE LA FORCE D'INTERVENTION RAPIDE JORDANIENNE

Washington est parvenu à lever les objections de Jérusalem

De notre correspondant

Washington. – Les Etats-Unis sont parvenus à lever les objections israéliennes au soutien qu'ils veulent apporter à la Jordanie pour la constitution d'une « force d'intervention rapide » susceptible de se porter au secours des régimes arabes modérés du Golfe. Cette force devrait maintenant voir bientôt le jour, et l'accord tacite donné par le gouvernement de M. Shamir à sa création marque un renforcement sensible de l'axe pro-occidental que Washington souhaite développer au Proche-Orient face à l'Iran et à la Syrie.

Fin octobre 1983, ce projet, d'un coût d'environ 220 millions de dollars, s'était en effet heurté, dans un premier temps, à *l'opposition* du Congrès après qu'Israël eut fait valoir que, quel que soit l'objectif initial des Etats-Unis *dans cette affaire*, la Jordanie pourrait un jour utiliser contre l'Etat juif les armes américaines qui lui auraient été livrées.

L'administration avait alors paru ne pas vouloir insister, bien que ce projet fût en réalité, comme allait le révéler le *New York Times*, vieux de quatre ans et déjà partiellement mis en application. L'idée, indiquait le quotidien, en avait été avancée par les Jordaniens après les difficultés rencontrées en 1979 par les autorités saoudiennes pour reprendre en main la situation à La Mecque lors des troubles suscités avec le soutien de l'Iran par un commando intégriste. Elle avait été accueillie favorablement par M. Carter, puis reprise en compte par M. Reagan, à la demande duquel le département de la défense avait discrètement commencé à entraîner des troupes jordaniennes.

Sans que cela eût jamais été publiquement dit, c'est l'inquiétude ressentie de plus en plus vivement depuis un an devant l'éventualité d'une victoire iranienne contre l'Irak qui avait décidé l'administration à rapidement aller plus avant en demandant les crédits nécessaires au Congrès. Le moment, pourtant, n'était pas propice à une épreuve de force avec Israël, car c'est précisément en octobre que Washington, déçu du peu d'empressement syrien à faciliter une solution politique de la crise libanaise, amorçait avec Jérusalem un rapprochement qu'allait précipiter l'attentat contre les « marines » de Beyrouth.

M. Shamir, dont se préparait la visite officielle de fin novembre à Washington, se trouvait donc en mesure de poser ses conditions. Il faut *croire qu'elles ont été satisfaites*, puisque c'est trois jours après la première réunion, lundi et mardi *derniers*, du « *Groupe politico-militaire* commun » mis en place lors de cette visite pour donner un contenu à la *nouvelle* « *coopération stratégique* » entre les deux pays, que le département d'Etat a annoncé, vendredi 27 janvier, qu'ils représenterait au Congrès sa demande de crédits.

Un rayon d'action de 2 500 km

Celle-ci devrait être acceptée sans grande *difficulté*, *sous forme* de « rallonge » au budget déjà reçu par le Pentagone pour l'année en cours. Les quelque huit mille hommes de la future force jordanienne, équipés de trois transporteurs C-130, de missiles antichars TOW et de canons antiaériens autopropulsés DIVAD, devraient ainsi être capables d'intervenir, avec un appui logistique américain, *dans un rayon de 2 500 kilomètres*.

Les Etats-Unis négociant de leur côté avec Israël des facilités déjà acquises dans leur principe pour leurs propres forces d'intervention, c'est, de fait, un véritable front pro-occidental qui est en train de se constituer pour la défense de la stabilité du Golfe et de l'ensemble de la *région*. *Au-delà de son caractère purement* militaire, il a aussi une signification politique à l'heure de la réconciliation entre *l'OLP et Le Caire*, du retour de l'Egypte au sein de la communauté des pays arabes et de l'ébauche d'une action diplomatique commune de la Jordanie et de l'OLP pour essayer de parvenir à un accord avec Israël.

Bien que fragile – ne serait-ce qu'en raison de l'intransigeance de Jérusalem sur la Cisjordanie, – cette configuration nouvelle ne peut évidemment que satisfaire M. Reagan. C'est l'une des raisons pour lesquelles il n'entend pas amoindrir la « crédibilité » américaine au Proche-Orient en cédant à la pression de l'opinion et du Congrès *en faveur* d'un rappel des « marines » de Beyrouth.

BERNARD GUETTA.

Liban

M. Joumblatt rejette l'offre du gouvernement de réintégrer les militaires druzes dans l'armée

Beyrouth *(AFP)*. – L'opposition libanaise a rejeté, vendredi 27 janvier, l'offre du gouvernement de Beyrouth de réintégrer les officiers et soldats druzes dissidents dans l'armée.

Réagissant aussitôt après l'annonce des propositions officielles libanaises, M. Marouane Hamade, proche collaborateur de M. Joumblatt, a déclaré à Damas : « *Le gouvernement libanais essaie de jeter de la poudre aux yeux de l'opinion en faisant croire que le seul problème est celui de la réintégration des officiers à des unités qui continuent, par ailleurs, d'être engagées contre la population de la montagne libanaise et contre la banlieue sud (chiite) de Beyrouth.* »

Pour M. Hamade, « *le problème ne sera résolu que lorsqu'il sera mis fin à la véritable ségrégation de type politique et confessionnel au sein de l'armée et lorsque le pouvoir libanais aura mis fin à sa politique de deux poids deux mesures* ».

Le chef de l'Etat, le président Gemayel, s'est aussitôt déclaré « *étonné* » par la réaction négative de l'opposition. « *Voilà que nous soumettons un projet de solution à la demande du souverain saoudien et on le qualifie de manœuvre* », a dit M. Gemayel. La proposition de l'Etat, a encore déclaré le président Gemayel, est une « *solution de compromis satisfaisante pour nous et pour l'Arabie Saoudite* ».

« *Nous continuerons à chercher des solutions pour surmonter les difficultés à l'application du plan de sécurité* », a ajouté M. Gemayel.

● *Le porte-avions* « *Clemenceau* » se trouve, depuis samedi matin 28 janvier, au large du Liban, et il est considéré comme opérationnel par l'état-major français, en soutien éventuel du contingent français de la force multinationale de sécurité à Beyrouth. Le *Clemenceau* avait dû regagner Toulon, le 5 janvier *dernier, pour subir un entretien* périodique de ses installations à l'arsenal.

Le puzzle

Cinq Etats face à la crise, au problème saharien et à la colère des pauvres

Le Maghreb vient d'être secoué, en Tunisie puis au Maroc, par deux sanglantes « émeutes de la faim » dues principalement à la hausse des produits de base. Déjà l'Iran se félicite de l'approche d'une « révolution islamique ». Naguère, il prophétisait qu'au Maghreb sa propagande serait « fructueuse » (le Monde du 28 janvier). La façade méditerranéenne de l'Afrique a une personnalité bien à elle. Elle rêve depuis longtemps d'unité. Elle affronte – à la réserve près de la riche Libye – les mêmes problèmes économiques, aggravés par la démographie galopante. L'interminable guerre du Sahara la « déstabilise » gravement. Comment assembler le puzzle maghrébin ?

Dans à peine plus d'une décennie, en l'an 2000, le Grand Maghreb – Libye, Tunisie, Algérie, Maroc, Mauritanie – comptera au moins cent millions d'habitants, contre cinquante-cinq millions environ aujourd'hui. C'est une réalité que l'Europe ne peut ignorer. Depuis les indépendances, les rapports entre Paris et la façade sud de la Méditerranée occidentale ont connu des hauts et des bas à cause des séquelles de la colonisation. Le gouvernement de M. Mitterrand est sans doute le premier à chercher avec autant de constance à entretenir des relations équilibrées avec chacun des Etats, souhaitant qu'eux-mêmes parviennent à édifier un ensemble qui serait un pôle de stabilité entre l'Europe du Sud et l'Afrique noire.

Les aspirations des peuples du Maghreb à l'unité font pendant à ce vœu *réaliste. Dans cette* Afrique blanche, de larges convergences existent sur les plans historique, géographique et humain. Un même fond de peuplement – les Berbères, – une histoire largement commune depuis la conquête arabe du septième siècle, une religion musulmane de rite malékite pratiquée par tous, et même, dans une certaine mesure, la colonisation française (*sauf en Libye*) ont contribué à tisser de nombreux liens politiques et familiaux. Malgré les différences qui existent d'un pays à l'autre et les points de ressemblance avec l'Orient arabe, le Grand Maghreb a une personnalité qui ne se confond pas avec celle du Machrek.

De 460 à 8 000 dollars par habitant

Ibn Khaldoun *définissait* les Berbères en une formule restée célèbre : « *Ils se rasent la tête, mangent le couscous et portent le burnous.* » Aujourd'hui encore, la démarcation se situe à la frontière de l'Egypte. Inventés par les Maghrébins, les chiffres arabes introduits en Europe au dixième siècle par le pape Sylvestre II sont différents de ceux qui sont en usage au Proche-Orient. « *Nous sommes les cartésiens du monde arabe* », nous avait confié Boumediène ; mais Bourguiba et Hassan II l'on dit aussi ! Par la religion et l'héritage culturel, les Maghrébins se sentent solidaires du reste du monde arabe, certes, mais Tripoli, Tunis, Alger et Rabat sont plus proches de Rome, de Marseille, de Paris et de Madrid que du Caire, de Damas et de La Mecque, et le courant des échanges des personnes, des biens et souvent *même des idées*, bien plus intense avec l'Europe qu'avec le Machrek.

En avril 1983, l'Istiqlal marocain, le F.L.N. *algérien et le* Néo-Destour tunisien ont célébré à Tanger le vingt-cinquième anniversaire de la conférence au cours de laquelle ils avaient proclamé la nécessité de réaliser le Maghreb et de le doter d'institutions. Pourtant, à partir de l'accession de l'Algérie à l'indépendance, en 1962, les nationalismes se sont affirmés et les différends bilatéraux – principalement frontaliers – l'ont emporté sur l'idéal unitaire. Dès lors, les pays maghrébins ont été tiraillés entre des tendances contradictoires : au désir des dirigeants de renouer avec les racines culturelles arabo-islamiques, s'opposent en Algérie et au Maroc les activistes berbères, au nom de l'histoire et de la démocratie ; les ambitions nationales font obstacle à une fédération ou une confédération maghrébine, et la modernité inspirée par l'Europe est farouchement combattue par les islamistes.

La volonté *politique soutenue* par une bonne gestion économique pourrait pourtant concilier ces tendances contradictoires, et mêmes les rendre complémentaires. Mais l'entente est rendue difficile par trois facteurs principaux : les déséquilibres existant à l'échelle du Maghreb, le fossé qui s'est creusé entre riches et pauvres à l'intérieur de la plupart des pays, les rivalités et les arrière-pensées en politique étrangère des dirigeants qui se trouvent à la tête de régimes ayant des options idéologiques parfois fort éloignées.

> **Repères**
>
> **La Tunisie (164 150 km2), l'Algérie (2 381 741 km2) et le Maroc (446 550 km2) comptent respectivement près de 7 millions, 20 millions et près de 25 millions d'habitants. En revanche, la Libye (1 753 540 km2) et la Mauritanie (1 030 700 km2) comptent la première près de 3 millions d'habitants et la seconde un peu plus de 1,5 million. La population du Sahara occidental (266 500 km2) fait l'objet d'estimations très divergentes : près de 80 000, selon le dernier recensement pratiqué par les Espagnols, à « plusieurs centaines de mille », selon le Front Polisario.**
>
> ***Les revenus de chacun de ces pays varient considérablement.* Sur la base des statistiques de la Banque mondiale (1981), ils s'établissent comme suit en milliards de dollars : Algérie 42,01 (2 140 dollars par tête), Libye 26,08 (8 450), Maroc 20,89 (860), Tunisie 9,30 (1 420).**

Ainsi, la Libye, avec ses trois millions d'habitants, dispose-t-elle, grâce au pétrole, d'un P.N.B. par tête de plus de 8 000 dollars, alors que la Mauritanie, avec 460 dollars et près de deux millions d'habitants, est menacée par la famine. Le colonel Kadhafi a, certes, entrepris un réel effort de développement dans son pays depuis 1969, mais il n'en a pas moins mis le surplus de ses richesses au service d'ambitions qui n'ont que de lointains rapports avec l'édification du Maghreb. L'argent qu'il a avancé à la Mauritanie visait moins à aider ce pays qu'à l'entraîner dans le sillage de Tripoli par une « union » dont Nouakchott ne voulait pas. De même, son soutien au Front Polisario était d'abord destiné, apparemment, à faire avancer son projet d' « *Etats unis du Sahara* » au détriment du Maroc, de l'Algérie et d'autres pays riverains.

Le Guide de la révolution n'hésite pas non plus à consacrer des sommes considérables à la subversion : quelque trois mille Tunisiens sont passés par les camps d'entraînement libyens en vue de renverser le régime de Bourguiba, les Touaregs algériens sont incités à se révolter ou à s'installer en Libye, les militaires marocains pressés de constituer une organisation d' « *officiers libres* » pour abattre la monarchie. Si l'imprévisible colonel s'est rapproché, l'été dernier, de Hassan II et a retrouvé quelque intérêt pour l'unité maghrébine, c'est qu'il souhaitait avant tout avoir les mains libres au Tchad, en bénéficiant d'une *relative neutralité du* Maghreb, pour faire contrepoids à l'hostilité active de l'Egypte et du Soudan.

L'Algérie moins vulnérable

Ce n'est pas non plus par hasard si les deux pays les plus exposés aux menées islamistes sont aussi ceux qui ont le plus résolument opté pour la modernité : la Tunisie et l'Algérie. Mais les récentes émeutes de Tunisie ont souligné les dangers d'une modernité et d'une démocratisation mal maîtrisées. Les déséquilibres régionaux et sociaux, l'absence d'une politique fiscale qui donnerait à l'Etat les moyens d'agir en *faveur des déshérités*, l'arrogance et l'égoïsme aveugle des nouveaux riches, l'autocensure que s'impose la presse nationale, sont autant de failles dont profitent les adversaires d'un Grand Maghreb moderne, solidaire et indépendant.

Plus *vigilante*, l'Algérie a mieux résisté. Malgré des inégalités certaines, la répartition des richesses y est plus équitable que *chez ses voisins* ; la nouvelle bourgeoisie étale moins ses richesses, ne serait-ce que parce que, pour l'essentiel, elles se trouvent à *l'étranger* (immeubles, hôtels, restaurants et autres fonds de commerce). La sécurité du pays est mieux assurée, au *prix, il est vrai, d'un strict* contrôle de la vie publique et de la presse. Mais le régime a su renouveler et rajeunir ses cadres pour assurer, à la fois, la relève des anciens et une meilleure gestion. Enfin, après l'alerte du « *printemps kabyle* » en 1981, le président Chadli a consenti quelques gestes très remarqués, même s'ils ne donnent pas entièrement satisfaction aux berbérophones. Quant aux islamistes, il s'est gardé de les attaquer sur le terrain de l'idéologie – eux aussi sont musulmans, – mais la police a su les *infiltrer* et les neutraliser, alors qu'ils s'apprêtaient à commettre des « *actions terroristes* ».

Le Maroc poudrière ?

Les dirigeants algériens n'ignorent *cependant pas que* les troubles risquent toujours d'être « *contagieux* » lorqu'ils éclatent chez deux voisins immédiats. Que les *émeutes du Maroc* aient commencé à Marrakech, au sud, pour culminer dans le Rif, au nord, dans deux régions berbères, est *un signe* auquel il convient d'être attentif. Epuisé par une guerre interminable, le Maroc, qui connaît une crise économique, financière et sociale dont la gravité est sans comparaison avec les difficultés de la Tunisie, risque fort de devenir la poudrière du Maghreb. L'édification d'un ensemble maghrébin permettrait-elle de conjurer les dangers ? Alger et Tunis le pensent. C'est pour cela qu'ils en avaient proposé une approche pragmatique et réaliste en signant, le 19 mars 1983, un « *traité de concorde et de fraternité* », et en invitant leurs voisins à y adhérer.

Pourtant, le Grand Maghreb, en perspective, ressemble fort à un puzzle à cinq pièces que les joueurs ont du mal à assembler parce qu'ils se disputent sur la *place de la sixième* : le Sahara occidental doit-il être indépendant, fédéré au Maroc – mais comment ? – ou intégré au royaume ? Or, le Maroc au *nom* de l'histoire, l'Algérie tirant parti de son poids spécifique, la Libye en raison des ambitions de son chef, veulent faire pencher le rapport de forces chacun en sa faveur. Mais tout rapprochement entre des partenaires – qui changent d'ailleurs selon la conjoncture – provoque aussitôt la méfiance, l'irritation ou la crainte des autres. Ainsi, l'adhésion, *en décembre*, de la Mauritanie au traité algéro-tunisien a-t-elle aussitôt affecté Rabat et Tripoli. Il est vrai que les « *retrouvailles* » de l'été entre le royaume et la *Jamahiriya*, après treize ans de brouille avaient, elles-mêmes, inquiété Algériens, Mauritaniens et Sahraouis.

La Libye a réagi à l'adhésion mauritanienne en posant sa propre candidature. La Tunisie – pouvait-elle faire autrement? – l'a bien accueillie, tandis que l'Algérie formulait une *réserve*. Ayant signé des accords de bornage des frontières avec tous ses voisins sauf la Libye, elle rappelait que le colonel Kadhafi invoque les accords Laval-Mussolini, qui n'ont jamais été ratifiés, pour « *annexer* » la bande d'Aozou, appartenant au Tchad, mais refuse de reconnaître le traité frontalier franco-libyen déposé à l'ONU, sous prétexte *qu'il a été conclu* entre le colonisateur, au nom de l'Algérie, et une monarchie déchue. Alger demande donc à Tripoli *de régulariser* sa situation au préalable.

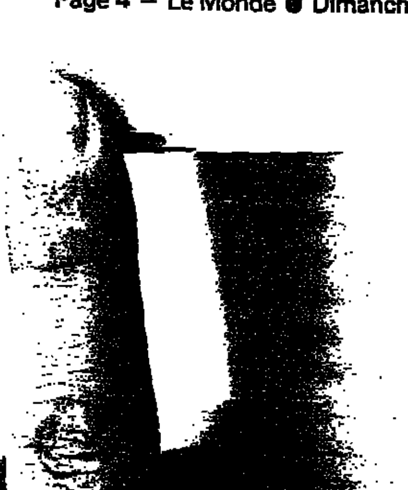
Le blocage saharien

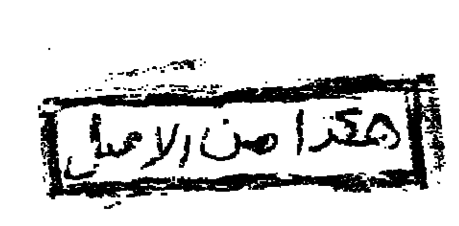
Le Maroc avait réagi, lui, à travers sa presse. Et il n'est pas indifférent que ce soit *Al Bayane* (communiste) qui ait publié le plus vigoureux des éditoriaux. Il reproche au traité d'être « *vicié à la base* » parce qu'il traduit « *la conception algérienne de la théorie hégémoniste du « pôle dominant », à partir duquel certains* (les Algériens) *conçoivent l'édification maghrébine : une « Prusse » forte et dominatrice jouant le rôle d'unificateur, y compris par la force et par l'affaiblissement de ses partenaires* ». Et de demander la renégociation de ce texte « *du préambule à la conclusion, par toutes les parties* » qui y adhéreraient ensuite, non pas les unes après les autres, mais de façon « *simultanée et collective* ».

Parallèlement, les relations entre Rabat et Nouakchott s'envenimaient un peu plus, le président Haidalla ayant déclaré que la Mauritanie reconnaîtrait la République arabe sahraouie démocratique si le référendum d'autodétermination au Sahara occidental n'était pas organisé, comme prévu, par l'OUA avant le 31 décembre. Effrayé par ces dérapages, M. Beji Caïd Essebsi, ministre tunisien des affaires étrangères, se rendait aussitôt à Rabat calmer les esprits. Il affirmait, le jour de Noël, que le traité entre Tunis et Alger « *n'est pas un axe mais un jalon sur la voie du Grand Maghreb, lequel ne saurait s'édifier sans le Maroc* ». A son tour, Hassan II dépêchait un émissaire à Nouakchott – c'était le premier contact officiel depuis la rupture des relations diplomatiques en mars 1981, à la suite d'une tentative de coup d'Etat contre le régime *mauritanien, pour inviter* le président Haidalla au sommet islamique, ce qui a détendu l'atmosphère.

Depuis, la Tunisie et le Maroc ont subi les deux secousses que l'on sait. Et, tandis que chacun des Etats de la région demeure *sur ses gardes*, les forces marocaines et sahraouies continuent de se livrer une guerre larvée au Sahara occidental. Après le « *mur* » protégeant le « *triangle utile* » (El Aïoun - Smara - Bou-Craa), le roi Hassan II en fait construire un autre qui ira de la zone phosphatière de Bou-Craa à Amgala et à la frontière mauritanienne. Il obligerait ainsi le Front Polisario à passer par la Mauritanie *pour attaquer le* centre et le sud du territoire contesté, ce qui impliquerait à nouveau Nouakchott dans le conflit, *qui demeure* le principal obstacle, mais certes pas le seul, à l'édification du Grand Maghreb.

PAUL BALTA.





maghrébin

LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ EN ACCUSATION

Supprimer les subventions ?

Jamais l'économie n'est apparue aussi politique qu'en ce début d'année, lorsqu'on a vu successivement le président Bourguiba et le roi du Maroc renoncer à des hausses de prix que leurs gouvernements respectifs avaient décidées sur des produits alimentaires de première nécessité, dans le dessein de réduire des subventions de plus en plus lourdes pour le budget de l'Etat. Le problème que les dirigeants de Tunis et de Rabat voulaient résoudre se présente presque sous la forme d'un cas d'école, tant la solution semble, sur le papier, aller de soi, une fois éclaircie la question de fond suivante : convient-il ou non de soustraire la satisfaction des besoins essentiels de l'homme aux mécanismes normaux de la vie économique ? Cependant, ce cas d'école est celui qui est le moins apte à être traité par des économistes en chambre, comme en témoignent les sanglantes émeutes qui viennent d'avoir lieu dans ces pays du Maghreb et qui font écho à celles qu'ont connues naguère, pour des raisons semblables, des pays aussi différents que l'Egypte et la Pologne.



Les « péchés » du FMI

Qu'à la question préjudicielle que nous avons posée, il faille répondre par la négative, on peut s'en convaincre par l'enchaînement de quelques idées simples. Si, au lieu de vendre les marchandises de grande consommation, on décidait de les distribuer systématiquement, sous prétexte que la nourriture dont dépend l'existence de l'être humain ne peut être laissée aux aléas du marché (le même raisonnement vaudrait pour le toit et pour un minimum d'habillement), les lois de l'économie ne s'appliqueraient plus à la limite qu'à la production et à la distribution des biens et des services de luxe. Or si ces lois ont fini par s'imposer – d'autres modes d'organisation de la société sont concevables, de type plus ou moins militaire – c'est à cause de leur efficacité. Autrement dit, leur respect assure, au moins en théorie, la création maximale de richesses et fournit quelques règles générales pour déterminer leur répartition. Réserver au secteur des biens non indispensables, le système productif le plus perfectionné et au secteur des biens les plus nécessaires, un système productif rudimentaire, ne serait-il pas le comble de l'absurdité ?

Le Fonds monétaire est à nouveau accusé d'être à l'origine des mesures destinées à réduire l'aspect *« redistributif »* des politiques suivies dans les pays les plus pauvres. Les considérations trop générales qui précèdent permettent de faire justice des critiques les plus virulentes adressées à cette institution, certes non exempte de défauts (voir dans « le Monde de l'économie » du 10 janvier notre article : « Les pays débiteurs sous la surveillance du Fonds monétaire, enquête de prêteurs ») et susceptible, comme tout le monde, de commettre de graves erreurs de jugement, comme on essaiera de le montrer plus loin. Il est cependant devenu de plus en plus difficile d'accuser le FMI de tous les péchés du capitalisme, quand on a vu la Chine demander et obtenir son adhésion, et aujourd'hui la Pologne frapper à la porte.

Beaucoup de pays les plus pauvres souffrent d'une inflation génératrice de vie chère, de déséquilibre extérieur et de fuite des capitaux. L'origine n'est, en général, pas difficile à identifier. Il s'agit d'un déficit béant des finances publiques, dont un élément, souvent déterminant – 20 % du budget égyptien par exemple – est le montant des subventions allouées aujourd'hui pour atténuer les effets de la montée des prix intérieurs, mais qui, au départ, avaient été instituées pour des motifs tout à fait différents de politique générale. Situation qui apparaît, non seulement aux experts du Fonds monétaire, mais aussi à beaucoup de gouvernements locaux, comme doublement périlleuse. D'une part, les dispositifs mis en place pour réduire l'inflation ont pour conséquence indirecte de l'attiser. D'autre part, on commence à douter sérieusement, l'expérience aidant, du bien-fondé des principes sur lesquels reposaient les politiques d'abaissement systématique des prix de vente aux consommateurs. Ces politiques avaient été inaugurées pendant les années 50, le plus souvent au lendemain de la décolonisation, ce qui ajoute encore à leur prestige.

L'objectif était, dans la plupart des cas, double. Le premier était d'assurer par ce moyen une redistribution plus équitable du revenu national ; le second, moins ouvertement proclamé, était de favoriser l'industrialisation du pays. En subventionnant les produits alimentaires qui, dans les pays sous-développés, constituent la dépense de loin la plus importante du maigre revenu des ménages, on se dispensait d'augmenter les salaires, dans l'espoir qu'un coût très bas de la main-d'œuvre favoriserait l'essor des industries nationales. Préoccupation qui place sous son véritable jour l'objectif de redistribution. Telle était, notamment, la stratégie du socialisme nassérien, avec cette circonstance aggravante que c'est en taxant les paysans que l'on comptait financer l'accroissement des dépenses de l'Etat et les investissements industriels. D'où un découragement de la production agricole qu'on a constaté aussi dans beaucoup d'autres pays, par exemple Ceylan et le Pakistan, au moment où l'on cherchait à assurer une nourriture abondante et bon marché à la population urbaine.

Dans la plupart des cas, c'est en effet cette dernière, et cette dernière seulement, qui bénéficie des différents programmes mis en œuvre. A la vente indiscriminée du pain, du riz, de l'huile, etc., à bas prix, on a parfois préféré une autre méthode qui consiste à répartir des bons d'achat spéciaux, en principe destinés aux plus nécessiteux. (Mais partout où ce système a été appliqué, des fraudes considérables ont pu être constatées.)

Le salaire est une donnée

Différentes études, entreprises notamment par la Banque mondiale et le FMI, semblent bien confirmer que de telles politiques ont provoqué une accélération de l'exode rural vers des villes subventionnées, comme du temps du Bas-Empire romain.

Pour sortir du réseau quasi *inextricable des contradictions* dans lequel une longue pratique de manipulation des prix n'a pas manqué d'enfermer maints gouvernements, on ne peut qu'indiquer quelques principes généraux. L'expérience montre, malheureusement, qu'il ne suffit pas toujours de s'en inspirer pour réussir la délicate manœuvre qui vise à faire cesser des distorsions dont l'effet le plus nocif aura peut-être été de créer, au fil des ans, des habitudes et des réflexes propres à enraciner le sous-développement.

Le premier, et sans doute le plus important de ces principes, est qu'il est tout à fait illégitime de voir dans le salaire et, *a fortiori*, dans le salaire des plus pauvres, une grandeur variable sur laquelle on peut agir au gré des programmes d'« ajustement ». A la fin du dix-huitième siècle et à l'aube du dix-neuvième siècle, les fondateurs de l'économie politique l'avaient bien vu, eux qui considéraient le salaire comme une donnée imposée par l'état des mœurs du moment. Autrement dit, le niveau de vie, surtout quand il est bas, n'est pas une chose dont on peut jouer. Le Fonds monétaire, trop influencé par les économistes néo-libéraux, pour qui le salaire est un prix comme un autre, ferait bien, sur ce chapitre, d'être un peu plus « smithien » ou un peu plus « ricardien » et un peu moins « friedmanien ».

Fort justement, le gouvernement tunisien avait décidé d'augmenter de 30 % les salaires les plus bas, en même temps qu'il supprimait les subventions sur l'huile et d'autres denrées. Cette juste mesure n'a cependant pas suffi à prévenir les troubles. C'est pourtant dans cette direction qu'il faut s'acheminer, et cela d'autant plus que, comme le notaient encore, à l'aube de l'ère industrielle, les plus grands économistes, le plus sûr moyen de sortir du sous-développement, c'est d'inculquer au plus grand nombre le désir d'améliorer son sort.

Un autre principe est de payer des prix rémunérateurs aux paysans, d'abord pour soulager la misère rurale, souvent encore plus terrible que la misère urbaine, et ensuite pour développer la production agricole. Hausse des salaires, hausse des prix des produits de la terre, on comprend qu'une telle politique *ne peut être menée à bien que* progressivement et aussi dans un climat général d'assainissement et de rigueur financière pour éviter les dérapages inflationnistes. La conduite des affaires économiques de pays peu développés ne serait-elle pas encore plus difficile que celle des nations les plus industrialisées ?

PAUL FABRA.

Israël

SELON DEUX NOUVEAUX LIVRES

L'opération « Paix en Galilée » aurait été décidée par le général Sharon et les phalangistes libanais

Tel-Aviv *(AP)*. – Selon deux nouveaux livres consacrés à l'invasion du Liban par l'armée israélienne en juin 1982, l'opération *« Paix en Galilée »* a été décidée longtemps à l'avance par le général Ariel Sharon, en collaboration avec la direction des Phalanges libanaises. Il s'agit de *Guerre de déception* de Zeev Schiff, correspondant militaire du journal *Haaretz* et Ehud Yaari, spécialiste des affaires arabes à la télévision israélienne, et de *la Boule de neige*, de Shimon Shiffer, du service politique de la radio israélienne.

Les deux ouvrages affirment que M. Sharon et certains de ses collaborateurs ont pris à plusieurs reprises des décisions au cours de la guerre, sans l'approbation du gouvernement, notamment en s'alliant avec les Phalangistes, et que l'opération a été décidée malgré les rapports des services de renseignement selon lesquels elle n'aurait pas de conséquences positives à long terme. Schiffer révèle notamment que l'idée d'une opération de grande envergure, afin d'éliminer l'OLP du Liban, était déjà en discussion en été 1978, peu après l'occupation pendant quatre-vingt-dix jours du Liban du Sud par Israël. Six mois avant l'invasion, poursuit Schiffer, M. Sharon a présenté à l'émissaire américain au Proche-Orient, M. Philip Habib, le plan israélien pour pénétrer au Liban et y éliminer l'OLP. Le plan n'a pas été appliqué alors à cause des pressions du secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig.

Le 12 janvier 1982, M. Sharon s'est rendu dans la ville libanaise de Jounieh pour une rencontre en secret avec Bechir Gemayel, *afin de lui présenter le plan.*

« Nous sommes dans une période critique, c'est le moment de vérité », aurait alors déclaré Bechir Gemayel, selon Schiffer. *« Nous devons agir ensemble, sinon les Syriens vont détruire les Chrétiens, seule force capable de garantir un Liban libre. Les conséquences seraient très graves pour Israël aussi, à cause de la liberté d'action que cela donnerait à l'OLP et à la Syrie. »*

Sharon répondit en déclarant qu'Israël ne voulait pas agir directement contre les Syriens. Toutefois, avait-il ajouté, *« si l'on frappe un grand coup contre les terroristes, vous pouvez exploiter cette possibilité historique et prendre le grand Beyrouth. Le résultat probable : le départ des Syriens par des moyens politiques ».*

Philippines

Incidents meurtriers à l'occasion du référendum

Manille. – Huit personnes au moins ont été tuées et à peu près autant blessées le vendredi 27 janvier dans le sud des Philippines, où plusieurs incidents ont marqué le déroulement du référendum national sur le remaniement de la Constitution.

Selon le général Ramos, chef de la police, trois maquisards communistes ont trouvé la mort au cours d'affrontements sur l'île de Mindanao. Le général, qui intervenait à la télévision, a fait état de plus de cinquante vols d'urnes commis par des groupes armés.

D'après la commission électorale, la participation au scrutin a été de l'ordre de 80 %. Mais des témoins indépendants parlent d'un taux de 30 à 50 % et d'environ 60 % dans la région de Manille. Les partis d'opposition avaient appelé à boycotter le référendum, qui est destiné à approuver notamment le rétablissement de la vice-présidence de la République, ainsi qu'une modification de la loi électorale.

ESPAGNE

Joaquin, le « défenseur du peuple »

Les pays scandinaves avaient donné l'exemple et créé la fonction. La France a suivi, avec son « médiateur ». Voici venu le tour de l'Espagne. Elle n'a pas hésité devant l'appellation de « défenseur du peuple ».

De notre envoyé spécial

Madrid. — « *Tu te rends compte ! Je fais au service de l'Etat ce que j'ai fait toute ma vie dans le privé comme avocat.* » Il est heureux, Joaquin. Il exulte, il lève ses grands bras comme s'il voulait embrasser tout l'espace de son immense bureau dans cet ancien palais des marquis de Bermejo, à deux pas de la Castellana, les Champs-Elysées de Madrid. Un *palacete*, comme on dit ici, de style mozarabe, mais construit en fait à la Belle Epoque au début de ce siècle. Depuis 1960, c'était une dépendance du ministère de l'éducation. Le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez y a installé les services de l'*ombudsman* espagnol, qui porte un nom un peu ronflant : le « *défenseur du peuple* ».

A soixante-dix ans, Joaquin Ruiz Gimenez, avocat, professeur d'université, ancien ambassadeur auprès du Saint-Siège, ancien ministre de l'éducation de Franco, ancien dirigeant de la gauche démocrate-chrétienne, est donc le très officiel « médiateur » de l'administration socialiste, l'équivalent de l'actuel « M. Bons Offices » français, Robert Fabre, qu'il vient d'inviter pendant trois jours. Depuis une vingtaine d'années, il a pris quelques poils blancs sur les tempes, Joaquin, mais pas une seule ride dans son visage chaleureux. Pas un seul pli à l'âme qu'il a noble.

Aux élections générales de juin 1977, il a été sévèrement étrillé. Son parti de la gauche démocrate-chrétienne a été laminé entre les socialistes de Felipe Gonzalez et les centristes d'Adolfo Suarez. Il en avait tiré les conséquences, lucidement, sans amertume, et s'était retiré de la scène politique sur la pointe des pieds.

Dans les années 60, il défendait — et ce n'était pas sans risques — les militants poursuivis des premières commissions ouvrières, esquisse des syndicats ouvriers de l'après-franquisme. Sans doute était-il à peu près intouchable comme président international de *Pax romana* (de 1966 à 1971), disposant d'amitiés solides au Vatican et dans l'épiscopat espagnol. Mais dans le climat tendu du franquisme finissant, un « accident » était imprévisible.

La fraîcheur de la jeunesse

Il n'est pas le seul, loin de là, parmi les anciens partisans et serviteurs de l'Etat national-syndicaliste à avoir basculé résolument dans l'opposition bien avant la mort de Franco. La liste est longue. Par exemple, le poète Dionisio Ridruejo, phalangiste pur et dur de la première heure, auteur de l'hymne *Cara al sol* (le visage au soleil). Dionisio le rebelle intransigeant a connu une trajectoire plus dure, plus ingrate, et une fin plus amère pour avoir obstinément refusé toute compromission. Dionisio avait flirté avec le fascisme. En chemise bleue, il imaginait une Espagne « *nationale* » et « *sociale* ». Joaquin venait de ce courant catholique libéral et social dont le maître à penser était le cardinal Angel Herrera y Oria. D'une Espagne bourgeoise, conformiste et conservatrice. Mais les deux hommes se connaissaient, s'estimaient et se retrouvaient dans ce rêve d'une Espagne nouvelle, moderne et démocratique.

Dionisio est mort trop tôt, le cœur usé. Joaquin, charmeur, séduisant, n'a en fait jamais eu de vrais ennemis.

Dès juin 1982, Felipe Gonzalez avait proposé le nom de Ruiz Gimenez pour ce poste nouveau d'*ombudsman* prévu par la Constitution de 1978, mais dont la création n'a été décidée qu'en avril 1981. Gardez-moi de mes amis... « *Les seuls à formuler quelque réticence à ma nomination*, dit Joaquin, *ont été précisément mes anciens compagnons de la démocratie chrétienne ralliés à l'union du centre démocratique de Suarez...* » Le choix du « défenseur du peuple » doit être ratifié par les trois cinquièmes des députés des Cortès. C'est donc l'échec. Après la victoire socialiste aux élections d'octobre 1982, Ruiz Gimenez ne souhaitait pas maintenir sa candidature. Mais Felipe Gonzalez a insisté. « *Avec beaucoup de noblesse...* », dit Joaquin. Cette fois, la ratification a été approuvée à l'unanimité par le Parlement. « *Même l'Alliance populaire de Fraga a voté pour moi...* » Ce n'est pas pour lui une satisfaction de politicien qui savoure une revanche inattendue mais plutôt la joie de l'homme de dialogue qu'il a été toute sa vie.

Une vie qui se confond avec cinquante ans de l'histoire d'Espagne. De bonne famille, Joaquin : son père fut ministre de l'éducation, ministre de l'intérieur et maire de Madrid. Sa mère était la fille du général Enrique Cortes qui s'était « *soulevé* » à Cadix en faveur de la République. Des études dans les collèges religieux de Madrid et de l'Escurial, le célèbre collège Alphonse-XII. Une activité universitaire et politique très vite brillante dans la mouvance de José Maria Gil Robles, leader du parti d'Action populaire, un grand rassembleur des droites espagnoles avant la guerre civile. Aujourd'hui un fils de Gil Robles, avocat lui aussi, est le premier assistant du médiateur Ruiz Gimenez. La fidélité.

Le plus jeune ambassadeur

Professeur de droit international depuis 1935, Ruiz Gimenez est surpris par la guerre civile à Madrid. Avec ses deux frères, il est arrêté, transféré dans une *checa* (prison contrôlée par les communistes), libéré grâce à l'intervention d'amis socialistes, puis de nouveau arrêté par des miliciens. Il échappe de justesse au *paseo*, au peloton d'exécution sommaire — on fusillait pour un oui ou pour un non, et des deux côtés, en juillet 1936, — il est de nouveau libéré, passe en France, et rejoint les forces franquistes dans le Nord. Il fait la guerre comme ingénieur des transmissions sur les fronts de Ségovie et de Teruel. Après la guerre, protégé par le cardinal Goma, primat d'Espagne, Joaquin voyage, rencontre le pape Pie XII, est nommé président de *Pax romana* pour l'Espagne, dirige l'Institut de culture hispanique et devient, en 1948, ambassadeur auprès du Saint-Siège. Il a trente-cinq ans.

Il est le plus jeune ambassadeur d'Espagne. Il quitte Rome pour Madrid et le poste de ministre de l'éducation en 1951.

Pour lui, c'est l'heure de la vérité. Sa politique libérale en matière d'éducation heurte les durs du franquisme. Il autorise un congrès d'étudiants, qui se termine dans les désordres de rue. Ce sont les premières manifestations étudiantines antifranquistes. En conséquence, Ruiz Gimenez est limogé en janvier 1956. Il n'est plus dans le régime. Il n'est pas encore tout à fait dans l'opposition active. En 1960, il obtient la chaire de philosophie du droit à l'université de Madrid, adhère avec enthousiasme à l'encyclique *Pacem in Terris* de Jean XXIII, et fonde en 1962 *Cuadernos para el dialogo (Cahiers pour le dialogue)*, revue d'inspiration catholique et libérale, qui s'efforce, déjà, de préparer la démocratisation du régime et la réconciliation. Tâche ardue. Les *Cahiers* sont restés l'un des plus beaux exemples d'une presse qui a conquis ses libertés dans les conditions les plus difficiles, avant même la loi Fraga de 1966, qui accéléra la libéralisation des médias.

Mais, Joaquin n'a jamais eu vraiment la fibre politicienne. Don Quichotte des droits de l'homme, catholique militant et chrétien fervent, il lui a manqué cette pointe de rouerie et le sens de l'opportunité qui font les grands chefs. Mais cette naïveté et sa spontanéité lui ont permis d'être respecté par tous.

L'Université a été son vrai royaume. Et son derniers cours à la Complutense de Madrid en août 1983, devant un parterre choisi — en particulier ses amis avocats des *Cahiers pour le dialogue*, Gregorio Peces Barba et Leopoldo Torres, respectivement président et premier vice-président du Congrès des députés, — a été un grand moment.

En 1983, le médiateur Ruiz Gimenez a reçu trente et une mille cinq cents plaintes de citoyens. Près de 40 % ont été résolues de manière positive. « *Notre système est différent du modèle scandinave, et plus proche du français. Mais le « défenseur du peuple » espagnol a plus de pouvoirs que le médiateur français. Nous jouons aussi un peu le rôle qui est celui du Conseil d'Etat en France. Nous pouvons dénoncer des lois qui ne nous paraissent pas conformes à la Constitution. Nous pouvons même, dans des cas précis il est vrai, intervenir dans les affaires militaires...* »

Choisi par le gouvernement mais dépendant du Parlement, le « *défenseur du peuple* » doit donc aussi être le « *surveillant général* » du pouvoir. Pas facile. Joaquin ne le nie pas. Il touche à tout : aux lois archaïques qu'il faut dépoussiérer, au statut des objecteurs de conscience — qui n'existait pas, — à l'administration de la justice, aux défaillances bureaucratiques face au flot grandissant des chômeurs et des retraités. Il est intervenu la semaine dernière en faveur de militants basques de l'ETA, détenus dans une prison de la Manche, et qui souhaitent être graciés.

Chaque jour, deux cents personnes en moyenne viennent frapper à la porte du *palacete* de la rue Eduardo-Dato. Joaquin devra bientôt donner son avis sur la LODE, la nouvelle loi organique sur le droit à l'éducation, qui divise l'Espagne comme le débat sur l'enseignement divise la France. Le gouvernement socialiste est prudent à Madrid, mais l'Eglise — qui contrôle de très larges secteurs de l'enseignement — est résolument contre la LODE. Fraga aussi, qui dénonce son « *inconstitutionnalité* ». Joaquin risque peut-être de retrouver ses déchirements des années 50...

MARCEL NIEDERGANG.

GRÈCE

Le jeu, passion nationale

Les Grecs ont pour le jeu une passion si vive qu'ils ne conçoivent pas de commencer l'année sans cartes ni dés. Au dix-huitième siècle encore, ce goût national leur valait une bien fâcheuse réputation, l'adjectif « grec » étant synonyme de tricheur. Il n'en serait plus de même aujourd'hui. Mais pourquoi diable les joueurs professionnels étrangers sont-ils interdits de séjour à Athènes ?

De notre correspondant

Athènes. — La coutume veut ici qu'au réveillon du nouvel an, après les agapes entre parents, intimes et amis, le chant des calendes et les embrassades ponctuant le dernier coup de minuit, chacun tente sa chance aux cartes, aux dés ou à la mini-roulette.

Cette fièvre d'une nuit a tendance à durer toute l'année.

Tout commence avec l'essaim bourdonnant des marchands de billets de loterie. Outre quelque 2 500 agences spécialisées, près de 20 000 vendeurs, dont 4 000 dans la région d'Athènes-Le Pirée, butinent la Grèce dans ses moindres recoins. Avec leurs sacoches de cuir gonflées d'espérances, leurs perches frémissantes de billets comme des moulins à prières, ils font du porte-à-porte, sillonnent les bureaux et les ateliers, passent au crible les cafés, les tavernes et les cabarets.

Infatigables et dégagés de tous soucis fiscaux, ils ont leur association comme toute corporation qui se respecte, et qui tend, comme tant d'autres, à devenir héréditaire.

Le jeu en vaut la chandelle puisqu'en 1982 la direction générale a versé aux agences et marchands de billets de loterie plus de 2 milliards de drachmes (1 franc vaut 12 drachmes). C'est surtout la « loterie populaire » qui a la faveur du grand public. Fondée en 1926, étatisée en 1930, elle est tirée tous les lundis. Une série complète coûte 4 000 drachmes et peut rapporter un gros lot de 80 millions, alors que le billet simple, coûtant 100 drachmes, permet d'espérer 2 millions.

La « loterie nationale » vient en seconde position. Une série complète coûtant 2 000 drachmes peut décrocher 70 millions. Enfin, un tirage spécial de fin d'année (10 millions de billets à 200 drachmes vendus en décembre 1983) propose un gros lot de 75 millions. Le 31 décembre dernier, il est revenu à un chauffeur-livreur menacé de revivre la fable du savetier et du financier.

Le « Pro-Po » du football

Une récente enquête menée par un hebdomadaire athénien indique que plus de 50 % des citoyens de neuf à quatre-vingt-dix ans jouent au Pro-Po (paris sur les matches de football) qui, en 1982, a brassé plus de 10 milliards de drachmes.

Avec une « colonne » coûtant 18 drachmes, le joueur peut espérer indiquer les résultats corrects des treize matches proposés.

L'Etat ayant, comme pour tout, prélevé sa part, les gagnants sont répartis en trois catégories : treize, douze et onze résultats corrects, et leurs gains seront imposants ou dérisoires, selon que les résultats auront ou non réservé de grosses surprises.

Bien entendu, les professionnels de la chance n'ont pas manqué de s'organiser et risquent de fortes sommes sur une multitude de subtiles et complexes combinaisons. En fait, l'éventail de ceux qui jouent au Pro-Po est des plus larges. Il va de l'écolier qui connaît les performances des clubs grecs et étrangers aux « spécialistes » qui épluchent les hebdomadaires consacrés au Pro-Po.

Mais, bien souvent, ce sont des retraités paisibles ou des vieilles dames très dignes qui ignorent pourquoi le ballon de football est rond qui décrochent la timbale en ne jouant que deux ou quatre « colonnes ».

Pour sa part, le petit monde des turfistes vit à l'heure de l'hippodrome du Phalère. Vétuste, il n'a rien de commun avec Longchamp ou Epsom mais il attire comme un aimant la limaille de fer entre 6 000 et 20 000 défenseurs de la race chevaline. Ils ont la tête près du bonnet et déchaînent de terribles tempêtes lorsqu'une course n'est pas au-dessus de tout soupçon.

Près de cent cinquante agences dont six de l'organisme national des courses de chevaux et une vingtaine en province drainent les paris des joueurs : plus de 11 milliards de drachmes en 1983. Ce pactole pourrait être bien plus important si les courses étaient mieux organisées, plus strictement surveillées et débarrassées de douteux personnages.

Cependant, la situation s'améliore peu à peu. Les courses ne risquent plus de sombrer dans le ridicule, comme naguère lorsque seulement deux ou trois partants se disputaient un « trophée ». Désormais, avec six haras et près de mille deux cents chevaux, les huit ou neuf courses que compte une réunion au Phalère alignent entre sept et dix chevaux.



Préparés par une quarantaine d'entraîneurs, ils sont montés par environ cinquante jockeys et une vingtaine d'apprentis.

Reste le « *grand jeu* » des cartes et des dés, auprès duquel courses et loteries font piètre figure. Environ six cents cercles autorisés et des centaines d'autres qui ne le seront jamais fonctionnent dans la région d'Athènes. Aucune nouvelle licence n'étant accordée, les « entrepreneurs » se camouflent derrière des associations légalement déclarées du genre Les amis de la nature. La police n'est pas dupe, qui se livre à de fracassantes descentes et ramène dans ses nasses quelques illustrations du Gotha ou de la Nomenklatura athéniens.

Alors que le jeu sévit dans les coins les plus reculés du pays, dans de douteuses arrière-salles, dans des sous-sols obscurs protégés par des guetteurs vigilants ou dans de calmes et discrets petits appartements, les cercles autorisés, où triomphent le councan et le jacquet, n'ont parfois rien à envier à ceux de Las Vegas ou de Monte-Carlo. Certains d'entre eux, élégants et feutrés, comptent de nombreux employés, mais leurs frais quotidiens, parfois très élevés, sont facilement couverts par les 10 % prélevés sur les mises. Les femmes ont depuis longtemps assuré dans ce domaine la pleine égalité des sexes.

Alors que le chemin de fer, le baccara, le poker sous ses diverses formes et les dés sont interdits mais pratiqués dans la clandestinité, on estime qu'à Athènes chacun des cercles ayant pignon sur rue voit se jouer une moyenne de 1 million de drachmes par jour. Dans les cafés de la place Kolonaki, la chanson de geste des gros pontes fait état de coups fabuleux.

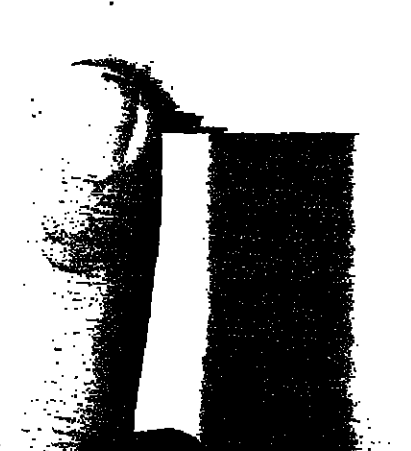
Enfin, la chronique scandaleuse de la capitale fait état de cercles particulièrement fermés puisque réservés aux travestis ou aux « servantes de Lesbos ».

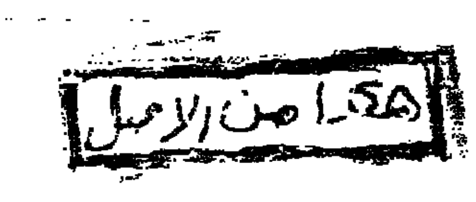
Dans toute la Grèce, des cercles les plus huppés aux plus mornes cafés de village, il se jouerait, chaque soir, près de 2 milliards de drachmes.

L'ordre règne dans la plupart des cercles, autorisés ou non, luxueux ou improvisés. Les tricheurs sont tenus à l'œil par un personnel si vigilant que, découragés, les « professionnels » étrangers ont depuis longtemps renoncé à se faire une place sous le soleil de l'Hellade. Les joueurs grecs veillent à rester entre eux.

Consciente des ravages et des drames causés par la fièvre du jeu, la presse grecque réclame inlassablement des « mesures prophyalctiques » en entonnant la triste litanie des faillites et même des suicides. Les joueurs, comme partout, rétorquent que la vie est le premier des jeux de hasard.

MARC MARCEAU.





CORÉE DU SUD

Le « retour des cerveaux »

L'une des marques les plus probantes du sous-développement est la « fuite des cerveaux ». Les cadres et intellectuels formés à l'étranger ne rentrent plus dans une patrie où science, technique, industrie et... salaires sont à la traîne. Mais si le pays natal « décolle », les cerveaux fugueurs reviennent volontiers. Cas peu fréquent, certes, mais qui est en train de se produire à Séoul.

De notre envoyé spécial

Inchon. — *« A bien des égards j'ai perdu au change, surtout sur le plan financier. Ce qui m'a décidé à rentrer, c'est la possibilité nouvelle de mettre mes connaissances au service de la Corée du fait des mutations technologiques (...), et puis, la fibre nationaliste, confucianiste, reste forte chez nous... »*

Entre l'ordinateur qui trône sur son bureau et l'affiche d'un lancement spatial qui le surplombe, M. Young Kook Kang paraît rêver un instant. Il regarde la neige tomber sur les bâtiments de l'usine qu'il dirige et, au-delà, sur le port d'Inchon. C'est d'ici que partit, il y a trente-trois ans, l'une des offensives américaines pour la reconquête du sud de la péninsule coréenne occupée par le Nord. La zone démilitarisée, symbole de la division, est à portée de canon. C'est d'ici que M. Kang repart. Mais aujourd'hui, s'il rêve, c'est plutôt d'offensives industrielles et de conquêtes commerciales.

M. Kang est l'un des exemples les plus remarquables d'un phénomène qui prend ici assez d'ampleur pour mériter d'être relevé, alors qu'il demeure insignifiant dans tant d'autres pays du tiers-monde : le *« retour des cerveaux »* exilés aux Etats-Unis et leur entrée au service de la technologie locale. En l'espèce, il s'agit des groupes industriels sud-coréens, calqués sur le modèle des trusts nippons — et, comme eux, ambitieux, agressifs et prêts à en découdre sur tous les marchés et à tous les créneaux. Beaucoup ont comme notre hôte le cœur coréen mais la raison encore californienne, des diplômes prestigieux plein les poches et, aussi, par esprit pratique sans doute — sait-on jamais ? — un passeport américain.

La « bonne affaire » des Allemands

En 1964, à vingt-trois ans, Young Kook Kang, jeune ingénieur diplômé de l'université de Séoul, s'embarqua, lesté d'une bourse ouest-allemande, pour l'Université technique de Berlin, où il passa deux années. Il laissait derrière lui un pays sous-développé, se redressant avec acharnement des ruines de la guerre et se lançant à coups de productions à bas prix à l'assaut des marchés étrangers. On fabriquait des chaussures, l'électronique n'était même pas à l'horizon coréen.

« Mon séjour en RFA fut une bonne affaire », remarque M. Kang aujourd'hui. *« J'ai appris l'allemand et perfectionné mes connaissances. Le gouvernement fédéral a fait un investissement à long terme pour la modeste somme de 400 marks par mois. Maintenant que je suis à un poste de responsabilité, j'ai plutôt tendance à traiter avec les Allemands qu'avec d'autres Européens. »*

M. Kang partit ensuite pour les Etats-Unis, où il accumula en quelques années plusieurs diplômes techniques et un doctorat à l'université Columbia (New-York) — Columbia, déjà !

Déjà, car, après quelques années d'enseignement dans une autre université, le jeune Coréen — qui avait entre-temps acquis la nationalité américaine — fut embauché par l'Agence spatiale (NASA) et se retrouva bientôt associé au programme de guidage du premier vol de la navette Columbia. Voilà qui explique l'affiche insolite sur le mur du bureau.

Notre hôte a accepté de rentrer pour des raisons que l'on pourrait schématiquement résumer à la triade Travail - Famille - Patrie. Tant pis si son nom disparaît du *Who's Who* aux Etats-Unis. Embauché par le jeune et dynamique groupe Daewoo (qui touche à tout, de la chaussure au superpétrolier), il est depuis 1981 directeur exécutif du secteur industrie lourde, et responsable du Centre de promotion technique où travaillent plus de quatre cent cinquante jeunes ingénieurs et techniciens.

Pour cette seule entreprise, une centaine d'autres étudient les *sciences et techniques dans les* meilleures universités américaines (et, plus rarement, japonaises), comme des milliers, des dizaines de milliers d'autres Sud-Coréens aussi studieux qu'ils sont ambitieux. Aussi les grandes firmes et les grandes administrations attendent-elles avec anxiété ces exilés volontaires ou ces stagiaires en service commandé dont les cerveaux valent parfois de l'or. Il fut un temps où bien peu rentraient. La greffe américaine prenait trop bien : le faible niveau technologique sud-coréen empêchait les exilés de trouver au pays des postes et des salaires correspondant à leurs qualifications ; enfin, la répression et les incertitudes politiques jouaient, et continuent d'ailleurs à jouer, un rôle dissuasif.

Plus nombreux sont cependant, aujourd'hui, ceux qui rentrent, à plein temps ou à mi-temps, en *« vrais Coréens »* (comme M. Kang), ou, en quelque sorte, en intermédiaires ayant un pied dans chaque camp et se louant au plus offrant. Cette seconde variété — souvent des Américano-Coréens de la deuxième génération, trop américanisés pour pouvoir s'adapter au mode de vie coréen —, est constituée par des chercheurs et techniciens de haut niveau qui, après avoir travaillé pour les entreprises et les laboratoires américains les plus prestigieux, servent désormais les intérêts des grands groupes industriels de Séoul aux Etats-Unis.



FRANCHINI.

C'est le cas du Dr C.W. Nam, P-DG de Modern Electrosystems Inc., filiale dans la Silicon Valley californienne du premier groupe sud-coréen (Hyundai). Depuis plusieurs mois, lui et des dizaines d'autres Américano-Coréens mettent sur pied aux Etats-Unis — et à la manière japonaise — les réseaux de recherche et de collecte d'information des groupes *qui parient* à leur tour, par dizaines de millions de dollars, sur l'électronique. D'une façon ou d'une autre, soit par réinsertion dans le tissu national, soit en travaillant à distance pour ses intérêts, ces cerveaux exilés de fraîche ou de longue date apportent leur contribution à la promotion du Sud, de son système économique et de son régime politique.

Ce n'est ni la compétence ni l'ambition sous-tendue par le nationalisme ou par d'autres intérêts plus prosaïques qui manquent de part et d'autre. Par exemple, pendant que certains Américano-Coréens ratissent les vallées californiennes du circuit intégré, M. Kang fait mettre au point des robots maison et travaille, avec des subsides gouvernementaux, sur un ambitieux projet de TGV dont le prototype devrait voir le jour en 1985. Il y a un an encore, Français et Japonais espéraient empocher le marché... On pourrait multiplier les exemples de projets et de succès dus à ces retours ou à ces associations dont l'élément central reste, d'une façon ou d'une autre, de près ou de loin l'allégeance nationale.

Certes, la fuite n'est pas encore stoppée, et la Corée du Sud, comme les autres pays en voie de développement, reste *« exportatrice nette de cerveaux »*. Mais de moins en moins. *« Les meilleurs de nos talents demeurent aux Etats-Unis »*, constate un haut fonctionnaire. *« Mais*, ajoute-t-il, *un changement notable s'opère. En dix ans, la structure économique a considérablement évolué, le style et le niveau de vie aussi. Le phénomène devrait s'amplifier. »*

Ainsi se constitue peu à peu une élite qui, par sa formation hybride, par son appartenance à deux systèmes (et parfois à trois, car il ne faut pas oublier l'influence du Japon), sert simultanément la promotion des intérêts de son pays d'origine et ceux de son pays d'adoption — ou, plus exactement, des groupes multinationaux qui les emploient d'un côté et de l'autre. Ce flux et ce reflux des cerveaux renforcent avec une vitalité renouvelée la synergie industrielle du Pacifique. Ou du moins celle de sa partie asiatique — Japon, Corée du Sud, Taiwan, Hongkong et Singapour, — qui garde les yeux fixés sur La Mecque universitaire et scientifique californienne.

R.-P. PARINGAUX.

TANZANIE

Zanzibar ou le rêve évanoui...

Il y a vingt ans, en janvier 1964, une brutale « révolution anti-arabe » ensanglantait Zanzibar. C'était le début du déclin de l'« île aux épices », qui fait désormais partie de la Tanzanie. Pour une relance, elle compte sur le tourisme. Hélas ! la magie de son nom poétique recouvre une réalité bien terne.

De notre envoyé spécial

Zanzibar. — On voudrait encore pouvoir rêver, se dire que l'*« île aux épices »* et aux marchands d'ébène n'a pas failli à sa légende. Mais, voilà qu'à peine débarqué du Fokker d'Air Tanzania, des immeubles en barres, noircis par l'humidité, se dressent sur votre route. Une œuvre architecturale de pur style stalinien, signée par les Allemands de l'Est ; *elle leur avait été commandée*, dans les années 70, à une époque où le gouvernement local remuait ciel et terre pour mettre la population en état de *« mobilisation révolutionnaire »*.

« Comment, ce serait ça Zanzibar ? » Cette *« voie triomphale »* avec ses appartements sans eau, son linge aux fenêtres, ses réverbères *rouillés*, ses squares poussiéreux et ses fontaines à sec ? Alors, on se raisonne : il doit bien y avoir, derrière cette façade hideuse, autre chose qui mérite le « coup de cœur ».

Premières ruelles de la vieille ville, banales et sans vie. Seuls des encadrements de porte sculptés en bois de manguier attirent le regard. Passage obligé à la cathédrale, repère historique : le maître-autel a été construit sur le lieu même où l'on battait les esclaves.

Pour la nostalgie, un dernier tour de ville avec le vieil Ali qui évoque la belle époque, celle d'*« avant la révolution »* de 1964. *« Si vous saviez, monsieur ! En ce temps-là, il y avait toujours une dizaine de paquebots en rade ; tous les mardis après-midi, l'orchestre donnait un concert dans le kiosque à musique, face à la mer ; l'hôtel Pigalle, tenu par une Française, faisait recette. »*

La sanglante révolution de janvier 1964 a brutalement rompu le charme. Beaucoup d'Arabes et d'Indiens, qui tenaient le haut du pavé, ont quitté l'île sans se le faire dire deux fois. Certains se sont installés sur le continent ; d'autres ont gagné le Proche-Orient d'où, jadis, leurs ancêtres étaient venus. Maisons abandonnées en ruine. Les demeures du sultan sont devenues *« Palais du peuple »* et quartier général du parti. Sauver Zanzibar ? L'UNESCO s'y intéresserait, mais n'est-ce pas déjà trop tard ?

La mévente du clou de girofle

Dans un magasin vide, accoudé à une table, immobile et le regard absent, un Indien. Quelques heures plus tard, ce même Indien dans la même attitude. Il n'attend plus de clients ; il est seulement là par principe. La rue des bijoutiers, celle des tapissiers, sont désertes. Même les épiceries n'ont pas grand-chose en rayons.

Jusqu'à ces dernières années, les îliens avaient eu la vie facile grâce aux revenus tirés de l'exportation du clou de girofle. Ainsi, Zanzibar a pu s'offrir, en 1974, un nouvel aéroport avec une piste pour Boeing-707 et le payer rubis sur l'ongle. Elle fut même, l'année précédente, le premier pays d'Afrique noire à posséder sa propre chaîne de télévision en couleurs.

On ne compte, aujourd'hui, pas moins de sept mille récepteurs qui, dans les villages sans électricité, sont branchés sur des batteries de voiture... *« Nous ne diffusons que des programmes éducatifs »*, précise M. Mohammed Juma, vice-ministre de l'information.

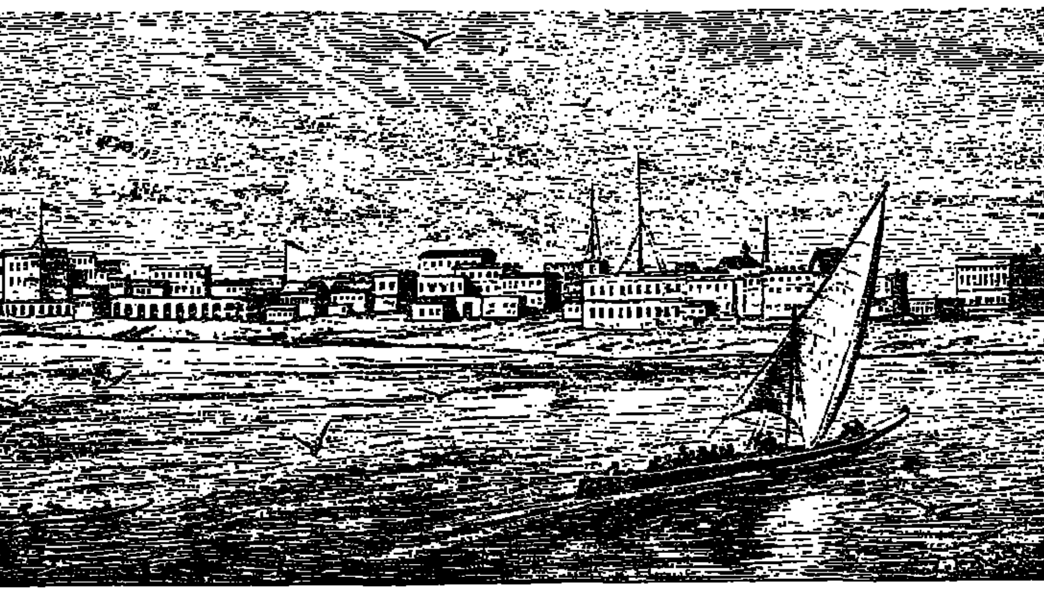
Chambre à part

Zanzibar n'a plus les moyens financiers de courir plusieurs lièvres à la fois. Le clou de girofle, dont elle tire environ 80 % de ses recettes en devises, se vend mal sur les marchés extérieurs ; l'Indonésie, son client traditionnel, s'est mis à en produire et à en exporter, *le Brésil aussi*. Les effets d'une diversification des cultures — riz, caoutchouc, cardamome — ne se font pas encore sentir.

Lorsque l'argent coulait à flots, Zanzibar, qui en disposait à sa guise, ne se préoccupait pas trop de ses relations avec l'ancien Tanganyika avec lequel elle avait *fusionné*, en avril 1964, pour former la Tanzanie. Elle s'accommodait de ce mariage de raison qui préservait — ce qui était essentiel à ses yeux — son autonomie financière et, de surcroît, ses institutions politiques.

Alors qu'à son tour elle est prise dans des turbulences économiques, l'île — cinq cent mille habitants — en vient naturellement à penser que, si elle avait la maîtrise totale de son destin, les choses suivraient un autre cours. Si les îliens se voyaient reconnaître le droit à l'autodétermination, il est certain qu'à une très large majorité ils se prononceraient pour l'indépendance.

Les Zanzibarites reprochent à leurs compatriotes du continent de tout monopoliser *à leur profit*, ce qui, en période de vaches maigres, leur paraît insupportable. A commencer par la distribution des bourses. *« Le partage est trop inégal »*, se plaint-on ici en évoquant la création d'une université insulaire.





Zanzibar.

Plus grave le problème que pose l'aide étrangère. Pour l'heure, tout se passe par l'intermédiaire du ministère des finances de l'Union. *« Nos dossiers sont mal défendus »*, assure un haut fonctionnaire. Zanzibar, qui n'ignore rien de la déplorable image de marque de la Tanzanie auprès des bailleurs de fonds, voudrait *pouvoir traiter directement* avec ces derniers, leur faire comprendre qu'elle mérite leur confiance.

Les îliens mesurent l'intérêt qu'ils ont, par les temps qui courent, à marquer leur différence avec *« ceux du continent »*, à *« faire chambre à part »*.

Avoir leur propre drapeau qui, au *sommet* des *mâts officiels*, marquerait, à la vue de tous, leur différence ? Trop peu. Profiter de la mise en forme définitive de la Constitution provisoire pour en modifier certains articles ? L'idée des *« trois gouvernements »* — un gouvernement de l'Union qui en *« coifferait »* deux, l'un à Dar-Es-Salaam et l'autre à Zanzibar — fait son chemin. Des consultations sont en cours à ce sujet. *« La majorité de la population est très favorable à cette réforme »*, affirme M. Juma.

Moustiques et tradition

Entre autres cartes, Zanzibar — quatre hôtels, trois cent cinquante chambres, vingt mille visiteurs par an — veut, aujourd'hui, jouer celle du tourisme puisque son nom chante dans l'imaginaire collectif. Une mission de l'Organisation mondiale du tourisme s'est rendue sur place en juillet pour un premier « tour de piste ». Le Club Méditerranée n'aurait pas été hostile *à l'idée d'y bâtir un village*, mais la perspective de voir de *« gentils membres »* sud-africains le fréquenter aurait fait reculer les autorités tanzaniennes. Reste sur les rangs le groupe hôtelier français ACCOR avec un projet de trente-trois bungalows sur la plage de Mangapwani.

D'ici là, l'île aura-t-elle été « démoustiquée » ? Les Etats-Unis vont s'y employer en finançant un programme quinquennal de lutte contre la malaria. S'ils y réussissent, il faudra ensuite vaincre l'hostilité croissante des traditionalistes musulmans qui souhaitent maintenir Zanzibar à l'écart *de toute « pollution touristique »*.

Zanzibar, ou le rêve évanoui. Qui, à l'avenir, saura, aussi bien que le vieil Ali, parler à l'imagination, donner à penser que, malgré les apparences, il n'y a pas *« erreur sur la marchandise »*, que l'*« île aux épices »* n'était peut-être pas, sans remonter très loin dans le temps, une île tout à fait comme les autres ?

JACQUES DE BARRIN.

Étranger

LE VOYAGE DE M. ARKHIPOV A PARIS

Un responsable important, mais de second rang

De notre correspondant

Moscou. – Les Soviétiques n'ont pas jusqu'ici donné beaucoup d'éclat à la relance des relations avec la France, marquée par l'arrivée à Paris, dimanche 29 janvier, pour une visite de cinq jours, de M. Ivan Arkhipov, premier vice-président de l'URSS. Ils attendent de voir quel accueil lui sera réservé dans la capitale française.

En dépit de « *divergences de vues* » (non précisées), « *le développement des relations franco-soviétiques dans divers domaines peut jouer un rôle important dans le renforcement de la paix dans le monde et de la confiance en Europe* », écrit l'agence soviétique. Elle fait référence au voyage à Moscou, en novembre dernier, de Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, et insiste sur les possibilités de coopération économique. Elle mentionne en particulier l'intérêt de l'URSS pour la technologie française dans les domaines des équipements pétroliers et des composants électroniques, ainsi que dans le secteur agro-alimentaire (1).

L'accent est mis sur les avantages matériels que la France pourrait trouver à améliorer ses rapports avec l'URSS. Le déficit des échanges commerciaux entre les deux pays, dû aux achats croissants de gaz soviétique par la France, pourrait être maintenu dans les limites du raisonnable si certains projets industriels français en URSS aboutissent.

M. Ivan Arkhipov, qui est essentiellement économiste, vient à Paris rappeler ce fait élémentaire. Sa carrière a été fondée sur une double chance : être parvenu aux responsabilités politiques à l'occasion du XVIIIe congrès en 1939, donc après les grandes purges staliniennes, et avoir travaillé dans la région de Dniepropetrovsk, en Ukraine, au moment où Leonid Brejnev s'y trouvait lui-même. M. Arkhipov, qui est né en 1907, appartient donc, comme l'actuel président du conseil, M. Tikhonov, à ce « groupe de Dniepropetrovsk » formé par tous ceux qui ont lié leur destin à celui de Brejnev quand ce dernier était premier secrétaire de cette région.

Le vide créé par les purges staliniennes dans les hautes sphères du parti et de l'Etat le propulse très jeune, comme bon nombre de membres de sa génération, à des fonctions élevées. En 1943, il est nommé vice-ministre de la métallurgie non ferreuse, un poste important puisqu'il touche à des produits (aluminium, cuivre, titane) essentiels à l'effort de guerre soviétique. Il occupe jusqu'en 1953 diverses fonctions dans les ministères chargés de la métallurgie.

Sa carrière connaît alors une sorte de ralentissement : de 1953 à 1957 il est conseiller économique à l'ambassade d'URSS à Pékin. En 1958, il devient premier vice-président du Comité d'Etat pour les relations économiques extérieures. En mars 1974, il est nommé vice-président du conseil des ministres (il y en a généralement une douzaine).

Ce n'est qu'en 1976 qu'il devient membre titulaire du comité central du PC, auquel il avait adhéré en 1928. En octobre 1980, il est nommé premier vice-président du conseil.

M. Arkhipov occupe un rang élevé dans la hiérarchie gouvernementale puisqu'il partage le titre de *premier vice-président du conseil* avec MM. Gromyko, le vétéran de la diplomatie soviétique, et Aliev, le « jeune homme » (il n'a que *soixante ans*) venu d'Azerbaïdjan, que l'on dit très proche de M. Andropov. Mais, au sein du parti, il passe naturellement après les titulaires et les suppléants du bureau politique et après les membres du secrétariat. Parti et Etat confondus, il vient au mieux en vingt-cinquième position.

Cela ne l'empêchera pas d'être reçu mardi par M. Mitterrand, après avoir vu lundi M. Cheysson et Mme Cresson. M. Arkhipov devait également déjeuner mardi avec M. Mauroy et rencontrer MM. Fabius et Delors, avant de partir en province mercredi et jeudi visiter notamment une usine de la Thomson à Angers et une usine de Rhône-Poulenc près de Lyon. M. Arkhipov devrait regagner Moscou le 3 février.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le déficit des échanges s'est élevé à 4 milliards de francs en 1983, après avoir atteint 8 milliards l'année précédente, au détriment de la France. De grands projets sont en cours de négociation, comme l'exploitation d'un gisement de gaz à Tengiz. Cependant, la question des crédits est loin d'être réglée, bien que les Soviétiques aient accepté à l'automne dernier que les contrats soient rédigés en dollars.

LA FIN DE LA VISITE DE M. CHEYSSON A BERLIN-EST

« Plus les choses sont difficiles avec un pays plus il faut avoir de rapports avec lui »

Berlin (AFP). – M. Claude Cheysson a achevé, vendredi 27 janvier, une visite de deux jours à Berlin-Est par un entretien avec M. Honecker, secrétaire général du Parti communiste est-allemand (SED) et chef de l'État, ainsi qu'avec M. Stoph, chef du gouvernement. Le ministre français des relations extérieures a insisté sur le développement spectaculaire des relations entre la France et la RDA ces derniers mois, avec notamment huit visites de ministres de part et d'autre en un an : « *Il n'y a pas de pays d'Europe de l'Est*, a-t-il dit, *qui ait fait un effort comparable pour batir, construire, animer une relation plus intense.* » Assurant que la France ne fera « *rien qui ne soit en entente avec ses partenaires principaux à l'ouest, à savoir les Allemands de l'Ouest* », et que Paris « *travaille la main dans la main* » avec Bonn, M. Cheysson s'est dit « *très frappé* » de la « *véritable inquiétude nucléaire* » qu'il a constatée en RDA comme en RFA et de la « *concentration de l'inquiétude en matière de guerre sur le seul problème de l'Europe* ».

Commentant sa visite devant les journalistes, M. Cheysson s'est encore dit « *catégoriquement opposé à la tentation d'un certain nombre de dirigeants américains qui est d'isoler, de confiner, de boycotter ceux qu'ils considèrent comme des représentant du mal. Plus les choses sont difficiles avec un pays, plus il faut avoir des rapports avec lui* », a-t-il dit.

Vendredi aussi, M. Cheysson a inauguré le Centre culturel français installé sur la grande avenue Unter den Linden. Qualifiant de « *tout à fait significatif* » le fait que la France soit le premier pays occidental à ouvrir en RDA une institution de ce genre, il a indiqué que Paris avait reçu des assurances « *conformes aux actes signés à Helsinki et à Madrid* » sur le fonctionnement du Centre, notamment en ce qui concerne le libre accès des visiteurs et la libre consultation de la presse française.

SELON LA PRESSE DE WASHINGTON

Les sous-marins soviétiques renforceraient leurs activités au large des côtes américaines

Washington *(AFP)*. – Les services de renseignements américains ont enregistré, ces derniers jours, une recrudescence « *inhabituelle* » de l'activité des sous-marins soviétiques au large des côtes des Etats-Unis, qui pourrait être liée au déploiement des euromissiles en Europe, écrit le *Washington Post*, vendredi 27 janvier.

Le quotidien, qui cite des responsables des services de renseignements américains, indique que la semaine dernière « *jusqu'à sept sous-marins, dont deux d'un modèle rarement aperçu aussi loin de l'URSS, encadraient le continent* » (nord américain).

En temps normal, ajoute le *Post*, l'Union soviétique ne maintient qu'un ou deux sous-marins lanceurs de missiles balistiques au large des côtes est et ouest des Etats-Unis. Il s'agit notamment de submersibles de type Delta-2, porteurs chacun de seize missiles balistiques SS-N-8, de 7 800 à 9 100 kilomètres de portée.

D'autre part, selon l'autre quotidien, *Washington times*, des sous-marins de la classe Victor-3, équipés de missiles de croisière SS-N-21, pourraient opérer à partir de la base cubaine de Cienfuegos, au sud-est de La Havane. Le SS-N-21 est un nouveau missile de croisière d'une portée de l'ordre de 3 000 kilomètres, précise-t-on au département de la défense.

Le Pentagone se refuse pour le moment à confirmer ce renforcement de la présence sous-marine soviétique dans la région.

Document

LA LETTRE D'ADAM MICHNIK AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DE VARSOVIE

« Ce n'est pas moi qui suis emprisonné c'est la Pologne »

Il faut de sérieuses raisons pour préférer la prison à l'exil, la souffrance à l'humiliante absence. Adam Michnik est l'un des prisonniers politiques polonais les plus connus, l'un de ceux auxquels le pouvoir a expressément proposé de quitter le pays : comme la plupart de ses amis l'ont déjà fait – qu'ils soient anciens membres du KOR (*Comité de défense des* ouvriers) ou dirigeants de Solidarité, – il a rejeté cette « *offre* » (*le Monde* du 3 janvier). Pour plus de clarté, il a écrit, à la fin de l'année dernière, une longue lettre au général Kiszczak, le puissant ministre de l'intérieur du général Jaruzelski, en lui demandant de la lire « *le soir de Noël* » : un texte de défi, d'insulte parfois, un texte étonnant quand on songe aux positions respectives de l'auteur et du destinataire.

Le prisonnier explique d'abord, après quelques remarques caustiques, à quel point la proposition du pouvoir souligne la sujétion totale de la justice et l'absurdité de l'acte d'accusation formulé contre lui et ses pairs (ils risquent dix ans de prison pour « *activités ayant pour but de renverser par la force le régime socialiste* »).

Michnik rappelle ensuite les avantages que tireraient les gouvernants d'un départ des prisonniers pour l'exil : salir l'image des opposants dans l'opinion, « *montrer au monde que vous êtes des libéraux pleins de noblesse et nous des chiffres sans caractère* ». Pouvoir dire aux Polonais : « *Voyez, même eux ont capitulé, même eux ont cessé de croire à une Pologne démocratique et libre.* »

« Avilis, vous voulez nous abaisser »

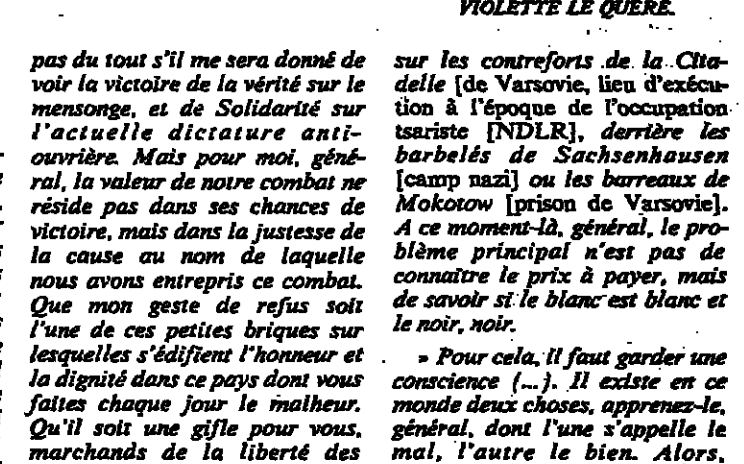
« *Et surtout*, poursuit Michnik, *pour améliorer l'image que vous vous faites de vous-mêmes, pour pouvoir pousser un soupir de soulagement et vous dire : ils ne sont pas du tout meilleurs que nous. Car ce qui vous inquiète, c'est qu'il existe des gens dont l'idée de la Pologne ne soit pas liée à celle d'un fauteuil ministériel, mais à celle d'une cellule de prison ; des gens qui préfèrent passer les fêtes en détention préventive que sur la Côte d'Azur...* »

Voilà où Michnik voulait en venir : faire honte à son geôlier, lui donner une leçon de patriotisme et de morale, tenter de l'entraîner sur un autre terrain que celui de la politique ou de la police, lui rappeler, sans peur du ridicule, qu'il existe des valeurs aussi simples que le bien et le mal : c'est ce qu'il entreprend de faire dans la seconde partie de sa lettre, que nous citons ici.

« *Vous n'arrivez pas à nous comprendre, car, pour nous comprendre, vous devriez – ne serait-ce qu'un instant – entrevoir la vérité sur vous-mêmes. La vérité, c'est-à-dire que vous êtes des salauds assoiffés de vengeance et dépourvus d'honneur ; que vous avez enterré depuis longtemps ce qu'il pouvait y avoir de correct en vous, au cours de vos luttes intestines, brutales et malpropres, pour le pouvoir. Et c'est pourquoi, avilis vous-mêmes, vous voulez nous abaisser à votre niveau.*

» *Eh bien non ! Ce plaisir, je ne vous le donnerai pas. Je ne connais pas l'avenir, et je ne sais pas du tout s'il me sera donné de voir la victoire de la vérité sur le mensonge, et de Solidarité sur l'actuelle dictature anti-ouvrière. Mais pour moi, général, la valeur de notre combat ne réside pas dans ses chances de victoire, mais dans la justesse de la cause au nom de laquelle nous avons entrepris ce combat. Que mon geste de refus soit l'une de ces petites briques sur lesquelles s'édifient l'honneur et la dignité dans ce pays dont vous faites chaque jour le malheur. Qu'il soit une gifle pour vous, marchands de la liberté des autres!*

» *Pour moi, général, la prison n'est pas une peine qui me touche particulièrement. Cette nuit de décembre 1981* [proclamation de l'état de guerre, plusieurs milliers d'arrestations], *ce n'est pas moi qui ai été proscrit, c'est la liberté ; ce n'est pas moi qui suis aujourd'hui emprisonné, c'est la Pologne. Pour moi, général, la vraie peine, ce serait de devoir, sur votre ordre, espionner, jouer de la matraque, tirer sur des ouvriers, interroger les prisonniers et prononcer des condamnations infamantes. Je suis heureux de m'être trouvé du bon côté : parmi les victimes, et non parmi les bourreaux. Mais si vous compreniez cela, vous ne me feriez pas des propositions aussi bêtes qu'indignes.*



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

« C'est ça la conscience »

» *Dans la vie de chaque homme, général, vient un moment où pour dire simplement : ceci est noir et ceci est blanc, il faut payer très cher. Ce peut être le prix de la vie, payé sur les contreforts de la Citadelle* [de Varsovie, lieu d'exécution à l'époque de l'occupation tsariste [NDLR], *derrière les barbelés de Sachsenhausen* [camp nazi] *ou les barreaux de Mokotow* [prison de Varsovie]. *A ce moment-là, général, le problème principal n'est pas de connaître le prix à payer, mais de savoir si le blanc est blanc et le noir, noir.*

» *Pour cela, il faut garder une conscience (...). Il existe en ce monde deux choses, apprenez-le, général, dont l'une s'appelle le mal, l'autre le bien. Alors, sachez-le, mentir, ce n'est pas bien, trahir, c'est mal, emprisonner et tuer, c'est encore plus mal. Qu'importe que cela puisse être utile, cela n'est pas permis... Oui, général, cela n'est pas permis. Qui s'y oppose? Qui le permet, l'interdit? Général, on peut être un puissant ministre de l'intérieur, avoir derrière soi un puissant empire qui étend sa domination de l'Elbe à Vladivostok, avoir au-dessous de soi toute la police du pays, des millions d'espions et des millions de zlotys pour acquérir des pistolets, des canons à eau, des systèmes d'écoute et aussi des indicateurs ou des journalistes rampants ; et voici que sort de l'ombre un inconnu qui vous dit :* « Cela, tu ne le feras pas. » *C'est ça la conscience.*

» *Cette lettre vous semblera sans nul doute une nouvelle preuve de ma stupidité. Vous êtes habitué aux requêtes obséquieuses, aux rapports de police, aux dénonciations. Et cet homme qui est entre vos mains, un homme livré aux tracasseries de vos subordonnés, aux accusations de vos procureurs, aux verdicts de vos juges, cet homme vous parle de la conscience.*

» *Impudent, pas vrai ?*

» *Pourtant, aucune réaction de votre part ne pourra m'étonner. Je sais que je paierai cher cette lettre, et que vos subordonnés essaieront de me faire pleinement apprécier toutes les ressources du système carcéral d'un pays en train de construire le communisme. Je sais aussi que je suis lié par le devoir de vérité.*

» *C'est pourquoi je ne vous demande rien. Sinon une chose : réfléchissez. Pas sur mon sort – moi, je supporterai peut-être les inventions successives de vos colonels et de vos commandants.*

» *Mais réfléchissez à vous-même. Pensez, quand vous serez à la table de fête, le soir de Noël, que vous devrez rendre compte un jour de vos actes. Que vous devrez répondre des violations du droit. Les victimes de l'injustice et de l'humiliation vous présenteront l'addition. Et ce sera un moment dangereux. Je vous souhaite de savoir rester digne, à ce moment-là. Et de faire preuve de courage. Ne faites alors pas comme vos collègues des équipes* [dirigeantes] *précédentes, ne dites pas que vous ne saviez pas. Car cela n'éveille pas la pitié, non, seulement le mépris...*

» *Moi-même, je souhaite que, comme j'ai pu, à Otwock, aider à sauver la vie de quelques-uns de vos subordonnés (1), je puisse aussi être là au moment où vous serez en danger, et vous aider vous aussi. Que je sache, une fois encore, être du côté des victimes, et non parmi les bourreaux. Même si vous deviez continuer à me détenir en prison, et continuer à vous étonner de ma stupidité.* »

ADAM MICHNIK.

(1) Dans la nuit du 7 au 8 mai 1981, Adam Michnik avait réussi à ramener le calme dans une foule surexcitée qui faisait le siège d'un commissariat de police d'Otwock, petite ville proche de Varsovie, où deux jeunes gens étaient détenus. Assisté de plusieurs militants de Solidarité, il avait aussi pu faire libérer les deux jeunes gens.

A travers le monde

Arabie Saoudite

- DES ARMES AMÉRICAINES. – *Le Pentagone a informé* le Congrès américain de son intention de vendre pour 119 millions de dollars de missiles antichars Maverick à l'Arabie Saoudite, pour 159 millions de dollars de missiles de défense antiaérienne Sparrow et pour 63 millions de dollars de véhicules-ateliers pour blindés à l'Egypte. « *L'Arabie Saoudite a besoin de ces missiles pour constituer une réserve de guerre de soixante jours pour ses avions F-5 affectés à la lutte antichar* », précise le Pentagone. – *(AFP.)*

Comores

- MORT DE MOHAMED AHMED. – L'ancien coprésident des Comores, Mohamed Ahmed, est décédé, vendredi 27 janvier, d'une crise cardiaque à Anjouan, à l'âge de soixante-dix ans. Ancien député à l'Assemblée nationale française, il avait préparé, avec M. Abdallah, le coup d'Etat du 13 mai 1978 qui renversa le régime d'Ali Soilih. Les deux hommes avaient alors détenu conjointement la présidence du gouvernement jusqu'en octobre 1978. Mohamed Ahmed avait, alors, abandonné la politique pour se consacrer à ses affaires. – *(Reuter.)*

El Salvador

- ASSASSINAT D'UN DEPUTE D'EXTREME DROITE. – Un *député de l'Alliance républicaine* nationaliste (ARENA, extrême droite), M. Arnoldo Pol, a été assassiné, vendredi 27 janvier, près de San-Antonio-Abad. Trois inconnus ont tiré sur lui. C'est le second député de l'ARENA à être assassiné après le meurtre, en 1983, de René Barrios Anaya, membre du directoire de l'Assemblée constituante salvadorienne. – *(AFP.)*

Guatemala

- TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT CONTRE LE GÉNÉRAL MEJIA. – Le gouvernement du général Mejia a fait échec à une tentative de coup d'Etat fomentée par plusieurs officiers récemment limogés, ont fait savoir les services de sécurité de la présidence, le vendredi 27 janvier. Les comploteurs, réunis à Miami, avaient engagé des mercenaires pour assassiner le général Mejia. D'autre part, un commando de l'ORPA (Organisation révolutionnaire du peuple en armes) a attaqué le palais présidentiel avec des grenades. Les assaillants ont pu s'enfuir. – *(UPI, Enfoprensa).*

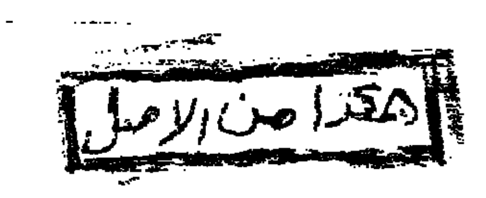
Inde

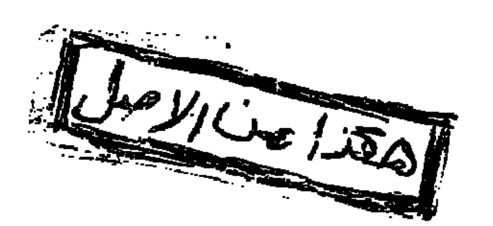
- BOMBE DANS UN CINÉMA : TROIS MORTS. – *Trois* personnes ont été tuées et vingt autres blessées, vendredi soir 27 janvier, par l'explosion d'une bombe dans un cinéma à Jalandar, dans l'État du Pendjab, où des groupes sikhs rivaux se sont durement combattus. *Le même* jour, des partisans de dirigeants politiques sikhs rivaux se sont violemment affrontés à l'aide d'armes à feu, d'épées et de lances à l'intérieur du principal sanctuaire sikh, le temple d'or d'Amritsar. – *(AP).*

Italie

- LE PARLEMENT APPROUVE LES PRINCIPES DU NOUVEAU CONCORDAT. – La Chambre des députés italienne a approuvé à une large majorité, le vendredi 27 janvier, les principes selon lesquels le gouvernement de M. Bettino Craxi souhaite conclure bientôt un nouveau concordat avec le Vatican. Deux jours auparavant, au Sénat, une résolution présentée par la majorité avait été approuvée par les partis de la coalition (moins le Parti libéral qui s'est abstenu) et par le Parti communiste, traditionnellement favorable au concordat. La signature du nouveau concordat pourrait ainsi intervenir le mois prochain. – *(AFP.)*







La « deuxième gauche »... penche-t-elle à droite ?

La « deuxième gauche » bouge encore. Mieux : alors qu'on la disait moribonde, éclipsée à la fois par l'expérience de la gauche, qu'elle ne conduit pas, et par le regain de la droite, qui lui prend ses idées, elle serait aujourd'hui sur le point de « casser la baraque ». La « deuxième gauche » ? Ce vocable – qui, à lui seul, traduit le renoncement à l'hégémonie – désigne ceux qui ont tenté de rénover la gauche de l'intérieur, en se réclamant d'une culture autogestionnaire. Ceux-là se sont reconnus dans le discours de M. Michel Rocard (1) et dans la pratique de la CFDT. Cette « deuxième gauche », donc, est plus communément dénommée « fausse gauche », tant par le PCF que par le PS, qui, *a contrario*, représenteraient la vraie gauche.

Un événement a permis à cette « *fausse gauche* », sans l'appoint de laquelle il n'y aurait pas de gauche du tout à l'Elysée, de resurgir, et avec elle l'éternel soupçon : « deuxième gauche »... penche, voire pense, à droite. Cet événement, ce fut, et c'est toujours, l'affaire Talbot.

Le 10 janvier, au lendemain de son entrevue avec M. Pierre Mauroy, M. Edmond Maire définissait ainsi le véritable adversaire de la CFDT dans le conflit Talbot : « *Une culture dominante*, disait-il, *qui plonge loin dans le tréfonds de la pensée de nombreux dirigeants économiques et politiques.* » M. Maire expliquait : « *La monarchie dans l'entreprise, la dictature sur le prolétariat et le jacobinisme politique ont entre eux (...) plus de points communs que ne le laisseraient penser leurs divergences, quand il s'agit de la place attribuée aux travailleurs dans le processus de décision.* »

Ces propos du secrétaire général de la CFDT n'étaient pas seulement une manière de rendre la politesse ; ils étaient surtout comme un signe de ralliement adressé aux tenants de la « deuxième gauche ». Tentative d'un dirigeant en difficulté pour se tirer d'affaire ou vrai débat de fond ? M. Jacques Delors avait répondu, dès le 7 janvier, en exprimant au comité directeur du PS sa compréhension vis-à-vis de la CFDT. M. Jacques Julliard dénonce, dans *le Nouvel Observateur*, le mépris avec lequel la CFDT serait traitée par le pouvoir. M. Michel Rocard se tait.

Quelques jours plus tard, cependant (le 16 janvier à France-Inter), le même M. Maire reprenait ses distances et décrivait la « deuxième gauche » comme « *un concept dangereux* », susceptible de « *mêler indistinctement des responsables politiques et des responsables syndicaux* », ajoutant : « *Si la deuxième gauche était je ne sais quelle volonté d'opposer une autre gauche à la gauche... ce serait une impasse.* »

Plutôt que de tenter de suivre les évolutions du secrétaire général de la CFDT, mieux vaut s'interroger sur le sort de ce courant de pensée : est-il en voie de dispersion ou a-t-il une chance de se perpétuer ?

Le constat aujourd'hui est, en apparence au moins, négatif, tant les pôles unificateurs de la « deuxième gauche » paraissent asséchés. Le pôle politique, on l'a dit, est silencieux. Parce que la stratégie de M. Rocard le conduit à ne rien dire ou faire qui puisse porter ombrage à l'ambition qu'il nourrit de gagner la confiance du président. Le pôle syndical est, depuis son échec aux élections aux caisses d'assurance-maladie, soumis à des contradictions spectaculaires, dont les termes sont connus : les tenants du réalisme, de la rigueur, de la modernité, sont devenus ceux du « *zéro licenciement* ». Contradictions au moins aussi fortes que celle de M. Marchais qui, quelques jours plus tard, disait oui aux restructurations industrielles à condition qu'elles ne produisent pas de chômage.

Le pôle intellectuel, enfin, se disperse. Les uns se replient sur un libéralisme classique et rejoignent la droite ou ses franges ; les autres jugent que la « deuxième gauche » a épuisé son rôle historique ; d'autres enfin persistent et signent.

A la trappe ?

Caractéristique de la première évolution est la parution du dernier livre de Jean-Marie Domenach. Cette *Lettre à mes ennemis de classe*, décrite par l'éditeur comme un pamphlet « *véhément et affectueux* » contre la gauche, est véhémente mais certainement pas affectueuse, ni même charitable.

Il porte ses attaques à un moment où la revue *Esprit*, qu'il a longtemps dirigée et qui avait conservé une tonalité critique depuis le début du septennat de M. Mitterand, se rallie au chef de l'État par la plume de son directeur, Paul Thibaud. Ce qui a séduit Paul Thibaud, c'est bien sûr la vision Est-Ouest du chef de l'État ; c'est aussi le réalisme et « *le choix du pragmatisme* ». Dans le même mouvement, le directeur d'*Esprit* signe ce qui a pu apparaître comme une forme d'enterrement de la « deuxième gauche », lorsqu'il affirme notamment : « *La seconde gauche rêvait de renvoi des problèmes de la société civile ; mais où sont les capacités d'une société civile assommée par la crise ?... Qu'on le veuille ou non, l'État fait retour.* » Et l'État aujourd'hui, c'est M. Mitterrand.

« *A la trappe, la deuxième gauche* », demande et s'indigne aussitôt Jacques Julliard avant de répondre que cette « deuxième gauche » veut être, comme le deuxième sexe, « *l'avenir de l'autre* ».



Un tremplin

Tel n'est certes pas l'avis des communistes. Tel n'est pas, non plus, le point de vue dominant des socialistes.

Si la « fausse gauche » est ainsi dénoncée, c'est parce qu'elle peut être aussi bien l'horizon de la gauche que celui de la droite. Il y a, dans l'idéologie libérale-libertaire, un point de rencontre objectif. Il n'est que lire les thèses d'Yves Cannac pour se convaincre que nombre de thèmes de la « deuxième gauche » – méfiance à l'égard de l'Etat et confiance dans la créativité de la « société civile » – nourrissent la réflexion d'une hypothétique « deuxième droite ». S'ajoute à ce libéralisme culturel une autre passerelle avec la droite qu'est la critique, à la faveur de la crise, de l'Etat-Providence.

Dès lors, comment éviter, selon le souhait de Jacques Julliard, que la « deuxième gauche » « *serve de tremplin* » à la deuxième droite ? Si l'on s'en tient au livre de Jean-Marie Domenach, il est clair que l'on retrouve tous les arguments qui *nourrissent la plupart des discours* de la droite d'aujourd'hui, depuis le catastrophisme économique jusqu'à la « *guerre civile larvée* » que nous connaîtrions parce que, c'est bien connu, la gauche – par nature – divise, alors que la droite rassemble.

Mais si l'on revient aux revues *Esprit* et *Intervention*, qui sont les meilleurs véhicules des idées de la « deuxième gauche », il est non moins clair que celle-ci reprend ses distances avec la droite. Les animateurs d'*Intervention* (MM. Jacques Julliard et Patrick Viveret) donnent dans cette revue les premiers éléments d'une critique forte du néo-libéralisme, qui masque le plus souvent un néo-conservatisme : c'est vrai aux Etats-Unis, comme dans la Grande-Bretagne de Mme Thatcher. En France, l'opposition, à son tour, prend ce chemin. Certes, le tournant n'est pas encore vraiment pris. Cependant la réflexion des idéologues de l'opposition et les premières moutures de leurs programmes sont aussi sûrement dépendantes des thèses de Friedrich Hayek (2) que les thèses de la gauche le furent, un temps, du marxisme. Or le libéralisme selon Hayek fait de la justice sociale un mythe, et des conquêtes de la démocratie autant d'éléments d'une vaste machinerie bureaucratique.

Sur ces deux terrains, les barrières idéologiques sont tombées. Trois ans d'exercice du pouvoir par la gauche ont en effet permis à la droite de réhabiliter certains thèmes. Il y a là, en même temps que l'effort nécessaire pour redonner aux rapports sociaux une place centrale dans le débat, une occasion de se distinguer que la « deuxième gauche » ne doit pas manquer.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) L'expression « *deuxième gauche* » est le titre d'un livre d'Hervé Hamon et Patrick Rotman (Ramsay, éditeur). Au congrès de Nantes du PS, en 1977, M. Rocard avait distingué entre les « *deux cultures* » qui nourrissent la gauche, l'une productiviste, étatiste et jacobine, l'autre autogestionnaire et décentralisatrice.

(2) Friedrich Hayek, prix Nobel d'économie en 1974, est le théoricien le plus en vue du courant néo-libéral.

Dessin de BARBE.

« LETTRE A MES ENNEMIS DE CLASSE » DE JEAN-MARIE DOMENACH

La colère d'un déçu du socialisme

Ancien directeur de la revue *Esprit*, militant de nombreuses causes qui ont fait l'honneur de la gauche – en particulier en faveur des droits de l'homme, – Jean-Marie Domenach a rompu avec celle-ci au moment même où ses amis décidaient de rejoindre le combat de François Mitterrand : lors des Assises du socialisme de 1974. Il eut alors le sentiment que les vainqueurs de cette alliance ne seraient pas les militants des « *forces vives* » qui faisaient leur entrée dans la vieille maison socialiste, mais les politiciens archaïques qui les attiraient pour mieux les étouffer.

Deux ans après l'arrivée des socialistes au pouvoir, il n'a pas changé d'avis. Tout ce qu'il a vu et entendu n'a fait que le confirmer dans l'idée que la gauche désormais ne représentait plus le progrès, mais la « *régression* ». « *Le prétendu changement n'est pas une avancée, mais un recul*, écrit-il, *même si sur quelques points le pouvoir a promulgué des réformes valables.* »

La première pièce du procès, c'est évidemment l'accord avec les communistes, représentants en France du mal absolu qu'est le totalitarisme soviétique. Dans l'union avec le PC, la gauche a perdu son honneur. Elle s'est discréditée. « *La prétendue union de la gauche ne peut aboutir qu'à la dérision de la gauche, à la confusion mentale et à la démoralisation des citoyens.* »

Mais le procureur Jean-Marie Domenach ne s'en tient pas à cet anticommunisme banal. Le Parti socialiste n'est pas davantage épargné. S'accrochant à des théories du dix-neuvième siècle, il se fait le défenseur du corporatisme et de la bureaucratie. Son sectarisme, sa prétention ridicule *à détenir la vérité* et à vouloir tout *régenter*, entretiennent la sclérose intellectuelle et politique du pays. Son obsession ouvriériste le rend aveugle aux évolutions sociales. Sa manie égalitariste et son culte de l'Etat protecteur alimentent l'inertie et bloquent les initiatives individuelles. Bref, il est temps de libérer le socialisme des socialistes, d'en finir avec une tradition débilitante et de donner à la France des idées et une pratique politique accordées aux défis de notre temps.

Il arrive à ce réquisitoire de faire mouche. On est souvent emporté par la passion exigeante avec laquelle l'auteur presse les hommes au pouvoir de préciser leurs desseins, de dire la vérité, d'affronter franchement les problèmes de l'époque, de cesser de ruser. Certains des arguments présentés avec rudesse retiennent l'attention : la place de l'Etat dans la vie sociale et culturelle, les rapports entre le collectif et l'individuel, entre le politique et la culture moderne, le rôle de l'histoire dans l'idéologie. Et sa féroce critique du style de Mitterrand ne manque pas de justesse.

Mais, en même temps, la violence polémique, l'outrance de l'attaque, paralysent la réflexion et enlèvent à la démonstration une bonne part de son efficacité. Même si on admet volontiers que des erreurs ont été commises, on a peine à croire à la noirceur du tableau qui nous est peint, sous l'effet d'une colère où entre une bonne part de dépit amoureux. Pauvres socialistes ! Ils sont soumis à une volée d'accusations si rédhibitoires et souvent si contradictoires qu'on a rapidement compris que, quoi qu'ils fassent, ils ne trouveront jamais grâce aux yeux de notre intraitable censeur.

Malgré les appels au dialogue qui percent dans les dernières pages du livre, cette adresse à la gauche est bien la confirmation d'une rupture. L'ailleurs idéologique où se situe Jean-Marie Domenach, après avoir renvoyé dos à dos libéralisme et socialisme, est sans doute un lieu solitaire et lointain agréable au philosophe. Mais on voit mal l'usage que pourront en faire les « *ennemis de classe* » qui sont sommés de le rejoindre. Ceux-ci auront en particulier du mal à se laisser convaincre que, comme le soutient l'auteur en citant Hayek, l'intervention de *l'Etat pour réduire les inégalités ne peut mener qu'à la tyrannie*, et que « *le concept de justice sociale a servi de cheval de Troie à la pénétration des totalitarismes* ». Drôle de façon de discuter que de demander à son interlocuteur d'abandonner ce qui est sa raison d'être...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ *Lettre à mes ennemis de classe*, de Jean-Marie Domenach. Le Seuil, 197 pages, 65 F.

M. THIBAUD : vive le pragmatisme !

La revue *Esprit* consacre un numéro spécial à l'expérience de la gauche au pouvoir. Son directeur Paul Thibaud se félicite, dans un éditorial intitulé « *Le choix du pragmatisme* », que « *pour une fois, en France, la politique bouge* ». « *Le changement*, ajoute-il, *ne consiste pas à appliquer un plan ou un programme, mais résulte d'une décision pratique, en apparence conjoncturelle : celle d'affronter l'époque, de faire face à la crise (...) la gauche a cessé de autocélébrer, elle essaie de gouverner.* » Paul Thibaud décrit ensuite le « *retournement pragmatiste* » du gouvernement, qu'il impute à un changement d'attitude du chef de l'Etat, et encore que « *si la gauche ne produit pas sa propre culture du pouvoir, elle perdra le pouvoir* ». « *La faiblesse de la droite*, écrit-il, *c'est de se contenter d'un antiétatisme réactif et, pour le reste, de se reposer sur les mécanismes du marché.* » Paul Thiband conclut : « *Les transformations que subirait une gauche qui, dans sa masse, ferait la mue qu'elle engage au sommet mettent en cause l'opposition canonique première/deuxième gauche, en même temps qu'elles supposent des changements organisationnels. La première gauche a combiné l'expression des frustrations sociales avec une identification utopique et envieuse à l'Etat que l'on prendrait en main. La seconde gauche rêvait d'espaces de liberté, de renvoi des problèmes à la société civile. Mais où en sont les capacités d'une société civile assommée par la crise ? Ses réactions propres seraient plutôt régressives, à l'italienne. N'y a-t-il pas grand danger à les accompagner ? Qu'on le veuille ou non, l'Etat fait retour, mais un Etat plus exigeant que tutélaire, qui répond moins et interroge plus.*

« *Les organisations de la gauche (partis et syndicats) sont mal préparées à répondre, tant elles restent marquées par la pratique et la culture de la revendication. Le PS vit dans le chloroforme. La CFDT, en réaction, veut sans doute en faire trop ; elle mêle discours gestionnaire et pratique syndicale, qui restent incompatibles. Ainsi, hors les cabinets ministériels et quelques cercles discrets, la gauche gestionnaire n'a pas vraiment de point d'appui public : elle reste une pratique de l'ombre ou de la pénombre. On peut imaginer pourtant que, retrouvant l'inspiration « moderniste » des clubs des années 60 (mais il faudrait un mouvement plus large et diversifié), s'expriment de manière autonome les praticiens affrontés aux défis économiques, sociaux, techniques du moment.*

« *Si ce pôle de l'expérience de gauche était enfin représenté, la dialectique de la protestation et de la gestion pourrait repartir et la gauche se refaire, paradoxalement, par une « professionnalisation » de la politique, par une résurgence de l'esprit de réforme dans les lieux mêmes où se font sentir le plus les exigences impérieuses de la crise.* »

★ *Esprit* : « La gauche, expérience faite », nº 12, 1983, 46 F, 19, rue Jacob - 75006 Paris.

M. JULLIARD : fausse sortie

Dans la dernière livraison de la revue *Intervention*, qu'il dirige, M. Jacques Julliard, dont l'éditorial est intitulé : « *La fausse sortie de la deuxième gauche* », écrit notamment : « *Ne le nions pas : la période est difficile. Il nous faut tout à la fois témoigner de notre solidarité avec l'ensemble de la gauche : qui donc comprendrait que, dans les traverses actuelles, nous prenions nos distances avec elle ? Mais qui aussi nous pardonnerait de paraître prendre des distances à l'égard de nos idées, quand l'événement est en train de nous donner raison, et je crois bien aussi, à sa façon, le président de la République ? La deuxième gauche, je ne sais si elle est un idéal. Mais je suis sûr qu'elle est, fondamentalement, conversion au réel, invention d'une culture politique.*

« *Nous sommes en crise, c'est vrai. Depuis que le P.C.F. marmotte des patenôtres autogestionnaires et qu'une certaine droite fait sa chattemite libérale, nous souffrons d'une crise d'identité. Nous sommes comme ces saints dont on se répartit les reliques. Un orteil ici, un tibia là-bas. C'est dire que le cadavre de la deuxième gauche bouge encore. C'est dire que la crise des idées réalistes, associationnistes et antiautoritaires est une crise de croissance.*

« *La vérité, c'est que, loin d'avoir perdu la partie, la gauche antiautoritaire et autogestionnaire n'avait jamais au cours de sa longue histoire tant marqué de points qu'au cours de la dernière période. D'abord parce que les réalisations les plus incontestables et les plus durables de ce pouvoir portent incontestablement sa marque. Je cite, presque au hasard : la décentralisation, les lois Auroux, la réduction des inégalités. Ceux qui accusent aujourd'hui la deuxième gauche de ne pas avoir de programme ne font que trahir leur propre absence d'imagination sociale. Ensuite parce que minoritaire à l'intérieur de la gauche institutionnelle, la deuxième gauche, avec ce qu'elle représente, est désormais indispensable à la formation d'une majorité de gauche, et le sera toujours davantage. Sérieusement, voyez-vous Quilès et Marchais gagner demain tout seuls les élections ? Enfin parce que intellectuellement, les idées dont la deuxième gauche a constitué l'épicentre sont les seules à empêcher l'écart entre la société et l'Etat de se creuser dangereusement.*

« *Je veux bien que deuxième gauche soit une expression mal choisie : qu'autogestion soit un terme à consonances polémiques, et société civile un concept un peu vague. Je veux bien que la CFDT soit souvent aujourd'hui à contre-courant, que Rocard n'ait pas que des amis parmi ses camarades. Mais je ne voudrais pas oublier que la deuxième gauche est comme le deuxième sexe : l'avenir de l'autre.* »

★ *Intervention* nº 7, Nov.-Déc. 1983 - Janvier 1984, 37, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 Paris, 55 F.

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI SUR LA PRESSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les hommes du président

M. Jean-Claude Colliard

Le grand mamamouchi

M. Jean-Claude Colliard, né le 15 mars 1946 à Paris. Adjoint de M. André Rousselet, puis son successeur, le 29 juillet 1982, au poste de directeur de cabinet du président de la République. Professeur agrégé de droit public et de sciences politiques, doyen de la faculté de droit de Nantes de 1980 à 1982 (1).

Il est barbu et universitaire, *choses à peu près inadmissibles* pour l'adversité politique. Il est pur produit des facultés de droit, chose à peu près impensable *pour un homme de gauche.*

Dans cette galerie de portraits de la jeune garde élyséenne, Jean-Claude Colliard, homme massif, tiendrait donc *volontairement* le rôle d'un Placide ironique. De ce grand chambellan affable et souriant on soupçonne volontiers que, *s'il endosse parfois sous les lambris dorés la* tunique rutilante du grand mamamouchi, c'est pour mieux rire, d'un grand rire intérieur, du *défilé des courtisans et de la* quête des flatteurs.

L'homme tranquille, au contact du pouvoir, s'est forgé visiblement un cynisme tranquille. *Et cela lui permet* assurément de n'être pas tout à fait dupe. Ni de lui-même ni des autres. C'est là un grand avan*tage que de ne point prendre sa* propre situation pour une source permanente d'émerveillement et les couloirs de l'Elysée pour une propriété privée.

Ses amis – et ils sont nombreux – disent de lui que Jean-Claude Colliard dispose de deux atouts essentiels : son intelligence et sa modestie. Si tel est *le cas – et pourquoi en douter,* – alors on comprend mieux que ce militant socialiste ait su éviter les raccourcis fâcheux. Cet *homme-là n'a de temps à perdre* ni avec le sectarisme ni avec le dogmatisme gratuit. Question de tempérament sans doute, d'efficacité assurément.

Jean-Claude Colliard est de l'équipe Mitterrand, dans l'équipe Mitterrand. Et depuis assez longtemps – 1970 pour connaître les règles du jeu, ou les *limites du hors-jeu, pour* s'intégrer parfaitement dans un groupe, soudé par l'amitié. « *Les marques,* dit-il, *sont prises depuis suffisamment longtemps pour qu'il n'y ait pas de concurrence.* »

L'amitié au sein de l'équipe, la fidélité à François Mitterrand. Deux clefs et une troisième peut-être : *une conviction politique qui* d'ailleurs étaye probablement la fidélité. Jean-Claude Colliard est homme de gauche, profondément. Par « *tradition familiale* ». Par la « *lecture assidue* » dans sa jeunesse du *Monde* et du *Canard enchaîné,* « *au temps évidemment,* plaisante-t-il à peine, *où le Monde était à gauche* ». Par choix surtout, et non pas un choix opportuniste d'un bon wagon futur, l'adhésion plutôt au travers d'un homme, *à des idées* et à une *stratégie.*

Ce trait est caractéristique de toute une génération venue à François Mitterrand, par la séduction peut-être, par la *conviction plus encore. Ce qui* évite, là aussi, le temps perdu, et les errements d'une adhésion qui serait simplement confite *d'admiration ou promise* à n'être, le pouvoir venu, que courtisanerie.

Jean-Claude Colliard fait donc partie de cette génération mitter*randiste des année 70,* ce qu'on pourrait appeler la « *génération d'après* », rassemblée dès cette époque. Juriste, fils de juriste, il aurait pu se satisfaire d'une car*rière universitaire plutôt bien* engagée : professeur agrégé de droit public et de sciences politiques à trente-quatre ans, doyen *de la Faculté de droit* de Nantes de 1980 à 1982, membre du conseil d'université de 1975 à 1981, Jean-Claude Colliard avait assurément un avenir sans souci. *Mais il avait aussi des idées.*

Sympathisant du PSU jusqu'en 1968, ou plutôt jusqu'à ce que 1968 tombe dans ce qu'il *appelle l'« illusion gauchiste »,* le militant Colliard aura du mal à se « *retrouver* » dans un parti socialiste en pleine mutation. Il doute de la capacité d'Alain Savary à « *réformer la vieille SFIO* ». Il doute de Michel Rocard « *très prisonnier, à l'époque, des orientations gauchistes* ». Il rêve *comme beaucoup* d'autres, d'une union de la gauche.

Vint la rencontre avec François Mitterrand, organisée en novembre 1970 par une amie *commune.* Et *le début d'une relation intellectuelle* qui deviendra, avec le temps, relation de « *fidélité, de complicité politiques* » et *même d'« affection ». Jean-*Claude Colliard, assistant d'André Haurioli et de Maurice Duverger à la faculté de droit, adhère à la Convention des insti*tutions républicaines.* Il travaille avec d'autres, « *une équipe de quatre ou cinq grouillots* » à la préparation du congrès d'Epinay, à l'élaboration – *dans sa partie* : « *le droit constitutionnel et les sciences politiques* » – du programme commun de gouvernement de la gauche, dans le sil*lage du premier secrétaire du PS.*

Il se lance, derrière lui, en campagne pour les élections législatives de 1973, servant, dit-il en riant, « *à moitié de secrétaire-confident et de cocher* ». Bref, il est apprécié, entre au cabinet de François Mitterrand, et au comité directeur du PS, jusqu'en 1979 après le *congrès de Metz.*

Il n'est de carrière sans disgrâce, apparente ou réelle. Elle viendra, plus apparente que réelle. Peut-être parce que Jean-*Claude Colliard a refusé l'obsta*cle en refusant de se présenter aux élections législatives, pour ne pas commettre d'entorses à des amitiés anciennes. Ce refus *provoquera ce qu'il appelle « un petit froid entre eux ».*

Ou plutôt un petit éloignement. Mais Jean-Claude Colliard restait bien dans le « *paysage* » de François Mitterrand, dans l'écheveau patiemment tissé des gens à utiliser le moment venu. En 1981, le rappel venait, l'invitation à guerroyer pour François Mitterrand, *président, après tant* de rudes batailles menées au couteau à l'intérieur du PS.

L'homme entra donc en campagne. A sa manière, qui est probablement celle, féroce, *des fausses rondeurs.* Et le 11 *mai,* lors d'un pèlerinage commun sur la tombe de Georges Dayan, grand ami du premier et solide *protecteur du second, le président* de la République demandera à Jean-Claude Colliard de se joindre à l'antenne présidentielle. Cette fois-là, *il* ne refusera point.

PIERRE GEORGES.

(1) *Le Monde* publie une série de portraits des principaux collaborateurs du chef de l'Etat. Dans ses éditions précédentes, il a présenté MM. Erik Arnoult, Jacques Attali (*le Monde* du 25 janvier), Jean-Louis Bianco (*le Monde* du 26 janvier), Alain Boublil (*le Monde* du 27 janvier) et Michel Charasse (*le Monde* du 28 janvier).

M. Barre : pour « le pluralisme de l'enseignement »

En annonçant qu'il ne pourrait « *s'associer physiquement* » à la manifestation de l'enseignement catholique prévue le 29 janvier à Lyon, M. Raymond Barre a invité les Français à « *se mobiliser, en dehors et au-delà de toute position politique ou partisane, pour défendre le pluralisme de l'enseignement* ».

L'ancien premier ministre, député du Rhône, conseille d'autre part aux responsables de l'enseignement catholique de « *ne pas se laisser enfermer dans une parodie de négociation qui sert de couverture à la méthode du fait accompli* ». Aux maîtres de l'enseignement privé, il demande « *de ne pas se laisser séduire par l'offre de fonctionnarisation volontaire qui leur propose un faux choix : une gestion des emplois et des personnels par les syndicats de l'enseignement public ou une totale marginalisation* ».

● *Le Sénat et la Corse.* – La commission des affaires culturelles du Sénat a décidé, le 25 janvier, d'envoyer en Corse une « *mission d'information* » chargée d'étudier les conditions dans lesquelles ont été relatés par les émissions régionales de FR3 les événements survenus récemment dans l'île.

M. Fillioud envisage une « reconnaissance législative » du secret professionnel des journalistes

L'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit du vendredi 27 au samedi 28 janvier, l'article 2 du projet de loi sur la presse, définissant le champ d'application du texte.

Elle a confirmé que les publications des partis politiques seront concernées. Les députés communistes se sont abstenus sur cet article qui a été adopté par 284 voix (PS) contre 161 (RPR, UDF). En fin de matinée, vendredi, l'article premier avait aussi été voté dans la rédaction proposée par le gouvernement, mais, cette fois, par l'ensemble des élus de la majorité, l'opposition le repoussant.

Vendredi, 23 heures sonnantes : après trois jours, ou presque, de discussion sur les articles du projet de loi sur la presse, l'Assemblée vit un *petit événement. Un amendement* est adopté. C'est le premier à bénéficier d'un tel traitement. Parmi les trois cent trente-deux qui l'avaient précédé, certains avaient été retirés, d'autres, plus systématiquement, repoussés. Ils émanaient, il est vrai, de l'opposition, alors que celui-ci était proposé par la commission des affaires culturelles.

Tout au long de la journée, les députés RPR et UDF avaient, en effet, continué sans faiblir à appliquer la stratégie des jours précédents, c'est-à-dire à multiplier les amendements : dix-huit pour citer, un par un, les principaux dirigeants du groupe Hersant et ainsi manifester qu'ils sont directement visés par le projet ; six pour *supprimer,* dans le deuxième alinéa de l'article 2, la notion de groupement de fait une vingtaine pour exclure du champ d'application de la loi la presse des partis politiques, etc. Et ils avaient continué à dénoncer « *la mainmise de l'Etat sur l'audiovisuel* ».

Ce débat a quand même permis d'aborder – sérieusement – un problème dont la récente actualité vient de rappeler l'importance, celui de la protection, pour les journalistes, du secret de leurs sources. Sa nécessité figure dans divers textes déontologiques de la profession mais n'est pas reconnu par la législation française. M. Alain Madelain (UDF, Ille-et-Vilaine), par trois amendements, tenta de l'y faire entrer. M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, reconnut que le problème était « *sérieux, grave* », mais, ajouta-t-il, « *trop grave pour être traité incidemment par le biais d'un amendement* ». Considérant que l'on peut « *parfaitement envisager d'apporter une réponse législative à cette question* », il annonça qu'il l'avait fait mettre à l'étude dans ses services « *depuis des mois* », mais, précisa-t-il, « *je ne peux m'engager davantage* », car « *il ne s'agit que d'une réflexion personnelle, et le débat n'a pas eu lieu au sein du gouvernement* ».

L'Assemblée préféra suivre M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise), lequel refusa « *une telle improvisation législative* », plutôt que M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne), lequel voulait fournir aux journalistes « *une garantie (...) indispensable* ».

La discussion de l'article 2, outre l'ajout, à l'initiative de la commission des affaires culturelles, de la notion d'exploitation d'une publication pour que soient aussi concernés les cas de location-gérance, fut l'occasion d'un long débat sur la situation de la presse des partis politiques.

M. Fillioud précisa tout de suite sa position : il n'est pas possible d'exclure formellement les publications éditées par les partis politiques. Mais il rappela que « *le contrôle visé par la loi ne comprend que les moyens matériels et financiers permettant d'assurer une influence déterminante sur la gestion ou le fonctionnement d'une entreprise de presse* », précisant : « *Inspirer une équipe rédactionnelle, inspirer le contenu d'un journal, ne constitue donc pas un contrôle au sens de la loi.* » Il estima même que la précision que la commission souhaitait apporter à l'article 20, pour limiter la possibilité d'enquête de la commission pour la transparence et le pluralisme créée par ce projet dans le cas de journaux édités par les partis politiques, était « *politiquement heureuse, mais pas juridiquement nécessaire* », du fait même de la liberté d'action reconnue par la Constitution aux partis politiques. Il ajouta qu'exclure la presse des partis permettrait de « *tourner la loi* ».

Abstention du P.C.

M. Jean-Jacques Queyranne (PS, Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles, fut encore plus précis : « *Il n'y a aucune raison pour que les partis politiques soient soustraits aux obligations de droit commun qui s'imposent à toutes les personnes physiques et morales* », ajoutant toutefois : « *Les pouvoirs d'investigation de la commission pour la transparence et le pluralisme se borneront à la vérification des informations fournies, à l'exclusion de tout contrôle des activités du financement ou des adhérents des partis* ». Ce n'était pas suffisant pour rassurer M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), qui rappela que « *la presse politique est, par nature, une presse particulière qu'on ne peut pas confondre avec la presse marchande. Elle est, par définition, pluraliste et transparente* ». M. Brunhes maintint donc que les publications des partis auraient dû être exclues du champ d'application de la loi. Comme cela n'a pas été le cas, le PC espère obtenir des aménagements plus conformes à ses souhaits lors de la discussion de l'article 20, relatif aux prérogatives de la commission pour la transparence et le pluralisme.

Bien entendu, l'opposition s'engouffra dans cette brèche au sein de la majorité. M. Madelin, mettant le doigt sur la plaie, reprit à son compte deux amendements, déposés par le PC en commission des affaires culturelles, mais que celui-ci avait retirés avant la séance publique. Tous deux revenaient, en fait, à exclure du champ d'application la presse des partis. Le député d'Ille-et-Vilaine, qui estime « *qu'aucune limitation ne doit être apportée à la publication des partis, des associations et des syndicats* », demanda donc des scrutins publics sur chacun d'eux. Dans les deux cas, le RPR et l'UDF les votèrent et le PS les repoussa, le PC s'abstenant.

L'opposition tenta aussi – toujours sans succès – d'obtenir que les membres d'*une même famille ne* puissent être assimilés à un groupement de fait, et donc que leurs biens échappent aux règles limitant la concentration de la presse. M. Fillioud précisa à ce propos : « *La famille ne constitue pas en elle-même un groupement de fait. Cependant, si plusieurs membres d'une même famille ont des activités en commum, poursuivent un intérêt commun, ils peuvent constituer un groupement de fait.* » Ce qui, à l'évidence, vise la famille de M. Robert Hersant.

Le RPR et l'UDF critiquèrent aussi longuement et vivement le « *vague* » de la notion de « *contrôle* » contenue dans cet article 2 pour déterminer les personnes concernées par les règles édictées par ce projet en matière de transparence et de pluralisme. Ils essayèrent vainement de faire apporter plusieurs précisions qui auraient soit restreint la portée du texte, soit étendu le « *contrôle* », pour que soient limités la participation des banques, le rôle des syndicats des personnels de l'imprimerie, celui des sociétés de régie publicitaire et même diverses interventions de l'Etat (fixation des prix, détermination du régime fiscal, etc.).

THIERRY BRÉHIER.

Le stylo ou le pot de colle ?

L'empressement de l'opposition à multiplier les amendements ne lui permet pas toujours de veiller aussi attentivement qu'il serait souhaitable à la rédaction de ses textes. Les journalistes s'étaient déjà beaucoup amusé à la lecture des amendements – retirés avant qu'ils ne soient débattus en séance publique – qui tendaient à préciser que l'Express, Libération, la Croix, France-Soir, le Matin, le Figaro *et le* Monde *n'étaient pas* « des publications d'informations politiques et générales ». *Ils ont encore plus apprécié un amendement de M. Madelin, dont l'objectif était de garantir aux professionnels le secret de leurs sources. Le député UDF proposait que* « les dirigeants de fait ou de droit d'une entreprise de presse et les journalistes » *soient* « tenus de ne pas révéler les secrets qu'on leur confie dans l'exercice de leur activité »...

M. Madelin souhaitait-il que les journaux ne publient que les communiqués et les déclarations ayant un caractère officiel ? Comme si la profession de journaliste ne consistait pas aussi – et peut-être surtout – à débusquer des « secrets » que les uns ou les autres veulent, peu ou prou, cacher... M. Madelin, en tout cas, jugea sa proposition « pertinente » et, au nom de l'UDF, il demanda même, sur cet amendement, un scrutin public. L'Assemblée exprima un avis différent : par 332 voix (PS-PC) contre 164 (RPR-UDF), cette proposition fut repoussée. Les journalistes ne seront donc pas obligés de ranger les stylos pour se borner à l'usage des pots de colle.

TH. B.

La préparation des élections européennes

● *M. Pons et la liste commune de l'opposition.* – M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, s'est déclaré, vendredi 27 janvier à Dijon, « *persuadé de l'impact* » de la liste d'union que présenteront l'UDF et le RPR aux élections européennes, et d'un « *résultat positif* » lors de ce scrutin. « *Nous pensons que, dans la situation actuelle, les intérêts des partis et les intérêts personnels doivent s'effacer devant l'intérêt général* », a ajouté M. Pons.

● *M. Lecanuet fait confiance à M. Léotard.* – M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, a déclaré, vendredi 27 janvier à Rouen, à propos des prises de position de M. François Léotard, secrétaire général du PR : « *Je suis confiant dans la détermination de François Léotard d'aider notre liste d'union. Je ne crois pas que mon ami Léotard aille au bout de l'idée qui lui est prêtée de constituer une liste dissidente.* » « *L'ensemble de nos amis pensent que la liste unique constituera une dynamique plus forte. Je me suis rangé à l'avis de la majorité. C'est la détermination commune de l'UDF qui finira par s'imposer à tous.* »

● *Une réaction de* l'Humanité. – Maryse Delarge écrit, dans *l'Humanité* du samedi 28 janvier, à propos de l'accord RPR-UDF pour la constitution d'une liste commune : « *Cette fois, le programme commun de la droite se résume facilement : il s'agit de soumettre encore plus notre pays au diktat des multinationales, de la RFA, de la Grande-Bretagne et, bien sûr, de M. Reagan, par le biais d'un parlement européen qui pourrait plus efficacement imposer au gouvernement de notre pays la politique à suivre.* »

L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

M. Mauroy répond à M. Peyreffite

M. Alain Peyrefitte, député RPR de Seine-et-Marne, avait posé à M. Pierre Mauroy une série de six questions écrites à propos de l'attitude du pouvoir dans l'affaire des « avions renifleurs ». L'ancien ministre de la justice avait notamment estimé que le gouvernement avait eu une « *attitude incohérente* » à propos de la nature juridique du rapport Giquel.

Sur ce point, M. Mauroy a répondu, vendredi 27 janvier, à M. Peyrefitte : « *Le premier ministre s'est toujours abstenu de qualifier le rapport consacré à l'ERAP. Il note toutefois que le rapporteur a fait connaître au président de l'ERAP ses conclusions. Celles-ci ont été, en outre, débattues puis approuvées par le conseiller maître contre-rapporteur. Elles ont, enfin, été arrêtées par ce dernier, le président de la chambre compétente et le premier président. Ainsi, les conditions de son élaboration et de son approbation, comme de sa transmission à son destinataire, confèrent à ce rapport, selon la Cour des comptes elle-même, le caractère d'une communication de la Cour au sens des articles 8 et 9 de la loi de 1967 (1). (...)*

« *Quant au caractère confidentiel de ce texte, c'est le pouvoir exécutif qui l'avait imposé. Le pouvoir exécutif pouvait, de la même manière, revenir sur cette confidentialité.*

« *En outre, les règles du « secret » en usage à la Cour des comptes ne sont claires et précises que pour les questions relevant de la défense nationale, ce qui à l'évidence ne correspond plus à la nature des opérations au moment de l'enquête (...). Le premier président de la Cour des comptes, le procureur général et les présidents de chambre ont, collectivement, estimé que ce ne peut être que par une erreur d'appréciation sur la nature du document que l'ancien premier président a pu s'estimer dépositaire, à titre personnel, des exemplaires de la communication de la Cour tenus en réserve, en raison de son caractère secret, au coffre de la première présidence et non au service des archives.* »

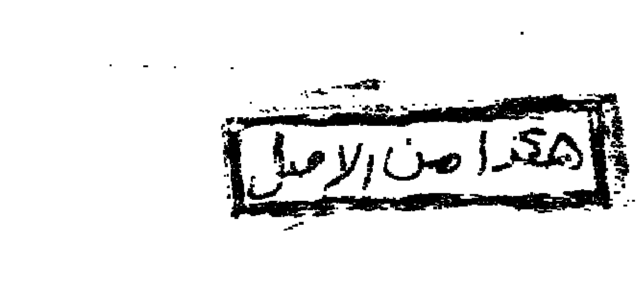
M. Mauroy conclut, à l'adresse de M. Peyrefitte :

« [Le premier ministre] *demande à un ancien garde des sceaux, ministre de la justice, ce qu'il pense de responsables de l'Etat qui, ayant connaissance d'un délit, n'en avisent pas les autorités judiciaires ? Il se demande ce qui se produirait si, pour préserver leur réputation, les victimes d'escroqueries s'abstenaient dorénavant de porter plainte. Il s'étonne qu'un ancien responsable gouvernemental, qui a témoigné d'un souci aussi vif de lutter contre la délinquance, ne partage pas le désir du premier ministre de voir rechercher et punir les coupables. Il s'étonne qu'un ancien garde des sceaux n'ait pas, comme lui, le souci de voir enfin mises en œuvre les conclusions de la Cour des comptes en ce qui concerne cette triste affaire. L'honorable parlementaire préférerait-il, au nom d'une incertaine « raison d'Etat », laisser impuni un délit et surtout ne se préoccuperait-il pas de savoir où sont passées et à quoi ont servi les sommes importantes soustraites à l'entreprise ELF-ERAP.* »

(1) N.D.L.R. – Le terme de « *communication de la Cour* », utilisé à propos de la qualification donnée par la Cour des comptes au rapport Giquel sur les « avions renifleurs », revient à identifier ce document comme un rapport établi par la Cour des comptes dans le cadre de ses activités de contrôle des entreprises publiques. *Le terme* « *communication* » fait notamment référence à l'article 8 de l'une des lois qui régissent le fonctionnement de la Cour (la loi du 22 juin 1967). Cet article 8 dispose : « *Les observations, les suggestions d'amélioration ou de réforme portant sur la gestion des services et organismes* [contrôlés par la Cour], *font l'objet de communications de la Cour des comptes aux ministres ou aux autorités administratives compétentes.* »

M. CHIRAC ET LA PYRAMIDE DU LOUVRE

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a expliqué, le 27 janvier, à propos de la future pyramide du Louvre, ce monument en verre de dix-neuf mètres de haut qui doit prendre place dans la cour Napoléon, qu'« *il ne trouve pas convenable qu'un projet si important soit envisagé sans avoir pris contact ni avec la Ville ni avec moi-même (...) En ce qui concerne la pyramide (...), j'ai vu des photos qui ne me permettent pas de porter un jugement.* » « *J'attendrai d'avoir (...) à tout le moins une maquette* », a conclu le maire de Paris.



LES QUATRE ARMÉNIENS AUX ASSISES

L'horreur au cœur

Saisissant spectacle que celui d'une cour d'assises qui s'efface comme un décor mobile s'escamote pour un changement de scène ; d'une audience de justice qui cède la place, poussée par un mouvement irrésistible, au Tribunal de l'histoire.

Nous n'assistions plus, vendredi 27 janvier, au procès de quatre preneurs d'otages, nous étions au théâtre, à la télévision — un confrère dira aux « Dossiers de l'écran », — en n'importe quel lieu où aurait pu se juger un crime surgi des profondeurs de notre temps, le génocide arménien.

Depuis combien d'années, la communauté arménienne de France attendait-elle cet instant ? Pour certains des rescapés des massacres de 1915, vieux messieurs à la voix chevrotante, venus à la barre des témoins revivre d'effrayants souvenirs d'enfance, plus de soixante ans ! Jamais le difficile combat des Arméniens pour la reconnaissance du génocide n'avait bénéficié d'une telle tribune : en cette France plus fraternelle, plus sensible que n'importe quel autre pays au malheur de cette communauté, le Palais de justice de paris, son cadre solennel, un jury qui, en notre nom, faisait apparemment, preuve depuis quatre jours d'une rare qualité d'écoute et un président, M. Guy Floch, dont on sentait, à quelques détails, qu'il ne refuserait pas complètement l'écrasant, l'impossible rôle d'arbitre que les Arméniens rêvaient de lui voir jouer.

Le comité de soutien aux quatre inculpés, la communauté arménienne n'ont, bien sûr, pas manqué cette occasion-là. Des femmes, des hommes, nés au début du siècle dans l'Empire ottoman, survivants d'un génocide perpétré avant que le mot ait pris son sens juridique, des historiens, des compagnons de route ont occupé le « plateau » de la cour d'assises pour conter, mimer parfois, la lente déportation d'un peuple, entre 1915 et 1917, vers les déserts de Mésopotamie.

Vingt témoins, venus contredire la version expurgée d'un historien turc entendu la veille à l'audience, vingt témoins, comme si les Arméniens manquaient encore de confiance en une cause qui réclame justice depuis près de soixante-dix ans, c'était sans doute trop. Cinq auraient suffi, tant était puissante la force d'évocation, évidente la légitimité d'une si longue amertume.

Ce vieillard, par exemple, qui a retracé le tragique aller simple de sa famille, le long des rives de *l'Euphrate. Il n'en a réchappé que parce qu'il en avait fait le serment* à sa mère mourante sous les coups et en vertu du strict hasard des holocaustes : même surmotivés, les bourreaux ottomans étaient parfois brouillons. La liquidation scientifique n'allait être inventée qu'une guerre mondiale plus tard.

Honte et souffrance

L'horreur au cœur, soixante ans après. Des récits heurtés, chaotiques, noyés, dont on ne captait plus, bientôt, tant, à la barre, ces survivants se muraient dans leurs souvenirs, que des phrases en lambeaux. *« Le long des routes, des cadavres nus, enflés et puis une odeur... » « Des familles s'échappaient par le suicide en se jetant dans le fleuve... »* Celle-ci encore : A force de souffrance et de honte, *« les milliers de condamnés de cette colonne d'Arméniens de Cilécie étaient devenus indifférents. Nous en étions à croire que Dieu avait voulu que nous soyions massacrés de cette façon »*. Dans la salle d'audience, bouleversée, des dizaines de jeunes, Arméniens de France, Français non arméniens, encaissaient sans broncher le choc de cette leçon d'histoire. Mémoire parlée à l'usage des jeunes générations.

Et puis, voulue, encore, comme si la communauté arménienne cherchait à multiplier les symboles qui donneront valeur de date à ce procès, la rencontre de deux générations. Un geste d'apaisement adressé à la société française.

Face aux quatre membres de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) qui illustrent une violence *qui fait peur à la France,* on a vu une mère, tout éclairée de tendre réprimande, demander à ces jeunes gens de *« ne plus commettre d'attentats en France »*. Veuve du résistant arménien de l'*« affiche rouge »*, immortalisée par Aragon — *« ... des doigts errants avaient écrit sous vos photos : Morts pour la France »* — Mélinée Manouchian s'est adressée aux inculpés pour leur rappeler que le président François Mitterrand avait reconnu le génocide de 1915. *« Un premier pas a été fait (...). Gardez l'espoir, ayez confiance. »* Avant de s'éloigner, cette petite femme, malade, engoncée dans un gros manteau de laine, qui avait donné à l'audience un rare moment de grâce, a encore confié, comme une mère énervée du souci que lui cause sa progéniture, qu'elle n'était, *« sortie »* de son lit que *« pour regarder dans les yeux, ces quatre garçons-là »*.

PHILIPPE BOGGIO.

DU « TOUT-RÉPRESSIF » AU « TOUT-PRÉVENTIF »

Du bon usage de l'ancienne Cour de sûreté de l'Etat

Désaffectés depuis deux ans et demi, les locaux de l'ancienne Cour de sûreté de l'Etat vont recevoir de nouveaux locataires. Ce ne sont pas des agents du contre-espionnage que le gouvernement a choisi d'installer à sa place, ni une cellule de lutte contre le terrorisme, mais quatre commissions chargées de la prévention.

Le 71, rue Saint-Dominique, à l'angle du boulevard de La Tour-Maubourg, à Paris (7e), abrite depuis un mois la mission de lutte contre la toxicomanie que préside M. Franck Perriez. « Monsieur Drogue » sera rejoint, dans quelques jours, par M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, puis par MM. Rodolphe Pesce, président de la commission nationale pour le développement social des quartiers (ancienne commission Dubedout), et Bertrand Schwartz, délégué à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté.

« *Le hasard malicieux* » qui a présidé à ce changement, comme dit M. Pesce, n'en est pas tout à fait un. C'est l'Elysée qui a veillé, dit-on, à cette nouvelle affectation. La Cour de sûreté, symbole du « *tout répressif* », cède ainsi la place au « *tout préventif* ». La formule est de M. Perriez. M. Bonnemaison, lui, insiste sur la « *transparence* » de sa mission, opposée à la juridiction de l'ombre qu'était, à ses yeux, la Cour de sûreté. Comme le dit M. Schwartz, on ne pouvait imaginer meilleure illustration du « *changement* ».

B. L. G.

Les commissaires-priseurs s'inquiètent des projets de la chancellerie

Les commissaires-priseurs français ont vivement réagi à l'annonce d'un projet de réforme de leur statut par la direction des affaires civiles du ministère de la justice. A l'appel de leur chambre nationale, plus de deux cents officiers ministériels de Paris et de province sur trois cent quatre-vingt-quatorze en exercice viennent de se réunir au Nouveau Drouot pour examiner les textes en question. Sans repousser l'idée d'une évolution des lois très anciennes qui les régissent, ils ont voté, à l'unanimité, une motion de confiance à leur bureau national pour s'opposer au projet gouvernemental.

Le projet prévoit la possibilité de création de charges nouvelles selon les besoins départementaux, alors que jusqu'à présent un *numerus clausus* empêchait de nouveaux venus de s'installer librement. Cette disposition revient à supprimer le monopole de résidence qui donnait une compétence exclusive aux commissaires-priseurs agréés par le garde des sceaux.

De plus, le « droit de présentation » serait supprimé, qui consistait, pour le titulaire d'une étude, à proposer un successeur à l'agrément de la chancellerie. Cette présentation est, en fait, liée à la vente de la charge. L'annulation de ce système, institué par Louis XIV, conduit à la suppression de la vénalité des offices. Cependant, la valeur patrimoniale de la clientèle restera prise en considération. Quant aux créations de charges, elles feraient l'objet de nouveaux mécanismes de procédure, selon des critères établis en concertation avec les professions visées par ce « schéma évolutif ».

La plupart des commissaires-priseurs considèrent ces profondes modifications de leur statut traditionnel comme une atteinte à la propriété individuelle et à leurs droits acquis. La direction des affaires civiles se déclare favorable à la concertation, mais la menace d'un vote parlementaire à la session d'avril inquiète fortement les officiers ministériels. La seule annonce du projet a déjà fait baisser le prix des charges en activité et a bloqué toute transaction sur les neuf charges actuelles vacantes. Les jeunes commissaires-priseurs qui, au cours de ces dernières années, se sont endettées pour acquérir une charge, risquent d'être les premières victimes du projet de la chancellerie.

AUTOCENSURE POLICIÈRE

Un décret présidentiel paru au *Journal officiel* du 24 décembre 1983 a accordé, au titre du ministère de la défense, la croix de chevalier de l'ordre national du mérite à M. Claude Florence, officier de réserve, assureur et gérant de société à Troyes (Aube).

M. Florence fut, jusqu'à sa dissolution en juillet 1982, responsable départemental du Service d'action civique (SAC) de l'Aube. Une qualité qu'il afficha dans un communiqué publié par le quotidien *l'Est Éclair,* le 11 août 1981, après la tuerie d'Auriol, et qu'un rapport de synthèse des Renseignements généraux (RG) du 17 septembre 1981 confirme, précisant que *« toute correspondance ayant trait à cette association »* arrive à l'adresse personnelle de M. Florence.

Le président et délégué régional de la Ligue des droits de l'homme à Troyes, M. Jacques Buka, n'apprécie guère. Il a dit son *« indignation »* à M. Charles Hernu, ministre de la défense, dans une lettre qu'il vient de lui adresser où il rappelle que, selon la commission d'enquête parlementaire sur le SAC, l'un des objectifs de l'organisation dissoute était de combattre *« les mouvements de défense des droits de l'homme »*.

Mal informé, M. Hernu ? Sans aucun douté, puique l'enquête, traditionnelle avant une décoration, demandée aux Renseignements généraux de Troyes ne trouva rien de notable dans le passé de M. Florence. Datée du 27 décembre 1982 et signée du commissaire de police dirigeant le service départemental des RG, M. Muhr, elle conclut : *« Conduite et moralité : bonnes ; honorabilité : bonne ; attitude au point de vue national : correcte »*. Il est donc aussi des cas d'auto-censure policière...

E. P.

En bref

L'excision assimilée aux coups et blessures

M. Foussayni Doukara, un ressortissant malien poursuivi pour avoir excisé, en septembre 1982, sa fille, Batou, alors âgée de trois mois (*le Monde* des 15 et 16 janvier 1984), a été condamné, vendredi 27 janvier, à un an d'emprisonnement avec sursis par la quinzième chambre correctionnelle de Paris. Le tribunal a estimé que M. Doukara s'était rendu coupable du délit de coups et blessures volontaires sur sa fille. Le jugement rejette, cependant, l'idée de mutilation. Il note que « *sans doute soucieux de se conformer aux traditions de son pays* », M. Doukara n'entendait probablement pas « *causer un préjudice* ».

Cette condamnation est à rapprocher de celle prononcée contre une « exciseuse » sénégalaise, en 1979. Bien que poursuivie pour homicide volontaire, elle avait été condamnée à un an d'emprisonnement assorti d'un sursis.

LA FRANCE ENTRE LES OREILLES

L'enquête internationale sur l'image de la France dans le monde, dont nous avons fait état dans *le Monde* du 28 janvier, a été réalisée par Gallup International pour le compte de *l'Express,* mais aussi pour France-Inter, ce que nous avions omis de préciser.

France-Inter a, aussi, la France entre les oreilles.

M. Robert Hersant débouté à Rouen

Le tribunal correctionnel de Rouen a relaxé, le 27 janvier, Me Jean Martin, avocat du Syndicat national des journalistes (SNJ), dans le procès qui l'opposait à MM. Robert Hersant et André Audinot, propriétaire et PDG adjoint du *Figaro* (*le Monde* du 2 décembre 1983).

Dans des interviews publiées par *La revue politique et parlementaire* et *Justice* (journal du Syndicat de la magistrature), Me Martin avait évoqué le procès intenté par le SNJ contre M. Hersant *pour violation de* l'ordonnance de 1944 sur la presse. Le tribunal de Rouen a estimé que les commentaires de Me Martin, dans des revues de diffusion restreinte, n'étaient pas susceptibles d'influencer les magistrats ni de faire pression sur les témoins.

Un Algérien se tue en tentant d'échapper aux policiers

Toulouse. — Un Algérien âgé de vingt-sept ans, Abdelkader Ben Fardjala, est mort, vendredi 27 janvier, dans le quartier du Mirail, à Toulouse, en tombant du neuvième étage d'un immeuble. Interpellé récemment par deux policiers îlotiers, il avait été prié de se présenter au commissariat pour signer une notification de jugement (une condamnation, par défaut, à une peine de six mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Toulouse). Sous prétexte de se munir de papiers d'identité, Abdelkader demandait aux deux policiers municipaux de l'accompagner à son appartement.

Là, les choses se compliquèrent. Mme Ben Fardjala descendit téléphoner au commissariat pour avoir des éclaircissements. Elle était accompagnée de l'un des deux îlotiers. L'autre serait resté devant la porte de l'appartement où se trouvaient Abdelkader et deux amis. Voulant profiter de cette occasion pour s'enfuir, Abdelkader enjamba la fenêtre et tenta de sauter dans une coursive de l'étage inférieur. C'est alors que, déséquilibré, il fit une chute mortelle d'une trentaine de mètres. — *(Corresp.)*

Le Casino-Club de Nice vendu aux enchères

(De notre correspondant régional.)

Cannes. — Le Casino-Club de Nice a été vendu aux enchères le 26 janvier devant la chambre des criées du tribunal de grande instance de Nice pour 4 250 000 F (nos dernières éditions datées 28 janvier). Cette vente est l'une des séquelles de la déconfiture du casino Ruhl — dont l'ancien PDG, Jean-Dominique Fratoni, est en fuite depuis avril 1980.

En janvier 1979, la banque néerlandaise Albert de Bary avait consenti au Ruhl un prêt de 5 millions de dollars, pour lequel la société d'exploitation du Casino-Club — établissement appartenant à M. Fratoni — avait apporté sa caution hypothécaire à hauteur de 15 millions de francs. Après la mise en liquidation judiciaire du Ruhl en janvier 1982, la banque avait saisi les immeubles hypothéqués, comprenant notamment le fonds de commerce du Casino-Club.

Un seul enchérisseur s'est manifesté à l'audience par l'intermédiaire d'un avocat niçois, Me Robert Carvi. Il s'est porté acquéreur en proposant seulement 50 000 francs de plus que la mise à prix. Me Carvi a refusé de révéler l'identité de son client.

G. P.

Michel Platini inculpé

Après sept de ses anciens coéquipiers (Larios, Lopez, Lacombe, Janvion, Piazza, Nogues et Farison), Michel Platini a été à son tour inculpé de « *recel d'abus de biens sociaux* », vendreci 27 janvier à Lyon, par M. Patrick Desmure, juge d'instruction chargé de l'affaire de la « caisse noire » des « verts ». L'ancien entraîneur, Robert Herbin, et six anciens dirigeants du club sont également inculpés.

La mort libre

Dans une première lettre, le 19 novembre 1979, Mme Simone Lebret, alors âgée de soixante-treize ans, avait fait part de son intention de se donner la mort. C'était une femme très énergique, multipliant les activités, notamment artistiques. Elle peignait. Elle entendait *« se réaliser complètement »* dans la *« vie libre »*, sa vie. Mais le spectacle de ses parents qui *« avaient fini grabataires »* et mis *« respectivement six ans et dix ans à mourir »* lui avait fait prendre cette décision irrévocable.

« Je me suis juré de ne pas infliger à la famille une fin pareille », avait-elle écrit. La *« déchéance »* de son père et de sa mère lui avait donné *« envie de hurler »*. Mme Lebret, dans sa première lettre destinée à être posthume, précisait : *« J'ai étudié des livres de toxicologie et arrêté mon choix sur une drogue. »*

Peu après, cette femme de tête adhère à l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD). Trois années passent. Elle prépare une croisière qu'elle doit faire avec sa fille. Le 3 décembre 1982, elle reprend la plume dans une deuxième lettre à ses enfants. La volonté, la fermeté, la résolution n'ont pas changé. Au contraire. Sa décision, écrit-elle, est *« prise depuis au moins vingt ans »*. Son détachement est total *« depuis longtemps »*. Elle est *« en pleine forme »*, donne des instructions pour son *« après-décès »* et, surtout, interdit à ses proches toute tentative de réanimation. *« C'est un ordre »*, écrit-elle, en ajoutant : *« Ne pleurez pas ; tout vaut mieux qu'une mère qui décline. »* Ainsi Simone Lebret se donne-t-elle la mort.

Trois jours plus tard, son corps est découvert à son domicile. Ses filles, ses gendres, poursuivent, le 9 mars 1983, l'Association pour le droit de mourir dans la dignité. Dans un jugement, le tribunal de Paris, présidé par M. Pierre Drai, vient d'estimer que c'était à tort. *« Il apparaît que la décision de se supprimer — libre, réfléchie et dégagée de toute incitation directe et immédiate — constitue le seul élément devant ou pouvant être pris en compte dans l'événement accompli le 3 décembre 1982 »*, peut-on y lire. Le tribunal a débouté la famille de Simone Lebret et l'a condamnée aux dépens. Simone Lebret s'est donné librement la mort.

L. G.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Paris Drouot.

- *Samedi 28 janvier.* — 14 h : Tendances contemporaines. 30 artistes méconnus. (Estimation 500 à 5 000 F)
  16 h : 55 tapis caucasiens.
  11 h — 18 h : Expositions pour les ventes du lundi : Meubles, livres, fourrures Extrême-Orient.

Ile-de-France.

- *Samedi 28 janvier.* — Mantes (à partir de 10 h) : meubles, bijoux.
  Chartres (14 h) : livres XIXe.
- *Dimanche 29 janvier.* — Chartres (à partir de 10 h) : livres anciens et modernes, revues satitiques.
  Enghien (14 h 30) : bijoux, linge, fourrures.
  Fontainebleau (14 h) : meubles, tableaux, objets d'art.
  Provins (14 h) : timbres postes (France, Monaco, Colonies).
  Rambouillet (14 h 30) : bijoux, tableaux, sculptures animalières, meubles
  Versailles-Chevau-Légers (14 h) : meubles, tableaux, tapis (14 h-15 h) : tableaux modernes, lithos, bronze.

Plus loin...

- *Dimanche 28 janvier.* — Béthune (14 h) : meubles, monnaies, argenteries, vins.
  Evreux (14 h 30) : bel ameublement ancien.
  Limoges (14 h) : sculptures de Haute époque, ivoires, argent.
  Semur-en-Auxois (14 h) : tableaux modernes.
  Nancy (14 h) : meubles et tableaux anciens.

Foires et salons.

- Enghien (95) : antiquaires du Vexin — Val-d'Oise — 26-30 janvier.
  Grenoble (38) : salon européen des *antiquaires* — 29-30 janvier.
  Reims (51) : dans le cellier Besserat-de-Bellefond — antiquités, argenteries, costumes — 27-29 janvier.
  Sannois-sur-Seine (77) : 40 brocanteurs — 29 janvier.

UNE LETTRE DE M. VIDAL-NAQUET

Martin Gray et le camp de Treblinka

Après la publication, dans le Monde *daté 27-28 novembre 1983 d'un article intitulé* « M. Gray, le camp de Treblinka et M. Max Gallo — Roman et brouillard », *dans lequel M. Pierre Vidal-Naquet, historien, accusait M. Martin Gray d'avoir* « inventé de toutes pièces un séjour dans un camp d'extermination où il n'a jamais mis les pieds », *M. Vidal-Naquet nous écrit :*

Le Monde des 27 et 28 novembre dernier avait publié, au milieu d'un article de J.-M. Théolleyre, le fragment d'une lettre que je vous avais adressée à la fin de juillet 1983 au sujet de M. Max Gallo et de M. Martin Gray. Reprenant les conclusions d'une enquête anglaise publiée dans le *Sunday Times* le 2 mai 1973 et qui s'était prolongée dans le *New Statesman* du 2 novembre 1979, je révoquais en doute, pour m'exprimer en termes modérés, le séjour de M. Martin Gray au camp d'extermination de Treblinka, et portais contre lui l'accusation grave d'avoir exploité un drame familial.

Quand on se trompe, il est d'une élémentaire loyauté de le reconnaître. J'ai vu à deux reprises M. Martin Gray. Il m'a fourni un nombre important d'attestations qui, à moins d'être à leur tour mises en doute, établissent, sans conteste, la réalité de son séjour à Treblinka et de sa présence au ghetto de Varsovie. Je présente donc sur ce point mes excuses à M. Martin Gray et aux lecteurs du *Monde*.

Je ne puis malheureusement en faire autant pour M. Max Gallo. Dans la préface où il indique ce qu'il appelle sa « *méthode* », il écrit : « *J'ai recomposé, confronté, monté des décors, tenté de recréer l'atmosphère.* » Cette méthode l'a mené loin : utilisant, comme l'a établi sans conteste l'enquête du *Sunday Times*, des ouvrages sur Treblinka qui n'étaient pas les meilleurs possibles, il a fait décrire à Martin Gray des lieux et des temps qu'il n'avait pas vécus. Il porte lui-même la responsabilité des soupçons qui ne pouvaient pas ne pas naître à la lecture de ce livre.

Le moins qu'on puisse dire, en effet, est que le rapport entre ce qu'a *vécu M. Martin Gray* et ce qu'a écrit M. Max Gallo n'est pas clair. Martin Gray m'a, du reste, dit devant témoin qu'il n'avait pas lu son propre livre. Il m'a aussi affirmé avoir montré à Max Gallo un manuscrit de onze cents pages. Max Gallo n'y fait allusion ni dans sa préface ni ailleurs. Il pourrait pourtant être intéressant de confronter ces deux textes. Enfin, si M. Martin Gray peut à juste titre se plaindre d'être présenté comme un marchand de fausses antiquités alors que les documents qu'il m'a montrés établissent qu'il ne dissimulait pas le caractère récent des objets qu'il vendait, il ne peut que s'en prendre à M. Max Gallo, qui le présente effectivement comme fabriquant et faisant fabriquer des « antiquités ». Je regrette donc sur ce point de maintenir mon jugement : un historien, fût-il aussi romancier, ne devrait pas mêler les genres.

[M. Max Gallo, à qui nous avons donné connaissance de cette lettre, nous a fait savoir qu'il s'en tenait aux termes de sa réponse en douze points publiée dans notre article daté 27-28 novembre 1983. M. Gallo, porte-parole du gouvernement, y indiquait notamment : « *J'ai recueilli en 1970-1971 les souvenirs de M. Martin Gray, survivant du ghetto de Varsovie et du camp de Treblinka. J'ai écrit avec lui* Au nom de tous les miens, *utilisant à la fois mon métier d'historien et ma vocation de romancier.* » M. Gallo concluait sa réponse ainsi : « *Quant à moi, ceci est ma première et ma dernière mise au point.* »]

PROPAGANDE INTÉGRISTE EN FRANCE

Les sergents recruteurs de l'imam Khomeiny

Les porte-voix du régime de Téhéran disposent d'un million de dollars par mois pour leur propagande en Europe. Et l'Iran a un compte à régler avec la France.

« *En quelques semaines, mes parents et moi nous avons vu ma sœur changer du tout au tout... Elle avait alors dix-neuf ans et préparait soigneusement son bac dans un lycée parisien. Pratiquante, mais sans zèle excessif ni ostentation, elle fréquentait régulièrement la Mosquée de Paris. Il ne fait pas de doute que c'est là qu'elle a rencontré des chiites iraniens et libanais, qui ont su, très vite, la persuader que l'Islam* « devait devenir la première puissance au monde ».

L'histoire que raconte S..., une jeune femme algérienne de vingt-trois ans née en France de parents kabyles, est exemplaire à bien des égards. Comme F..., sa sœur, des dizaines de musulmans des deux sexes, généralement jeunes et en majorité originaires d'Afrique du Nord, des Africains et des Français convertis à l'islam, se laissent prendre de la même manière aux pièges habilement tendus par ces « missionnaires » de l'idéologie khomeiniste. Des hommes dont les méthodes de persuasion rappellent étrangement celles qu'utilisent, souvent avec succès, les « sergents recruteurs » des sectes d'origine asiatique de par le monde.

Laissons S... raconter la suite : « *Ainsi, ma sœur allait-elle, du jour au lendemain, abandonner définitivement le lycée, pour se consacrer à de nouvelles études, en suivant assidûment les cours politico-religieux que dispensaient les responsables du centre culturel islamique de la rue Jean-Bart* (1). *Obéissant aux instructions de ses nouveaux maîtres, elle a tout de suite tenté, mais en vain, de nous convaincre de la suivre dans la voie qu'elle avait choisie...* »

Quelques mois s'étaient écoulés lorsque F... a annoncé aux siens, contre toute attente, son prochain mariage avec un jeune Algérien d'un an son aîné, kabyle comme elle, qu'elle avait connu au centre de la rue Jean-Bart. Rien n'a pu la dissuader. A la surprise de la famille, un appartement meublé, dont le loyer et les charges ne leur incombaient pas, avait été mis à la disposition des nouveaux mariés.

« *Pourtant*, raconte encore S..., *deux mois plus tard, ils ont dû brusquement le libérer. C'est alors qu'ils ont été envoyés en Iran, où ils ont séjourné un peu plus de deux mois, dans* « une école islamique de Qom », *nous ont-ils dit.* » Aujourd'hui, F... est revenue habiter chez ses parents. Son mari, absent du lundi au vendredi — il parcourrait la province en qualité d'« inspecteur » des boucheries musulmanes, — vient l'y rejoindre chaque week-end.

Soucieuse d'en savoir plus sur ceux qui avaient su si habilement circonvenir sa sœur, S... s'est rendue elle aussi rue Jean-Bart. « *On a immédiatement voulu savoir qui j'étais, où j'habitais, ce que je faisais, de quoi je vivais : un véritable interrogatoire policier, mené sur le mode courtois, mais ferme ! Sous peine de voir l'entretien en rester là, il m'a fallu répondre aux questions posées, et j'ai la certitude que mes réponses ont fait l'objet de vérifications.* »

C'est dans les jours suivants que les séances d'endoctrinement ont commencé. Des heures durant, un Libanais, visiblement rompu aux techniques de « lavage de cerveau », a entrepris de persuader S... du bien-fondé de la doctrine islamique intégriste. « *Pour ces gens-là*, dit S., *tout musulman, homme ou femme, jeune ou plus âgé, doit combattre pour faire triompher la loi divine, seule issue pour sauver du péché un monde corrompu, vivant dans l'erreur, l'injustice et la misère. Tous les discours que j'ai pu entendre étaient fondés sur la condition des déshérités et des opprimés, dont le sort est le fait des dirigeants de leurs pays respectifs. Peu à peu, on va essayer de convaincre l'auditeur de sa pleine responsabilité vis-à-vis d'un tel état de choses, à l'aide de propos du genre :* « Qu'as-tu fait, toi qui te dis musulman, pour que tout cela change ? Rien ? Alors, il est temps de te racheter ! Viens te joindre à nous et à notre combat ! »

A l'évidence, la nouvelle « croisade » intégriste, prêchée par l'imam Khomeiny dès le lendemain de la proclamation de la République islamique d'Iran, repose sur une organisation solidement structurée, dont le poste de commandement est établi, ce qui ne saurait surprendre, dans la capitale iranienne. C'est le président du Parlement iranien, M. Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, qui dirigerait personnellement cette armée de « prédicateurs » désormais présents — et fort actifs — dans la plupart des pays de l'Europe occidentale, de l'Afrique du Nord, de l'Afrique noire et des pays musulmans de l'Asie du Sud-Est.

Trois axes

Pour certains, la haine que nourrirait M. Rasfandjani à l'encontre de la France l'aurait conduit, surtout depuis la livraison des avions Super-Étendard à l'Irak, puis l'affaire de Baalbek, à faire de notre pays sa cible privilégiée. « *Comme si*, nous disait un opposant iranien, *il avait un compte personnel à régler avec vous...* » Disposant d'un budget évalué à environ 1 million de dollars par mois pour financer les actions de propagande dans la seule Europe de l'Ouest (à l'exception de la Scandinavie), l'organisation bénéficie, pour agir en toute impunité, ou presque, des relais privilégiés que sont les ambassades de la République islamique. A cet égard, les récentes expulsions de trois diplomates iraniens en poste à Paris montrent que les services français savaient pertinemment que l'ambassade de l'avenue d'Iéna n'abritait pas que des « chargés d'affaires » ou des « attachés » répondant aux fonctions habituelles de la diplomatie.

La propagande islamique en France est organisée, semble-t-il, autour de trois axes principaux. Le premier se veut diplomatique, et, partant, « légal » en toutes circonstances. Son responsable serait M. Hossein Karimi, ancien chef de cabinet du premier ministre Hossein Moussavi. M. Karimi, qui jouerait le rôle de coordinateur entre Téhéran et ses ambassades, passe pour être un voyageur infatigable dont on ne compte plus les déplacements entre les capitales européennes et celles des pays musulmans progressistes.

La tendance religieuse serait, elle, placée sous l'autorité de M. Fadel Marandi, considéré comme le premier théologien du régime. M. Marandi déploierait des efforts tout particuliers pour la fondation de mosquées chiites, comme il en existe déjà à Paris, Nantes, Grenoble, Montpellier, Caen et Nancy. Sitôt inaugurée, chacune de ces mosquées devient un foyer de propagande d'autant plus efficace qu'il bénéficie d'une immunité quasi illimitée. A ce propos, on note un fait aussi curieux que significatif : la plupart des hommes qui ont été à l'origine de la création de ces mosquées sont devenus depuis des « diplomates » et ont été affectés dans des ambassades, bien que ne possédant pas la formation adéquate. Exemple : M. Hossein Zamani, précédemment étudiant en architecture à Nancy — où il avait créé un mouvement islamique, — est devenu chargé d'affaires à l'ambassade iranienne de Paris.

Le dernier département, dont le responsable serait le colonel Fassihi, qui fut au temps du chah l'un des chefs de la Savak avant de passer au service de la Savama (police politique), peut être considéré comme le service fournisseur d'effectifs « musclés ». Il a pour objet de recruter et de former des hommes de main, organisés en « brigades » toujours prêtes à intervenir physiquement le cas échéant.

Si l'on ignore à combien se chiffre l'effectif des agents de propagande et responsables régulièrement utilisés par le régime khomeiniste en France, on connaît, en revanche, la plupart des « associations » — même si aucune d'elles n'a été officiellement déclarée, — qui leur servent de couverture et peuvent éventuellement justifier que des réunions y soient constamment organisées. L'Association des étudiants islamiques en France — à ne pas confondre avec l'Association islamique des étudiants iraniens en France ! — celle des Etudiants musulmans iraniens en France, l'Association des étudiants islamiques à Paris, etc., sont autant de mouvements apparemment divers qui, en vérité, n'en font finalement qu'un, où se retrouvent d'ailleurs les mêmes animateurs et, le plus souvent, les mêmes publics.

L'Etat iranien dispose en toute propriété d'un certain nombre de locaux dispersés un peu partout dans Paris. Avenues de Suffren (7e), de Madrid (8e), Raymond-Poincaré (16e), boulevard Pereire (17e), rue Brancion (15e), autant d'endroits où rencontres et « conférences » peuvent se tenir à l'abri des yeux trop curieux et des oreilles indiscrètes...

L'ambassade d'Iran, en s'excusant de ne pouvoir donner « *qu'un ordre de grandeur* », estime « *à environ 12 000* » le nombre de ressortissants iraniens séjournant en France en qualité d'étudiants. Toutefois, si tous ces jeunes s'inscrivent le plus régulièrement du monde dans nos facultés, condition *sine qua non* pour obtenir une carte de séjour en bonne et due forme, il va sans dire que très peu d'entre eux suivent les cours. Quoi qu'il en soit, la Cité universitaire de Paris n'avait inscrit dans ses registres, à la date du 1er décembre 1983, que... treize étudiants-résidents iraniens, dont cinq au titre de « stagiaires » !

Terrorisme intellectuel

Les universités françaises ne comptent pour leur part (année scolaire 1982-1983) que 5 611 étudiants iraniens régulièrement inscrits (2). Chiffre qui place l'Iran en troisième position par rapport à l'ensemble des étudiants étrangers, derrière le Maroc (22 000) et l'Algérie (10 000) pour la fréquentation de nos facultés. Mais ces chiffres totalisant les étudiants par nationalité ne tiennent évidemment pas compte des clivages politiques, et partisans et opposants y figurent sans qu'on puisse distinguer ceux-ci de ceux-là.

Il n'empêche que la Cité universitaire reste le lieu de prédilection des « commis voyageurs » de l'islam intégriste. Chaque jeudi et chaque samedi, les « islamistes » s'y rassemblent. Après avoir décoré les lieux des portraits de leurs nombreuses idoles politiques et affiché tracts et banderoles, ils y vendent leurs journaux, y distribuent leurs tracts, à grand renfort d'exhortations à l'adresse des musulmans arabes, berbères, africains ou autres (on commence à parler de conversions dans les milieux antillais), venus là en simples curieux ou en auditeurs déjà convaincus.

Les agents de propagande « à part entière », dont le nombre n'est pas connu mais qui devrait se situer entre cinquante et cent pour Paris et la région parisienne, perçoivent un salaire plus que convenable : on estime à 10 000 francs la somme qui leur est allouée par mois. De source bien informée, on indique que ces responsables ont reçu, avant d'être affectés dans tel ou tel pays européen, une formation poussée dans deux écoles spécialisées situées l'une aux environs de Téhéran, l'autre à Qom, la ville sainte iranienne. Leurs instructeurs seraient en majorité des Iraniens et des Palestiniens.

Si l'on en croit les personnes qui ont eu affaire à eux, ces propagandistes professionnels seraient, en règle générale, aussi agissants que persuasifs, notamment auprès des communautés musulmanes immigrées. Usant d'un langage simple, savamment approprié à des auditoires généralement peu instruits, ces porteurs de bonne parole savent convaincre. D'autant plus aisément qu'ils s'adressent à des individus psychologiquement prêts à souscrire à des promesses de vie meilleure, au double plan spirituel et matériel.

Outre les discours, les agents intégristes disposent d'importants moyens matériels, notamment en matière d'éditions dans toutes les langues. On distribue sans compter livres, opuscules, journaux et revues, tracts et cassettes.

De l'exportation tous azimuts de la révolution iranienne par le biais de l'intoxication religieuse au djihad, et du djihad au terrorisme meurtrier, il n'y avait qu'un pas. On sait désormais qu'il a été franchi, et que le terrorisme intellectuel peut déboucher sur l'autre, celui qui tue aveuglément.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Le gouvernement français a ordonné la fermeture de ce centre le 23 décembre dernier, et procédé simultanément à l'expulsion de trois diplomates dont les activités étaient directement liées à ce centre (*le Monde* daté 25-26 décembre et du 28 décembre 1983).

(2) Lettres : 2 103 ; Sciences : 2 082 ; Médecine : 485 ; Sciences économiques : 424 ; Droit : 357 ; Pharmacie : 76 ; Pluridisciplines : 38 ; IUT : 28 ; Dentaire : 18.

PROFIL

Coup de foudre astrologique

L'astrologie fait des ravages. A preuve, François Chagneau. Qui aurait cru que cet éditeur de trente-neuf ans, de formation juridique, ancien militant chrétien et socialiste, se serait enflammé pour les signes du zodiaque ? Il ne jure plus que par Vierge et Poissons, connaît par cœur les ouvrages de Dane Rudhyar, pape de l'« *astrologie humaniste* » et possède même une lunette (focale de 70 mm) pour admirer Saturne de sa fenêtre les soirs d'été. Un passionné.

Attention, le mot « conversion » le fait bondir. « *Ce n'est pas une conversion. L'astrologie n'est pas une croyance.* » Une science exacte, alors ? « *Non, pas exacte, puisqu'elle suppose toujours la médiation de quelqu'un pour interpréter des phénomènes. Mais une science, oui, certainement.* » Et, si vous faites la moue en évoquant les mises en garde de nombreux scientifiques, il s'agite : « *Enfin, quoi ! On admet bien que le Soleil et la Lune influencent les marées et le cycle féminin. Pourquoi le mouvement d'autres planètes ne nous permettrait pas de mieux nous connaître ?* ».

Le directeur des Éditions universitaires sort son stylo, dessine une bande circulaire (le zodiaque), la divise en douze cases (les signes) et remplit de hiéroglyphes cette carte du ciel. Explication : les astres bougent constamment. Or on a constaté, depuis des milliers d'années, une relation entre ces mouvements et les comportements des hommes. Chaque astre correspond à des traits de caractère bien précis. Il est donc essentiel de savoir dans quelle région du zodiaque se trouvait le Soleil au moment de notre naissance, dans quel signe, et dans quelle « maison » de ce signe, figuraient les différentes planètes, enfin, dans qu'elle phase était la Lune à ce moment précis.

Par ordinateur

C'est un ami qui lui a fait découvrir l'astrologie. « *Donne-moi tes date, heure et lieu de naissance.* » Il donna avec un sourire, mais fut saisi par l'exactitude et la profondeur du portrait psychologique tiré de son thème astral. François Chagneau s'offrit alors, toujours pour voir, une consultation sur ordinateur : sur les Champs-Elysées, moyennant 60 francs, on obtient en quelques minutes un test informatique. Puis, il affina l'analyse en se rendant chez plusieurs astrologues de renom. « *Tous me révélaient ma personnalité de façon identique.* »

Ses contacts s'élargissent. On le met en rapport avec des astrologues de la banlieue parisienne qui collaborent avec des psychiatres et des médecins. On lui explique que les malades sont reçus séparément par chacun des spécialistes. Le psychiatre ou le médecin posent au patient trente-six questions. L'astrologue, lui, ne réclame que trois données (date, heure, lieu de naissance). « *Et les diagnostics correspondent dans 95 % des cas.* »

François Chagneau se met alors à acheter des livres, beaucoup de livres. Puis, tout naturellement, il publie des auteurs d'astrologie dans sa maison d'édition. Une course de vitesse : la concurrence dans ce secteur se fait de plus en plus vive.



DENIS PESSIN

Aujourd'hui, sans être astrologue lui-même — « *des études sérieuses demanderaient plusieurs années* », — l'éditeur dresse volontiers, à gros traits, le thème astral de ses amis : « *Je brûle souvent*, avoue-t-il, *de demander à untel ou untel son heure de naissance. L'heure, c'est capital. La connaître à l'insu de quelqu'un peut être une forme de viol.* »

Près de 60 % des Français consultent, paraît-il, leur horoscope dans la presse. « *Ça prouve que six Français sur dix s'intéressent à autre chose qu'au rationalisme étroit qu'on leur jette à la figure à longueur de journée* », commente François Chagneau. Mais il regrette que ces millions de personnes aient une « *fausse idée de l'astrologie* » et se laissent prendre par une « *aimable plaisanterie* ».

Il n'a rien à voir avec les « *pseudo-astrologues* » qui présentent cette science comme « *un art divinatoire, une lecture dans le marc de café* ». Lui, il ne cherche à connaître ni le jour où il fera fortune, ni celui où il rencontrera la Belle au bois dormant. Ce qui l'intéresse, c'est de « *mieux se connaître, donc de mieux vivre* ».

On a envie de lui rétorquer que, *pour mieux se connaître, il suffit* de réfléchir ou, à la limite, de consulter un psychologue. Réponse : « *La démarche astrologique, c'est l'union de l'homme et du cosmos, alors que la psychologie n'a que l'homme pour objet de réflexion. L'astrologie — la vraie — permet de prévoir des zones de temps, au cours desquelles un type d'événement a des chances de se produire. Elle détermine la meilleure attitude à avoir pour vivre cet événement.* »

Le miroir de Vénus

Supposons, par exemple, que le directeur des Editions universitaires ait une réunion importante en vue. *Le jour de la réunion, il va* « monter » son thème astral. Généralement tout seul, chez lui, avec les tables qui lui indiquent la position des planètes dans les signes du zodiaque. (« *Il y en a pour une petite heure de travail. C'est pour ça qu'on ne le fait pas tous les jours...* ») François Chagneau médite donc sur ces données. « *Je vais découvrir l'attitude que je dois avoir au cours de cette réunion si je veux qu'elle réussisse... ou qu'elle échoue.* » Et tant mieux s'il connaît le thème astral de ses interlocuteurs ! Evidemment, il n'embaucherait jamais un collaborateur sans « *regarder ou faire regarder* » le thème astral de celui-ci. Une méthode que pratiquent désormais certains bureaux de recrutement des cadres, au grand dam des psychologues.

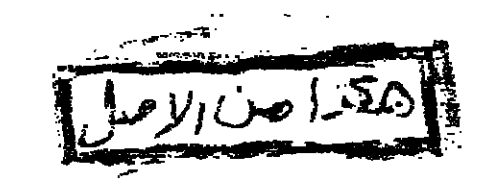
Avec l'astrologie, Francois Chagneau a découvert le cosmos. Il en est encore ébloui. Le cosmos *où tout bouge en permanence* et qui vous fait comprendre « *le caractère cyclique de l'humanité* ». Ce père de deux filles n'attache donc plus la même importance au christianisme, qui, jadis, le passionnait : « *Jésus n'est qu'un moment de l'histoire. Il y a eu un avant, il y aura un après. Contrairement à la religion, l'astrologie n'appartient à aucune époque et n'entraîne aucune obligation morale.* »

Dans les milieux qu'il fréquente, François Chagneau est frappé du nombre d'intellectuels qui découvrent l'astrologie. Peu s'en vantent. Lui, il n'a rien à cacher et ferait presque du prosélytisme. A son avis, cette discipline mériterait d'être enseignée à l'école.

« *Regarder le mouvement de Vénus, c'est une manière de se regarder soi-même* », souligne cet amoureux du cosmos. Il est Poissons ascendant Verseau. D'où l'importance qu'il attache aux Vierge (signe complémentaire parce qu'exactement opposé dans le zodiaque). Les gens qui lui offrent les « *relations les plus intéressantes* » sont nés forcément entre le 23 août et le 23 septembre...

Contents d'être Poissons ? « *Ravi. C'est le dernier signe du zodiaque, le signe d'eau et de synthèse par excellence. Tout est né de l'eau, et tout y retourne. Je suis... comme un poisson dans l'eau.* »

ROBERT SOLÉ.





« Terre étrangère », à Nanterre

L'AUTEUR : ARTHUR SCHNITZLER

L'homme sans illusions

Pour nous qui vivons peut-être la fin d'un monde, le crépuscule de l'Autriche, cet empire qui s'écroule dans le néant au rythme des valses de Johann Strauss, exerce un étrange pouvoir de fascination. A travers la petite musique si douce et si désespéré qui caractérise l'œuvre d'Arthur Schnitzler, c'est l'analyse la plus aiguë et la plus impitoyable de la « joyeuse apocalypse » que l'on redécouvre aujourd'hui (1).

Lorsqu'il naît, à Vienne, en 1862, six ans après Freud mais douze ans avant Hofmannsthal, une génération environ avant ces autres témoins que seront Musil, Kafka et Joseph Roth, l'Autriche semble encore, à la veille de Sadova, vouée à un avenir immuable. L'histoire de ses parents – le père est un modeste provincial monté dans la capitale et qui a brillamment réussi dans la médecine. Du côté maternel, on compte des banquiers, des savants, des officiers et même un lointain cousin « baronnisé » – illustre, quant à elle, les perspectives d'ascension sociale qui s'ouvrent alors à une famille juive assimilée, au sein de l'empire multinational. Laryngologue, le père voit, du fait de sa profession, affluer dans son salon les chanteurs et les comédiens réputés de l'époque. Dans son autobiographie, *Jeunesse à Vienne*, Arthur Schnitzler raconte comment, tout enfant, il fit connaissance pour la première fois, chez ses grands-parents, dont l'appartement est situé au-dessus du « Carls Theater » avec le monde des coulisses théâtrales, qui le fascinera toute sa vie.

Dè l'âge de dix-huit ans, il est possédé par le démon de l'écriture. « *Jusqu'à ce jour*, note-t-il dans son carnet intime, *j'ai autant que je me souvienne, terminé vingt-trois et commencé treize drames.* » Ce qui ne l'empêche pas de se préparer, sans inclination mais sans révolte, à suivre la voie toute tracée par son père en devenant médecin à son tour.

Lorsqu'il fait connaissance, en 1890, de Hofmannsthal et des autres écrivains du « Jeune Vienne », il n'est encore qu'un dilettante dont l'œuvre publiée se réduit aux articles médicaux (l'un d'eux est consacré à l' « Aphonie fonctionnelle et à son traitement » parus dans un journal professionnel dont le directeur n'est autre que son père.

Partageant la conscience du déclin, qui s'abat comme une fatalité, les habitués du café Griensteidl, lieu de rencontre favori du mouvement, débattent de la forme et de l'esthétique afin de trouver, croient-ils, une solution à la survie de l'Autriche, et, partant, de l'Europe. Convaincus, en même temps de vivre, l'instant qui passe avec un maximum d'intensité, dans la conscience douloureuse de sa fugacité. Ce qui distingue Arthur Schnitzler de ce petit monde qu'il qualifiera plus tard de « clique », c'est déjà le souci d'analyse qui le pousse, sous des extérieurs de jeune dandy, à dépasser la simple jouissance du moment pour essayer de comprendre les impulsions secrètes qui l'ont motivé. « *Il existe*, écrit-il, *un organe sensoriel distinct pour la réminiscence, et je le possède. Pour la plupart, la réminiscence s'efface d'abord lentement, puis totalement. Pour ceux qui ont l'organe sensoriel en question, la réminiscence devient quelque chose d'indépendant. Elle commence par se dissiper, puis s'amplifie, et finit par être plus intensive que ce qui l'a provoqué.* »

Evoquant à propos de la genèse du roman *Berthe Garlan* l'importance tenue par l'amour chez l'auteur, Dominique Auclères, en même temps qu'elle fait remarquer combien celui-ci est fidèle dans l'inconstance, attire l'attention sur la présence simultanée et contradictoire chez lui d'une exceptionnelle intuition psychologique qui lui permet de comprendre les faiblesses de ses partenaires et d'une jalousie torturante et maladive qui l'en empêche. Les femmes se succèdent en effet dans la vie d'Arthur Schnitzler : Marie Reinhard (Mizi), prête à se donner, sans cependant s'offrir ; Olga Waissnix, qui, par pusillanimité, ou fidélité à son mari, se refusera. Mizi Glümer, la jeune comédienne trop affranchie... Chacune de ces liaisons, au cours desquelles il ne joue pas toujours le beau rôle, marquera son œuvre à sa manière.

Pour Schnitzler, qui s'est finalement décidé à renoncer à la médecine pour se consacrer entièrement à la littérature, le succès est lié dès le départ à un malentendu. Il ne tardera pas à s'accompagner du scandale. A la création de *Liebelei*, au Burgtheater, en 1895, l'accueil du public est triomphal. Voici l'auteur consacré du jour au lendemain parmi les gloires nationales. Un pâtissier va jusqu'à créer une tarte qu'il intitulera « à la Schnitzler ». On a tout simplement omis de voir l'accusation implicite contre la double morale de la société pour ne retenir que l'intrigue de la pièce : l'histoire un peu larmoyante d'une jeune fille qui décide de se suicider sur la tombe de son amant. Cette prédilection pour les dénouements mélodramatiques que l'on retrouve jusque dans l'extraordinaire *Mademoiselle Else*, écrit en 1924, vaudra à Schnitzler la réputation injustifiée d'auteur de boulevard, dont il n'échappera pas de si tôt. En 1900, le récit intitulé *le Lieutenant Gustl* entraîne pour Schnitzler, accusé d'avoir porté atteinte à la réputation de l'armée austro-hongroise, la dégradation de son rang d'officier. Pour mieux exprimer les pulsions contradictoires de son héros, un jeune officier prisonnier d'un code de l'honneur périmé, qui décide de se suicider – là encore – plutôt que de se battre en duel avec un simple boucher, l'auteur a pourtant choisi une forme alors révolutionnaire : celle du monologue intérieur, utilisée pour la première fois dans la littérature de langue allemande. Lorsqu'il se décide, après s'être longtemps contenté d'en publier un simple texte hors commerce édité à deux cents exemplaires, à faire jouer *la Ronde*, c'est au tour de la presse catholique et antisémite de se déchaîner contre l'obscénité de cette pièce, sans voir une fois de plus que la structure circulaire de ces rencontres amoureuses a été adoptée afin de dénoncer le caractère artificiel des rituels soi-disant naturels.

L'effondrement de l'Empire, auquel, contrairement à un Joseph Roth, il assiste avec indifférence, va marquer pour Schnitzler la fin de son incroyable popularité. « *La mort et l'amour*, se plaint-il amèrement, *sont devenus des sujets triviaux. Il n'y a plus que les régularisations de frontières, les réformes monétaires, les problèmes fiscaux, les cambriolages et les famines pour intéresser l'Allemand sérieux.* » Il a beau recevoir l'hommage tardif et inattendu de cette autre gloire nationale qu'est Sigmund Freud (« *Je pense que je vous ai évité*, lui écrit en 1922 le père de la psychanalyse, *par une sorte de crainte de rencontrer mon double* »), il fait maintenant, aux yeux du frivole public viennois, figure de « *has been* ». Sa petite musique prend, au demeurant, des accents de plus en plus âpres, voire implacables (cf. le glacial et terrifiant procès-verbal sur la déchéance d'une femme émancipée qu'est le roman *Thérèse*).

Lucide face à la montée des périls, et notamment de l'antisémitisme, doué d'une prescience pourrait-on dire prophétique quant à l'avenir d'un monde où l'individu se trouverait réduit à sa simple fonction, Arthur Schnitzler refusera pourtant jusqu'au bout l'idée d'engagement et même d'opinion politique pour se cantonner dans la seule exploration de l'âme, cette « *terre lointaine* », allant jusqu'à reprocher à la psychanalyse de sacrifier le conscient au profit du seul inconscient.

« *Vérité et mensonge, rien n'est sûr nulle part*, s'écriait, en 1914, l'un de ses personnages (dans *Paracelse*). *Nous ne faisons que jouer. Qui sait cela est sage.* » Il faudrait être bien fou, en effet, pour prétendre qu'il y a là une profession de foi dépassée.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

(1) A signaler, aux Editions Stock, la réédition ces jours-ci du recueil de nouvelles *la Pénombre des âmes*, traduit de l'allemand par Dominique Auclères, 256 p., 37 F.



Ce photomontage de Francis de Jongh (1864-1928) est souvent utilisé pour recréer le monde d'Arthur Schnitzler

LE METTEUR EN SCÈNE : LUC BONDY

La règle du jeu

« *L'histoire se passe au début du siècle, dans une campagne résidentielle et aux sports d'hiver, entre des gens raffinés, bien élevés, charmants. Des grands bourgeois, hommes d'affaires et de jolies femmes, des artistes. Ils sont unis par des liens de cœur, d'amitié, d'envie et de jalousie, des liens de mort. Un cercle fermé, un ciel clair, une atmosphère trouble qui tourne autour du désir, des interdits du désir. Une société permissive où certaines choses ne peuvent pas être dites. On ne peut faire que ce qui peut soit être caché, soit être dit sans danger.*

– On pourrait croire, *dit Luc Bondy*, à un théâtre de conversations. Des gens échangent vacheries et gentillesses sur le même ton léger. Mais les phrases portent un sous-texte tellement énorme, que plus je travaille sur, plus ça me semble mystérieux. La pièce se passe ailleurs que là où elle se passe. Je veux dire : il ne s'agit pas de plonger dans les souvenirs, comme Tchekhov. C'est vraiment le présent, mais ailleurs. Dans les zones entre conscient et inconscient. Comme si les gens étaient un aggloméraт de zones distinctes, qui s'éclairent et s'éteignent tour à tour. Il ne faut pas oublier que Schnitzler a écrit à l'époque de Freud, de la découverte des voies souterraines, des soubassements de l'âme. La phrase qui a servi au titre est : « *L'âme est une terre étrangère* »... Etrangère, lointaine, infinie, autre...

– *C'est un dialogue fondé sur le « non-dit » ?*

– Parler de « non-dit » est un peu trop simple. Il y a un enjeu qui fait que tout le monde fuit. Une fuite immobile. Les gens disent en souriant : « *Le temps passe, on va mourir.* » Ils aiment disserter sur la mort, c'est une sorte de snobisme. Mais elle est là, de façon effrayante. Et pas seulement avec son sens métaphysique. Elle est là, bien concrète. Dans cette société existe la coutume des duels. A un certain moment, on ne communique plus par les mots, mais par la mort.

» La pièce se termine par un duel, et commence avec le poids d'un suicide. Un pianiste s'est suicidé, parce qu'une femme s'est refusée à lui. Cette vertu la rend monstrueuse aux yeux de son mari, il la ressent comme une manière de se venger. Une vengeance contre son propre libertinage. Le refus de l'adultère est pire que l'adultère dans la mesure où il a entraîné la mort d'un homme et, par voie de conséquence, un scandale public. Tout le monde peut en parler. Et c'est une chose dont il ne faut pas parler. L'idée de l'adultère obsède les personnages. Ils se tiennent aux frontières de ce qu'ils n'ont pas le droit de dire. Ils ne peuvent pas contenir leurs pulsions, elles sont trop fortes. Ils ne sont pas tout à fait dupes, juste assez intelligents pour savoir, mais incapables de réagir. Ils ont cette méchanceté fatiguée des Viennois, une forme d'hypocrisie ouverte.

– *Vous respectez l'époque et le pays.*

– Il n'est pas question de ramener la pièce à aujourd'hui. Elle se passe dans un milieu très précis, à une époque précise, juste avant que cette société soit détruite. Mais, dans la pièce, personne ne pressent la fin. L'insécurité sur le plan social n'existe pas, au contraire. Les gens vivent leurs dernières vacances avec le sentiment qu'elles seront éternelles.

» Le problème n'est pas de les rapprocher de nous, ils nous sont proches, trop peut-être. Il ne faut pas permettre des amalgames simplificateurs. La question est de trouver ce qui nous éloigne de ces gens. Ici, en France, c'est plus facile qu'en Autriche, forcément. Les acteurs n'ont rien d'autrichien et, en même temps, ils possèdent une sorte d'élégance de mouvement, d'attitudes, très juste qui convient exactement aux personnages. Pourtant, c'est un monde sans élégance. Ce sont des gens... Quand ils jouent au tennis, c'est comme dans *la Règle du jeu*, de Renoir. Ce n'est plus la chasse, c'est le tennis, et il ne s'agit pas d'une métaphore. Au tennis il y a les rencontres, les contraintes du jeu, les mouvements du corps, les regards qui épient, la transpiration, la fatigue, une complicité haineuse, la volonté de vaincre et, ensuite, quand la partie est finie, les corps qui se rétractent...

» Ce qui m'intéresse, au théâtre, ce sont les comportements, les rapports humains, sur scène, qui se construisent devant vous, au ralenti, avec intensité. Dans la vie, on n'a pas le temps d'y réfléchir, de s'analyser. Là, je me trouve en contact avec... Avec des choses auxquelles je n'ose pas penser, habituellement. En particulier, dans cette pièce, ce qui me rend malade... Elle ne met pas seulement en doute des attitudes morales, des comportements sociaux ou politiques, mais la constitution même, la constitution biologique de l'être humain.

» *L'érotisme n'est pas une libé*ration, c'est une contrainte. Souvent. Le moment où naissent les amours rejoint celui où ils finissent. Dans le même temps, on s'éloigne et on s'approche. Et le temps passe, vous grignote. Il y a le problème de l'âge, de la manière dont on réagit aux lentes métamorphoses du vieillissement qui se révèlent tout à coup.

» *Tout au long de la pièce*, on voit les personnages s'écailler, pas en surface, dans leur ego. Et, simultanément, c'est d'abord une image impressionniste du groupe qui est donnée. Peu à peu, les contours se précisent. Des milliers d'éléments apparaissent les uns après les autres. Des petites choses qui se rassemblent et, tout naturellement, sans qu'intervienne la volonté consciente, elles se focalisent sur le duel. Le duel est inévitable... On peut dire de la même manière que la grande guerre n'a pas été provoquée par le coup de feu de Sarajevo, mais par des milliers d'événements, importants ou non, qui ont abouti à ce double coup de feu. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Les éditions Beba/éditions Nanterre-Amandiers publient le texte de la pièce, accompagné d'illustrations et de textes sur Vienne et sur Arthur Schnitzler, de notes et d'extraits de son Journal, choisis et rassemblés par Nike Wagner.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BONS OFFICES - Petit Odéon (325-70-32), sam., dim. à 18 h 30.

GERTRUD MORTE CET APRÈS MIDI - Déchargeurs (236-00-02), sam. 20 h 30.

LA PENDULE - Epicerie (329-46-78), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30.

LES ELLES ET LES EUX - Tourtour (887-82-48), sam. 21 h 45, dim. 17 h.

L'ÉTAU - Théâtre de la Mer (589-70-22), sam. 21 h., dim. 16 h.

FILS DE BUTTE - Dix Heures (606-07-48), sam. 21 h.

LE QUATRIÈME MUR - Essaïon (874-44-30), sam. 20 h 30.

LE COUP DE GRISOU - Plaisance (320-00-06), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

LE BABIL DES CLASSES DANGEREUSES - Beaubourg (277-12-33), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

CHAGRIN ZOOLOGIQUE - Châtillon, Salle des fêtes (657-22-11), sam. 21 h.

LE LIVRE DES DÉLECTATIONS - Alliance française (544-72-30), sam. 20 h 30, dim. 17 h.

BANCO - Michodière, (742-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30.

L.F.C. - Boussy-Saint-Antoine, La Ferme (900-98-37), sam. 21 h.

DIS JOE - Bastille (357-42-14), sam. 20 h.

LA VISITE - Théâtre 7 (262-80-81), sam. 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h 30 : l'Enlèvement au sérail.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), *sam., dim.* 20 h 30 : la Critique de l'École des femmes/l'École des femmes.

CHAILLOT (727-81-15) : *Grand Foyer*, sam. 15 h. : Il était une fois et il n'est plus... (spectacle pour enfants) ; Théâtre Gémier : sam., dim. 15 h : les Possédées.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam. 20 h 30 : G. Strehler lit Léopardi (en italien), dim. 15 h. : Michel Heltau : Satt zu stingen.

TEP (364-80-80), Théâtre : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : l'Oiseau vert. — Cinéma : dim. 20 h : Vacances avec Minka ; les Visiteurs du soir.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : *Nouveaux films, BPI, sam., dim.* 16 h : J. Lacan — Psychanalyse II : 19 h : *Les arts martiaux ; sam., dim. 15 h : Les* images racontent, les auteurs vous rencontrent ; *Dada, naissance et déclin* (1916-23) ; 18 h : Maurice Lemaître : *inédits* ; *Les inconnus de la terre* ; *Laissé* pour compte ; Le cinéma polonais : sam., 14 h 30 : les Noces, d'A. Wajda ; 17 h 30 : Paysage après la bataille ; 20 h 30 : le Manuscrit trouvé à Saragosse, de W. Has.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra : sam., 19 h 30 : la Khovantchina.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h 30 : Théâtre pantomime de Wroclaw, 18 h 30 : A. Ionatos ; S. Sakkas ; A. Myrat.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h (dern.) : le Dernier Soliste (J.-P. Farré).

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71), sam., dim. 18 h 30 : Hamlet ; sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : Rufus.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), dim. 15 h : Dom Juan ; sam., 18 h 45 : le Misanthrope ; sam. 22 h : Monsieur Vernet-le Pain de ménage.

ATELIER (606-49-24), sam. 17 h 30, dim. *15 h* : *la Bagarre.*

ATHÉNÉE (742-67-27), salle L.-Jouvet, sam. 17 h 30 : *Bérénice* ; sam. 21 h : Phèdre ; salle Ch.-Bérard, sam., 20 h 30 : le Passeport.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) sam. 15 h et 20 h 30 : Hamlet.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Ferdaous... une voix en enfer.

CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Albatros. — Th. du Soleil (374-24-08) sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : Henry IV.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, sam. 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, sam. 20 h 30 : la Mère confidente.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

DAUNOU (261-69-14), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : les Eaux et Forêts.

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. 20 h : le Suicidaire.

FONTAINE (874-74-40), sam. 22 h : Batailles.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam., dim. 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99), sam. 21 h., dim. 15 h : William Ier.

LIERRE-THÉATRE (586-55-83), *sam.* 20 h 45 : Prométhée enchaîné.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h 30 : Si j'avais su le jour et l'heure ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. — II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Labiche de poche ; sam. 22 h, mat. dim. 17 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09), sam., dim., 15 h : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53), *sam. 20 h 30 : Le* roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 22 h, dim. 16 h 30 : Poivre de Cayenne.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h : Autant en emporte le vent ; salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MOGADOR (285-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac ; *sam. et dim. 14 h* : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Tchin tchin. — Petite salle, sam. 20 h 30, dim. *15 h* : le Journal d'un homme de trop ; sam. 22 h, dim. 17 h : Chant du cygne.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 22 h, dim. 14 h 30 : Sarah ; sam. 19 h 30, dim. 17 : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur *la banquette arrière.*

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 15 h, et *20 h 30*, dim. *14 h 30 et* 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-78), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Patience... Patience dans l'azur.

POCHE (548-92-97), sam. 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 17 h, dim. 15 h : K 2.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), *sam.* 20 h 30 : la Différence de nos cieux.

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Don Juan aux enfers.

RANELAGH (288-64-44), sam. à 20 h 30, dim. à 15 h : les Joyeuses Commères de *Windsor.*

RENAISSANCE (208-18-50) sam. et dim. *15 h : Vincent et Margot.*

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 19 h et 21 h 30 : Agnès.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. sam., 20 h 30, dim. 15 h : le Horla ; dim. 17 h : l'Écume des jours. — II. sam. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : *les Babas-cadres* ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam. 20 h : Un milieu sous la mère.

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Paysage de l'aveugle.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), sam. 20 h 30 : Rayon femmes *fortes.*

THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), *20 h 30 : Images de... Kafka* (dern.)

TH. PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Vers Damas.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), dim. 18 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; sam. 20 h 30, dim. 15 h : Savannah Bay ; Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Textes de M. Duras.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. *21 h : Médée.*

THÉATRE 18 (226-47-47), sam. 21 h, dim. 16 h : Mémoires d'Isles (dern.).

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), dim. 17 h, Tailleur pour dames ; sam. 21 h : Arlequin valet de deux maîtres.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Prince éternel.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. *21 h, dim. 15 h* : Jamais deux... sans toi.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. *20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.*

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), sam. 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : *Maxéville*, 9e (770-72-86).

LES ANGES DU MAL (A., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47). — V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE *PERDUE* (A., *v.f.*) : Capri, 2e (508-11-69).

LE *BAL* (Fr.-It.) : *Gaumont Halles*, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la *Harpe*, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont *Champs-Elysées*, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; *Olympic Entrepôt, 14e* (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : *14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (575-79-79).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12). — V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum, 1er *(297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné* Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) : *U.G.C. Odéon, 6e* (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ;

Samedi 28 - Dimanche 29 janvier

Saint-Lazare Pasquier, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CANICULE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33.

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Ciné 13, 18e (254-15-12).

LES DENTS DE LA MER No 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Miramar, 14e (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; *Marbeuf*, 8e (225-18-45). — V.f. : Lumières, 9e (236-49-07).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LONESOME COW BOYS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-Américain) : Grand Pavois, 15e (554-46-85)

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MISS OYU (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA NUIT DES JUGES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.), Français, 9e (770-33-88).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; St-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 7e (758-24-24).

P'TIT CON (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; *Gaumont* Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e, (544-25-02) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Bretagne*, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-54-76 ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (259-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA *ULTIMA CENA* (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN TRAIN S'EST ARRÊTÉ (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

ADAM ET EVE, film français de Jean Luret : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (533-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CHRISTINE, film américain de John Carpenter, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Français, 9e (770-72-86) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FOIRE DES TÉNÈBRES, film américain de John Clayton (*), v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : UGC *Montparnasse*, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murats, 16e (651-99-75).

LE *JOLI CŒUR*, film français de Francis Perrin : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; *Gaumont*-Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-*Lazare Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR D'APRÈS, film américain de Nicholas Meyer (*). V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISIANE, film franco-canadien de Philippe de Broca : Forum, 1er (233-42-26) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MI FIGUE, MI RAISIN, film yougoslave de Srdan Karanovic. V.o. : Forum, 1er (233-42-26) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-58).

NUAGES *FLOTTANTS*, *film* japonais de Mikio Naruse. V.o. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; *Olympic-Balzac*, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

LE SPECTRE DE LA DANSE, film français de Dominique Delouche : Le Marais, 4e (278-47-86).

SEMAINE DU CINÉMA FINLANDAIS. V.o. : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3634

HORIZONTALEMENT

I. Victoire d'un esprit fort sur le sexe faible. Où l'on peut voir rouge quand le rideau de fer est levé. — II. Conduite ne manquant pas d'énergie. Situation de laquelle on ne peut que descendre. — III. Descend du ciel ou nous y envoie. L'intérêt de ses bons est de rechercher les meilleurs *rapports*. — IV. Divinité. Chaussure ou porte-sabots. Travailler pour des *prunes* ; *rarement* pour des nèfles. — V. Blonde légère pouvant satisfaire un gentleman en chaleur. Battit un roi ou réduit un sujet. Pièce riche en drôleries ou production vouée à la purée. — VI. Loterie avec laquelle il y a souvent du tirage. Particulier d'un genre douteux. Demeure ensoleillée. — VII. Carrefour ferroviaire. Dépourvu d'assurance. C'est sans doute à cause de ses chaînes qu'elle manque de liberté. — VIII. L'enfant chéri d'une déesse versatile. L'encre d'un corbeau. — IX. Copulative. Compagne du singe. Se trisse avant d'entrer. — X. Auteur de « La Bataille », l'année où Bataille faisait « Scandale » entre la « Femme nue » et la « Vierge folle ». Emanation sonore ou source lumineuse. Négation. — XI. Charge d'infanterie ou de cavalerie. Apports de fortune palliant la ruine. — XII. De ses bassins se dégageaient des vapeurs. Etat de Grâces. — XIII. Son alimentation ne se conçoit pas sans sel. Vécurent en d'autres temps. — XIV. Véhicules célestes. Bagatelles. — XV. Riches en titres. Passées sous l'éteignoir. Voie pour ceux qui roulent à gauche.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II								■							■
III						■								■	
IV		■			■					■					
V				■					■						
VI								■				■			
VII			■	■			■				■				
VIII		■								■					
IX			■									■			
X		■								■			■		
XI	■						■		■						■
XII					■							■		■	
XIII						■									
XIV		■		■						■					
XV									■						

VERTICALEMENT

1. Faire partager son affection. Sa fleur est particulièrement sensible. — 2. Encouragement destiné à celui qui se trouve sur le sable. Crevé et à plat. Qui manque d'élégance malgré son homonyme esthétique. — 3. Tomber du ciel avec candeur. Blanche, sa liaison peut donner naissance à un roux. — 4. Costume de cour. Conversation particulière. — 5. Rouget d'eau douce. Architecte de riches édifices, il donna son nom au plus humble des logis. Sort de la bouche d'innocents. — 6. Est général dans certains camps retranchés. Accuse ou tranche, selon qu'il est debout ou assis. In naturalibus. — 7. Sa table ne satisfait que le goût de la curiosité. Marque un temps. Lieu de repos des « canetons ». — 8. Coup double. Sortent paradoxalement des cruches au sommet étroit. — 9. A cause de lui, l'univers broie du noir. Indicatif d'émission. Objectif de pêcheurs *dans* l'Ain et centre de pêche dans l'autre. — 10. Se couche ou se redresse, selon la nature. Parasite des épis. Batave soyeuse. — 11. Le grand large. Provoque un accident *quand elle déboîte* de la colonne. — 12. Si vous brûlez le feu, avec lui vous êtes grillé. Personnel. Cours de langue germanique. Symbole de liberté. — 13. Son ouverture n'est pas toujours applaudie. Agent de liaisons. — 14. Note. Manifestions un esprit ostentatoire. Reims, vu par les Champenois de Paris. — 15. Manière pour un sot de se montrer partout sans qu'on l'aperçoive nulle part. Mot à double sens.

Solution du problème no 3633

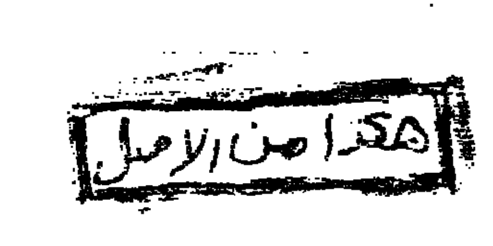
Horizontalement

I. Piquette. — II. Figurines. — III. Lune. NPD. — IV. Otés. Do. — V. Tirent. Ys. — VI. Tresse. Bi. — VII. Eve. Eider. — VIII. Ri. Pinçai. — IX. Ina. Ars. — X. Egoïne. — XI. Moellon.

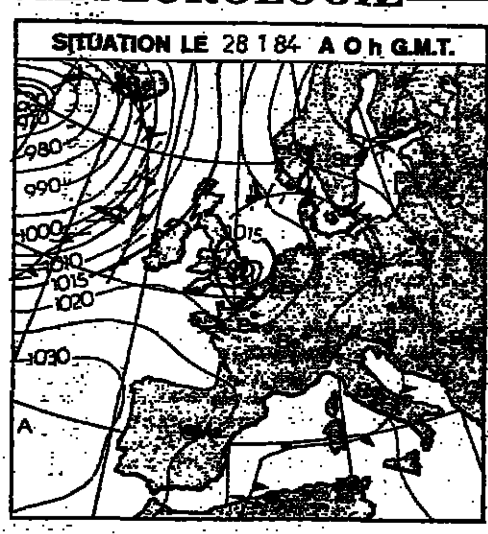
Verticalement

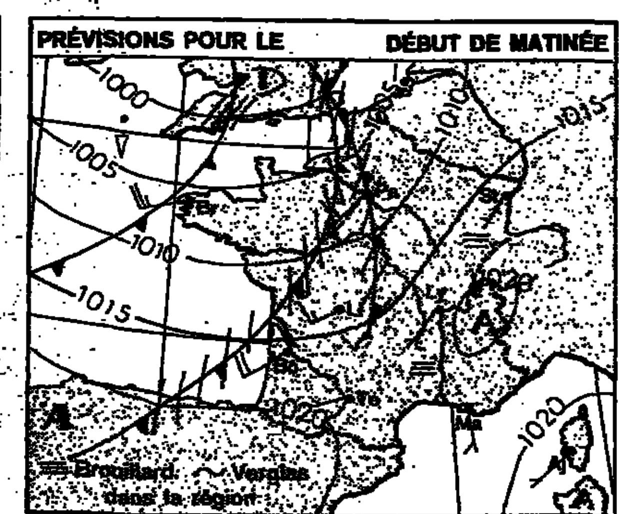
1. Flatteries. — 2. Piu. Irving. — 3. Ignorée. Nom. — 4. Quêtes. Io. — 5. Ur. Enseigne. — 6. Einstein. El. — 7. TNP. DCA. — 8. Teddy-bear. — 9. Es. Osiris.

GUY BROUTY.



MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 janvier à 0 heure et le dimanche 29 janvier à 24 heures.

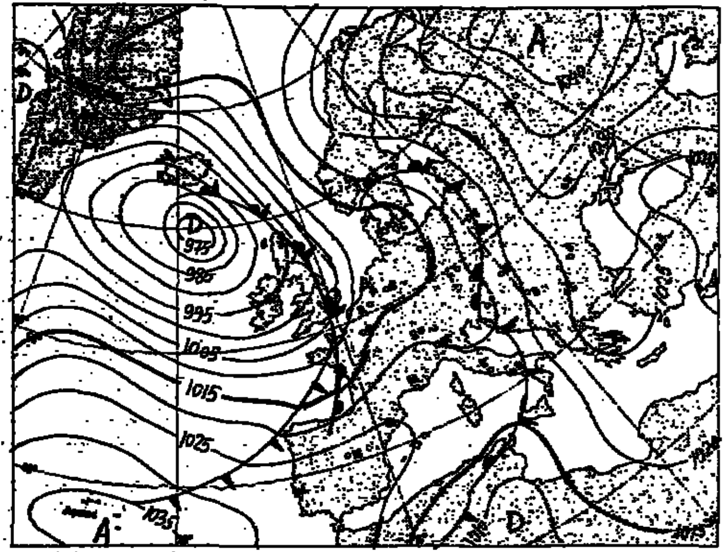
L'anticyclone d'Europe centrale ralentit la progression vers l'Est des perturbations qui intéressent notre pays.

Dimanche matin, il pleuvra du Pas-de-Calais à la Gascogne. Cette pluie atteindra le soir l'Est du pays; il y aura des chutes de pluie et de neige mêlées sur la Lorraine et il neigera sur les Vosges à partir de 500 mètres, sur les Alpes à partir de 600 à 800 mètres. A l'arrière s'établira un temps variable avec éclaircies et averses. Les vents s'orienteront progressivement à l'ouest puis au nord-ouest en devenant modérés.

Les températures maximales atteindront 6 à 10 degrés du nord au sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 janvier; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 janvier) : Ajaccio, 12 degrés et 5; Biarritz, 10 et 5; Bordeaux, 9 et 3; Bourges, 9 et 4; *Brest, 7 et 3; Caen, 8 et 6;* Cherbourg, 8 et 6; Clermont-Ferrand, 10 et 0; Dijon, 6 et 1; Grenoble-St-M-H, 2 et −2; Grenoble Saint-Geoirs, 3 et 0; Lille, 8 et 6; Lyon, 6 et 1; Marseille-Marignane, 11 et 0; Nancy, 8 et 2; Nantes, 10 et 4; Nice-Côte d'Azur, 11 et 5; Paris-Montsouris, 8 et 6; Paris-Orly, 8 et 5; Pau, 11 et 3; Perpignan, 14 et 3; Rennes, 9 et 3; Strasbourg, 8 et 2; Tours, 9 et 5; Toulouse, 11 et 1; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

PRÉVISIONS POUR LE 29 JANVIER À 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 degrés; Amsterdam, 4 et 2; Athènes, 12 et 3; Berlin, 2 et 0; Bonn, 7 et 2; Bruxelles, 8 et 6; Le Caire, 17 et 11; îles Canaries, 19 et 10; Copenhague, 3 et 1; Dakar, 24 et 18; Djerba, 21 et 14; Genève, 2 et −3; Jérusalem, 16 et 4; Lisbonne, 12 et 6; Londres, 8 et 5; Luxembourg, 5 et 1; Madrid, 9 et −3; Moscou, −8 et −12; Nairobi, 28 et 11; New-York, 9 et 0; Palma-de-Majorque, −5 et −1; Rome, 13 et 11; Stockholm, −5 et −5; Tozeur, 17 et 10; Tunis, 18 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET

Décès

— Mme Suzanne Cohen,
ses enfants,
Gérard, Roger, Jacques, Liliane,
ses sœurs,
Marie Cohen et Hortense Benzimra,
Les familles Azran, Bohbot, Breat, Leuchter, Soussan, Soussans,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et parent,

Daniel COHEN,

le 26 janvier 1984.

Les obsèques ont eu lieu le 27 janvier à Meudon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue de Celle,
92360 Meudon.

— M. Albert GOUTE,
officier de la Légion d'honneur,
ancien contrôleur général financier,

est pieusement décédé, dans sa quatre-vingt-huitième année, le 26 janvier 1984.

De la part de
Mme Jacques Palangue,
M. et Mme Robert Lahaye,
Mme Myriam Vincens
et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Fourquez
et leur famille,
Mme Jean-François Régis,
Le R.P. Lepintre,
Le docteur Y. Lepintre
et son fils,
Mme E. Carron
et sa famille,
Mme Odokoven,
Les familles Carré, Gignon, Viard, Dupuis, Begouin, Valade.

Les obsèques auront lieu le lundi 30 janvier, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Montpellier. Paris. Lyon.

Mme Bernard Pavans de Ceccatty,
M. Jean Pavans de Ceccatty,
M. René Pavans de Ceccatty,
Mme veuve Valbert Pavans de Ceccatty,
M. et Mme Max Pavans de Ceccatty,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard PAVANS de CECCATTY,

survenu le 25 janvier 1984 dans sa cinquante-neuvième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Nicole Rochette, Alexandre, Frédéric et Sophie,
Marguerite Rochette,
Odette et Raymond Capelle,
Françoise Rochette et sa famille,
Françoise et Jean-Claude Rochette et leur famille,
Yvonne Ozzello-Rochette
et ses enfants,
ont la douleur de faire part de la mort subite, dans sa trente-sixième année, de leur époux, père, fils, gendre, neveu et cousin,

Philippe ROCHETTE,

survenue le 19 janvier 1984.

Son corps a été incinéré, suivant sa volonté.

— On nous prie d'annoncer, avec regrets et tristesse, le décès de

Gérard SILVI,

styliste décorateur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 31 janvier, à 17 heures, en l'église Saint-Roch, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Il y a deux ans, nous quittait notre ami le

professeur Robert FAURE.

Par son œuvre en R.O. et ses qualités humaines, il reste présent parmi nous.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 28 janvier 1984 :

DES DÉCRETS

● Relatif à la création de la commission consultative pour les services de communication audiovisuelle définis l'article 77 et les services de vidéographie diffusée relevant de l'article 78 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle.

● Relatif au régime d'autorisation préalable prévu par l'article 77 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle.

● Relatif au régime d'autorisation préalable pour les services de vidéographie diffusée prévue par l'article 78 de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle.

DES ARRÊTÉS

● Fixant le taux de revalorisation mentionné à l'article 30-1 de la loi du 15 juillet 1970 modifiée relative à une contribution nationale à l'indemnisation des Français dépossédés de biens situés dans un territoire antérieurement placé sous la souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France. :

● Portant revalorisation des indemnités journalières dues au titre de l'assurance-maladie et de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

PARIS EN VISITES

LUNDI 30 JANVIER

« L'église Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, façade, Mme Allaz.

« Le couvent du Val-de-Grâce », 14 h 45, 273, rue Saint-Jacques.

« François Mansart au Marais », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Raphaël », 15 h, musée du Louvre, pavillon de Flore (Approche de l'art).

« Greuze et Fragonard », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, 29, rue de Rivoli (Mme Hauller).

« Raphaël », 15 h 30, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« *Le Marais* », *14 h 30, métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Mme Romann).

MARDI 31 JANVIER

« L'Opéra », 12 h 15, vestibule, Mme *Hulot.*

« Les Invalides », 14 h 30, cour d'honneur, Mme Allaz.

« Tapisseries des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins (Mme Legrégeois)

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mme Duhesme.

« Saint-Germain l'Auxerrois », 15 h, façade, Mlle Zuvovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Arts et promenades).

« Palais de Justice », 14 h 30, 10, place Dauphine (M. Czarny).

« La cristallerie de Baccarat », 15 h, 30 bis, rue de Paradis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les cours des miracles », 15 h, métro Bonne-Nouvelle (P.Y. Jaslet).

« Le logis du tigre Clemenceau », 17 h, 8, rue Franklin (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

LUNDI 30 JANVIER

20 h 30 : rue de la Folie-Méricourt, Me Ch. Haddad : « En roses et en épines, les quatre saisons du ghetto » (Fédération séphardie mondiale).

MARDI 31 JANVIER

20 h 30 : 12, rue des Fossés-Saint-Jacques, M.R. Jospin : « Le faux ou le vrai socialisme » (Défense de l'Homme).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 28 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série noire : l'Ennemi public nº 2.
D'E. Niermans, d'après le roman de G. Lecas, avec J.-F. Stevenin, J.-P. Sentier, F. Babe...
Un beau coup d'entrée pour cette nouvelle série policière. Tiré du roman de G. Lecas, l'Ennemi public nº 2 *est l'histoire de trois copains marginaux confrontés par hasard à la « haute » pègre, pris dans l'engrenage de la convoitise et de la violence. Suspense et plaisir garantis.*

22 h 10 Droit de réponse : L'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac.
Aujourd'hui : Revue de presse avec T. Ferenczi (le Monde), *D. Jamet* (le Quotidien), *M. Bénichou* (le Nouvel Observateur), *J.-M. Bouguereau* (Libération), *N. Copin* (la Croix), *G. Claisse* (le Matin), *P. Péan* (le Canard enchaîné), *C. Cabanes* (l'Humanité), *A. Ignatov* (Agence Novosti), *A. Von Kageneck* (die Welt), *F. Fidalgo* (El Pais)...

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées, de M. Drucker.
Avec Sylvie Vartan, Pierre Bachelet, Laurent Voulzy, Marcel Amont, la Compagnie créole...



22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
de J.P. Diomnet et Ph. Manœuvre. Réal. J.-L. Cap.
Sex Machine, avec Earth Wind and Fire, Cub Koda, Lionel Ritchie... Haute Tension, avec Bauhaus, New Order, Joy Division, Michaël Jackson...

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : Charlie Lester, alcoolique.
de R.-T. Heffron, scénario R. Matheson, d'après J. Weiner.
Tentatives et échec d'un journaliste, spécialiste des affaires judiciaires, pour s'arrêter de boire. Un drame où il affronte famille et employeurs.

21 h 45 Journal.

22 h 5 La vie de château.
Emission de J.-C. Brialy.
Jean-Claude Brialy reçoit un à un dans son château quelques-uns de ses amis. Ici, Philippe de Broca, Marie-José Nat, Jacques Villeret. Intelligence et intimisme.

22 h 30 Festival de la BD à Angoulême.
de W. Garit.
La BD, langage cinématographique. Avec Morris, J.-M. Charlier, Derib, Cl.-J. Philippe, Margerin.

23 h 5 Musiclub.
Les trois péchés capitaux : l'avarice, l'orgueil, la colère, par le mime Marceau.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Troisième rang de face : l'actualité culturelle.
18 h Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Dans les mains du magicien.
19 h Informations.
19 h 35 Clip-Clap : Panorama de la chanson et du cinéma français.
19 h 50 Le tour du monde en quatre-vingts jours.

FRANCE-CULTURE

20 h Dans la série « Passages » : Héloïse et Abélard, de S. Schütz ; Adapt. F. Rey ; réal. : A. Lemaître : avec M. Rayer, A. Deleuze, J.-N. Sissia.
21 h 55 Ad Lib.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert messe solennelle de Sainte-Cécile, de Gounod, « Sept répons des ténèbres », « Sécheresse », cantate de Poulenc, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. G. Prêtre, chef des chœurs, J. Jouineau ainsi que la Maîtrise de la Sainte-Chapelle et les petits chanteurs de Chaillot, dir. F. Bardot, sol. B. Hendricks, L. Dale, J.-P. Lafont.
22 h 30 Fréquence de nuit : Nuit sud-américaine (en direct de la maison de la culture de Reims).

Dimanche 29 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 La Source de vie.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe : célébrée avec la paroisse Saint-Gabriel à Paris 20e.
12 h Télé-foot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Hip-hop.
14 h 35 Champions. *Sports, variétés et divertissements.*
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Frank, chasseur de fauves.
19 h Magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, F.-L. Boulay et E. Gilbert.
Le grand témoin sera Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ; une enquête sur le Clan des Arméniens ; la presse : la liberté et les financiers, la télévision des autres : la Chine à Paris.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Nous nous sommes tant aimés.
Film italien d'E. Scola (1974), avec N. Manfredi, V. Gassman, S. Sandrelli. (Red.).
Trois anciens compagnons de résistance connaissent des destins divers, sans parvenir à réaliser les idéaux de leur jeunesse. La chronique sociale et sentimentale d'une génération aux illusions perdues. Vies entrecroisées, vaines retrouvailles. Sur un ton mélancolique, Scola — c'est un de ses plus grands films — évoque également l'histoire du cinéma italien depuis le néo-réalisme.
22 h 35 Sports dimanche.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 5 Cheval 2-3. Magazine du cheval.
10 h 30 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h 5 Série : Papa poule.
18 h Dimanche magazine.
Emission de M. Thoulouse.
Au sommaire : Ambassador, fiction ou réalité *(le dernier film de R. Mitchum tourné en Israël) ; les catacombes, à Paris ; les journalistes au Maroc.*
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A La Napoule.
21 h 45 Document : Vietnam.
Série de H. de Turenne.
Troisième volet de cette grande rétrospective sur l'Indochine. Ici les années 1953-1954. Dien-Bien-Phu. La guerre est devenue impopulaire en France. Les Russes et les Chinois, encore alliés, souhaitent arrêter le conflit. Même Ho Chi Minh et Giap savent qu'ils vont être obligés de faire la paix. Et c'est le faux pas de l'état-major français : Dien-Bien-Phu. Malgré un commentaire parfois un peu pesant, un document riche en souvenirs, interviews et trésors tirés des cinémathèques.
22 h 40 Concert magazine.
Emission proposée par E. Ruggieri.
Consacré au MIDEM classique dont c'est le deuxième anniversaire, l'émission propose un éventail très large de musiciens de toutes les nationalités, Américains, Chinois, Canadiens, Russes, Français.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h 30 Mosaïque. Spécial Yougoslavie.
12 h D'un soleil à l'autre, magazine de la Mutualité agricole.
17 h 20 Résonance. Résonances : quel théâtre aujourd'hui ?
Après les deux enquêtes sur la musique, le théâtre aujourd'hui. Du Festival d'Avignon à Paris, des grands théâtres décentralisés à ceux de la banlieue, de ceux qui sont subventionnés aux privés... Les demeures, les publics, les artistes. Avec, entre autres Lavaudant, Mesguich, Bourdet, Barrault, Vincent, des journalistes dont notre collaboratrice Colette Godard.
18 h 20 Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo. L'actualité dans les DOM-TOM.
20 h Série : Fraggle Rock.
20 h 35 Cinéma : Teresa la Ladra.
Film italien de C. di Palma (1972), avec M. Vitti, R. Vallone, M. Placido (v.o. sous-titrée).
Née dans une famille pauvre et chassée par son père, une jeune fille fait un mariage malheureux puis, au fil des années, devient une voleuse professionnelle. Cette comédie de mœurs à l'italienne, inédite en France, mêle, sur un rythme un peu lent, des situations cocasses, un ton grinçant, des éléments dramatiques. A voir pour la composition de Monica Vitti...
22 h 30 Journal.
22 h 50 Cinéma de minuit (cycle aspects du film noir) : Appelez Nord 777.
Film américain de H. Hathaway (1947), avec J. Stewart, R. Conte, L.-J. Cobb (v.o. sous-titrée. N.).
Chicago 1932. Un homme qui se prétend innocent a été condamné pour meurtre. Onze ans plus tard, à la suite d'une petite annonce, un journaliste reprend l'enquête. Inspiré d'un fait divers réel, ce film, tourné en décors naturels, fut un de ceux qui apportèrent au cinéma américain un réalisme nouveau. Bien que joué par des vedettes, il a, par sa mise en scène, un aspect « documentaire ».
0 h 40 Prélude à la nuit.
Rondo, de Webern.

FRANCE-CULTURE

7 h 9 La fenêtre ouverte.
7 h 15 Horizon, magazine religieux.
7 h 40 Chasseurs de son : les rencontres de Marcel Daoust.
8 h Orthodoxie.
8 h 25 Protestantisme.
9 h 10 Ecoute Israël.
9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Fédération française de droit humain.
10 h Messe à Saint-Lambert-des-Bois.
11 h Musique : le paradoxe du musicien (et à 12 h 45, 16 h 05 et 23 h).
12 h 5 Allegro.
14 h Sons.
14 h 5 Le roi se meurt, d'E. Ionesco.
17 h 30 Rencontre avec... E. Feuillère.
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Amérique en lambeaux de mémoire.
20 h 40 Atelier de création radiophonique : Televessel.
23 h Le Paradoxe du musicien.

FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h Nuit sud-américaine (en direct de la Maison de la culture de Reims).
6 h 2 Concert-promenade.
8 h 5 Cantate : de Bach.
9 h 7 D'une oreille l'autre, œuvres de Zielenski, Dlugorai, Teleman, Chopin ; vers 10 h 30, concert — hommage à Lech Walesa : œuvres de Tansmann, Bernabei, Verdi, Viotti...
12 h 5 Magazine international.
14 h 4 Hors commerce : V. d'Indy ; vers 16 h, Références.
17 h Comment l'entendez-vous ? Bartok par Danièle Sallenave, écrivain.
19 h 5 Jazz vivant : le grand orchestre d'Eddie Louiss.
20 h Les chants de la terre.
20 h 30 Concert (donné le 27 janvier 1984 à Sarrebruck) : Sept danses populaires roumaines de Bartok, Concerto « pathétique ». Fantaisie hongroise de Liszt, « Hary Janos » de Kodaly, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. P. Steinberg, sol. C. Katsaris, piano.
22 h 45 Fréquence de nuit : les figurines du livre ; à 23 h, Entre guillemets.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 29 JANVIER

— *M. Jacques Delors,* ministre de l'économie, des finances et du budget, répond aux questions de la rédaction de RMC, au cours de l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

— *M. Evan Galbraith,* ambassadeur des Etats-Unis à Paris, est l'invité de l'émission le « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

— *M. Henri Krasucki,* secrétaire général de la CGT, participe au « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 30 JANVIER

— *M. Max Gallo,* porte-parole du gouvernement, est l'invité de l'émission « Plaidoyer » de RMC, à 8 h 30.

Economie

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT SUR L'EMPLOI

Les syndicats et le PS critiquent vivement l'hypothèse d'une remise en cause d'avantages sociaux

L'hôtel Matignon a démenti, dans un communiqué diffusé le 27 janvier au soir, l'hypothèse selon laquelle il envisageait d'assouplir les conditions de licenciement pour les entreprises de moins de cinquante salariés, dans les zones touchées par les restructurations (*le Monde* du 28 janvier) : « *Aucune modification du droit de licenciement n'est envisagée.* » Tout au long de la journée, les hypothèses étudiées par le gouvernement avant le séminaire gouvernemental du 30 janvier — que le quotidien *Libération* du 27 janvier présentait comme « *le projet explosif du gouvernement* » — avaient suscité de vives réactions.

Dans une interview à *la Croix* datée du 28 janvier, M. Jean-Paul Bachy, membre du la direction du PS, secrétaire national aux entreprises, affirme : « *Ce serait une erreur grave pour le gouvernement et le PS que de remettre en cause les acquis sociaux les plus significatifs pour le monde du travail.* »

Pour M. Bachy, « *détruire aujourd'hui ce qui a été voté il y a quelques mois à peine par l'Assemblée nationale serait absurde. Le patronat cherche aujourd'hui à se servir du prétexte de la crise pour faire assumer par la gauche ce qu'il n'a jamais osé demander à la droite. Personne, au parti socialiste, ne peut accepter de céder devant un tel chantage. (...) Pour les socialistes, la mobilité de l'emploi ne signifie pas la loi de la jungle.* » « *On ne peut construire le redressement de notre industrie sur les décombres du droit du travail* », a-t-il ajouté.

Dans *l'Humanité* du 28 janvier, qui titre « Le chantage de M. Gattaz », Jacques Coubard écrit dans un éditorial : M. Gattaz « *propose donc d'appliquer ici les recettes de la Maison Blanche en commençant par donner aux patrons* « *la liberté d'adapter les effectifs à l'activité de l'entreprise* ». *Le résultat dit-il serait garanti. Effectivement, deux millions de chômeurs y ont déjà goûté sous Giscard. Il ne demande, en fait, ni plus ni moins que l'abandon de la politique pour laquelle s'est prononcée la majorité des Français en mai 1981.* »

Dans une déclaration, M. Jean-Paul Jacquier, secrétaire national de la CFDT, souligne à propos des hypothèses étudiées : « *Certaines de ces mesures, en particulier le relèvement des seuils sociaux et la disparition de l'autorisation administrative en matière de licenciements économiques dans les petites entreprises, y ont créé une vive émotion. Ces dispositions ne sont pas acceptables, ni sur la forme ni sur le fond. Bien qu'il s'agisse d'hypothèses qui devraient être discutées avec les organisations syndicales, il y a lieu d'être choqué que de telles options puissent être envisagées sans aucune confrontation avec les organisations syndicales.* »

A Gap, devant les militants des Hautes-Alpes, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, a déclaré : « *Je veux espérer qu'il s'agit d'une indiscrétion et d'un simple document de travail. Si c'était autre chose (...) alors ce serait très grave. Le gouvernement commettrait une fois de plus l'erreur de décider seul sans consulter personne. Sur le fond, va-t-on voir un gouvernement de gauche décider ce que les gouvernements précédents n'ont jamais osé faire ? (...) Puisse le gouvernement avant lundi mettre les choses au point.* »

M. Guy Drilleaud, secrétaire général de la CFTC, se déclare stupéfait : « *Nous avons vu le premier ministre il y a dix jours. Nous avons parlé du congé de reconversion et de rien d'autre. Ce qui se passe aujourd'hui est une honte.* »

Dans un communiqué, la CGT se déclare hostile à « *l'établissement de zones franches dans lesquelles seraient accordés au patronat des avantages exorbitants et le droit absolu de licenciement* ». Le 27 janvier, lors d'une conférence de presse consacrée aux travaux du conseil national du Centre confédéral de la jeunesse, M. Henri Krasucki a affirmé à propos de l'idée de M. Mauroy de « *congés de reconversion* » que cette proposition lui avait « *fait mauvaise impression* ». Il s'est inquiété de « *la qualité des stages de formation et de leur débouché sur un emploi* ». Le secrétaire général de la CGT redoute que cette formule de reconversion ne constitue « *un retour aux stages-parkings Barre* ».

A TF1, le 26 janvier, M. Gattaz avait exprimé des réticences voisines considérant que les congés de reconversion « *ont une durée trop longue, seront très coûteux et risquent de démoraliser les salariés qui se sentiront peut-être enfermés dans des stages-parkings* ».

Le fond et la méthode

Avant même qu'on puisse les appeler projets en bonne et due forme, les hypothèses étudiées par les services du premier ministre pour traiter socialement les restructurations industrielles provoquent un véritable tollé. Les syndicats ouvriers ne sont pas les seuls à s'indigner. Le PS s'inquiète et *l'Humanité* attaque le gouvernement par la bande en s'en prenant au patronat, signifiant à propos des mesures examinées que le PC n'acceptera pas une remise en cause des engagements de mai 1981.

De fait, alors que rien n'est effectivement arrêté — une réunion interministérielle ayant lieu lundi — et que Matignon a démenti toute atteinte au droit de licenciement, les hypothèses actuelles suscitent un débat de fond et un autre sur les méthodes du gouvernement.

Un débat de fond d'abord. Le gouvernement a un souci louable, celui de réussir les mutations industrielles. Il cherche les « ficelles » qui permettront aux entreprises des zones touchées par les reconversions — les fameux « *périmètres de renaissance* » — de régler socialement, mais avec plus de souplesse leurs problèmes de sureffectifs pour celles qui ont des difficultés et d'embaucher plus facilement — sans blocages financiers et... psychologiques — pour celles qui en auraient la possibilité. Mais l'efficacité commande-t-elle toute la logique gouvernementale au point d'entraîner un recul d'une législation sociale que la gauche a défendue dans l'opposition et a améliorée en arrivant au pouvoir ?

Si le gouvernement revient pour le temps partiel et les contrats à durée déterminée sur les ordonnances qu'il a lui-même édictées en 1982, il donnera le sentiment de se livrer à un véritable travail de Gribouille.

Certes, les assouplissements éventuels sur les seuils sociaux et fiscaux ne toucheraient que les zones de reconversion — M. Mauroy refusant la revendication patronale de faire de la France entière un périmètre où, au nom de la souplesse de gestion, de nombreux avantages sociaux seraient remis en cause, — mais va-t-on avoir ainsi plusieurs législations sociales, plusieurs systèmes d'indemnisation du chômage (plus ou moins avantageux selon les bassins) et plusieurs catégories de travailleurs protégés au prorata des risques encourus ? C'est une voie redoutable, alors même que la démonstration reste à faire de l'efficacité de telles mesures sur l'emploi.

Question de méthode enfin. Le gouvernement a sans doute compris que Talbot était à beaucoup d'égards un contre-exemple. Mais il n'est pas sûr — tant s'en faut — qu'il en ait tiré toutes les conclusions en matière de concertation et de politique contractuelle. On le voit à propos du projet de loi sur la formation alternée (*le Monde* du 28 janvier), où il s'autorise à juger de la qualité d'un accord contractuel. On le voit ici pour l'emploi. Non seulement les syndicats n'ont pas été consultés sur les hypothèses, mais les partenaires sociaux devraient prochainement ouvrir une négociation sur la flexibilité de l'emploi (la CFDT et le CNPF se rencontrent le 31 janvier). Sur un sujet aussi capital, le gouvernement s'estime-t-il seul fondé à décider, réglant à l'avance une négociation non engagée ?

M. N.

AVOIR VOIX AU CHAPITRE DANS LES USINES

M. Bérégovoy et le choc des mots

« *L'expression des salariés est tournée vers l'action. Elle doit permettre de mieux saisir ce qui va bouger.* » En prononçant ces mots, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, paraissait convaincu de l'utilité du droit d'expression des salariés. Il venait, le 24 janvier, d'en observer la mise en application à l'usine de Maisons-Alfort (504 salariés dont 304 femmes) de la société Specia, filiale de Rhône-Poulenc, dont les activités sont centrées sur les préparations injectables d'antibiotiques et le développement d'une technique de pointe, la lyophilisation (1). Le 2 mai 1983, quelques semaines après un accord d'entreprise signé par toutes les organisations syndicales, la direction et les syndicats de Maisons-Alfort concluaient un accord, identique, sur l'expression des salariés, prévoyant « *au moins une réunion tous les quatre mois d'une durée minimum d'une heure* ». Depuis, trentre-quatre groupes regroupant tous les salariés — chaque groupe comprenant un maximum d'une vingtaine de personnes, — se sont réunis.

C'est à la seconde réunion de l'un de ces groupes que M. Bérégovoy est venu assister. Silencieux et attentif. A l'heure dite, un rideau vert se leva, au propre comme au figuré, sur un groupe de quinze salariés (dont huit femmes) du bâtiment 28 travaillant à la fabrication de médicaments suivant la technique de la lyophilisation. Commença alors un étrange mais passionnant ballet de mots entre le rapporteur, un agent de maîtrise, reprenant les trente-quatre points abordés lors de la précédente réunion, le chef de service, un pharmacien, les conditionneuses, les préparateurs (trices) et les manutentionnaires présents. L'échange devait confirmer une étude de la direction selon laquelle 58 % des questions abordées depuis le début de l'expression dans l'usine concernent l'amélioration des conditions de travail.

Tout ou presque a été mis sur la table. Du traditionnel carreau cassé, qui va être remplacé, à l'octroi d'un frigo pour boissons et d'une machine à faire chauffer le lait, on a causé sécurité, positions au travail, lumière, bruit, climatisation, non sans que de sourdes rivalités percent ici et là entre, selon les formules employées, « *ces messieurs* » et « *les nanas* ». « *Les chariots avec lesquels ces messieurs transportent les clayettes,* dit une ouvrière, *font un bruit infernal. On ne s'entend pas parler. Il faudra améliorer le bruit et... changer les roues.* » Un manutentionnaire fait remarquer « *aux filles* » qu'il prépare chaque matin les machines — et le café — alors que « *je n'y suis pas obligé* ». Visiblement, la réunion d'expression précédente a abouti à la prise en compte de certaines demandes, comme l'amélioration de la protection sur une machine. « *Cela a été long,* commente un ouvrier. *On a eu le temps de se limer quelquefois les mains.* » Mais d'autres questions subsistent, comme sur la lumière et la climatisation, la température « *changeant dans la journée d'une place à l'autre et d'une heure à l'autre* ».

Au-delà des préoccupations sur *les* « *clayettes tordues* » et le chargement des chariots — « *il faut se casser en deux* », — le groupe a réfléchi en présence du ministre sur l'évolution jugée irréversible dans cet atelier de fabrication vers le travail en équipes, alors que les salariés de l'usine tournent à trente-sept heures par semaine. « *C'est un projet, mais cela se fera* », annonce le chef de service, conscient des problèmes que cela va poser en particulier pour les femmes. « *Il y en a,* répond une conditionneuse, *qui préfèrent travailler le matin, d'autres le soir et d'autres pas du tout.* » « *Il ne faut pas parler que des ouvrières, on est concernés nous aussi* », répliquera un manutentionnaire. La loi du 4 août 1982 ne prévoit pas que l'expression puisse porter sur les classifications et les rémunérations. L'accord Specia stipule que ces questions ne peuvent être qu'« *évoquées* ». C'est ce qui s'est passé le 24 janvier. « *C'est un truc à rajouter à la loi Auroux,* affirme une conditionneuse après avoir demandé le passage au coefficient 160 pour le personnel du magasin. « *S'il y a des injustices sur les classifications et les salaires, l'ambiance s'en ressent, même si on est bien installé à son poste.* » De cette réunion animée, riche, M. Bérégovoy devait retenir que, « *si le personnel avait été consulté avant la mise en place des machines, il y aurait eu moins de problèmes* ». Les classifications, ajouta-t-il, c'est aux syndicats de prendre le problème en charge. « *Passer par les syndicats, c'est bien ce qui ne me plaît pas* », commenta un ouvrier.

Le ministre et la « Française en colère »

Le ministre des affaires sociales n'était pas au bout de ses peines. Souhaitant le dialogue direct avec le groupe, il l'eut. Mais quel échange ! Une conditionneuse prit la parole : « *Les licenciés de Talbot auront une priorité d'embauche. C'est une injustice envers les autres chômeurs. Il y a 80 % d'immigrés. Si mon mari français devient chômeur, il va attendre. Vous créez du racisme. Pour Talbot, j'estime en tant que Française que c'est une injustice.* » « *Ceux qui travaillent en France,* répondit M. Bérégovoy, *ou ceux qu'on est allé chercher ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, qu'ils soient d'origine métropolitaine ou étrangère. Je crois qu'il vaut mieux dire : faisons autant pour les autres que : on en fait trop pour certains.* » Pas convaincue, la conditionneuse : « *Qu'est-ce qu'on va devenir avec tous les emplois que l'on supprime ? Je crois que les patrons sont aussi découragés que nous. Si les patrons baissent les bras, c'est la fin de tout. Pour qu'ils les relèvent, il faut peut-être faire autre chose.* » « *Vous allez m'entraîner dans un débat politique,* répondit le ministre, *je ne suis pas venu pour cela.* » « *J'ai dit ce que j'avais à dire, cela m'a fait du bien* », concluait la conditionneuse, qui se présentait après la réunion : « *Je ne suis pas syndiquée. Je suis une Française en colère.* »

Face aux syndicats, M. Bérégovoy devait justement mesurer la déception existant dans une filiale d'une entreprise nationalisée parmi les organisations réputées les plus proches. Aux dernières élections du comité d'entreprise de Specia à Maisons-Alfort, la CFDT a reculé de douze points au profit de la CGT, devenue le premier syndicat, et dans une moindre mesure de la CFTC. Pour le ministre, ce fut l'heure des remontrances. « *Des promesses ont été faites, promesses auxquelles les travailleurs ont cru, en particulier en matière d'emploi et de pouvoir d'achat, et qui ont permis à la gauche de venir au pouvoir. Nous pensons qu'il serait mal venu de votre part de ne pas répondre à l'attente des salariés* », attaqua le représentant de la CGT en dénonçant pêle-mêle la politique salariale de Specia, la « *désindustrialisation* » et le forfait journalier. Après avoir évoqué le pouvoir d'achat moyen et, comme la CFTC, les classifications, la CFDT porta le débat sur la reconnaissance des syndicats comme partenaires majeurs : « *L'esprit initial des nationalisations n'a pas encore soufflé dans tous les recoins de notre société, loin s'en faut. Tous les dossiers doivent s'ouvrir. Il faut en finir avec les domaines réservés.* » En présence de la direction de l'usine, M. Bérégovoy devait justifier sa politique tant pour la Sécurité sociale, le pouvoir d'achat que la modernisation industrielle, et inviter employeur et syndicats, « *appuyés par les salariés* », à discuter des classifications. Mais il lança aussi un appel à l'effort : « *Ce n'est pas facile pour les travailleurs, ce n'est pas facile pour certains chefs d'entreprise. Mais il faut s'y mettre tous ensemble.* »

MICHEL NOBLECOURT.

(1) La lyophilisation « *consiste à éliminer l'eau contenue dans le produit sans en modifier la forme et sans en altérer les caractéristiques* ». L'un des avantages est de rendre le produit « *facilement soluble* ».

« L'aventure commence à Sandouville »

De notre envoyé spécial

Le Havre. — Dans la banlieue havraise, le long du canal de Tancarville, l'usine Renault de Sandouville s'est spécialisée depuis 1965 dans la construction de véhicules « haut de gamme ». Mais les pays étrangers, surtout l'Allemagne fédérale et les Etats-Unis, exercent, on le sait, une concurrence sévère en pratiquant parfois des prix plus accessibles au grand public. C'est pourquoi la régie Renault a décidé, malgré les difficultés de l'heure, de jouer la carte de la qualité et de développer d'urgence la production de la R-25, un modèle aristocratique qui n'a rien à envier aux somptueuses limousines d'autrefois. Un marché difficile, une clientèle exigeante, donc des véhicules capables de grandes performances mais présentant une finition parfaite. L'objectif : conquérir 9 % des immatriculations européennes du haut de gamme en 1984.

Encore fallait-il, dans cette usine qui ne dispose pour l'instant que de 25 robots, motiver réellement le personnel en vue de l'effort demandé. Sur 9 600 salariés, Renault-Sandouville compte 104 cadres, 1 331 employés, techniciens ou agents de maîtrise, 6 328 ouvriers qualifiés et 1 857 OS (ouvriers spécialisés), qu'on appelle ici « agents de production ». Au total, un effectif essentiellement masculin (97 %), plutôt expérimenté (moyenne d'âge : trente-huit ans ; moyenne d'ancienneté : douze années) et qui compte moins de 6 % d'immigrés.

C'est surtout à l'intention des ouvriers que la direction a mis au point un circuit de formation originale, plus ou moins calquée sur la « responsabilisation » à la japonaise.

Tout commence par des réunions d'information dans une petite salle d'exposition baptisée « espace de communication » (coût : 1 100 000 F) et où les 9 600 salariés, du balayeur au « big boss », ont défilé deux fois par jour par petits groupes de 15 à 20 personnes pour admirer le nouveau prototype et assister à une projection de films sur un Diaporama (coût : 850 000 F).

Explication préliminaire : il y a quelques années, en Europe, un automobiliste sur huit « roulait en Renault ». Aujourd'hui un sur six. Auparavant, un automobiliste sur dix achetait un modèle haut de gamme. Aujourd'hui, un sur vingt. « *C'est grave* », conclut le démonstrateur. N'est-ce pas pourtant une évolution normale, en ces temps de crise de l'énergie, à l'heure où la voiture doit se démocratiser, sinon faire place à des transports en commun mieux adaptés ? Mais allez donc dire ça aux inventeurs de la R-25 ! Habitabilité, confort, performances, gadgets, voilà, selon eux, ce que réclame le bon peuple. « *L'aventure commence à Sandouville, ici et maintenant* », affirme le speaker. Suit un air de rock incantatoire, sur des paroles qui n'ont qu'un lointain rapport avec la poésie : « *Il faut inventer d'autres autos, Renault n'a pas dit son dernier mot* »...

Question à l'assistance : « *Alors, qu'en pensez-vous ?* » Un ouvrier risque timidement : « *Ben ! oui, c'est une belle voiture. Mais il faut des moyens ! Moi, je ne pourrai jamais me la payer. Est-ce qu'on ne pourrait pas faire aussi un effort de plus grande qualité sur les bas de gamme ?* » « *Le haut de gamme,* rétorque le cicérone, *c'est un levier, et la clientèle change, les exigences montent. Peut-on faire plus ? Oui, en faisant différemment.* » Un autre ouvrier, quelque peu goguenard : « *Alors, vous allez embaucher ?* » Réponse : « *La politique de Renault-Sandouville n'est pas d'embaucher, mais d'adapter ses programmes à la population de l'usine* »...

L'originalité de cette formule, c'est que les dirigeants de la Régie ont voulu associer le personnel aux retouches de dernière heure sur le prototype, dont la réalisation a commencé il y a quatre ans, mais aussi, une fois lancé le nouveau modèle, aux méthodes mêmes de fabrication. Ainsi, un certain nombre de salariés ont été consultés pour le choix des outillages. Ces mêmes travailleurs, dits multipostés, ont, en outre, été désignés pour initier leurs collègues à la nouvelle fabrication (de quarante à deux cent quarante-quatre heures de formation, selon les cas) sur une chaîne expérimentale.

« Un nouvel espoir »

A proximité des lignes de montage, de grands tableaux ont été installés, sur lesquels n'importe quel ouvrier peut inscrire ses remarques personnelles ou ses questions, voire signaler des améliorations possibles, en laissant son nom. Enfin, une quinzaine d'écrans vidéo, répartis le long des chaînes, permettent aux ouvriers de faire passer, lorsqu'ils le souhaitent, des films de cinq à dix minutes montrant image par image le détail des opérations, depuis la fixation d'un écrou jusqu'à l'ordonnancement des pièces de moteur. En s'aidant d'un clavier, ils peuvent choisir les séquences qui les intéressent pour contrôler, et au besoin réviser, leur technique gestuelle.

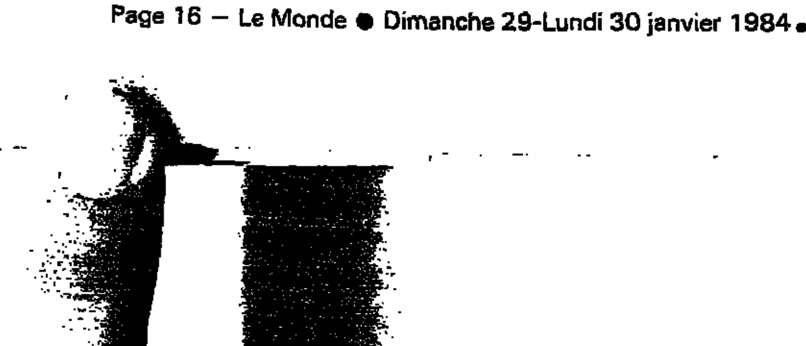
Pour l'instant, l'atelier de montage ne produit que 60 R-25 par jour. Au printemps 1984, les quelque 1 200 opérateurs affectés au nouveau modèle devront sortir 600 véhicules par jour, et le rythme des séquences sur la chaîne passera de neuf minutes actuellement à une minute cinquante secondes.

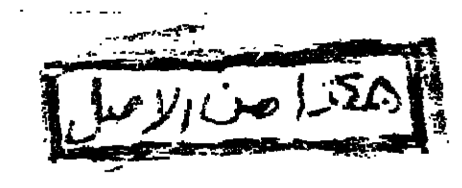
« *Au fil de ce processus de formation, un nouvel espoir s'est instauré dans l'entreprise,* affirme M. Olivier Bougeard, directeur de l'usine, ancien ouvrier sorti du rang. *A 9 600 personnes, on a plus d'idées qu'à 150.* » En fait — M. Bougeard le reconnaît, — les principales réticences viennent de l'encadrement, assez sourcilleux devant certaines modifications des rapports hiérarchiques. Quant aux ouvriers, — syndicalistes en tête, — ils se félicitent, *a priori*, de « *l'amorce d'un dialogue* » à Renault-Sandouville, où existaient déjà, il est vrai, 17 cercles de qualité, 150 groupes d'expression, sans parler des « groupes de progrès » dans l'atelier des presses.

En somme, le consensus, dans un établissement où les syndicats ouvriers FO, CGT, CFDT avaient accepté de signer en juillet dernier le protocole d'accord sur un plan de formation et de mise à niveau du personnel. Ce plan prévoit la constitution de commissions paritaires maîtrise-syndicats. Elles évalueront les futurs besoins et choisiront les personnes les plus aptes à suivre les formations adéquates, en vue des mutations technologiques et des reconversions qui frapperont un jour les ajusteurs et d'autres métiers appelés à disparaître après la robotisation : confection, sellerie, garnissage...

Une usine où l'on pense à l'avenir avec optimisme, c'est assez rare aujourd'hui pour que le fait soit signalé.

JEAN BENOIT.





AUX ÉTATS-UNIS

Le déficit de la balance commerciale a représenté 600 milliards de francs en 1983

Washington *(AFP, Reuter)*. – La balance commerciale des États-Unis a enregistré en 1983 un déficit record de 69,4 milliards de dollars (600 milliards de francs), contre 42,7 milliards (précédent record) en *1982 (+ 62,5 %)*. Cependant, les spécialistes américains prévoient que ce déficit pourrait atteindre ou même dépasser 100 milliards de dollars en 1984.

Selon l'économiste en chef du département du commerce, *« la hausse et la fermeté du dollar, ainsi que la reprise économique sont responsables de la forte détérioration »* de la balance commerciale. Ces deux facteurs ont entraîné une augmentation notable des importations (et par voie de conséquence, une montée sensible des demandes protectionnistes aux Etats-Unis) et une chute marquée des exportations américaines.

Pour l'ensemble de 1983, les importations des Etats-Unis se sont élevées ainsi à 269,8 milliards de dollars contre 254,9 milliards en 1982, en hausse de 5,8 %. Leurs exportations n'ont atteint que 200,4 milliards de dollars contre 212,2 milliards, en baisse de 5,6 %.

Les importations pétrolières se sont chiffrées à 55,3 milliards de dollars contre 62,7 milliards en *1982, (13,4 %)* ce qui reflète en bonne partie la baisse des prix pétroliers. Compte tenu des exportations pétrolières, le déficit net de ce poste ressort à 50,7 milliards. Les importations de produits manufacturés ont atteint 170,6 milliards de dollars contre 150,3 milliards en 1982 (+ 13,5 %) alors que les exportations sont revenues à 132,4 milliards contre 139,7 milliards (– 5,2 %), ce poste a enregistré un déficit de 38,2 milliards de dollars contre 10,6 milliards en 1982, alors qu'il avait été régulièrement excédentaire lors des années antérieures. Enfin une réduction sensible des exportations agricoles entraîne une baisse des surplus traditionnels de ce poste, soit 18,4 milliards de dollars contre 20 milliards en 1982.

Toutefois, les résultats enregistrés en décembre marquent une légère amélioration par rapport au mois précédent. Ils font ressortir une reprise de 2 % des exportations (à 17,2 milliards de dollars) et une diminution de 3,2 % des importations (à 23,5 milliards), laissant ainsi un déficit de 6,3 milliards contre 7,4 milliards en novembre. Cette réduction a reflété principalement une diminution des importations de pétrole (4,1 milliards de dollars contre 4,8 milliards) et, de produits manufacturés (15,7 milliards contre 15,9 milliards) ainsi qu'une progression des exportations industrielles (11,3 milliards contre 11,2).

En 1983 les Etats-Unis ont, pour la première fois depuis 1972, enregistré un déficit avec les pays de la CEE, soit 1,6 milliards de dollars, après avoir connu un excédent de 3,5 milliards en 1982. Vis-à-vis du Japon le solde négatif a atteint le niveau record de 21,7 milliards de dollars (19 milliards en 1982).

● **Faible augmentation des salaires.** – Les salaires des Américains couverts par des conventions collectives n'ont augmenté que de 2,6 % en 1983, soit le taux le plus bas enregistré depuis que ces statistiques ont commencé à être compilées il y a seize ans, a annoncé le département du travail. Cette faible progression est inférieure à la hausse de 3,8 % de l'indice du coût de la vie observée l'année dernière aux Etats-Unis. Pour leur part, les revenus moyens réels (ajustés de l'inflation) de l'ensemble des salariés américains, dont près de 80 % ne sont pas syndiqués, ont progressé de 2,5 % en 1983. – *(AFP.)*

● **American Motors va investir 1 milliard de dollars pour lancer de nouveaux modèles.** – AMC a l'intention d'élargir sa gamme, actuellement trop restreinte. La filiale à 46 % de Renault investira donc, selon son président M. Tippett, près de 1 milliard de dollars (8,6 milliards de francs) pour adapter et construire aux Etats-Unis des versions américaines de deux des nouveaux modèles Renault et étendre les chaînes de production de Jeep à un modèle camionnette.

De nouvelles rencontres sont prévues à Matignon avec les représentants des milieux agricoles bretons

Les milieux agricoles bretons ont accueilli en général avec une satisfaction prudente les décisions annoncées le 27 janvier par M. Pierre Mauroy à MM. Raymond Marcellin, président (UDF) du conseil régional de Bretagne, et René de Foucauld, président du comité économique et social, qui avaient été reçus à Matignon.

Le premier ministre avait en effet indiqué à ses interlocuteurs qu'une série de mesures permettraient de corriger les effets de la suppression de l'annexe B *ter* (cette suppresion conduit à renchérir le prix des transports ferroviaires des marchandises bretonnes). Ces mesures sont les suivantes :

● Le programme spécial d'investissement permettant un abaissement des coûts de transport sera porté de 20 à 26 millions de francs. Son objectif est la réalisation d'équipements de stockage, de groupage et de voies de raccordement au réseau ferré.

● Une concertation entre les transporteurs (SNCF et routiers) et les producteurs agricoles sera organisée sous l'égide du commissaire de la République afin d'obtenir dès 1984 une réduction contractuelle de tarifs de transport aussi proche que possible de ce que permettait l'annexe B *ter*.

D'après les premiers contacts et négociations engagés, cette réduction de tarifs « tournerait » autour de 29 millions de francs.

Le commissaire de la République de la région, M. Gilbert Carrère, qui avait participé à l'entretien (ce qui montre que le gouvernement voulait traiter avec les représentants officiels et institutionnels de la région et de l'État dans la région), a précisé que de nouvelles rencontres seraient organisées à Matignon pour faire un bilan et préparer les mesures pour 1985. Il a indiqué que, si la délégation reçus par M. Mauroy avait été limitée à un nombre restreint de personnes, c'est parce qu'il n'était pas acceptable que certains instigateurs des événements (sac de la sous-préfecture de Brest, occupation de voies ferrées) soient reçus à Matignon.

Les embarras du conseil général

De notre correspondant

Quimper. – Le conseil général du Finistère s'est réuni en session ordinaire le 26 janvier, et tout de suite la situation agricole, ainsi que la mise à sac de la sous-préfecture de Brest par les adhérents du centre départemental des jeunes agriculteurs, ont été au cœur des débats. La majorité (CDS, UDF, RPR) a proposé une motion dans laquelle elle *« s'élevait à la fois contre les excès des jeunes agriculteurs et la politique agricole du gouvernement »*. M. Georges Lombard (UDF), sénateur, président de la communauté urbaine de Brest, jugea que les termes n'étaient pas assez forts et demanda à ses collègues de *« condamner »* les actions des jeunes agriculteurs finistériens.

Après une suspension de séance, le président de la commission agricole, M. de Menou, invita ses collègues à approuver un texte dans lequel il *« s'élevait vigoureusement »* contre la mise à sac de la sous-préfecture de Brest.

« Opposé à toute violence ». M. Georges Lombard, estimant n'avoir pas été entendu, annonça qu'il démissionnait de ses postes de vice-président du conseil général et de président de la commission des finances. Mise aux voix, la motion de M. de Menou a été repoussée par vingt et une voix (gauche et plusieurs conseillers généraux de droite, dont M. Lombard) contre vingt.

LE PLAN DE RESTRUCTURATION DE LA CHAPELLE-DARBLAY

Un pari fort coûteux

Le plan de restructuration des Papeteries de La Chapelle-Darblay est désormais bouclé. Avec une mise financière totale de 3,3 milliards de francs, un « manager » néerlandais, M. John Kyla, seul maître à bord après Dieu, et un plan social qui réduira les effectifs à un peu moins de mille personnes en 1986, les pouvoirs publics espèrent faire de La Chapelle-Darblay une entreprise – enfin – rentable dans trois ou quatre ans.

L'Etat va donc apporter 2,4 milliards de francs. Une partie (environ 1 milliard) sous forme de crédits sans intérêts, l'autre (1,4 milliard) en subventions d'investissements. Les banquiers, en l'occurrence le Crédit national, apporteront quelque 900 millions (prêts bonifiés, crédits fournisseurs, etc.).

Le montage financier, fort complexe, ne prévoit pas moins de quatre sociétés en « cascade », contrôlées au sommet par une sorte de holding qui aura pour nom Parenco-France. La société néerlandaise Parenco, qui devait être, à l'origine, le maître d'œuvre industriel, n'intervient plus. Elle se contente, en fait, de prêter son nom. C'est M. Kyla, son PDG, qui sera l'actionnaire de Parenco-France en apportant 1 million de francs.

De leur côté, l'IDI et Paribas seront actionnaires minoritaires dans deux des autres sociétés, leur apport total en capital étant de 2 millions de francs. M. John Kyla cumulera les présidences des quatre sociétés.

Sur le plan social, le nombre des salariés a déjà été ramené à moins de 1 500 après le départ de 600 personnes dans le cadre des contrats FNE. L'objectif est d'atteindre un effectif compris entre 950 et 985 à la fin de 1986, ce qui implique plus de 400 suppressions d'emploi.

A l'origine, le premier plan présenté par Parento prévoyait la fermeture de l'usine de Grand-Couronne et le maintien de la seule production de papier-journal à Saint-Étienne-du-Rouvray. La mise de l'État devait être de 1,2 milliard de francs (plus 1 milliard de prêts bancaires) et les effectifs devaient être réduits à un peu moins de 600 personnes.

Le second plan, finalement adopté, après notamment l'opposition de la CGT, transforme l'usine de Grand-Couronne en une unité moderne de production de papier-journal et spécialise Saint-Étienne-du-Rouvray sur le papier magazine de haut de gamme. Ce « plan bis » permet de sauver 400 emplois de plus moyennant une mise de fonds supplémentaire de l'État de près de 1,2 milliard de francs.

∴

Le règlement de ce dossier conduit à poser plusieurs questions. N'y a-t-il pas une disproportion entre la mise des nouveaux actionnaires de La Chapelle-Darblay, notamment de M. Kyla, et les engagements financiers de la collectivité ? « *Tout a été prévu*, rétorquent les pouvoirs publics. *Les clauses de l'accord sont telles que les bailleurs, c'est-à-dire l'État et les banques, ne seront pas privés des fruits de leurs efforts le jour où La Chapelle-Darblay redeviendra bénéficiaire.* »

Chaque emploi préservé à La Chapelle coûtera plus de 3 millions de francs, dont 2,4 millions à la charge directe de la collectivité. Quand on sait que l'investissement pour créer un emploi varie de 50 000 F à 150 000 F, n'y a-t-il pas un gaspillage ? N'aurait-il pas mieux valu consacrer cet argent à l'éclosion de PMI, voire aux investissements dans les secteurs d'avenir ?

« *Ce dossier*, explique-t-on, *ne doit pas s'apprécier en termes d'emploi mais d'indépendance et de balance commerciale. La Chapelle-Darblay est le seul producteur de papier-journal. Un pays comme la France se doit d'assurer un minimum de production pour ne pas dépendre totalement de l'étranger. Le papier-journal n'est-il pas – lui aussi – un produit stratégique ? En outre, La Chapelle-Darblay, restructurée, devrait permettre d'économiser, dans cinq ans, 800 millions de francs par an d'importations.* »

Si le maintien d'un pôle de production de papier-journal en France est un argument fort, il ne saurait en être de même pour le papier-magazine puisqu'il existe déjà une production nationale. « *La Chapelle-Darblay fabriquera, en 1987, 120 000 tonnes de ce type de papier pour une production totale française de 270 000 tonnes et une consommation de 425 000 tonnes. Cela représentera alors une économie annuelle de devises de 700 millions de francs.* » Sans doute. Reste qu'il s'agit de prévisions, alors que l'investissement supplémentaire de la collectivité de 1,2 milliard de francs sera bien réel. Cela en valait-il la peine ?

Au-delà des arguments des uns et des autres, cette affaire se résume en fait à un pari des pouvoirs publics. Celui qu'un homme seul, M. Kyla, pourra redresser avec les milliards de l'Etat une entreprise qui depuis des années ne cesse de s'enfoncer. Or, l'expérience montre, malheureusement, que la plupart des sociétés qui basculent dans l'univers des « *canards boiteux* » ont les plus grandes peines à retrouver un réel second souffle.

Il reste à espérer que La Chapelle-Darblay sera l'exception qui confirme la règle et que tous les objectifs du plan seront atteints. Sinon, ce dossier, compte tenu des sommes engagées, qui feront défaut quoi qu'on en dise ailleurs, risque fort de peser lourd dans le bilan industriel de la gauche et de M. Fabius – dont Grand-Couronne fait partie de la circonscription électorale – en particulier.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Fièvre sur le thé

(Suite de la première page.)

Face à cette situation, le ministère indien du commerce avait alerté – c'est du moins de qu'il affirme – les sociétés étrangères et leurs clients, leur conseillant notamment d'étaler leurs opérations d'achat.

Vers la mi-octobre, il ne faisait plus guère de doute que les espoirs mis dans une surproduction africaine allaient être déçus et que le marché mondial du thé serait sévèrement touché par les mauvaises récoltes en Inde et à Sri-Lanka. Puis, brutalement, parce que les sociétés britanniques s'inquiétaient de leur approvisionnement, la crise éclatait.

Selon un haut responsable du ministère indien du commerce, les acheteurs britanniques passaient *« agressivement à l'attaque »*. Rapidement, la fièvre s'emparait des marchés aux enchères de Londres, Colombo, Calcutta et Mombassa, au Kenya. Devant l'offensive anglaise, les autres grands acheteurs de thé étaient obligés de suivre. Un mouvement de panique se produisait et se répercutait dans toutes les salles de vente du monde. Les acheteurs rivalisaient pour faire main basse sur tout ce qui pouvait *« vaguement ressembler à du thé »*... Russes et Iraniens, qui, traditionnellement, n'achètent que du thé de haute qualité, se mirent à accaparer des thés de qualité médiocre, voire des « poudres » de thé. Cela ne s'était, selon les Indiens, *« jamais vu »*...

Si cette situation était tout à fait heureuse pour la balance commerciale de l'Inde, elle risquait aussi d'avoir des répercussions graves sur le marché intérieur. La production indienne pour 1983-1984 allait être très inférieure aux espérances : 585 000 tonnes au lieu des 640 000 tonnes prévues en mars 1983, alors que la consommation indienne – 1 000 tonnes par jour – ne cesse d'augmenter avec la population. Il devenait par ailleurs urgent de contrôler les prix intérieurs du thé, ceux-ci ayant suivi la flambée internationale.

Aussi, le 24 décembre, alors que la société londonienne festoyait, le gouvernement indien annonçait la suspension des exportations d'une variété de thé appelée CTC (*Curled, Torn, Crushed*), un thé de qualité médiocre, se présentant sous forme granulaire.

De prime abord, la décision n'avait pas de quoi inquiéter les buveurs de thé. Le gouvernement indien se réservait, en effet, le droit de « bloquer » une quantité de thé infime : 20 000 tonnes tout au plus, peu de chose comparé aux 900 000 tonnes consommées chaque année dans le monde entier. Mais tout médiocre qu'il soit, le CTC a son importance : 1 kilo permet de faire quatre cent cinquante tasses. Il est surtout à la base de tous les mélanges bus en Europe.

Dès le 25 décembre, la manœuvre du gouvernement indien portait ses fruits : les cours intérieurs chutaient tous, entre 15 % et 20 % suivant leur catégorie, et le gouvernement pouvait assurer, au commencement de la nouvelle année, qu'aucun foyer indien ne manquerait de thé et que les prix de revente se maintiendraient stables.

A Londres, pourtant, les quatre grands du commerce du thé (Brook Bonds, Tetley, Lipton et Cadbury-Typhoo) étaient, au contraire, plongés dans la consternation et annonçaient qu'ils étaient contraints de relever le prix de la tasse de thé anglaise... La décision prise par New-Delhi de lever le blocage un mois seulement après l'avoir institué va mettre un peu de baume dans des cœurs meurtris.

KIM GORDON-BATES.

En bref

La France presse la Belgique de participer à la construction de la centrale nucléaire de Chooz

Paris vient de répondre officiellement au gouvernement belge que les accords entre industriels français et belges pour la construction de la centrale de Chooz (Ardennes) devaient être *« mis en œuvre très rapidement »*.

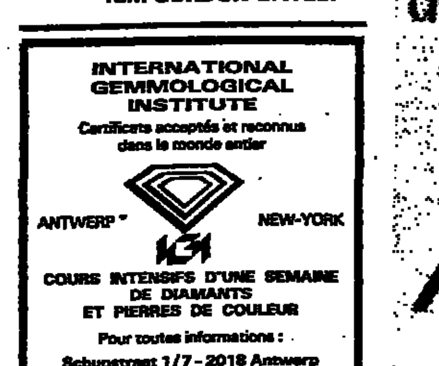
Le 13 janvier, le gouvernement belge, dans une lettre signée par le ministre des affaires économiques M. Eyskens, et par le secrétaire d'État à l'énergie, M. Knoops, avait demandé un nouveau délai avant de confirmer la participation des industriels de ce pays à la centrale de Chooz. Cette participation, à hauteur de 25 % des travaux, devait entraîner une réciprocité pour les industriels français lors de la construction future d'une centrale nucléaire à Doel, en Belgique.

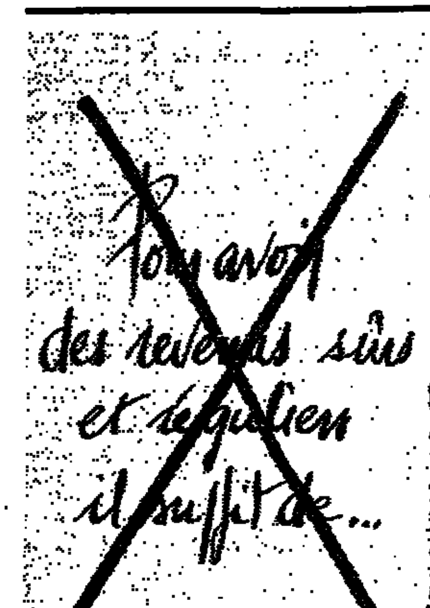
M. Auroux, dans une lettre rendue publique le 27 janvier, estime que si cet accord n'est pas mis en œuvre rapidement – alors que la construction de Chooz a démarré, – *« la part qui pourra être confiée à l'industrie belge va décroître au cours du temps, d'autant plus vite qu'il s'agit de fournitures à plus haute valeur ajoutée »*.

M. Auroux demande aussi que, sur le problème particulier du débit des eaux de la Meuse, l'accord intervenu sur les principes soit formalisé.

La hausse du dollar a annulé pour la France la baisse des prix mondiaux du pétrole brut

Le coût moyen du pétrole brut importé par la France a retrouvé, en décembre 1983, le niveau record qu'il avait atteint en novembre 1982, soit 1 862 F par tonne. Le coût avait diminué depuis un an, du fait de la baisse des cours mondiaux du brut, suivie, en mars 1983, de la diminution des prix officiels de l'OPEP. Mais la hausse très forte du cours du dollar par rapport au franc – la devise américaine est passée d'un cours moyen de 7,21 F en novembre 1982 à 8,38 F en décembre 1983 – a totalement annulé pour la France le bénéfice de la diminution des prix internationaux.





Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 23 au 27 janvier

Brongniart superstar

ALEXANDRE BRONGNIART, l'architecte de l'Empereur Napoléon Ier, a, cette semaine, dû se retourner dans sa tombe... de satisfaction et de plaisir. Jamais, depuis des années, *la Bourse, son œuvre, n'avait suscité tant de convoitises*, vu converger vers elle tant de regards gourmands, ni soulevé un tel intérêt auprès de l'opinion publique, et, naturellement, des médias.

Boulimie d'achats, frénésie de hausse, bouillonnement incontrôlé, montée de fièvre : les qualificatifs ne manquent pas pour dépeindre cette semaine *rendue complètement* folle, pour ne pas dire hystérique, par une véritable avalanche d'achats : nul ne se souvenait, sous les colonnes, d'en avoir observé une d'une pareille ampleur.

Le marché a bien failli en avoir une indigestion d'avoir ainsi trop festoyé. Mais, *Dieu merci, il réussit quand même* à *restituer* une partie des aliments ingurgités. Autrement, il aurait monté d'au moins 7 %. Son gain s'est limité, si l'on peut dire, à 3,6 %.

De toute façon, cette semaine boursière mérite d'être contée. *elle restera dans les annales*.

Tout devait commencer lundi. C'était le jour de la liquidation générale, la première de l'année. Après la pause observée les jours précédents en prévision de cette échéance mensuelle, des ventes bénéficiaires étaient encore attendues. *Effectivement, il s'en produisit. Mais en même* temps commença à déferler la première vague d'achats. Les ventes bénéficiaires, très normales, ne furent pas absorbées, mais littéralement digérées sur place avec, à la clé, *une hausse moyenne des cours de 1 %. Quel appétit !* Du coup, la liquidation se retrouva gagnante de 13,76 %. Un record ? Une performance pour tout le moins.

Des recherches faites dans les archives permettent d'en retrouver une de 12 %, en avril 1978. N'importe, une telle progression, après *une année boursière exceptionnelle* et sans précédent, laissait déjà rêveur. Mais l'on n'avait encore rien vu. Mardi, porté par une véritable lame de fond, le marché se soulevait d'un bloc de 2,6 %. Pas une baisse. Si ! cinq en tout et pour tout, et sans intérêt.

Autour de la corbeille, *tout le monde pensait qu'*après un tel effort, la Bourse allait souffler et, le lendemain, avant l'ouverture, les avis étaient partagés sur la tendance. Les professionnels n'eurent pas longtemps à attendre pour être fixés. *Démarrant sur les chapeaux de roues, la marché s'élançait dans une course folle et*, au coup de cloche final, l'indicateur instantané enregistrait encore un gain de 2,36 %.

« Ce marché va être coiffé », soutenait quand même un professionnel. Il avait raison. Les échanges furent considérables *ce jour-là dans les deux sens, avec énormément de* ventes sur les belles valeurs, beaucoup d'achats aussi, mais surtout sur les actions de second plan. Le résultat était là tout de même : 5 % de hausse en quarante-huit heures, 6 % en soixante-douze heures, *18 % depuis la liquidation de décembre. Incroyable mais vrai. Mais si les arbres ne mon*tent pas jusqu'au ciel, les actions non plus. Il fallait bien qu'à un moment ou à un autre, le plus vite possible en tout cas, une réaction technique se produise. Les boursiers, qui redoutaient les effets pervers d'un emballement, l'appelaient de tous leurs vœux. Déjà *discrètement commencée* la veille, mais passée inaperçue, la correction ardemment désirée eut lieu, enfin ! jeudi. D'un seul coup, les indices décrochèrent de 2,5 %. A première vue, bien qu'indispensable et salutaire, cette baisse parut considérable. En réalité, *pas une seule valeur ne devait reculer de plus de 6 %*, l'absence à peu près totale de hausses ayant donné plus d'ampleur à un mouvement étendu d'autre part au plus grand nombre.

« Nous sommes ruinés », plaisantaient les boursiers. *Pensez donc ! La Bourse pouvait bien s'offrir le luxe de* lâcher encore du lest. *« Encore 5 % et ça sera bon »*, disait un gérant de portefeuille. Demain ou après-demain peut-être. Mais vendredi, ce fut la surprise. Au lieu du recul encore attendu, et affichant une résistance *sérieusement organisée, le marché consolidait aisément ses positions*. La séance devait s'achever sur un score à peu près nul. Un incrédule aurait tout de suite demandé à consulter le bilan de la journée pour se forger une opinion plus précise. Il eût *été stupéfait* : un nombre de baisses *assez réduit*, pas une supérieure à 2,7 %, pratiquement aucune d'importance concernant les « Blue chips » et, en regard, une liste de hausses non négligeables, dont CSF (+ 4,6 %), la reprise de cette action ayant été déterminante sur l'orientation prise ce jour-là par les cours.

« Etonnant, inouï... », les adjectifs fusaient dans les travées. Il y avait de quoi, d'autant que, au cours de cette semaine, historique, disons le mot, les volumes d'échanges ont été considérables, dépassant largement 400 millions de francs en moyenne chaque jour, soit près du double de la *normale*.

Mais *qu*'est-ce donc qui pousse ainsi, sans relâche, la Bourse à monter, monter, monter... D'après certains analystes, Paris est encore sous-évalué. En se livrant à de savants calculs, ils sont parvenus à établir un rapport moyen cours-bénéfice, ce *fameux « price earning* ratio » des Anglo-Saxons. Il est de 10 ici, de 11,5 à New-York, de 12,5 à Londres, de 15 à *Dusseldorf*, de 23 à *Tokyo. Une telle comparaison peut être contestée* : les échantillons de valeurs retenus ne sont pas les mêmes, les dimensions de marché différentes, les situations économiques dissemblables.

En définitive, l'explication est toujours la même : les capitaux en quête de placement continuent d'affluer, même après l'échéance fiscale du 31 décembre, et *le dollar à 8,60 F met les valeurs françaises à bas prix pour les investisseurs étrangers*. Ceux-là, de toute origine, ne se sont pas privés d'acheter cette semaine et, avec eux, aussi, la province française, les compagnies d'assurance et bien d'autres.

Ne craignons pas de nous répéter : ce fut la *ruée*, à telle enseigne que *les commis se plaignaient des cadences infernales dans* les charges, et les responsables des grandes banques, du travail intense procuré par l'arrivée massive et jusqu'à une heure avancée des ordres des clients. Quant aux coteurs, ils ont continué à suer sang et eau.

Au point où les choses en sont arrivées, l'on peut *s'interroger sur la prolongation du mouvement*.

Pour l'instant, rien ne semble devoir enrayer cette marche en avant infernale. Le marché éclate de santé. Les engagements à découvert en témoignent. A fin février, les engagements d'achats portaient sur 896 millions de francs, *montant accru* seulement de 5,6 % (mais en diminution si l'on tient compte de la hausse des cours), et ils représentent, en l'état actuel des choses, deux à trois séances de Bourse seulement. Qui plus est : la position vendeur a augmenté de *35 %* pour atteindre *305* millions de francs, *constituant un volant d'achats potentiels* non négligeable à court terme si la hausse des cours se poursuit. En outre, l'argent entre tous les jours à flots dans les caisses des investisseurs institutionnels. L'effet d'entonnoir toujours. En fin de semaine, selon certaines rumeurs, la Rue de Rivoli étudiait la possibilité de repousser du 31 mars au 30 juin l'échéance fixée impérativement aux SICAV-Monory pour remployer les fonds collectés en décembre. C'est un thème de réflexion pour M. Jacques Delors, soucieux de tempérer les ardeurs du marché. Mais si la mesure était prise, serait-elle efficace ? Les SICAV-Monory n'ont pas acheté ou très peu cette semaine et même les précédentes. En attendant, sous les lambris, la consigne est : conserver les bonnes valeurs, lâcher les mauvaises, chercher les occasions. Cela ne va pas *dans le sens* de la chute de température et de la décongestion souhaitée. Au plus haut de son histoire, la Bourse est apoplectique.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	27 jan.	Diff.
4 1/2 % 1973	1 845	+ 9
7 % 1973	9089	− 121
10,30 % 1975	92,60	+ 0,10
P.M.E. 10,6 % 1976	92	+ 0,20
8,80 % 1977	114	+ 0,40
10 % 1978	90,70	+ 0,20
9,80 % 1978	89,90	+ 0,15
8,80 % 1978	91,55	+ 0,35
9 % 1979	85,70	+ 0,10
10,80 % 1979	92,60	+ 0,30
12 % 1980	99,45	+ 0,35
13,80 % 1980	103,10	+ 0,58
16,75 % 1981	111	+ 0,50
16,20 % 1982	112,93	+ 0,33
16 % 1982	111,80	+ 0,52
15,75 % 1982	110,10	+ 0,65
C.N.E. 3 %	3 250	+ 15
C.N.B. bq. 5 000 F.	102,20	+ 0,27
C.N.B. Paribas 5 000 F	102,25	+ 0,22
C.N.B. Suez 5 000 F	102,25	+ 0,25
C.N.I. 5 000 F	102,30	+ 0,40

(1) Compte tenu d'un coupon de 90 F.

Bâtiment, travaux publics

Filiale du groupe Lafarge Coppée, Ciments Lafarge France va céder à la Société des ciments français la participation de 50 % qu'elle détient dans les *Ciments* de la Loire, les 50 % restants étant détenus jusqu'à présent par la Société des ciments français. Cette société cimentière située dans le département d'*Indre-et-Loire a réalisé en* 1982, derniers chiffres disponibles, un chiffre d'affaires d'environ 125 millions de francs avec des effectifs d'une centaine de personnes. Par ailleurs, la société Lafarge réfractaires, autre filiale du groupe *Lafarge* Coppée, a l'intention de vendre au groupe américain Vesuvius Crucible Co son usine de Feignies (Nord) spécialisée dans la production de *silice* fondue. Enfin, le groupe de M. Olivier Leverf, qui a récemment repris les commandes de l'affaire, a confirmé la prochaine cession de sa division « céramiques techniques » au groupe Pechiney.

	27-1-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 450	+ 5
Bouygues	814	− 2
Ciment Français	240	− 18
Dumez	917	+ 28
J. Lefebvre	145	− 5
G.T.M.	325	+ 42
Lafarge	329,90	+ 2,80
Maisons Phénix	342	− 3
Poliet et Chausson	348	− 4
S.C.R.E.G.	180	+ 10
S.G.E.-S.B.	102,50	+ 5

Valeurs diverses

Le groupe Bic *multinational* a enregistré, l'année dernière, une croissance de 20 % de son chiffre d'affaires, à 5,47 milliards de francs réparti entre 3,46 milliards de francs (+ 21 %) pour la *branche* Bic, 1,42 milliard de francs (+ 21 % également) pour la branche Dim, 302 millions de francs (+ 26 %) pour Guy Laroche, et 284 millions de francs (*+ 6 % seulement* pour la branche Conte. Quant à la société Bic, elle a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires (hors taxes) de 635 millions de francs, en accroissement de 8 % sur l'exercice précédent.

	27-1-84	Diff.
Accor	226	− 2
Agence Havas	895	+ 17
A.D.G.	343	− 2
L'Air Liquide	570	+ 21
Arjomari	420	− 9,90
Bic	432	+ 21,50
Bis	305	+ 18
Club Méditerranée	810	− 7
Essilor	2 255	− 70
Europe 1	697	+ 86
Gle Ind. Part.	436	+ 38
Hachette	1 500	+ 5
Oréal (L')	2 274	− 21
Navigation Mixte	255	+ 11
Nord-Est	53,30	+ 2,20
Presses de la Cité	1 835	− 20
Skis Rossignol	1 460	+ 90
Sanofi	559	+ 20

Mines d'or, diamants

	27-1-84	Diff.
Amgold	1 189	+ 4
Anglo-American	192	+ 7
Buffelsfontein	557	− 15
De Beers	93,05	+ 0,10
Driefontein	366	− 4
Free State	395	+ 5
Goldfields	82,10	− 1,40
Gencor	260,50	+ 3,70
Harmony	210,50	− 3,60
Président Brand	404	− 7
Randfontein	1 468,00	+ 8
Saint-Helena	380,60	− 5,40
Western Deep	536	− 20
Western Holding	460,20	− 17,3

Pétroles

	27-1-84	Diff.
Elf-Aquitaine	202	+ 11,50
Esso	602	+ 5
Francarep	421	+ 2
Pétroles française	207	+ 10
Pétroles B.P.	86	+ 3,8
Primagaz	240,50	− 7,50
Raffinage	100	+ 10
Sogerap	528	+ 8
Exxon	448,50	+ 13,50
Petrofina	1 332	+ 11
Royal Dutch	585	+ 50

Produits chimiques

	27-1-84	Diff.
Institut Mérieux	880	− 21
Laboratoire Bellon	540	+ 15
Nobel-Bozel	14,10	+ 3,5
Roussel-Uclaf	861	+ 43
B.A.S.F.	735	− 10
Bayer	776	+ 12
Hoechst	820	+ 11
I.C.I.	103	+ 1
Norsk-Hydro	837	+ 36

Banques, assurances sociétés d'investissement

	27 jan.	Diff.
Bail Équipement	275	− 15
Cetelem	387	+ 16
Chargeurs S.A.	296	+ 28
Bancaire (Cie)	496	+ 18,5
C.F.F.	550	+ 51
C.F.I.	245	+ 5
Eurafrance	870	+ 15
Hénin (La)	356	− 4
Imm. Pl-Monceau	284	+ 9,90
Locafrance	339	+ 40
Locindus	704	+ 2
Midi	1 510	+ 36
Midland Bank	240	− 10
O.F.P (Omn. Fin. Paris)	950	− 15
Parisienne de réesc.	595	+ 4
Prêtabail	920	+ 20
Schneider	126,50	+ 22,5
U.C.B.	257	− 1

Matériel électrique services publics

	27 jan.	Diff.
Alsthom-Atlantique	159,50	+ 1,5
CIT-Alcatel	1 450	− 30
Crouzet	143	+ 6
Générale des Eaux	563	+ 8
Intertechnique	1 390	+ 20
Legrand	2 240	+ 151
Lyonnaise des Eaux	825	− 30
Matra	2 050	+ 360
Merlin-Gérin	905	+ 13
Moteur Leroy-Somer	542	+ 27
Moulinex	107,90	− 0,5
P.M. Labinal	372	− 8
Radiotechnique	395	− 2
S.E.B.	497	inchang.
Signaux	907	− 23
Téléméc. Electrique	1 540	− 10
Thomson-C.S.F.	316	+ 36,5
I.B.M.	1 350	− 13
I.T.T.	522	− 3
Schlumberger (1)	545	+ 22
Siemens	1 619	− 1

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,70 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	27-1-84	Diff.
Géophysique	891	+ 66
Imétal	90,70	+ 19,20
Michelin	1 020	+ 60
M.M. Penarroya	57	+ 8,20
Charter	41,50	+ 0,50
INCO	165,50	− 3,50
R.T.Z.	105,30	+ 0,40
Z.C.I.	2,58	+ 0,08

Métallurgie construction mécanique

	27-1-84	Diff.
Alspi	87	− 5,10
Amrep	650	+ 35
Avions Dassault-B.	610	+ 90
Chant. Fce Dunk	7,40	+ 1,55
Chiers-Châtillon	27,70	+ 2,6
Creusot-Loire	55,50	+ 6,9
De Dietrich	330,50	+ 0,3
FACOM	913	+ 7
Fives-Lille	285	+ 15
Fonderie (Générale)	42,30	+ 2,8
Marine-Wendel	75,90	+ 2,7
Penhoët	548	+ 15
Peugeot S.A.	243	− 6,9
Poclain	72	+ 2
Pompey	148,50	+ 9,5
Sagem	13,90	− 15
Saulnes	34,80	+ 1,5
Valéo	328	− 11
Vallourec	78,50	+ 3,5

Filatures, textiles, magasins

	27-1-84	Diff.
André Roudière	134	N.C.
F.F. Agache-Willot	89	inchangé
B.H.V.	129	+ 6,5
C.F.A.O.	554	− 40
Damart-Serviposte	1 370	− 130
Darty	899	+ 53
D.M.C.	96	+ 6
Galeries Lafayette	197	+ 10
La Redoute	1 212	+ 42
Nouvelles Galeries	109	+ 21,8
Printemps	159,80	+ 8,3
S.C.O.A.	56,50	− 5

Alimentation

	27-1-84	Diff.
Beghin-Say	287	− 1
Bongrain	1 775	− 85
B.S.N.	2 750	− 10
Carrefour	1 519	+ 19
Casino	935	+ 35
Cédis	594	+ 16
Euromarché	760	inch.
Guyenne et Gasc.	339	+ 16
Lesieur	1 352	− 4
Martell	1 842	− 19
Moët-Hennessy	1 422	− 68
Mumm	735	+ 20
Occidentale (Gale)	682	+ 18
Olida-Caby	303	+ 34 20
Pernod-Ricard	775	− 13
Promodès	1 421	+ 21
Source Perrier	546	+ 8
St-Louis-Bouchon	451	+ 11
C.S. Saupiquet	630	+ 24
Veuve Clicquot	1 870	− 18
Viniprix	1 115	− 45
Nestlé	26260	− 380

Michelin sous pression

En l'espace d'une semaine, l'action de Bibendum, deuxième *fabricant mondial de pneumatiques* derrière Goodyear, a monté de 8 %. Il n'y a pas de quoi s'extasier. Si l'on prend comme point *de repère la séance* du 30 *décembre* 1983, *dernière* de l'année écoulée, la hausse atteint 29,7 %. C'est beaucoup mieux. Mais, au-delà de cette perfor*mance, c'est surtout le franchis*sement de la barre des 1 000 F qui a retenu l'attention générale. Jamais depuis 1979 Michelin *n'avait eu un cours à quatre chiffres.* C'est un *événement. Ce* retour à l'affiche est-il justifié ? Michelin fait partie de cette cohorte de valeurs tombées dans *l'oubli à cause de la crise*, mais sur lesquelles les projecteurs de l'actualité se sont rallumés ces derniers temps en raison de leur potentiel de redressement, ou du moins jugé tel.

Quid de Bibendum après son déficit historique (4 milliards de francs) de 1982 ? Indiscutablement, les très sévères mesures d'assainissement prises par l'état-major du groupe commencent *à porter leurs fruits (le Monde* du 9 novembre 1983). Pour le premier semestre, la marge brute d'exploitation avant amortissements et provisions est redevenue légèrement positive, bien que cela corresponde encore à une perte nette, et le poids des *frais financiers s'est allégé* (7,6 % au lieu de 9,1 %).

Qu'en sera-t-il des résultats pour l'exercice écoulé ? Tenter de le savoir relève des travaux d'Hercule ou de l'acrobatie. Les *rumeurs vont quand même bon* train. Le déficit, dit-on, serait réduit de moitié, et surtout, avec la reprise enregistrée outre-Atlantique, *la filiale américaine parviendrait à équilibrer ses* comptes. Audacieux, certains analystes se hasardent à prédire que Michelin réussirait, en 1984, *à ramener ses pertes pratique*ment à zéro, et ferait l'an prochain un discret retour dans la zone des bénéfices.

Pronostics aventurés ? Impossible de se prononcer. M. *François* Michelin lui-même le *pourrait-il ?*

L'industrie du pneumatique est malade, en France particulièrement, du fait de l'encadrement des prix. A l'évidence, Michelin n'est pas encore tiré d'affaire, mais l'adresse et *aussi la détermination montrées par ses dirigeants*, plusieurs fois dans le passé, à redresser des situations périlleuses autorisent tous les pronostics. Les investisseurs prennent le risque. – A.D.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Thomson C.S.F.	392.160	121.118.315
Source Perrier	183.155	101.731.400
Matra	47.265	87 528.770
Elf-Aquitaine	335.740	67.657.717
B.S.N.	22.270	61.854.025
Métal	691.800	58.253.340
Bouygues	69.585	57.274.780

* Du 19 au 26 janvier.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	23 janv.	24 janv.	25 janv.	26 janv.	27 janv.
Terme	413 176 746	510 038 410	671 440 231	597 939 367	1 261 818 994*
Comptant					
R. et obl.	1 217 818 034	897 564 477	843 048 404	1 144 582 607	883 016 424
Actions	57 965 347	75 243 274	97 414 845	73 230 172	56 527 501
Total	1 688 960 127	1 482 846 161	1 611 903 480	1 815 752 146	2 201 362 919
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)					
Franç.	108,7	111,2	113,2	110,8	–
Étrang.	108,4	108,1	109,4	110	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)					
Tendance	109,2	112	114,7	111,9	111,9
(base 100, 31 décembre 1982)					
Indice gén.	168	171,8	175,1	170,9	170,1

(*) Dont 650,6 millions de rente 4 1/2 1973.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Le coup des « Peaux-Rouges »

Forts de leurs calculs savants établis sur dix-sept ans, les statisticiens l'avaient bien dit : « Si les « Peaux-Rouges » (Red Skins) gagnent le « Super Bowl » (finale de football américain), Wall Street montera. Dans le cas contraire, le marché baissera.

Le 22 janvier, les « Red Skins » se sont fait écraser par les « Raiders ». Au New-York Stock Exchange, *toutes* les tentatives de reprise ont tourné court et l'indice des industrielles est tombé à 1230 (– 29,10 points) son point le plus bas *depuis le 8 novembre* 1983. Le fait est là, troublant.

Mais surtout le marché a été défavorablement influencé par les résultats décevants, souvent mauvais, de plusieurs grandes entreprises, les craintes nourries et avivées par M. Henry Kaufman sur l'évolution haussière des taux d'intérêt, enfin par l'intense spéculation sur la décision du président Reagan de briguer ou non un nouveau mandat.

	Cours 20 janv.	Cours 27 janv.
Alcoa	46 3/8	43 1/2
A.T.T.	65 7/8	65 3/4
Boeing	48 5/8	46 1/8
Chase Man. Bank	48 1/2	50
Du Pont de Nem	51 3/4	51 1/2
Eastman Kodak	73 5/8	72 3/4
Exxon	38 1/4	39
Ford	44 1/8	42 3/8
General Electric	56	53 5/8
General Foods	53 5/8	54 1/8
General Motors	77	74 3/4
Goodyear	28 7/8	28
I.B.M.	117 1/8	114 3/8
I.T.T.	46 1/8	43 3/4
Mobil Oil	30 1/2	30 1/2
Pfizer	37 3/4	35 3/4
Schlumberger	46 5/8	46 1/8
Texaco	38 3/8	37 7/8
U.A.L. Inc.	39 1/8	36 3/4
Union Carbide	61 3/4	56 3/4
U.S. Steel	31 2/8	31 1/4
Westinghouse	54 3/4	52 3/4
Xerox Corp	49 1/2	49 1/2

LONDRES

Record battu

A l'instar de Paris, Londres a battu cette semaine tous ses précédents records pour, comme ici, se replier un peu à l'approche du week-end et consolider ses positions. Parti en flèche après une première séance orientée à la baisse, le London Stock Exchange améliorait mercredi puis jeudi ses précédentes performances, avec l'indice « All Share » au-dessus de 500 pour la première fois de l'histoire et l'indice des industrielles à 841,6 (record inégalé). Favorisé par la hausse des pétroles, l'optimisme des opérateurs a toutefois été tempéré à la veille du week-end par les prédictions pessimistes de M. Kauffman sur l'évolution des taux d'intérêt.

Indices « F.T. » du 27 janvier : industrielles, 839,5 (contre 826,9) ; mines d'or, 531,5 (545,1) ; Fonds d'Etat, 82,75 (contre 82,85).

	Cours 20 janv.	Cours 27 janv.
Beecham	326	316
Bowater	306	284
Brit. Petroleum	428	446
Courtaulds	134	142
De Beers (*)	8,10	8,20
Dunlop	46	44
Free State Geduld*	33 1/4	34 1/4
Glaxo	805	785
Gt. Univ. Stores	615	605
Imp. Chemical	634	630
Shell	605	658
Unilever	955	970
Vickers	134	140
War Loan	36 1/4	36 1/4

(*) En dollars.

TOKYO

Toujours plus haut

L'altitude n'effraie pas le Kabuto-cho. Après une semaine d'hésitation, le marché a repris son ascension à très vive allure sur de très gros achats étrangers. Tous les indices se sont inscrits à leurs hauts niveaux de toujours, le Nikkei Dow Jones à 10 206,47 (contre 10 155,57), l'indice général à 776,32 (contre 763,82). Au total, plus de 2,2 milliards de titres on changé de mains.

	Cours 20 jan.	Cours 27 jan.
Akai	590	572
Bridgestone	600	600
Canon	1 530	1 550
Fuji Bank	690	680
Honda Motors	1 080	1 120
Matsushita Electric	1 910	1 910
Mitsubishi Heavy	260	252
Sony Corp	3 600	3 690
Toyota Motors	1 400	1 400

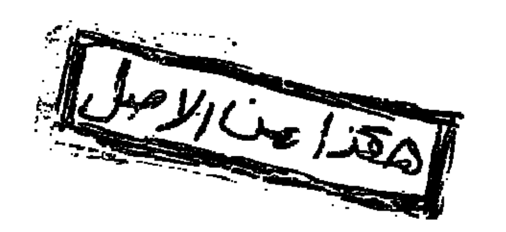
FRANCFORT

Au sommet

Sur d'importants achats étrangers, le *marché* allemand s'est brisé cette semaine sur un nouveau sommet après une hausse de 2 % environ. L'intérêt s'est concentré sur la métallurgie, la *construction automobile* et les banques.

Indice de la Commerzbank du 27 janvier : 1 082,20 (contre 1 065,40).

	Cours 20 janv.	Cours 27 janv.
A.E.G.	95,80	93
B.A.S.F.	177,10	176,50
Bayer	181,50	184,30
Commerzbank	176	185,50
Deutschebank	374,50	382,50
Hoechst	195,50	195
Karstadt	283	277
Mannesmann	151	150
Siemens	391	386,50
Volkswagen	225	225,50



Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Bon accueil aux emprunteurs français en Suisse et au Japon

Que les titres de la dette émanant de débiteurs français soient désormais non seulement acceptés sans réticence mais le plus souvent activement recherchés, les marchés internationaux de capitaux en ont donné cette semaine plusieurs nouvelles preuves. Le temps paraît loin où les investisseurs commençaient à s'inquiéter sérieusement du risque présenté par la France du fait de sa situation monétaire et financière. Tel était pourtant le cas il y a seulement quelques mois.

Cofiroute s'apprête à lancer sur le marché helvétique une émission obligataire d'un montant minimal de 60 millions de francs suisses. L'opération sera suivie de très près car elle permettra d'indiquer dans quelle mesure les capitalistes suisses, renommés pour leur circonspection, sont disposés à participer à l'engouement croissant sur les autres places pour le « papier » français. Le coupon servi par Cofiroute serait de 7 %, la durée de l'emprunt ne devant pas dépasser dix ans. L'émetteur se proposerait de racheter sur le marché une tranche annuelle de 5 millions de francs suisses à partir de 1989, et ce jusqu'à la date d'expiration en 1993, à condition toutefois que le cours de l'obligation n'excède pas 100. L'ensemble des modalités doit être annoncé le 31 janvier, l'argent recueilli devant servir à financer la construction d'autoroutes. C'est la Banque de Paris et des Pays-Bas (suisse), ex-filiale de Paribas, qui dirigera le syndicat de banque.

Depuis déjà plusieurs semaines, on s'attendait qu'un débiteur français sollicite le marché helvétique. Le premier signal avait été donné par le rétablissement général sur le marché secondaire des obligations émises par les emprunteurs de l'Hexagone. C'est ainsi que l'emprunt 1993 de la BFCE, émis au taux de 6 %, était au cours des jours derniers revenu au pair alors qu'il avait reçu au mois de juillet 1983 le plus mauvais accueil.

Outre la BFCE, un seul autre émetteur français s'était présenté sur le marché suisse au cours des derniers six mois. Il s'agissait de la Société de financement du tunnel du Mont-Blanc. Le titre correspondant était la semaine dernière coté à 103. Nul doute que le marché serait prêt à absorber une importante émission d'un débiteur français si tant est que la Rue de Rivoli donne son accord à une telle opération. Les autorités françaises y semblent aujourd'hui hostiles.

C'est avec grand succès que la Caisse nationale des télécommunications a offert sur le marché « samouraï » – autrement dit le marché obligataire japonais ouvert aux emprunteurs étrangers – 20 milliards de yens d'obligations d'une durée de dix ans. *Les titres, qui sont assortis* d'un coupon de 7,6 %, ont été émis à 95,5, ce qui correspond à un rendement de 7,608 %. Ce dernier pourcentage est tout juste supérieur à celui qui est offert aux épargnants japonais par les emprunteurs étrangers les plus prestigieux, telle la Banque mondiale.

Cette émission de la CNT, qui est garantie par la République française, était originellement prévue pour le mois d'avril 1983, mais l'emprunteur y avait renoncé parce que le marché de Tokyo donnait alors l'impression de regorger de « papier » français à cause de la faiblesse de la demande sur ce compartiment de l'offre. Il faut savoir que le coupon envisagé était alors de 8,3 % pour mesurer le remarquable redressement opéré par les titres émis par des emprunteurs français. Un phénomène que relèvent les analystes financiers de la place nippone.

Après le succès rencontré par la Banque nationale de Paris pour son euro-émission à taux variable en dollars (voir notre précédente chronique), il se pourrait bien que le CCF lance une opération de 250 millions de dollars à douze ans.

Si tel devait être le cas, il n'est guère douteux que le marché lui ferait bon accueil.

Avec armes et bagages

Celles qu'on désigne sous le nom de banques d'investissement (*investment banks*, selon la terminologie américaine, ou encore *merchant banks*, en Grande-Bretagne) sont des établissements qui ne subsistent que grâce à leur imagination. Ne pouvant collecter de dépôts, elles ne peuvent reprêter les fonds de leur clientèle, comme le font les banques commerciales. Pour compenser cette absence de capitaux et de fonds propres, en général très limités, elles offrent une vaste gamme de services financiers pour lesquels elles sont rémunérées. Parmi la multitude de ces services, le montage de financements internationaux et la direction ultérieure d'émissions euro-obligataires ou éventuellement d'eurocrédits bancaires occupent une place importante et particulièrement rémunératrice.

Afin de battre sur ce terrain les banques commerciales, qui entendent proposer des bons offices similaires, les banques d'investissement rivalisent en idées et sont contraintes à l'innovation permanente. Celle-ci ne peut être que le fruit d'individualités qui, pour s'épanouir, trouvent dans la structure d'une banque d'investissement plus de liberté que dans celle des banques commerciales. Ces dernières offrent un cadre beaucoup moins souple. Leurs hiérarchies rigides, qui résultent principalement de l'ancienneté, de la docilité et de la routine, sont des entraves à l'imagination et à sa rémunération.

La capital des banques d'investissement est donc, avant tout, la somme des personnalités qui les animent. Elles sont, par conséquent, fort recherchées. On peut même dire qu'on se les arrache. C'est pourquoi la communauté bancaire internationale a été mise en émoi au début de cette semaine, lorsque pas moins de dix personnes sont passées sans crier gare, avec armes et bagages, du Crédit suisse - First Boston, la fleur des *merchant banks*, établi à Londres, chez Merrill Lynch, la firme de courtage américaine. Jamais un tel exode ne s'était produit auparavant. Le personnalisme qui caractérise les banques d'investissement fait que ceux qui y travaillent ont des relations individuelles très étroites avec la clientèle des emprunteurs. Cette dernière tend ainsi à suivre, dans les maisons qu'elles rejoignent, les personnes avec lesquelles elle entretient des contacts familiers.

On estime à quelque 2 millions de dollars le montant des rémunérations annuelles que Merrill Lynch devra offrir au groupe des dix qui viennent de quitter le Crédit suisse - First Boston. Toutefois, ce n'est apparemment pas pour une seule question d'argent que ce transfert s'est produit. Les *merchant bankers* sont, en général, très bien payés. Ils le sont en tous cas beaucoup plus que ceux qui travaillent dans les banques commerciales traditionnelles. Dans le cas présent, le facteur déterminant semble tenir à la nature même des banques d'investissement. Composées de fortes personnalités, celles-ci ont facilement tendance à s'affronter. La prolifération de « divas » ne va jamais sans mal. Ce n'est cependant pas la première fois que le Crédit suisse - First Boston subit une crise de ce genre. Il y a six ans, les trois quarts de ses principaux fondés de pouvoir avaient quitté la banque en l'espace d'un semestre. Sous l'impulsion de celui qui, entre-temps, est devenu son président, le Dr Michaël von Clemm, elle s'est rapidement reprise. Depuis, elle n'a cessé de rester la première eurobanque en matière d'émissions obligataires internationales.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Un dollar plus calme

Très agité la semaine dernière, le dollar a fluctué, cette semaine, dans des limites plus étroites. En début de période, le « billet vert » confirmait sa remontée, amorcée à la veille du week-end précédent sur l'annonce d'une augmentation de 4,5 % du PNB des États-Unis au quatrième trimestre 1983, nettement moins forte que celle des deuxième et troisième trimestres, mais plus importante que ne l'escomptaient certains opérateurs. Mardi, ses cours s'élevaient, même de 8,61 francs à 8,64 francs sur la place de Paris et de 2,8150 DM à 2,8250 DM sur celle de Francfort, mais il retombait le lendemain à 8,62 F et à 2,82 DM quand fut connue la hausse des prix pour décembre (0,3 %) aux États-Unis, correspondant à une augmentation de 3,8 % pour l'ensemble de l'année 1983, la plus faible depuis 1972. Jeudi, le « billet vert » fléchissait plus nettement à 8,59 francs et 2,8075 DM sur la nouvelle d'une contraction de 1 % des commandes américaines de biens durables en décembre 1983 : tout ralentissement de l'expansion économique (et de la hausse des prix) aux États-Unis laisse supposer que les autorités monétaires n'auraient pas à réduire la surchauffe en diminuant les disponibilités et, donc, en faisant monter les taux. En outre, la rumeur, démentie par la suite, suivant laquelle le président Reagan renoncerait à se présenter aux élections de la fin 1984, avait déprimé le dollar. A la veille du week-end, les opérateurs attendaient la publication des chiffres de la balance commerciale des États-Unis pour décembre 1983 : le déficit annoncé a été de 6,3 milliards de dollars, moins important que prévu, ce qui a constitué une surprise agréable et un peu raffermi le dollar remonté à près de 8,62 francs et 2,8175 DM. Les opérateurs attendaient également le discours que devait prononcer, dimanche soir, le chef de la Maison Blanche pour faire savoir s'il présentait comme on s'y attendait sa candidature pour un deuxième mandat présidentiel. Si le contraire devait se produire, une très belle chute du dollar serait à envisager, suivant les milieux financiers internationaux.

A Paris, le franc s'est redressé par rapport au mark, dont le cours est repassé en dessous de la barre de 3,06 francs. On se souvient que la semaine dernière, plus particulièrement le jeudi et le vendredi, une certaine pression s'était exercée sur le franc, l'étranger commençant à prendre en compte la possibilité d'un départ de M. Jacques Delors pour conduire la liste de la majorité aux élections européennes, publiquement évoquée par M. Jospin, secrétaire général du PS. La présence de M. Delors Rue de Rivoli étant considérée à l'extérieur de nos frontières comme la garantie du plan de rigueur mis en place le 25 mars 1983, quelque inquiétude sourdait à Zurich comme à Francfort, à Londres comme à Zurich. L'annonce, par les soins de M. Delors lui-même, que la Rue de Rivoli ne changeait pas de titulaire, remettait les choses en l'état. Les pressions cessaient, le franc retrouvant sa place en tête du SME. Intéressante démonstration... Il n'en reste pas moins que toute baisse sensible du dollar, entraînant un raffermissement correspondant du mark, soumettrait à nouveau le SME à de fortes tensions, dont le franc ne saurait sortir absolument indemne. Malgré le spectaculaire redressement de la balance commerciale et de la balance des paiements françaises, on n'oublie pas, à l'étranger, qu'en neuf mois, l'écart d'inflation entre la France et l'Allemagne s'étage entre 4 % et 5 % et qu'un beau jour les marchés du change pourraient, brutalement, prendre prétexte de ce phénomène pour procéder à de grandes manœuvres.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 20 AU 27 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,4045	–	11,6050	44,5633	35,4925	1,7373	31,5189	0,0581
	1,4030	–	11,5875	44,6428	35,4609	1,7385	31,5308	0,0583
Paris	12,1025	8,6170	–	384,00	305,83	14,9705	271,53	5,0128
	12,0820	8,6300	–	385,26	306,02	15,0034	272,11	5,0361
Zurich	3,1517	2,2440	26,0416	–	79,6450	3,8985	70,7105	1,3054
	3,1427	2,2400	25,9565	–	79,4326	3,8943	70,6290	1,3071
Francfort ...	3,9571	2,8175	32,6979	125,56	–	4,8948	88,7821	1,6390
	3,9564	2,8200	32,6776	125,89	–	4,9026	88,9169	1,6456
Bruxelles ...	80,8430	57,56	6,6798	25,6506	20,4294	–	18,1377	3,3484
	80,7805	57,520	6,6651	25,6785	20,3971	–	18,1365	3,3566
Amsterdam ..	4,4572	3,1735	36,8283	141,42	112,63	5,5133	–	1,8461
	4,4496	3,1715	36,7498	141,58	112,63	5,5137	–	1,8507
Milan	2414,34	1719	199,48	766,04	610,11	29,8644	551,33	–
	2404,18	1713,60	198,56	765	607,65	29,7913	540,31	–
Tokyo	329	234,25	27,1850	104,39	87,1410	4,0696	73,8144	0,1362
	328,44	234,10	27,1267	104,50	83,0141	4,0698	73,8136	0,1366

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 27 janvier, 3,6785 F contre 3,6864 F le vendredi 20 janvier.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

27 janvier 1984

LIRE ITALIENNE – FRANC FRANÇAIS – FLORIN – MARK ALLEMAND – COURONNE DANOISE – LIVRE IRLANDAISE – FRANC BELGE

+2,50 – +2,25 – % – 0 – −0,25 – −0,50 – −0,75 – −1 – −1,25 – −1,50 – −1,75 – −2,00 – −2,25

Plafond – Plancher

* Système monétaire européen

Les matières premières

Nouvelle hausse du zinc et du cacao

Le déroulement des transactions sur les marchés de matières premières a reflété, ces derniers jours, les derniers développements de la vie économique et politique aux Etats-Unis, influençant le dollar. Des records ont pu de nouveau être enregistrés, notamment en ce qui concerne le cacao, le zinc et le caoutchouc.

MÉTAUX. – *Le zinc a pu atteindre, en début de semaine, ses plus hauts niveaux depuis mai 1974, et ce, bien que la contraction, portant sur 1 400 tonnes, des stocks du marché ait été inférieure à ce que l'on attendait généralement. Les stocks sont ainsi revenus à 80 550 tonnes. Après avoir surmonté, par la suite, des prises de bénéfices, il a pu reprendre son mouvement ascendant, dans le sillage du cuivre. Le métal rouge a fait preuve d'une meilleure tenue, sous l'effet d'une forte contraction des stocks disponibles et d'achats de couverture. Un tremblement de terre au Pérou avait favorisé, jeudi, une accentuation de la progression des cours, mais on a appris, vendredi, que les mines n'en avaient pas été affectées.*

L'argent s'est relativement bien tenu sur un marché plus calme que précédemment, tandis que l'on notait aussi la stabilité de l'étain, favorisée par le renforcement des mesures de lutte contre la contrebande de métal en Malaisie. Des résultats appréciables auraient également été enregistrés en Indonésie sur ce point. Selon le conseil international, il serait sorti illégalement 16 000 tonnes de métal de ces deux pays, l'an dernier, soit l'équivalent du cinquième des exportations qu'ils autorisent.

CAOUTCHOUC. – *Dans le sillage des marchés d'Asie, les cours en sterling se sont inscrits au plus haut depuis 1951, les producteurs semblaient continuer de freiner leurs ventes. Cette bonne orientation s'est trouvée favorisée par des informations faisant état d'achats par l'Europe orientale : l'Union soviétique aurait acheté un millier de tonnes sur le marché de Londres.*

DENRÉES. – *Suivant en cela l'exemple du Nigéria, la Côte d'Ivoire a demandé, à son tour, une extension des délais de livraison pour le cacao, et, sur ce marché, les cours ont évolué irrégulièrement autour de leur plus haut niveau depuis plus de cinq ans. Selon un courtier parisien, la production devrait être de l'ordre de 185 000 à 195 000 tonnes par rapport à la demande pour l'année 1983/1984, soit un chiffre très supérieur à celui de 92 000 tonnes mentionné précédemment par une firme londonienne. Pour sa part, la Côte d'Ivoire a annoncé que la récolte 1983/1984 sera vraisemblablement la plus faible de ces six dernières années. Parallèlement, le café a atteint des cours jamais enregistrés depuis septembre 1977, reflétant le risque de pénurie momentanée de cafés de bonne qualité et les inquiétudes relatives aux approvisionnements ivoiriens. Lorsque l'on a appris, vendredi, que la signature de nouvelles conventions salariales par les dockers américains écartait le risque de grève qui avait précédemment influé sur les transactions, les cours étaient déjà tombés un peu en dessous de leurs meilleurs niveaux.*

Quant au sucre, ce dernier a momentanément reculé à ses niveaux les plus faibles de ces neuf derniers mois, les négociations entamées en vue de la conclusion d'un nouvel accord international n'ayant pas abouti. On s'attend à des ventes importantes par l'Inde et le Pakistan dans un proche avenir.

LES COURS DU 27 JANVIER 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (High grade), comptant, 991,50 (963,50) ; à trois mois, 1 015,75 (987,25) ; étain comptant, 8 635 (8 630) ; à trois mois, 8 775,50 (8 775,50) ; plomb, 280,50 (275,50) ; zinc, 712 (696,50) ; aluminium, 1 080 (1 101,50) ; nickel, 3 317,50 (inch.) ; argent (en pence par once troy), 586,50 (583). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,80 (61,58) ; argent (en dollars par once), 8,25 (8,15) ; platine (en dollars par once), 389,50 (374,20) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 93,17 (92,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 298-315 (305-320). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,15 (inch.).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mars, 76,33 (75,68) ; **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 435 (426,5) ; **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 48 (47,70).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 895-910 (875-895). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 267,50-268 (268-268,50).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 675 (2 556) ; mai, 2 645 (2 545) ; sucre, mars, 7,57 (7,92) ; mai, 7,89 (8,24) ; café, mars, 142,33 (143,20) ; mai, 136,55 (138). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 138,35 (144,70) ; mai, 143,38 (150,40) ; café, mars, 2 086,50 (2 097,50) ; mai, 1 977,50 (1 968,50) ; cacao, mars, 2 002,50 (1 949) ; mai, 1 999,50 (1 976). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 445 (2 337,50)) ; mai, 2 468,50 (2 362,50) ; café, mars, 2 513 (2 545) ; mai, 2 407,50 (2 410) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 781 (1 873,50) ; mai, 1 852 (1 937,50) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 194,50 (195,30) ; mai, 197,30 (197). – **Londres** (en livres par tonne), février, 159 (158,75) ; avril, 164,10 (165,70).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 330 (342) ; mai, 333 1/4 (343 1/2) ; maïs, mars, 328 1/4 (325) ; mai, 332 (327 1/2).

INDICES. – Moody's, 1 044,50 (1 052,10) ; Reuter, 1 995,70 (1 989,20).

Marché monétaire et obligataire

Une émission discrète du Trésor

Incertitude sur l'évolution des taux d'intérêt aux Etats-Unis, stabilité en Europe, poursuite de la baisse des taux à long terme en France : rien de bien nouveau cette semaine, si ce n'est, à Paris, une intéressante émission du Trésor sous forme d'obligations renouvelables qui, sans tambour ni trompette, aura tranquillement collecté, dit-on, près de 8 milliards de francs.

Aux Etats-Unis, donc, M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, continue d'affirmer que les taux d'intérêt baisseront en 1984, et M. Henry Kaufman, « gourou » du marché, persiste à assurer le contraire, ce qui n'est pas neuf. En attendant, la diminution, plus importante que prévu, de la masse monétaire M 1 (– 2,7 milliards de dollars) pour la semaine se terminant au 18 janvier était interprétée comme un facteur de détente des taux. Ce qui est plus intéressant, c'est que le même Donald Regan a blâmé la Réserve fédérale (Fed.), la rendant responsable, par sa politique restrictive, de la récession de 1982, du chômage massif et de la moitié du déficit budgétaire. Pas moins ! M. Volcker, président de la Fed., qui a largement ouvert les vannes de la création monétaire d'août 1982 à juillet 1983, pourrait s'estimer bien peu récompensé, mais, très probablement, il n'en a cure.

Sur le marché obligataire de Paris, la fête continue avec, cette semaine, outre l'émission attendue du Crédit foncier, une attraction particulière sous la forme d'un second train d'obligations renouvelables du Trésor (ORT). Ce second train, après le premier lancé en juin 1983, est constitué d'un emprunt assorti d'un coupon de 12,25 % (contre 12,75 % en juin dernier) capitalisé et versé en fin de période, soit au bout de la durée normale de six ans, soit au bout de trois ans, avec possibilité de renouvellement au taux en vigueur en 1987.

Cette émission, d'une durée de trois ans en fait, a eu un succès considérable. On disait, en fin de semaine, que le Trésor aurait ainsi recueilli près de huit milliards de francs, l'équivalent d'un « petit » emprunt d'État, ce qui, du coup, retarde à fin février le « gros » emprunt dont nous parlions la semaine dernière. Le Trésor français, semble-t-il, prend exemple sur son homologue britannique, qui lance périodiquement sur le marché des emprunts « TAP » robinet), souscrits en continu sans préparation spéciale ni publicité grandiose, un véritable produit de routine.

Le succès de cette ORT n'a pas nui à celui de l'emprunt du Crédit foncier, pas moins de cinq milliards de francs, en deux tranches : l'une de 3 milliards de francs à 13,70 % et douze ans, amortissable en trois tranches égales ; l'autre de 2 milliards de francs à 13,70 % sur les trois premières années, avec révision triennale sur la moyenne des rendements des obligations garanties par l'État (TRO), d'une durée totale de douze ans également.

On remarquera que ce taux de 13,70 % traduit une nouvelle baisse des taux nominaux à l'émission (0,10 %) : les 13,70 % de la Caisse nationale de l'énergie de la semaine dernière n'étaient garantis que sur sept ans. Cette baisse se reflète également sur le marché secondaire en Bourse, où le rendement des emprunts d'État à plus de sept ans est revenu de 12,96 % à 12,90 %, celui des emprunts d'État à moins de sept ans passant de 12,80 % à 12,63 %, la variation demeurant faible pour les emprunts du secteur public, 13,79 % contre 13,80 %, selon les indices Paribas. Notons enfin que le Crédit national a levé 13,9 milliards de francs en 1983 sur les marchés financiers, 7,3 milliards de francs en France et 6,6 milliards de francs à l'étranger, dont 250 millions de dollars à New-York en « commercial paper » (papier représentatif d'effets commerciaux). En 1864, cet organisme se procurera le même montant sur les marchés.

F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 20-1-84	Cours 20-1-84
Or fin (kilo en barre) ...	102 500	101 800
– (kilo en lingot) ...	102 250	101 600
Pièce française (20 fr.) .	649	646
Pièce française (10 fr.) .	441	448
Pièce suisse (20 fr.) ...	626	630
Pièce latine (20 fr.)	618	613
• Pièce tunisienne (20 fr.)	596	598
Souverain	780	761
Souverain Elisabeth II ..	779	760
• Demi-souverain	431	422
Pièce de 20 dollars	4 105	4 200
– 10 dollars	1 845	1 880
• – 5 dollars	1 075	1 077
• – 50 pesos	4 080	4 040
• – 20 marks	775	778
– 10 florins	635	634
• – 5 roubles ...	416	395

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

FRANCE

ÉCONOMIE

RADIO-TÉLÉVISION (15)

Les mouvements de grève

● *A Bordeaux*, le 27 janvier, les salariés de l'entreprise Derruppe ont manifesté à la suite de la mise en liquidation de biens de la société, liée au groupe allemand IBH, spécialisé dans la construction d'engins de travaux publics et lui-même en dépôt de bilan.

● *A la gare de Paris-Nord*, les soixante nettoyeurs de la société ONEP sont en grève depuis le 24 janvier, à l'appel de la CFDT.

● *A l'aéroport de Roissy 1*, le personnel de la société GSI (Golf-Sierra-Indice), chargé du nettoyage de l'aérogare, a décidé de cesser le travail, le 27 janvier, pour une durée indéterminée.

● *A Toulouse*, où le personnel des transports urbains observait un mouvement de grève depuis le 17 janvier, la décision de reprendre le travail est intervenue le 27 janvier, après que la direction a annoncé l'ouverture de négociations.

● *Au centre de tri postal de Reims*, la grève d'une heure par service depuis le 10 janvier, avec le soutien de la CGT et de la CFDT, a été suspendue le 26 janvier pour *« ne pas pénaliser les usagers »*.

Le numéro du « Monde » daté 28 janvier 1984 a été tiré à 502 268 exemplaires

A B C D E F G

Le PC estime que la « validité » de l'emprunt 7 % - 1973 est douteuse

MM. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, et Parfait Jans, député des Hauts-de-Seine, ont annoncé, jeudi 26 janvier, au cours d'une conférence de presse, le lancement, par le groupe communiste, *d'une série d'initiatives* en matière de fiscalité. D'une part, les députés du PCF vont déposer des propositions de loi visant à réformer la fiscalité de l'épargne : la première de ces propositions a trait à l'emprunt 7 %-1973, dit « emprunt Giscard ».

Cette proposition de loi devrait être suivie d'autres, touchant *« l'avoir fiscal, les prélèvements libératoires, l'abattement sur les revenus des capitaux mobiliers »*. D'autre part, les parlementaires communistes vont demander l'organisation, au cours de la session de printemps du Parlement, d'un débat *sur la fiscalité. M. Lajoinie* a rappelé que le PCF est favorable à l'organisation en deux temps de la discussion budgétaire, qui pourrait comporter un débat d'orientation au printemps, suivi, à l'automne, de la discussion budgétaire proprement dite.

M. Lajoinie a situé ces initiatives dans le cadre de l'accord PS-PCF du 1er décembre 1983, qui rappelle la nécessité de *« nouvelles avancées significatives »*, notamment sur le plan de la *« justice sociale »*. Pour sa part, M. Jans estime que, malgré les *« ajustements non négligeables »* intervenus depuis 1981, *« l'ossature essentielle de la législation fiscale reste celle (...) léguée par la droite »*. Il importe donc, pour le PCF d'aller maintenant *« un peu plus loin »*, pour réformer un régime fiscal qui *« est la marque d'une politique de classe »*.

A propos de l'emprunt 7 %-1973, M. Jans estime qu' *« il existe une sérieuse incertitude sur la validité »* de la partie contractuelle de l'emprunt, prévoyant l'indexation sur l'or. Le député des Hauts-de-Seine a rappelé qu'aux termes de l'article 15 de l'ordonnance du 2 janvier 1959, portant loi organique en matière de lois de finances, *« sauf disposition expresse d'une loi de finances, les titres d'emprunt public émis par l'Etat sont libellés en francs »*. Or, a rappelé M. Jans, *« l'Assemblée n'a pas accordé cette autorisation expresse »*.

La proposition de loi du PCF prévoit que les intérêts de l'emprunt seraient payés en deux *« enveloppes »*, l'une *« équivalente à un intérêt de 15 % du nominal soit 975 millions de francs »*, l'autre, couvrant la différence entre le total des intérêts contractuels et le montant de cette première enveloppe, serait transformée en un emprunt obligataire sur trente ans. Les parlementaires communistes proposent *que le produit de cet emprunt*, qu'ils évaluent à 3,5 milliards de francs par an, soit affecté *« aux zones sensibles, pour favoriser la création d'emplois par la création d'entreprises nouvelles »*.

Pour le remboursement du capital les communistes souhaitent le *« limiter à deux fois et demie la valeur d'émission pour les petits porteurs présentant moins de vingt titres »*, l'indexation étant *« supprimée pour les porteurs de plus de vingt titres »*. M. Jans a précisé à ce propos : *« Tout est question d'équilibre (...). Il faut avoir la volonté et le courage de déroger aux contrats, lois et décrets, s'ils sont devenus porteurs de très graves injustices. »*

[Conformément à une tradition constante, M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget, a réaffirmé que *« les engagements de l'Etat seraient tenus »*. Il s'agit, en effet, de ne porter aucune atteinte au crédit de la France, notamment vis-à-vis des créancier étrangers qui détiennent un certain nombre de titres de l'emprunt 7 %-1973.]

Le Conseil d'Etat annule l'élection du maire de Villepinte

Le Conseil d'Etat, par une décision du vendredi 27 janvier, a confirmé le jugement du tribunal administratif de Paris qui, le 15 juin, avait annulé l'élection de M. Ange Baraglioli (PC) à la tête de la municipalité de Villepinte (Seine-Saint-Denis).

M. Baraglioli avait été réélu maire de cette commune le 12 mars. *Le 6 mars*, la *liste d'union de la gau*che qu'il conduisait avait recueilli la majorité absolue et obtenu vingt-sept des trente-cinq sièges du conseil municipal, contre huit attribués à la liste d'opposition menée par M. Lefort (RPR).

Mais, par un jugement du 8 juin confirmé par le Conseil d'Etat le 6 janvier dernier (*le Monde* du 8 janvier), le tribunal administratif de Paris, après avoir constaté des fraudes, avait inversé les résultats en proclamant élus les vingt-sept premiers *candidats de la liste d'opposi*tion.

M. Baraglioli pouvait-il, malgré ce changement, rester maire de la commune ? Le tribunal administratif de Paris avait répondu de manière négative : une semaine après *avoir inversé les résultats* des élections municipales, le tribunal avait annulé, à la demande de M. Lefort, l'élection de M. Baraglioli comme maire de Villepinte. Ce dernier fit appel devant le Conseil d'Etat. L'affaire a été examinée par l'assemblée du contentieux. Lors de la séance publique, le 13 janvier dernier, le commissaire du gouvernement, M. Jean-Marie Pauti, avait conclu à l'annulation du jugement du tribunal administratif : il avait estimé, en effet, que l'élection de M. Baraglioli comme maire de la commune restait toujours valable dès lors qu'à cette date, en vertu de l'article L 250 du code électoral, les conseillers municipaux nouvellement élus disposaient tous, tant que l'élection de certains d'entre eux n'avait pas été annulée de manière définitive, d'un mandat régulier et *pouvaient donc siéger au conseil*.

Le Conseil d'Etat n'a pas suivi le commissaire du gouvernement : il a confirmé l'annulation de l'élection de M. Baraglioli. La décision repose sur les motifs suivants : en introduisant dans les communes de plus de trois mille cinq cents habitants un nouveau mode de scrutin, qui permet dans tous les cas de dégager une majorité au sein du conseil municipal, *« le législateur a aussi nécessairement entendu que ce soit cette majorité légalement investie de ce mandat par les électeurs qui contribue à l'élection du maire et des adjoints »*. L'assemblée du contentieux en a déduit que, lorsqu'à la suite d'une protestation formée *contre l'élection des conseillers* municipaux, le juge de l'élection rectifie les résultats de telle manière que le conseil municipal comprenne une majorité de membres nouvellement proclamés, il appartient à ce juge, au cas où il est saisi contre l'élection du maire de conclusions recevables, d'annuler par voie de conséquence cette élection.

La situation se présente différemment à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), dont le conseil munici*pal a également changé de majorité* après une inversion des résultats, prononcée au profit de l'opposition par le juge administratif, mais dont le maire communiste, M. Berjal, conserve son mandat. Cette différence de situation s'explique par le *fait que l'élection du maire n'a pas* été contestée devant le tribunal administratif dans le délai de cinq jours fixé par le code électoral. Le tribunal administratif n'a donc pu annuler *l'élection* de M. Berjal comme maire de Limeil-Brévannes : le Conseil d'Etat a *confirmé* ce jugement le 21 décembre dernier.

UN RAPPORT AMÉRICAIN AFFIRME QUE LE VATICAN A AIDÉ DES CRIMINELS DE GUERRE NAZIS

Washington *(AFP)*. – Le rapport secret du département d'Etat rédigé en 1947 et qui affirmait que, *« au nom de la foi »*, le Vatican avait aidé des criminels de guerre nazis à fuir les pays d'Europe pour se réfugier, notamment, en Amérique latine a été rendu public, vendredi 27 janvier, après que le *New York Times* en eut publié des extraits la veille.

Ce rapport a été rédigé par un ancien diplomate américain qui avait résidé à Rome jusqu'en 1949, M. Vincent La Vista. Celui-ci affirme que *« dans les pays d'Amérique latine où l'Eglise joue un rôle important ou dominant, le Vatican a exercé des pressions qui ont amené leurs ambassades en Europe à adopter une attitude favorable à l'entrée, dans ces pays, d'anciens nazis et fascistes et d'autres membres de groupes politiques, pourvu qu'ils soient anticommunistes »*.

A Lille
LE CHEF DE LA SURETÉ URBAINE EST MIS EN CAUSE PAR UN MALFAITEUR

(De notre correspondant.)

Lille. – La chambre criminelle de la Cour de cassation vient d'être saisie, comme l'a confirmé, vendredi soir 27 janvier à Douai, le procureur général de la République, du dossier de trois policiers lillois, dont le commissaire divisionnaire chef de la sûreté urbaine de Lille, M. Alain Planty, accusé de recel de chèques volés par un malfaiteur arrêté par ses services il y a trois mois. Dès son arrestation, celui-ci aurait accusé le commissaire d'avoir utilisé des chèques volés pour acheter des matériaux destinés à sa résidence secondaire située à Noordpeene dans les Flandres. L'inspecteur Epstein et son supérieur direct, le commissaire Wiard, auraient alors négliger de porter au procès-verbal ces accusations, ce qui leur vaut, aujourd'hui, d'être impliqués dans cette affaire.

Celle-ci a rebondi il y a quelques jours quand le malfaiteur a réitéré ses accusations devant le juge d'instruction chargé de son propre dossier, Mme Knecht. Une enquête a aussitôt débuté dans la plus grande discrétion : elle a conduit, mercredi soir 25 janvier, à une perquisition dans la maison de Noordpeene. Cette démarche n'aurait donné aucun résultat.

JEAN-RENÉ LORE.

« TXOMIN » AURAIT REJOINT LE « COMBAT CLANDESTIN »

Assigné à résidence à Tours depuis le 19 janvier, Domingo Iturbe Abasolo, dit « Txomin », dirigeant *présumé* de l'ETA militaire, ne s'est pas présenté, le 27 janvier, au commissariat, comme il en avait l'obligation quotidienne, nous indique notre correspondant à Tours.

Au ministère de l'intérieur, on constate que « Txomin » n'a pas respecté les règles de son assignation à résidence. Dans les milieux nationalistes basques espagnols, on confirme que « Txomin » est reparti vers la frontière franco-espagnole *« pour reprendre le combat clandestin »*.

AU RALLYE DE MONTE-CARLO
Walter Rohrl et les Audi-Quattro font l'unanimité

Le cinquantième-deuxième Rallye de Monte-Carlo s'est achevé, le vendredi 27 janvier, par le succès complet des Audi-Quattro. L'équipage ouest-allemand Walter Rohrl-Christian Geistdarfer a finalement devancé de 1 min. 13 sec. les Suédois Stig Blomqvist-Bjorn Cederberg, et de 12 min. 40 sec. les Finlandais Hannu Mikkola-Arne Hertz. Les Français Jean-Luc Thérier-Michel Vial ont obtenu une inattendue quatrième place au volant d'une R-5 turbo privée, compte tenu du désengagement de la régie Renault dans ce Rallye. Victorieuses l'an dernier, les Lancia ont été, cette fois, battues sur un parcours enneigé.

De notre envoyé spécial

Monte-Carlo. – *« Même un singe au volant d'une Audi-Quattro pourrait gagner un rallye du championnat du monde. »* Cette petite phrase, lancée par Walter Rohrl, à l'adresse de la Française Michèle Mouton, qui courait pour le compte du constructeur d'Ingolstadt (RFA), avait, en son temps, fait quelque bruit dans le monde des rallyes, où *les relations sont généralement plus* courtoises.

Le pilote allemand conduisait alors sous les couleurs d'Opel et n'avait pas encore imaginé qu'il pourrait un jour conduire une voiture de la même écurie que la championne *française*. C'est pourtant chose faite : peu avant la fin de la saison dernière, l'Allemand a signé un contrat avec Audi, d'un montant de 3 millions de francs, dit-on, assorti d'une prime de 450 000 F pour chaque épreuve de championnat du monde qu'il disputerait.

Certains attendaient Walter Rohrl *au tournant*. Comment allait-il se comporter au volant d'une voiture nouvelle pour lui ? Se poser la question, c'était faire peu de cas des qualités de pilote du champion, qui avait remporté avec Fiat et Opel deux fois le titre mondial et déjà gagné, en trois occasions, le Rallye de Monte-Carlo sur une Fiat Abart 131, sur une Opel Ascona 400 et sur une Lancia 037.

Succès sans appel

Walter Rohrl a relevé le défi en ajoutant une quatrième victoire, dans ce Rallye, à son palmarès. Abordant la dernière étape Monaco-Monaco, avec 29 sec. d'avance sur son équipier d'écurie, le Suédois Stig Blomqvist, le champion a porté son avantage à 1 min. 13 sec. au cours des dernières épreuves spéciales courues, en grande partie, sur des routes enneigées. A trente-six ans, le Bavarois, long comme un jour sans pain, cheveux blonds et yeux *bleus, a fait, désormais, l'unanimité* sur son nom. Même son rival le plus sérieux, avec lequel il avait eu quelques mots au terme de la dernière étape, est venu le féliciter à l'arrivée.

Malgré son caractère secret et parfois ombrageux, le pilote allemand, qui a, en quatre ans, successivement porté les couleurs de Fiat, Mercedes, Opel et Lancia, semble s'être bien intégré, cette fois, à sa nouvelle écurie. *« La fiabilité et la puissance exceptionnelle* [380 ch] *de la Quattro sont supérieures à celles des Lancia. C'est un succès sans appel »*, a-t-il déclaré au terme de l'épreuve.

Après le Rallye de San-Remo en 1983, Walter Rohrl, constatant les défaillances des mécaniciens allemands, avait confié qu'il n'entrerait chez Audi que *« si l'organisation de l'écurie était singulièrement améliorée »*.

Les deux camps ne regrettent pas d'avoir, désormais, partie liée. Le directeur sportif d'Audi sport, Roland Gumpert, estime que Walter Rohrl – comme Blomqvist, Mikkola et Michèle Mouton – est bien l'un des meilleurs pilotes du monde. *« Il vaut mieux*, dit-il, *l'avoir comme partenaire... »*

Le Rallye de Monte-Carlo, en tout cas, reste, à lui seul, une bonne affaire. Lancia a indiqué récemment que les retombées publicitaires de sa victoire de 1983 s'étaient chiffrées à 5 milliards de lires !

GILLES MARTINEAU.

● *La candidature de Paris aux JO.* – La candidature de Paris aux Jeux olympiques de 1992 *« ne sera possible »* que si l'Etat s'engage à participer *« pour 50 % aux dépenses très importantes »* d'équipement nécessaires, a déclaré, vendredi 27 janvier, M. Jacques Chirac. L'autre moitié de la charge financière devrait être partagée entre la ville et la région Ile-de-France.

● *Bastia premier qualifié en Coupe de France de football.* – Bastia a battu Nîmes par 1 but à 0, vendredi 27 janvier à Marseille, dans un match avancé comptant pour les trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France de football.

● *Carl Lewis saute 8,79 mètres en longueur.* – L'Américain Carl Lewis a amélioré la meilleure performance mondiale en salle de saut en longueur avec un bond de 8,79 mètres, le 27 janvier, au Madison Square Garden de New-York. Il a égalé, à cette occasion, sa meilleure performance en plein air. Le record du monde appartient toujours à Bob Beamon, avec un bond de 8,90 mètres réussi aux Jeux olympiques de Mexico en 1968.

● *Noah rencontre Lendl à Philadelphie.* – Après avoir battu Henri *Leconte 7-6, 6-3 puis l'Américain* Eliot Teltscher 6-3, 1-6, 6-2, Yannick Noah rencontrera Ivan Lendl en demi-finale des championnats des Etats-Unis sur courts couverts, disputés à Philadelphie. L'autre demi-finale opposera John McEnroe au *Polonais Wojtek Fibak*.

● *RECTIFICATIF.* – *Contrai*rement à ce que nous avons écrit (*le Monde* du 27 janvier), les propositions de postes offerts à des sportifs de haut niveau sont respectivement de dix pour la société d'assurances TEV et de cinq pour la BNP dans les deux *nouvelles conventions* signées par Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports.

Trois décrets fixent les règlements de l'édition télématique

Le *Journal officiel* du 28 janvier publie une série de textes qui fixent *désormais les règles du jeu* en matière d'édition télématique et de fourniture de services sur réseaux. Ces textes, dont la mise au point aura pris plus d'un an et demi, étaient très attendus par tous ceux – sociétés des secteurs publics ou privés, associations, municipalités ou administrations centrales – qui ont déjà commencé à offrir des renseignements ou de véritables services interactifs sur les réseaux nationaux de vidéotex Télétel aux usagers du téléphone équipés d'un minitel (environ cent mille) ou ANTIOPE.

Trois décrets, une circulaire adressée aux *commissaires* de la République, sont donc pris en application de la loi sur la communication audiovisuelle du 29 juillet 1982. Ils disent qui peut faire quoi sur les réseaux, arrêtent la procédure de délivrance des autorisations et créent une *« commission consultative pour les services de communication audiovisuelle »*, à l'exemple de celle qui est chargée de se prononcer sur les demandes de radiodiffusion locale privée, dite Galabert.

Pour l'essentiel, ces dispositions reprennent le contenu des recommandations du rapport de la commission du suivi des expériences télématiques, constituée à la fin de *l'année 1980* pour calmer la fronde de la presse écrite régionale, relayée alors par le RPR au Parlement, qui entrevoyait dans les systèmes Télétel et ANTIOPE des concurrents susceptibles de leur nuire gravement, à tel point qu'il n'est pas sûr, juridiquement parlant, que l'exclusivité accordée à la presse sur les petites annonces et, implicitement, sur les bulletins d'informations générales soit fondée en droit.

ERIC ROHDE.

● *Grève à « Paris-Normandie »*. Le quotidien *Paris-Normandie* n'a pas paru, samedi 28 janvier, en raison d'une grève décidée par les ouvriers du *Syndicat du Livre CGT* pour protester *« contre la dénonciation par la direction de l'accord-cadre concernant le salaire pour les futures embauches »*

● *Précision sur la SFP.* – Après nos articles sur la Société française de production (*le Monde* des 20 et 21 janvier), on nous prie de préciser que la direction générale de la SFP-cinéma est assurée par Mme Janine Langlois-Glandier, directeur général pour l'administration de la SFP.

L'Europe des régions fait un pas à Strasbourg

De notre correspondant

Strasbourg. – Les régions d'Europe doivent devenir des interlocuteurs réguliers non seulement du Parlement européen mais aussi de *toutes les institutions de la Communauté*. C'est le souhait principal exprimé par la résolution finale de la première conférence des régions de la Communauté européenne, qui s'est tenue pendant trois jours à Strasbourg.

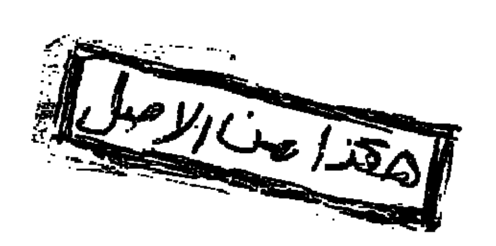
La conférence, présidée par M. Pancracio de Pasquale (Parti communiste italien) réunissait environ deux cents élus des collectivités locales européennes, auxquels se sont joints les représentants des deux pays candidats, l'Espagne et le Portugal. *Le président du Parlement* européen, M. Piet Dankert, avait ouvert les travaux le 25 janvier, tandis que M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes et président en exercice du Conseil, avait fait parvenir un message aux participants, *dans lequel* il avait notamment salué la participation de ces deux pays.

Au terme des débats, la résolution finale, adoptée par acclamations, insiste sur la double nécessité d'une *« participation des autorités régionales (...) et locales au niveau européen »* et de l'évolution ves *« une Communauté européenne réellement dotée de pouvoirs de décision en ce qui concerne les problèmes fondamentaux de développement, qui dépassent la capacité des Etats membres, pris isolément »*.

JACQUES FORTIER.

● *Un crédit de 6,5 milliards de dollars au Brésil.* – Le Brésil a signé, vendredi, avec les représentants *de quelque six cents banques étran*gères un accord pour un crédit d'un montant de 6,5 milliards de dollars, soit le prêt le plus élevé jamais accordé à aucun pays.

Ce prêt de 6,5 milliards de dollars fait partie d'un plan de financement de quelque 30 milliards de dollars, qui comprend en outre le rééchelonnement de toutes les échéances bancaires du Brésil pour 1984, d'un montant total de 5,5 milliards, l'ouverture de lignes de crédit commerciales de 10,3 milliards et le rétablissement à 6 milliards des dépôts interbancaires des banques brésiliennes dans leurs succursales étrangères. – *(AFP)*.



Le Monde

Aujourd'hui

ROGER STENBERG/VIVA

Supplément au numéro 12133. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 29-Lundi 30 janvier 1984.

Le scribe à l'ordinateur

Des machines vont transcrire les hiéroglyphes des grandes pyramides. Dix fois plus vite.

Paroi ouest de la chambre funéraire de la pyramide de Pepi Ier (hiéroglyphes reproduits par ordinateur).

L'INFORMATIQUE, technique jeune et en plein essor, peut contribuer au développement d'une science bien plus ancienne, à laquelle Champollion, en 1822, avait apporté ses lettres de noblesse : l'étude des hiéroglyphes égyptiens. M. Michael Hainsworth, égyptologue et responsable du laboratoire d'informatique pour les sciences de l'homme du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), a en effet eu l'idée d'utiliser les possibilités offertes par l'ordinateur pour faire l'étude linguistique des textes gravés à l'intérieur de certaines pyramides pharaoniques. Cela, après avoir fait un essai avec une langue du Soudan ancien, le méroïtique, qui offre une certaine ressemblance avec l'alphabet latin, puisqu'il comporte vingt-trois caractères.

Les premiers hiéroglyphes qu'il a enregistrés sur ordinateur, avec l'aide de l'équipe dirigée par M. Jean Leclant, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles lettres, et directeur de la mission archéologique française à Sakkarah (à 30 kilomètres du Caire), sont ceux de la pyramide du pharaon Pepi (environ 2 500 ans avant Jésus-Christ).

Dans un premier temps, les hiéroglyphes sont photographiés par une caméra vidéo, reliée électroniquement à un micro-ordinateur Apple II. La photographie du caractère apparaît sur l'écran. Par-dessus la photographie, il est possible de retracer graphiquement le contour du caractère, point par point, à l'aide d'une petite croix que l'on déplace sur l'écran. A chaque position de la croix correspondent alors des paramètres qui sont enregistrés sous forme numérique dans la mémoire du micro-ordinateur. Une heure est nécessaire pour « numériser » un hiéroglyphe. L'opération peut être réalisée sur place en Egypte, ou à Paris. Dans ce dernier cas, toutefois, le caractère n'est pas photographié, mais dessiné sur un calque, et c'est le calque qui est ensuite filmé et qui apparaît sur l'écran.

L'opération terminée, toutes les données concernant les polices des caractères numérisés sont transmises par un programme, et par réseau commuté, à un ordinateur IBM 370 du centre de calcul du CNRS à Orsay. Cela a pour effet de déclencher le dessin automatique, et en continu, des hiéroglyphes par une table traçante.

La mémorisation des textes en hiéroglyphes dans le micro-ordinateur permet ensuite, avec des programmes adaptés, encore à développer, de multiplier les recherches linguistiques : comptage de mots, concordances, correspondances et équivalences de séquences, etc. Mais les hiéroglyphes n'apparaissent jamais sur l'écran de l'ordinateur. Les recherches sont faites uniquement sur des suites de numéros correspondant à la police des caractères.

L'impression automatique des hiéroglyphes, dans la taille désirée, en différentes couleurs s'il y a lieu, offre un important champ d'application, auquel n'avait pas pensé initialement M. Hainsworth : l'édition, à l'intention des huit cents égyptologues du monde entier, des textes en « hiéroglyphique », recueillis dans les pyramides. Or il n'existe actuellement que deux imprimeries au monde pouvant imprimer des hiéroglyphes avec des caractères en plomb : celle de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, et l'université d'Oxford. L'imprimerie du Caire possède environ sept mille signes différents, celle d'Oxford mille deux cents signes.

A cette nécessité de disposer de polices de caractères importantes s'ajoute une difficulté supplémentaire. Les hiéroglyphes, *écriture essentiellement* utilisée sur les monuments (tombes, obélisques, temples), peuvent, suivant le choix du scribe qui les a gravés ou dessinés, être tous orientés soit vers la gauche, soit vers la droite, et apparaître sur la même ligne ou la même colonne en des tailles variant de un à cinq. L'écriture hiéroglyphique est tracée soit en ligne, de gauche à droite, ou de droite à gauche, soit en colonnes, de haut en bas, et commençant soit par la gauche, soit par la droite, la lecture se faisant en allant à la rencontre des caractères représentant des personnages ou des êtres animés.

En raison des deux orientations de signes possibles, et des cinq tailles de caractères nécessaires pour reproduire un texte écrit en hiéroglyphes, c'est donc soixante-dix mille figures (7 000 × 2 × 5) que le typographe a à identifier pour composer son texte. On comprend qu'il y perde... son latin, et que la mise en pages d'un texte soit très longue : de l'ordre de dix lignes par semaine. Que l'on en juge : un ouvrage de trois cents pages occupe six typographes pendant un an et l'impression d'un seul livre coûte 1 000 francs en moyenne. Les tirages sont en général effectués à trois cents exemplaires, et épuisés immédiatement. Dix ans après, on n'a plus accès à l'ouvrage, qui devient de ce fait un ouvrage rare.

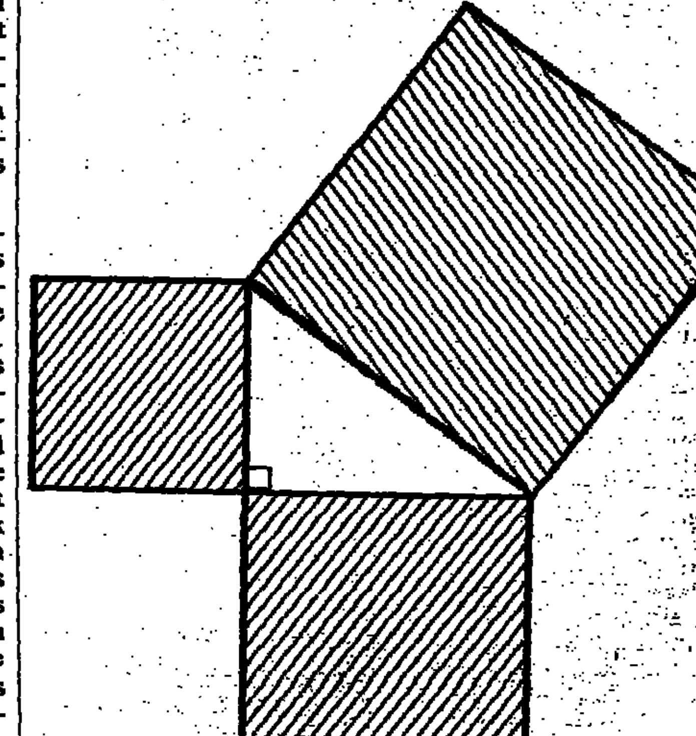
On a calculé que pour publier l'ensemble des textes inscrits dans neuf pyramides égyptiennes, il faudrait... cent huit années. Dans chaque pyramide il y a en effet un vestibule, une antichambre et une chambre funéraire. Chacune de ces pièces ayant quatre parois recouvertes de hiéroglyphes, cela fait douze parois par pyramide, et cent huit parois pour les neuf pyramides (ce sont les seules à être gravées sur l'ensemble des soixante-quatre pyramides égyptiennes). Et il faut une année pour publier les textes figurant sur une paroi. On arrive bien ainsi au chiffre de cent huit années. Avec l'aide de l'ordinateur, cela pourrait être fait en dix ans.

Gain de temps, et donc gain d'argent. L'impression informatisée d'un tiers de paroi revient à 500 francs (en additionnant le temps de calcul, les salaires et la production de bromures) contre 15 000 francs à 20 000 francs avec la typographie classique, salaires compris.

Il est aisé d'imaginer les conséquences importantes d'une telle démarche pour l'égyptologie : plus grande rapidité des recherches, donc plus grand nombre d'hypothèses formulables, simplification dans la réalisation des dictionnaires...

CHRISTIANE GALUS.

En toute logique



Pythagore en deux coups

Problème n° 257

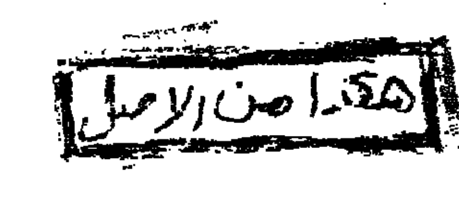
Sait-on bien que Pythagore tout entier peut tenir en deux coups de ciseaux ?

Comment réaliser ces deux coups de ciseaux sur les petits carrés pour que leurs morceaux permettent de reconstituer le grand carré ?

Solution du problème n° 256

Sur trois points équidistants, centrez trois axes ayant chacun leur distance comme rayon et joignant les points. Quelle que soit la direction, deux tangentes parallèles sont espacées de cette même distance.

PIERRE BERLOQUIN.

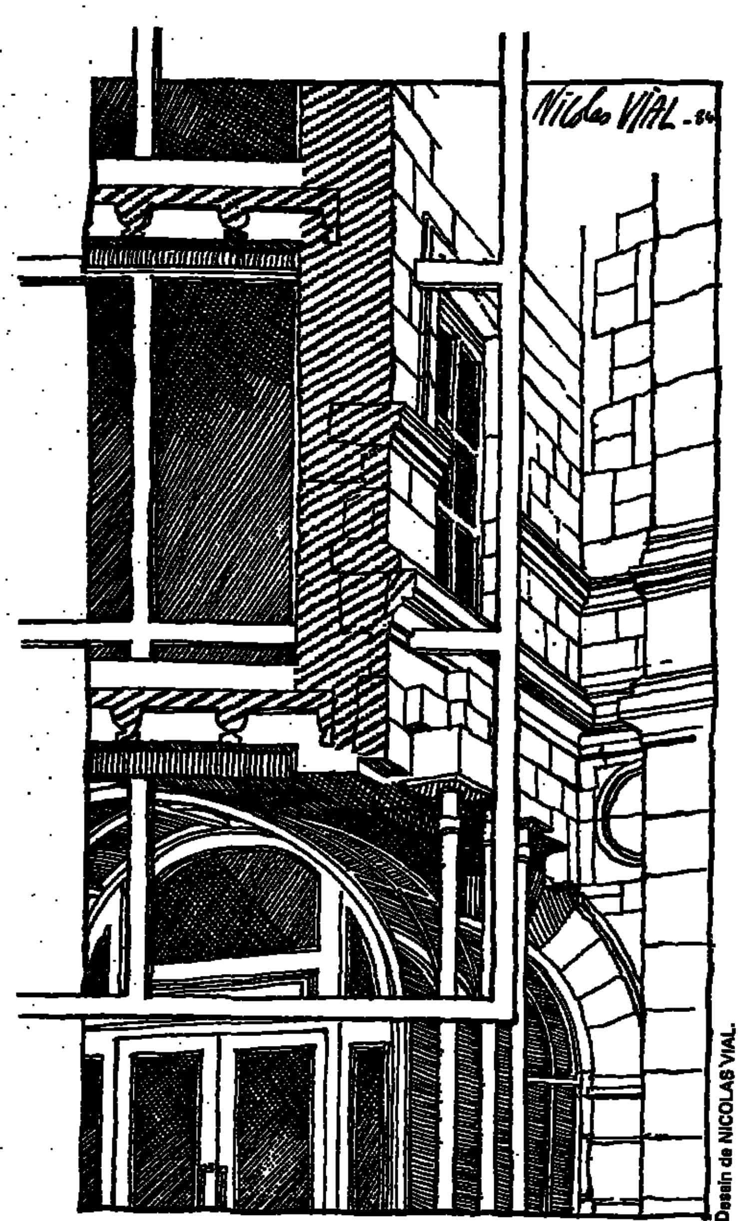


Belfort et son théâtre de la cruauté

Abstrait, violent, industriel et laid. Une œuvre.

BELFORT a refait son théâtre. Construit médiocrement il y a un siècle, fatigué, remodelé vers 1930 « sans audaces hasardeuses », il s'était vu coller sur le flanc gauche une petite caserne de pompiers. Invitée à le morderniser, l'équipe de Jean Nouvel (1) a choisi de lui administrer deux médecines : pour la salle et son foyer, une cure de rajeunissement, un simple check-up et une touche de blush ; pour les bâtiments adventices, au contraire, la plus drastique des chirurgies... Le mélange est saisissant et témoigne d'une invention sans pareille qui lui fera pardonner bien des imperfections.

Afin de loger un hall, un nouveau foyer, un café, des salles de danse et de répétition, on a taillé sans pitié dans l'ancienne bâtisse, en biais, parallèlement à la rivière Savoureuse : coupure froide et décidée, soulignée par de grandes vitrines. Un cadre de fer noir jaillit des façades, pique et transperce les murs, soutient les vastes glaces et déborde en toiture. Il est abstrait, violent, industriel, un peu laid d'ailleurs. Quatre équerres de néon rouge en font la nuit une façon de pylône électrique.



Dessin de NICOLAS VIAL

Des hachures à la peinture bleue signalent les parties arrachées, dessinant un énorme schéma technique, et trois gros vérins de métal galvanisé béquillent un angle, marquant plus fortement encore l'amputation pratiquée par les architectes. Au sud, un pan de façade a été rayé de larges obliques régulières, creusées à travers les blocs appareillés, rongeant les moulures, les corniches et les arcatures. Crépis martelés, fausses pierres mises à nu : voici que derrière l'ordonnance académique de jadis transparaissent les mortiers vulgaires, les moellons inégaux, les pauvres caillasses de remplissage, les raccords de briques. Ces façades martyrisées révèlent alors combien elles étaient factices et livrent aux regards leur impureté interne, leur misérable tas de secrets.

Un effet de ruine se glisse dans le bâtiment. D'anciennes arcades exhibent leurs blessures, leurs pierres aux arêtes brisées, aux faces éraflées, érodées, effritées, comme celles des cloîtres d'Avignon, ces *autres saints lieux du théâtre*. On y retrouve des traces de scellements, des découpes dont la raison s'est perdue, les feuillures de portes depuis longtemps démontées.

Les moignons rouillés de poutrelles de fer sciées se devinent dans la maçonnerie ; les *parements ont éclaté sous les* coups de massette ; les placages ont sauté. Les plus gros trous ont été colmatés de carreaux de brique ; les linteaux qu'on a dû percer étalent d'épaisses coulées de béton granuleux qui portent l'empreinte des planches de coffrage. Les réparations n'ont pas été enduites ; les interventions récentes s'ajoutent aux rafistolages antérieurs et les parois, ainsi, gardent leur histoire inscrite sur la peau, comme ces pitoyables restes de vie qui s'accrochent sur les pignons encore debout des immeubles écroulés.

Colmatages, piquetages, rebouchages, ferrailles noyées, clous oubliés, bouts de bois, fragments de tuiles : la construction est une activité très composite, approximative, faite de bric et de broc et incorporant toutes sortes de débris. Ses surfaces bien lisses sont illusoires ; sous la maigre couche d'enduit grouille le désordre des matériaux. Avec ses structures à vif, ses béances bourrées de béton, le théâtre de Belfort, vieux corps perclus, est devenu un écorché terrible et fascinant qui nous offre une leçon d'anatomie (et de pathologie) constructive.

Crasse centenaire, quelques graffitis, moisissures séchées, à peine brossées, dépoussiérées et vernies ; peintures racornies, écaillées, cloquées sur trois ou quatre couches successives, grattées et sillonnées de sombres veines polychromes qui valent bien celles de certains marbres ; brûlure des lampes à souder près des plomberies ; tranchées laissées sur murs et plafonds par les cloisons démolies : il y a dans ces souvenirs, dans ces cicatrices, une beauté âpre et brute, un « art brut » que les architectes ont voulu révéler.

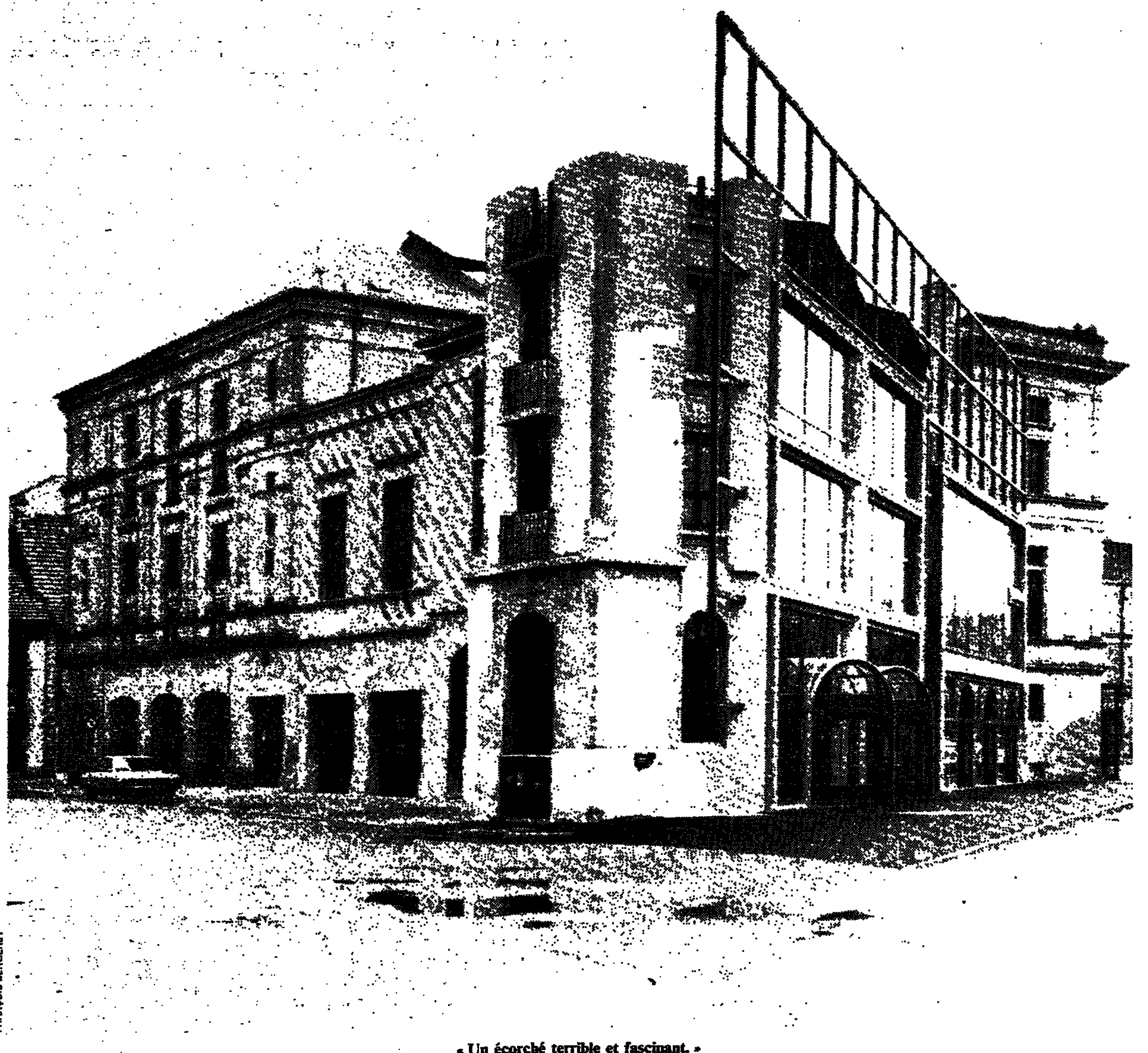
Ailleurs, une étendue de plâtre fraîchement dressée a été marquée de grilles tracées au fil bleu des maçons, de motifs au pochoir ensuite effacés à demi, dilués, gommés, frottés de gouaches pâles, puis ponctuée de stries et de petits traits colorés. Tout se brouille, tout se fond ; on ne sait plus ce qui relève de l'art ou de la vétusté. Quelques interventions plastiques, ici et là, accroissent l'ambiguïté de ce bal étrange et cruel des matériaux, du combat que mènent les constructions contre leur inéluctable dégradation.

En contraste, la salle proprement dite (théâtre à l'italienne des années 30 affichant des formes replètes), les espaces d'entrée et surtout l'ancien foyer ont été littéralement gorgés de luxe et de couleurs : verts évanescents, bandes dorées, grenats épais écrasés sur les murs, tons diaprés, rouge mordorés, tachetures, teintes veloutées ou fraîches se répondent dans une splendeur réjouissante, presque comique, qui éclate en apothéose dans les turqueries du grand foyer remis à neuf. Les pilastres y sont d'un bleu abyssal, turbulent, semé de miettes de feuille d'or qui y scintillent comme dans une nuit d'opéra. Entre les allégories peintes, les miroirs renvoient le reflet des marbrures et du faux vélum du plafond. Le cuir des vieux canapés arts-déco a été bariolé de curieux moirages, évoquant de magiques dissections aux saveurs d'huître verte.

Si le spectacle de cette salle jubilante réjouit l'œil au point d'agacer un peu les hommes de métier (qui craignent qu'elle ne s'approprie l'attention du public et lui reprochent certains dysfonctionnements), elle introduit un si vif et si piquant décalage avec le caractère hard rock et esthétique vacharde du reste que le nouveau théâtre de Belfort, en ses divers lieux, paraît synthétiser les tendances les plus contraires de la scène contemporaine. Avec ses baroquismes et ses ascèses, théâtre de la somptuosité et théâtre de la cruauté, il est, à sa manière, dramatique.

FRANÇOIS CHASLIN.

(1) Jean Nouvel, Gilbert Lézènes et Dominique Lyon, architectes. Gary Glaser, coloriste. Interventions plastiques de *François Seigneur et Pierre Martin*.


FRANÇOIS BERGERET

« Un écorché terrible et fascinant. »

Tabac

rien ne va plus aux Etats-Unis, où les médecins opposent les résultats de leurs recherches

Ultra-légères, ultra-bidon

Le taux de nicotine est le même, les risques semblables. La bataille s'engage.

PREMIER verdict : *« L'affirmation selon laquelle un sujet qui remplace ses cigarettes habituelles par des cigarettes à filtre dites ultra-légères verrait diminuer son risque de maladie cardio-pulmonaire est fausse. »*

Deuxième verdict : *« La conclusion de notre étude est que les fumeurs de cigarettes dites à faible taux de nicotine n'absorbent pas moins de nicotine que les autres... »*

Telles sont les déclarations lapidaires par lesquelles deux équipes américaines, appartenant l'une au département de médecine de l'université d'Arkansas et l'autre au service de pharmacologie de celle de San-Francisco, résument les études cliniques et biochimiques comparatives qu'elles ont entreprises sur des fumeurs.

La publication récente de ces travaux dans les deux plus importantes revues spécialisées américaines (le *Journal of American Medical Association* et le *New England Journal of Medicine)* provoque, au sein de la puissante industrie du tabac, la fureur que l'on imagine, car une part majeure de sa publicité et de ses ventes relève depuis les années 70 de ces cigarettes « ultra-légères » qui seraient donc, selon les chiffres relevés dans des « machines à fumer », ultra-sûres.

Or ce sont précisément ces machines et les résultats qu'elles indiquent que contestent les médecins. Ceux de l'Arkansas ont mené chez des volontaires fumant des cigarettes *« faiblement dosées en nicotine, ultra-faibles en goudron »*, des expériences pour détecter le taux de nicotine dans le sang et la concentration pulmonaire de l'oxyde de carbone. Comparant ces données à celles obtenues par les « machines à fumer », ils se sont aperçus qu'il n'existait aucune corrélation entre les deux. Autrement dit, la façon de fumer (aspirations rapides et répétées, inhalations profondes) permet au sujet d'absorber autant de nicotine, qu'il consomme des cigarettes normales ou ultra-légères. Pour les nouveaux filtres que décrit ci-dessous François Renard, l'absence de corrélation s'est révélée tout aussi frappante.

Dans ces cas, indique l'équipe médicale, le fumeur ferme les orifices du filtre avec ses doigts ou ses lèvres, et la quantité de nicotine et de goudron parvenant dans ses poumons est beaucoup plus élevée que ce qu'affirment les fabricants.

Nul ne nie que l'élimination, dans les années 50, des cigarettes sans filtre, particulièrement concentrées en nicotine et *en goudron, a eu un effet bénéfique*. Mais, disent les médecins, nous ne pouvons que dénoncer l'idée fallacieuse qu'il existerait des cigarettes « ultra-légères » qui n'impliqueraient qu'un faible risque de cancer ou de maladies cardio-pulmonaires.

L'équipe de San-Francisco a conduit une étude beaucoup plus fouillée et dont les résultats sont encore plus frappants. Le contenu en nicotine de quinze marques de cigarettes parmi les plus répandues a été mesuré exactement au laboratoire de pharmacologie et comparé à celui qu'indiquaient les fabricants selon les données réglementaires des machines à fumer. Chacun peut voir figurer ces indications sur les paquets de tabac, car elles ont été rendues obligatoires dans le cadre de la campagne de santé publique conduite par Mme Simone Veil — qui lui valut à l'époque les violentes attaques de la SEITA.

Or, les résultats des dosages de San-Francisco montrent que les *chiffres ainsi indiqués ne* correspondent pas à la réalité et que *« le tabac des cigarettes dites légères ne contient pas moins de nicotine que celui des cigarettes ordinaires ». « Cela est vraisemblablement bien connu des industriels mais n'avait jamais été évoqué dans la littérature médicale. »*

En outre, le taux de nicotine dans le sang des fumeurs a été mesuré par des prélèvements continus. Il s'est révélé proportionnel au nombre de cigarettes fumées, et n'est pas plus faible chez les sujets qui ont adopté les marques ultra-légères dites à faible risque, mais qui pratiquent une façon de fumer très différente de ce que peut enregistrer une machine.

Ces faits expliquent sans doute les résultats d'une étude épidémiologique récente, indiquant que les risques d'infarctus du myocarde augmentent avec le nombre des cigarettes journalières, mais ne diffèrent aucunement selon qu'elles sont « ordinaires » ou « ultra-légères filtrées ».

Il en est de même pour le risque de dégradation de la fonction pulmonaire (bronchite chronique obstructive), et le taux de cancers pulmonaires est beaucoup plus élevé chez les fumeurs de cigarettes, même légères, que chez les non-fumeurs.

« En somme, écrit dans son commentaire éditorial l'un des dirigeants de l'Institut national de lutte contre les maladies cardio-pulmonaires, *les publicités des fabricants suggérant que les fumeurs de cigarettes légères absorbent moins de goudrons et de nicotine que les autres sont trompeuses, fallacieuses et mensongères. (...) Il est clair qu'en dépit de campagnes de publicité séduisantes les cigarettes « plus sûres et moins dangereuses » n'existent pas ».*

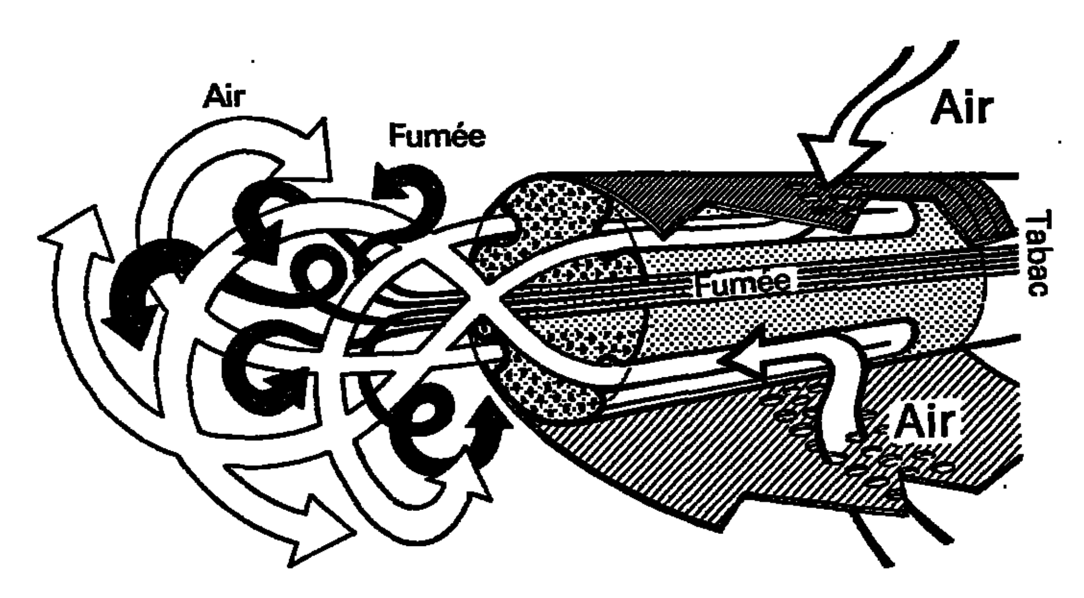
L'industrie fourbit à présent ses armes, car il est tout aussi clair que le corps médical a déterré la hache de guerre, qu'il est suivi par de puissantes associations de consommateurs, et qu'il va falloir modifier une stratégie publicitaire solidement installée ou trouver, pour le public, un véritable substitut à ce stimulant-calmant du système nerveux si répandu dans le monde, où il provoque des centaines de milliers de morts par cancer pulmonaire.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Les Léonard de Vinci du filtre

Des mécaniques si belles et si savantes que tout ça se termine devant les tribunaux

DEVANT la menace représentée par la nicotine du tabac, peu recommandée aux cardiaques, et, surtout, par les goudrons de combustion, au caractère cancérigène, les fabricants de cigarettes, soucieux de rassurer un peu leur clientèle, ont, dès le début des années 70, muni leurs cigarettes de filtres cellulosiques. D'abord simples, puis, pour certains, percés de trous à leur périphérie afin de ménager une entrée d'air supplémentaire et de diluer, aussi, la fumée. Ces filtres sont censés abaisser notablement les quantités de nicotine et de goudrons inhalées, ce qui permet aux fabricants d'appliquer sur leur paquets la mention « ultra-légère » ou « taux de goudron ultra-bas ». Le succès fut immédiat puisqu'aux Etats-Unis, par exemple, ces cigarettes à filtre représentent, maintenant, 60 % du marché.



Mais nombre de fumeurs se plaignaient, et se plaignent toujours, d'une perte de sensation gustative occasionnée par la présence du filtre, obstacle entre leurs bienheureuses bouffées et leurs papilles : l'aspiration se fait mal et l'on est obligé de compenser en fumant davantage. C'est alors qu'au début de 1981 le troisième géant américain du tabac, Brown and Williamson, filiale du groupe anglo-saxon British American Tobacco (BAT), dont les marques sont Lucky Strike, Kent, Pall Mall, Kool, Viceroy, etc., frappa un grand coup en lançant sur la marché la cigarette Barclay, munie d'un filtre « aérodynamique », appelé Actron, et mis au point par un professeur de l'université du Tennessee, consultant à la NASA, le Dr. A. J. Baker.

Ce dernier a imaginé de faire entrer de l'air additionnel, comme cela avait déjà été fait, par des pores disposés à la périphérie du filtre, mais, grande novation, de l'acheminer directement dans la bouche par quatre canaux, quatre petites « tuyères » disposées en couronne sur le pourtour du filtre. L'air y est aspiré cinq fois plus rapidement, selon l'inventeur, que la fumée, dont il est séparé.

A l'arrivée dans la bouche, il se crée une « turbulence » qui exerce deux effets. D'abord, le jet de fumée, au lieu de pénétrer tout droit, tourbillonne dans la cavité buccale, et, selon un autre expert, le Dr. William Cain, de l'université de Yale, titille l'ensemble des papilles gustatives, ce qui permet de savourer le bol du fumée, « comme l'on ferait d'un bon vin ». Ensuite, toujours selon ces experts, un phénomène de dilution se produit, la teneur en fumée de l'inhalation revient à 14 % environ, et, pour un goût « plus fort », le fumeur absorbe moins de nicotine et de goudron (0,2 et 1 milligramme respectivement, ce qui est fort peu). Telle était la thèse du groupe Brown and Williamson, abondamment développée dans sa publicité de départ.

Le succès fut immédiat, aux dépens des deux autres géants américains, Philip Morris (Malboro, marque la plus vendue au monde avec 5 % du marché américain, Benson and Hedges, Muratti) et Reynolds (Winston, More, Now). Ces derniers contre-attaquèrent immédiatement, d'autant que l'offensive de la cigarette Barclay, d'abord cantonnée aux Etats-Unis, s'étendait à la Suisse en 1982, puis à la Belgique, aux Pays-Bas et à la Finlande. Pour l'instant, elle n'est pas annoncée en France ni en Italie, mais cela ne saurait tarder.

L'attaque porta sur l'efficacité du *filtre Actron et* de ses tuyères, que la pression des lèvres du fumeur était susceptible d'écraser, et donc d'obstruer. Les adversaires de la Barclay réussirent à faire interdire par la commission fédérale du commerce américain au groupe Brown and Williamson d'utiliser sa publicité *« Un milligramme de goudron »*, l'argument étant que la machine à fumer agréée par la commission fédérale (FTC) ne reproduisait pas la structure des lèvres d'un fumeur. Brown and Williamson répliqua d'abord que, mécaniquement et formules mathématiques à l'appui, les tuyères résistaient bien à la pression.

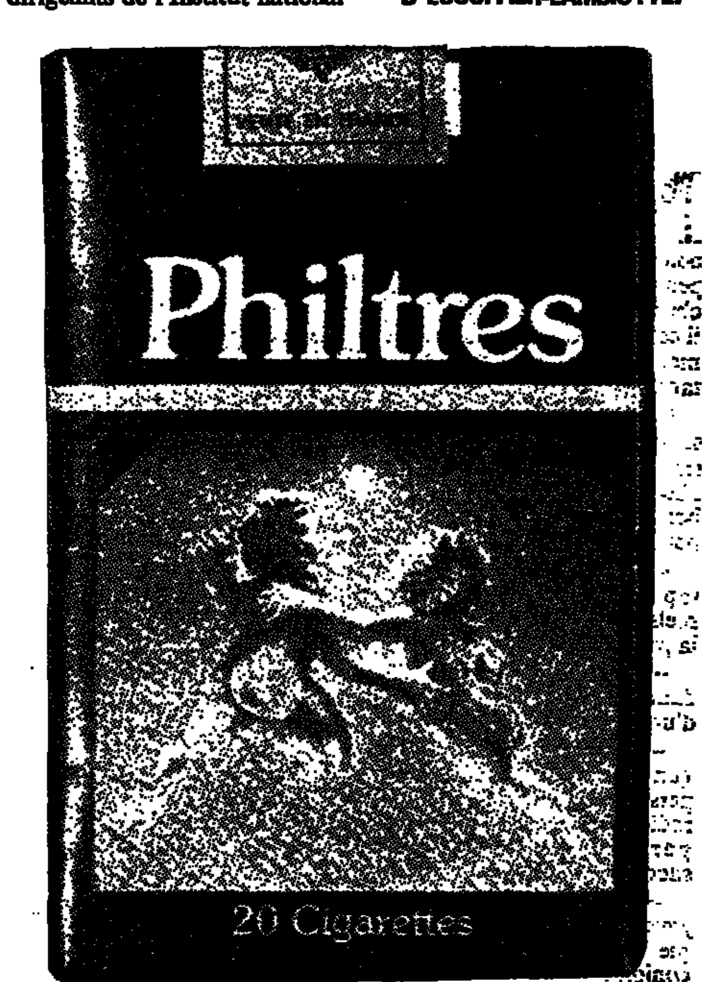
Ensuite, elle mit en avant le test de la « cotinine », résidu inactif et temporaire qui mesure le degré d'absorption de la nicotine : selon plusieurs experts, les professeurs Darby (Kentucky), Van Rossum (Nimègue), Solms (Zurich), De Schepper et Daenens (Louvain), le degré de nicotine observé chez les fumeurs de Barclays *correspond bien* à ce *qui* est indiqué par le fabricant.

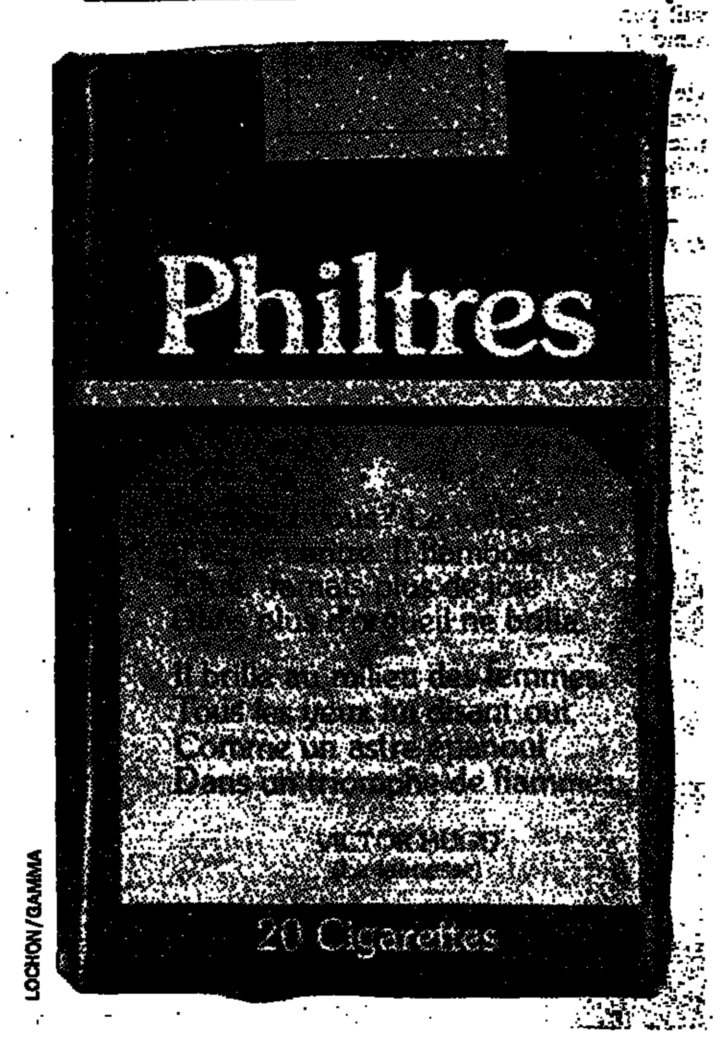
Le tribunal du district de Columbia, aux Etats-Unis, rejeta cette argumentation, estimant, entre autres, que le vrai danger était le goudron, pas la nicotine. De l'autre côté de l'Atlantique, la bataille judiciaire continue, à coups d'expertises et d'appels, avec des *tonnes de documents.*

En Europe, le groupe Brown and Williamson a eu plus de chance : en Suisse, le label *« Un milligramme de goudron, 0,2 gramme de nicotine »* a été autorisé après d'âpres controverses, mais la Cour de justice de Genève, à la requête des adversaires, doit statuer à nouveau.

En Belgique, la justice a rejeté la plainte des concurrents de Brown and Williamson, l'estimant « infondée ». Mais, là encore, la bataille judiciaire se poursuit, *doublée d'une* bataille commerciale avec un épisode imprévu : Rothmans, filiale à 50 % de Philip Morris, a lancé aux Pays-Bas une cigarette Saint-Moritz dotée d'un filtre Astra « aérodynamique », avec une série de micro-tuyères circulaires qui évoquent irrésistiblement celles de la Barclay...

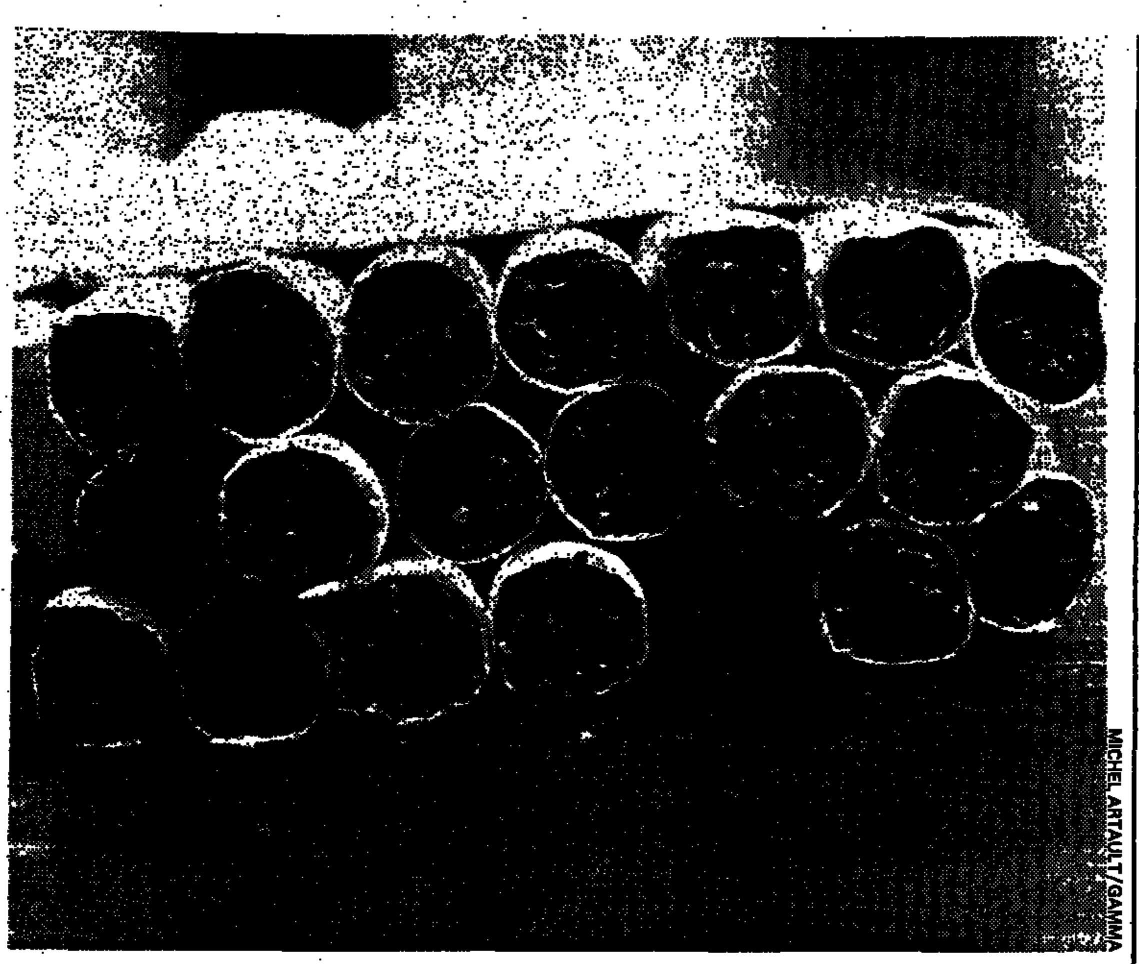
FRANÇOIS RENARD.





LOCHON/GAMMA

aux dernières trouvailles des puissants fabricants de cigarettes.



MICHEL ARTAULT/GAMMA

« Je ne veux pas vous tuer, cher monsieur, choisissez, choisissez... »

Vie en fumée

QUAND le tabagisme faisait rage aux petits matins dans les prisons de la République, quel genre de cigarette le bourreau offrait-il à son client pour l'aider à prendre un peu de recul avec l'événement. *Une blonde, une brune,* une avec filtre, une sans filtre, une légère, une très légère ? Je ne veux pas vous tuer, cher monsieur, choisissez, choisissez...

La dernière bouffée avalée, la dernière émotion consommée, *ça pense à quoi un fumeur qui* part vers le trépas ? Imaginons. Aujourd'hui, c'est décidé, je dis « stop » ; je m'aère, je file à l'anglaise vers des espaces bleus, vers des montagnes d'oxygène, du plein vent en veux-tu en voilà. Finies les galères. Plus jamais d'escaliers avec chemin de croix, *de toux au clairon dans des* aubes grises, de forges noircies à outrance. Plus jamais de tabacs fermés le 15 août ; 2 heures du matin, sans munition, les mégots qu'on défroisse et qu'on remet en activité, un goût de cendre jusqu'au fond de l'âme. Je suis libre, dit l'homme qui va mourir. *Levée d'écrou.*

Prisonnier du tabac : ce monde carcéral dans lequel s'enchaînent les fumeurs, Mario Monicelli l'avait cocassement épinglé dans l'une des scènes de son *Pigeon.* On y voyait une bande de tire-laine se partager à tour de rôle le droit de pomper au goulot d'une bouteille remplie de fumée qu'un misérable a réussi à faire entrer dans la prison et qu'il vend quelques lires les quelques secondes à ses compagnons d'infortune.

Pure interprétation poétique du « manque », on est ici très loin du travail acharné que mènent pour notre bien ces croisés de la lutte antitabac dont les territoires ne cessent de s'agrandir et qui, aujourd'hui, tiennent le fumeur dans les brodequins de leurs statistiques. Ils avaient commencé par faire les gros yeux, désormais ils condamnent. Tout en bloc. Sans appel. Rien n'échappe à leur méchanceté. Il y a quelques années, ils s'étaient lancés dans le savant calcul de ce qu'il en coûtait de temps de vie en moins par cigarette inhalée. Etait-ce douze secondes ou *douze minutes ? Douze secondes, ce n'est rien ; douze minutes, c'est trop...*

Mais la vieille Indienne, le banquier chinois, l'écrivain, ses tripes étalées sur la feuille blanche, le portier de nuit ou le guerrier blotti dans sa tranchée, calculent leur temps d'existence à partir de logarithmes différents.

S'arrêter de fumer, comme le seul acte noble qui resterait encore à l'individu pour se révolter contre la facilité de nos temps sans ressources. Peut-être.

Tout aussi percutante cependant était la sombre démonstration de cet ami, la tête éberluée de douleurs, glissant doucement vers l'au-delà, son paquet de Gauloises posé près de lui. Il racontait que, depuis qu'il était entré dans cet univers de laque blanche, il n'avait plus touché à ses chères *« tiges de huit ».* Il at*tendait que cela aille mieux.* Elles, courtes flammes dans une chapelle de campagne, elles attendaient la main de leur patron.

On fume quand tout va bien ou quand tout va mal, mais quand toutse tient encore debout..

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

“J'arrête hier...”

En dix points, comment cesser de se détruire. Méthode peu coûteuse.

NOMBREUSES sont les méthodes proposées aux fumeurs invétérés pour en faire des fumeurs repentis. Aucune n'est très facile, chacune a son efficacité, mais il est difficile de se désaccoutumer de cette drogue qu'est le tabac, et seule la volonté...

Pour aider les candidats au sevrage, le docteur Maud Cousin (consultation anti-tabac de l'hôpital Cochin, à Paris) a élaboré un plan de lutte en dix points, selon lequel il faut :

– *Vouloir s'arrêter* et se rappeler pour cela les dangers réels du tabac (sur la santé, sur la procréation) et son prix.

– *Choisir le moment* (pendant les vacances, à la suite d'une maladie).

– *S'arrêter complètement ;* (un véritable investissement personnel, permettant d'arrêter radicalement, présente un important pourcentage de succès).

– *S'entourer d'un milieu favorable ;* s'arrêter par exemple en même temps que son conjoint ou un collègue de travail permet de vivre dans une atmosphère moins enfumée.

– *Supprimer les tentations* (le tabac et ses accessoires) ; combler les temps morts par une occupation de son choix ; éviter certaines festivités où la fumée est habituelle.

– *Influencer le conscient et le subconscient ;* ne pas hésiter à répéter à haute voix plusieurs fois dans la journée : *« je choisis de cesser de fumer et ma santé s'améliore de jour en jour ».*

– *Respirer profondément pour se décontracter,* et oxygéner le système nerveux par trois ou quatre respirations profondes dès que le besoin de fumer est ressenti ; la marche, les sports de plein air sont recommandés.

– *Améliorer son alimentation ;* mastiquer longuement les aliments ; les premiers jours, éviter les excitants (café, alcool, épices), les aliments lourds ; boire entre les repas pour activer l'élimination de la nicotine ; donner la priorité aux boissons saines, aux aliments complets riches en sels minéraux et vitamine B, pour éviter la nervosité (céréales et pain complet, œufs, fromages, poisson) ; réduire les aliments sucrés et les féculents pour éviter de prendre du poids par compensation, car le tabac a un effet anorexigène.

– *Dormir suffisamment.*

– *Activer la circulation* par des douches, par des frictions et par la marche, pour lutter contre la somnolence, fréquente quand on arrête de fumer.

Pour ceux qui ne seraient convaincus par aucun de ces moyens, quelques méthodes de soutien ont été répertoriées par le Comité français d'éducation pour la santé. Toutes nécessitent l'arrêt complet du tabac dès le début du traitement.

● *L'acupunture,* en une à cinq séances, non douloureuses, de *vingt à trente minutes : agit* par stimulation du système nerveux et de la sécrétion de diverses substances, dont certaines hormones ; provoque le dégoût du tabac. Possibilité de remboursement par la Sécurité sociale.

● *L'auriculothérapie :* pose en une ou deux séances d'un fil de nylon ou d'une agrafe, sous anesthésie locale, au centre du pavillon de l'oreille, pendant trois semaines ; peut provoquer une irritation locale ; agit sur le même principe que l'acupuncture.

● *La mésothérapie :* micro-injection à certains points d'acupuncture, par de multiples aiguilles, d'un mélange de produits, dont un analgésique.

● *Les produits substitutifs de la nicotine :* consiste à prendre durant une à quatre semaines des comprimés dont l'action pharmacologique est proche de celle de la nicotine mais n'entraîne pas de dépendance ; supprime le besoin de nicotine. Non remboursé par la Sécurité sociale.

● *Les produits modifiant le goût du tabac :* pastilles à sucer lentement ; le tabac laisse alors un goût déplaisant dans la bouche.

● *L'homéopathie :* prise répétée de granules (extrait de tabac dilué) pendant plusieurs semaines à doses dégressives ; induit une désaccoutumance progressive. Peu onéreux.

● *Les filtres spéciaux :* quatre filtres « fume-cigarettes » à utiliser avec ses cigarettes habituelles pendant quinze jours chacun ; permet une réduction progressive des substances toxiques absorbées, mais le fumeur conserve ainsi l'habitude du geste. Cependant, des doutes sont apparus récemment sur l'efficacité des filtres (cf. article ci-contre).

● *Les thérapies de groupe, type « plan de cinq jours » :* réunions de groupe, cinq soirs consécutifs, durant deux heures, avec un médecin et un psychologue. Grâce aux conseils d'hygiène, de vie et d'alimentation, renforce les motivations et facilite le sevrage. (Ligue Vie et Santé ; tél. : 452-87-08.) Gratuit.

● *La psychothérapie,* individuelle ou collective, en plusieurs séances à intervalle variable. Même principe que le « plan de cinq jours ». Prix parfois élevé, mais possibilité de remboursement par la Sécurité sociale, en consultation hospitalière.

● *Les thérapies comportementales par aversion :* substitution à l'association « cigarette- plaisir » de l'association « cigarette-déplaisir », la sensation désagréable étant obtenue par stimulation électrique ou sonore, ou surdosage tabagique : présente des risques chez les coronariens et doit être fait sous surveillance médicale.

● *L'hypnose et l'auto-hypnose,* individuelle ou collective, en une ou plusieurs séances ; induit le rejet du tabac par suggestion, dans un état intermédiaire entre la veille et le sommeil. Prix parfois élevé.

● *La méthode d'assistance par correspondance* entre le fumeur et un assistant psychologue. Réduction progressive de la consommation en cours de traitement. Prix élevé.

● *Le thermalisme et la thalassothérapie :* cures d'une semaine au minimum, souvent associées à d'autres thérapies mettant à profit les propriétés physiques et chimiques de l'eau et de l'air. Possibilité de remboursement par la Sécurité sociale.

● Enfin, le *chewing-gum à la nicotine,* déjà connu en Suède, au Canada et en Grande-Bretagne, va être introduit sur le marché américain après l'accord de la FDA, sous la marque « Nicorette ». Utilisé, sur ordonnance médicale, en complément à l'un des programmes précédents, il double*rait chez certains* les chances de succès.

Pour ceux qui ont réussi, grâce à ces méthodes et petits moyens, à chasser enfin le tabac de leur vie, les docteurs Marsac et Prétet (service des maladies respiratoires de l'hôpital Cochin) rappellent dans une petite brochure préparée pour leurs patients – véritable somme de *« trucs »* d'aide quotidienne – diverses recettes de bon sens pour les aider dans les jours qui suivent leur l'arrêt total de consommation de tabac.

Ils suggèrent notamment d'employer son temps libre dans les lieux où le tabac est interdit ; de boire beaucoup d'eau et de jus de fruits ; en cas de *« besoin »* d'une cigarette, parler avec quelqu'un, jouer avec un objet, crayon ou autres, avec un cure-dents ; se brosser les dents dès la fin d'un repas ; prendre les transports en commun plutôt que sa voiture ; découvrir de nouvelles habitudes et de nouveaux centres d'intérêt ; si l'envie est vraiment trop forte, conserver à portée de main des substituts oraux diététiques (carotte, condiments, pomme, céleri...). Célébrer enfin chaque mois l'anniversaire de cette victoire et s'offrir, en compensation, quelque chose d'agréable avec l'argent économisé !

MICHELLE EVIN.



LOCHON/GAMMA



FRANÇOIS GUENET/GAMMA

Encore des millions de crécelles

Le 29 janvier a lieu la journée mondiale des lépreux.

CETTE journée mondiale, est-ce un rite, une habitude, une routine sans importance ? Assurément pas. Il n'est que de consulter les chiffres pour évaluer la gravité du problème que continue de poser une maladie que l'on a trop souvent considérée comme vaincue. La campagne d'information remplace les crécelles du Moyen Age.

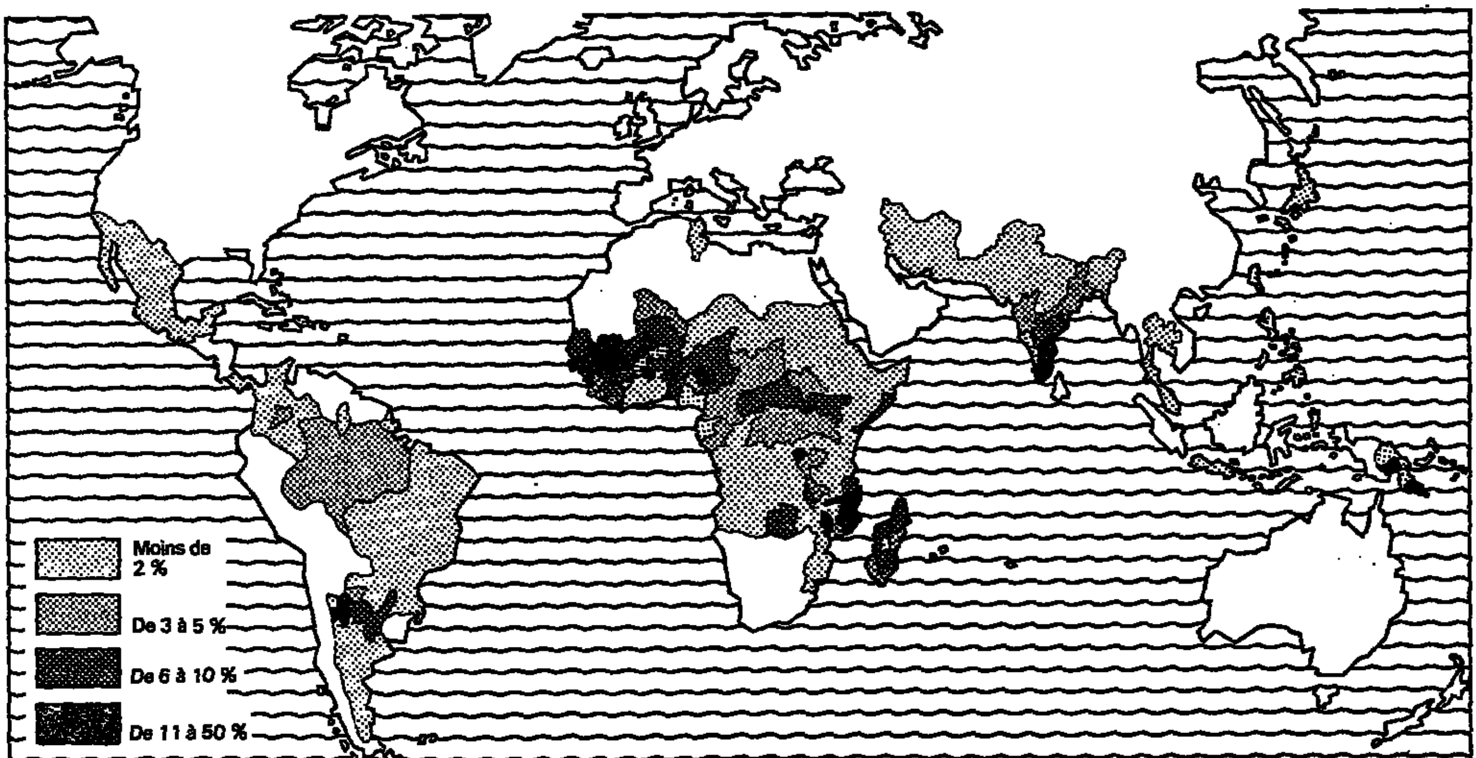
Il existe aujourd'hui dans le monde environ seize millions de lépreux. Encore s'agit-il là d'une approximation, car bien des malades – la moitié, estiment certains experts – ne sont pas déclarés comme tels, non dépistés, donc non traités. La lèpre, en effet, continue d'inspirer une telle peur qu'elle reste bien souvent cachée. Le plus fort contingent de lépreux se trouve en Inde (8 millions probablement), puis en Afrique (environ 5 millions), suivies par l'Amérique du Sud (400 000), l'Europe (50 000 et l'Océanie. Mais il est vraisemblable qu'il faut ajouter à ces chiffres quelque 3 millions de lépreux vivant dans les pays de l'Est, où l'on se refuse à ce type de déclaration.

Surtout, les médecins estiment que, sur les 16 millions de malades identifiés comme tels, seulement 4 millions sont soignés ; que plus de la moitié des nouveaux cas ne sont pas dépistés et qu'un lépreux sur deux interrompt prématurément son traitement, ce qui contribue à aggraver la « *résistance* » du bacille.



PABLO BARTHOLOMEV/GAMMA

« Le diagnostic est aisé grâce à la mise au point de tests d'usage simple »



SOURCE : ILEP (INTERNATIONAL LEPROSY) ET ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

On compte aujourd'hui seize millions de lépreux dans le monde. Le plus fort contingent se trouve en Inde, puis en Afrique, suivies par l'Amérique du Sud, l'Europe et l'Océanie. Mais les médecins estiment que seulement quatre millions de malades sont réellement soignés.

Car la lèpre est aujourd'hui curable et, prise à temps, n'est pas contagieuse. Encore faut-il la détecter et la traiter dès que surviennent les premiers signes.

Il existe deux formes de lèpre : dans la première, dite tuberculoïde, apparaissent d'abord des lésions cutanées : des tâches dépigmentées sur les peaux sombres et foncées sur les peaux claires. Ces tâches sont le siège d'une insensibilité (au toucher, à la chaleur, à la douleur). Puis surviennent des lésions des nerfs périphériques qui, faute de traitement, entraînent des déformations des mains, des pieds, et des amputations spontanées des membres.

Dans la lèpre « *lépromateuse* », le bacille se diffuse dans la peau, s'y concentre dans des nodules, lèse les muqueuses, puis les organes profonds. Lorsque les lésions superficielles s'ulcèrent, d'importantes quantités de bacilles se libèrent et se disséminent dans le milieu. D'où la contagiosité de cette forme de lèpre (1).

Pourtant, cette évolution n'est nullement inéluctable. En effet, le diagnostic précoce de la lèpre est aujourd'hui aisé, grâce à la mise au point de tests d'usage simple, comme dans la tuberculose. Le diagnostic précoce est d'autant plus nécessaire que le traitement des malades se heurte aujourd'hui à des difficultés croissantes, dues à des contraintes techniques et à des impératifs financiers.

Les contraintes techniques sont, elles-mêmes, de plusieurs ordres. Le traitement classique de la lèpre reposait jusqu'à ces dernières années sur l'administration, par voie orale, d'un médicament bon marché, les sulfones, qui, découvertes en 1941, ont permis de soigner avec succès des centaines de milliers de lépreux. Mais il faut absorber ce traitement pendant trois ans pour les formes turberculoïdes, à vie pour les formes lépromateuses. D'où la fréquence des abandons, donc des rechutes.

En outre, progressivement, une « résistance » du bacille est apparue contre les sulfones. Il fallut alors frapper plus fort et recourir à une batterie d'antibiotiques, dont certains sont fort onéreux, comme la rifampicine, dont le coût est cent fois supérieur à celui des sulfones.

Ainsi le coût du traitement de la lèpre, très faible il y a peu de temps encore, a-t-il plus que triplé au cours de ces dernières années. Il en coûte aujourd'hui 300 F de soigner un lépreux. S'ajoutent à ces contraintes les difficultés de transports dans des pays où n'existent que des pistes, inondées toute une partie de l'année, où le personnel médical et paramédical est rarissime, où la culture ambiante pousse à la ségrégation ou à la relégation des lépreux, comme ce fut le cas, il n'y a pas si longtemps, en Europe.

Ces difficultés expliquent l'immense intérêt que revêtirait la mise au point d'un vaccin, à laquelle travaillent activement de nombreux laboratoires, mais qui n'a pas été encore expérimenté à grande échelle.

D'où la nécessité absolue de ne pas relâcher la vigilance, de continuer dépistage et traitement, et, s'il le faut, d'entreprendre des interventions chirurgicales réparatrices et des appareillages, lorsque c'est possible.

C'est à cette tâche que se sont attelés, depuis des siècles, l'Ordre de Malte (2), puis plus récemment les Fondations Raoul-Follereau (3), qui, tous deux, sont habilités à recueillir les fonds le dimanche 29 janvier. Les deux organisations sont animées du même souci : travailler sans relâche au traitement non ségrégatif des lépreux, à leur réinsertion dans leur milieu, à la prévention de la maladie, à son traitement, et à l'intensification des recherches sur le vaccin. La transformation de l'image de la lèpre ne sera pas chose aisée. Car bien des situations archaïques subsistent. Raoul Follereau, avant de disparaître en 1977, écrivait : « *Des lépreux ? J'en ai trouvé en prison, chez les fous, enfermés dans un cimetière désaffecté, parqués dans le désert, entourés de fil de fer barbelé, avec des miradors et mitrailleuses. J'en ai vu hurlants, affamés, désespérés. J'ai vu leurs plaies grouillantes de mouches, leurs taudis infects, les pharmacies vides et les gardiens avec leurs fusils. J'ai vu un monde inimaginable d'horreurs, de douleurs et de désespoirs...* »

CLAIRE BRISSET.

(1) Il existe aussi des formes intermédiaires, qui s'observent lorsque la maladie est solidement implantée dans un milieu humain.

(2) Ordre de Malte, 4, avenue Marceau, 75381 Paris Cedex 08. Tél. : 928-72-42

(3) Fondations Raoul-Follereau, 33, rue de Dantzig, 75015 - Paris. Tél. : 928-72-42.

Un dossier « du Monde »

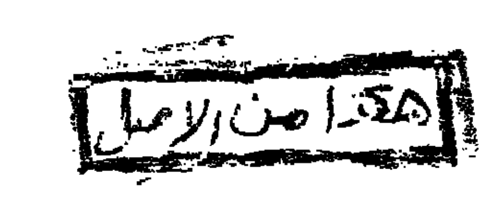
Santé et tiers-monde

Le Monde ouvre le dossier de la situation sanitaire du tiers-monde : 450 millions d'êtres humains souffrent de la faim, 2 milliards d'hommes sont privés d'accès à l'eau potable, 90 % des femmes accouchent sans aucun secours ; plus de la moitié de l'humanité ne dispose d'aucune forme permanente de soins médicaux.

Tel est le constat global que dressent aujourd'hui les responsables sanitaires du tiers-monde, ceux des organisations internationales et des organisations non gouvernementales.

Aussi le dossier du *Monde* dresse-t-il, après l'exposé de ce constat dramatique, le bilan de l'assistance multiforme qui s'adresse aux pays du tiers-monde. Assistance internationale, bilatérale, non gouvernementale. Comment les pays eux-mêmes abordent-ils les problèmes sanitaires auxquels ils sont confrontés ? *Le Monde* a choisi quelques-uns des exemples les plus significatifs par la diversité de leurs approches : le Mali, le Nord-Yémen, la Jordanie, Cuba et l'ensemble de l'Amérique latine, la Chine populaire, le Bangladesh.

★ Numéro spécial des Dossiers et documents du *Monde*. Prix : 10 F. Mise en vente le mardi 31 janvier.



Comment rajeunir à vue d'œil

Entre le Moyen Age et la médecine moderne, il y a le docteur Paul Niehans et ses rites magiques.

VEVEY et ses clichés. Vevey, décor de carte postale. Suisse plus Suisse que nature, espace hors du temps. Si ailleurs, on « fait » dans la chimie, la banque ou le chocolat, ici, on transforme *stricto sensu* le temps en argent : Entre Vevey et Montreux, on ne vous propose rien moins que de rajeunir. Ou, en d'autres termes, de ne plus vieillir.

Avec le recul, l'histoire semble à peine croyable. Dans sa version officielle, sacralisée, elle commence en 1931. Le 1er avril. Ce jour-là, un chirurgien de Lausanne opère un peu rapidement le goître d'une de ses patientes. Une mauvaise plaisanterie : outre la thyroïde, il enlève les parathyroïdes, quatre glandes dont la présence est indispensable à la vie. La malade agonise. Les médecins avouent leur impuissance. A tout hasard, on fait appel à un chirurgien voisin susceptible de pratiquer une transplantation. Dans un abattoir, celui-ci prélève les parathyroïdes sur le corps d'un bœuf... puis renonce.

Il tente *néamoins un geste* ; il hache les glandes de l'animal, les mélange à du sérum physiologique, puis injecte le tout sous la peau de la malade. Celle-ci, une paysanne des environs, survit. Jusqu'en 1961, date à laquelle elle décède de sa belle mort, à quatre-vingt-dix ans. Le chirurgien appelé à la rescousse meurt, en 1971, à quatre-vingt-neuf ans. Adulé, richissime et controversé, le docteur Paul Niehans est entre-temps devenu un personnage mondialement connu pour avoir osé proposer un traitement susceptible de faire « rajeunir ».

Un curieux cocktail

Fort du succès de 1931, Niehans, déjà passionné par tout ce qui touche à la « revitalisation » et à la « réjuvénation », entreprend de l'exploiter au maximum. Il voit là un principe *miracle* pour combattre les effets de la sénescence. Pour ce petit-fil supposé de Frédéric III de Prusse, ancien étudiant en théologie, beau garçon et, dit-on, brillant chirurgien, il n'y a rien, là, d'exceptionnel. Sans doute, cet admirateur du *Faust* de Gœthe voit-il là un combat à sa taille. Peut-être ce Suisse sûr de lui pressent-il le profit qu'il y a à tirer d'une telle aventure. En quelques années, Niehans codifie sa pratique. On abandonne le bœuf pour le mouton, donneur « *mieux adapté pour l'espèce humaine* ». On sélectionne une race « brun noir du Jura » et on injecte des cellules « fraîches » prélevées sur un animal prêt à naître. Par souci de rapidité, l'abattoir sera aussi proche que possible de la clinique.

Dans un étonnant retour à la médecine moyenâgeuse et à son principe des homologies, on injecte les cellules de l'organe à traiter. Foie pour foie, cerveau pour cerveau, testicule pour testicule. Ce curieux cocktail de vitalisme cellulaire, ce rite magique pratiqué au mépris des lois élémentaires de l'immunologie naissante, Niehans ne l'a pas véritablement inventé. D'autres iconoclastes, avant lui, avaient imaginé et mis en œuvre de telles « transplantations d'énergie », de l'animal à l'homme. L'originalité de Niehans sera d'en faire une pratique quasi industrielle, qu'il baptise « *thérapie cellulaire* ».

« *La thérapie cellulaire*, explique aujourd'hui l'Académie Paul Niehans, *se différencie de façon fondamentale du traitement par des médicaments chimio-synthétiques inexistants dans la nature animée. Les implantations cellulaires rendent possible une régénération authentique d'insuffisances organiques, ouvrant aussi la voie à la thérapie de maladies jusqu'alors inabordables ou dont on ne pouvait traiter que les symptômes.* »

On croit rêver. Niehans rêve-t-il, lui aussi, quand il soutient *que la thérapie cellulaire* peut prévenir le cancer ou guérir de leurs « aberrations » les homosexuels ? Rêve-t-il quand il « soigne » par des transplantations de testicules de chiens policiers et de taureaux certains invertis sexuels ? (1)

Ces errements biologico-moralisateurs *ne sont pourtant* pas de nature à effrayer l'Église d'alors. En 1953, le pape Pie XII est au plus mal. Son médecin personnel est, de l'avis général, un incompétent. En 1954, le chirurgien suisse est au chevet de l'illustre malade, qui souffre d'un hoquet incoercible. Niehans traite le hoquet, puis propose sa thérapie. Que fait-il exactement ? Le mystère est entier. Quoi qu'il en soit, le pape va mieux et, l'année suivante, Niehans, libre-penseur de souche protestante, est nommé membre de l'Académie pontificale des sciences.

Il entre aussi dans la légende. L'Église catholique vient en effet de donner un formidable coup de pouce à celui qui n'attendait que cela. Il a sauvé le pape ? On se presse sur les bords du lac Léman. Toute la *jet society* des années 60 retrouve force et vigueur sous l'aiguille du rajeunisseur. L'anonymat étant garanti, les plus folles rumeurs courent sur l'identité des patients. Pour le plus grand bénéfice du médecin.

Niehans officie à la clinique *La Prairie* de Montreux. Une *belle bâtisse plantée sur l'herbe* du lac, à côté d'un pensionnat de jeunes filles. Les vingt-six lits se révèlent vite insuffisants. On loge alors les malades les plus fortunés dans tous les palaces des environs. Depuis quarante ans, soixante-cinq mille personnes ont fait le voyage. Un rite immuable.

« *Les patients arrivent le lundi*, expliquent aujourd'hui les responsables de l'établissement, qui assurent que rien n'a changé depuis la disparition du maître. *Il y a ensuite un bilan général avec possibilité de radiographies. L'extraction et l'injection des cellules fraîches ont lieu le jeudi. Nous faisons venir en container stérile un fœtus de mouton sur lequel sont prélevées les cellules nécessaires. Les patients restent ensuite allongés. S'ils le désirent, le samedi, ils peuvent aller se promener sur les bords du lac.* » Départ le dimanche. Coût de cette semaine d'exception : 9 500 F suisses (environ 36 000 F). Une somme qui ne comprend pas certaines prestations médicales plus ou moins indispensables.

Dans l'attente du sacrifice, un troupeau de près d'un millier de brebis est élevé dans la région de Gruyère. « *La clinique*, assurent les responsables, *n'a aucun problème de recrutement. On voit même arriver des patients de plus en plus jeunes. Des femmes, surtout, à partir de trente, quarante ans.* » Tout aurait pu continuer ainsi jusqu'à la fin des temps. Mais la mort du patriarche est venue troubler ce ciel sans nuages. Propriété d'un collaborateur devenu concurrent, le docteur Walter Michel, la clinique La Prairie fut rachetée en 1978 par M. Armin Mattli, un banquier zurichois. Une transaction qui, dit-on, se serait élevée à 19 millions de francs suisses « *parce que, outre les murs, M. Mattli pensait acheter le nom de Niehans* ». C'était compter sans les descendants.

« *Je veux que le nom de Niehans ne soit utilisé que de manière propre*, dit aujourd'hui M. Walter Lüthi, petit-fils de Niehans. *Or La Prairie n'a jamais appartenu à mon grand-père, même s'il y a beaucoup travaillé. Les propriétaires de cet établissement ne doivent donc pas, comme c'est le cas, laisser supposer le contraire.* » A cette fin, deux actions en justice ont été engagées — en Allemagne et en Suisse — par la famille Lüthi.



« La clinique, assurent les responsables, n'a aucun problème de recrutement. On voit même arriver *des patients de plus* en plus jeunes. Des femmes, surtout, à partir de trente, quarante ans. »

« *Postez du courrier aux États-Unis en indiquant Clinique Paul-Niehans, Suisse, et vous verrez, il nous arrivera directement. Nous avons fait l'expérience.* » Une démonstration qui ne tient guère. D'autant que, offensive de la famille Lüthi, une clinique Paul-Niehans vient d'ouvrir ses portes à Vevey. Une clinique-hôtel, plus exactement : quelques lits dressés dans une aile du prestigieux palace cinq étoiles Les Trois Couronnes. Le protocole est identique à celui de La Prairie. A une seule nuance près : on n'injecte pas des cellules fraîches mais des cellules lyophilisées. Exploitation, là encore, d'une trouvaille du grand père.

Dès 1949, soucieux d'exploiter sans contrainte sa trouvaille, Niehans avait mis au point, avec l'aide de la firme Nestlé, une technique de conservation, par lyophilisation, de cellules animales. C'est ce procédé qui est aujourd'hui utilisé à l'échelle industrielle par la société Cybila GmbH, de Heidelberg, en République fédérale allemande. « *Nos cellules, commercialisées sous le nom de Sicacell*, explique M. Walter Lüthi, *sont expédiées dans le monde entier, parfois sous le manteau, comme vers la France. Nous avons déjà fourni six à sept millions de traitements et, avec la vague du biologique, du retour à la nature, nous avons un gros succès.* » Trois troupeaux sont élevés en Allemagne pour Cybila, et ce sont les *Sicacell* qui sont utilisées par le médecin, un ancien neurologue de la clinique Paul-Niehans.

Chaque camp soutient que ses produits — cellules fraîches ou lyophilisées — sont les meilleurs et les autres, bien sûr, sans valeur. Opposition d'autant plus vive que la société Cellorgan du docteur Michel, concurrent suisse de Cybila a dû cesser toute activité, ses méthodes de fabrication n'étant pas conformes à la réglementation helvétique. La Prairie n'a donc d'autre solution que les cellules fraîches, plus ou moins gardées, malgré tout, au froid. « *Nous pouvons les conserver de douze à seize heures après la mort de l'animal. Il y a de nombreuses études qui le prouvent.* » « *J'aimerais les voir !* », rétorque M. Lüthi. « *Préférez-vous un steack frais ou un steack lyophilisé ?* » « *Si vous êtes malade, allez-vous dans un hôtel ou dans une clinique ?* », demande-t-on à La Prairie.

L'effet placebo

On avoue pourtant être gêné par cette nouvelle concurrence, d'autant que l'entreprise vient d'être victime d'un redressement fiscal important et qu'elle a dû céder à *Jacqueline Cochran Inc.*, filiale d' *American Cyanamid*, une ligne de produits de beauté qui connaissait « *un succès fulgurant* », mais qui faisait par trop référence aux cellules fraîches et au docteur Niehans.

Des deux côtés pourtant, soucieux de l'effet négatif de la querelle, on aimerait trouver au plus vite un terrain d'entente. « *La médecine orthodoxe commence à rire* », remarque M. Lüthi. Car, curieusement, on a de part et d'autre le même souci de respectabilité, comme si le succès financier ne suffisait pas. Comme si, en définitive, on voulait faire perdre à Niehans son image de charlatan et le faire accepter *post-mortem* par une communauté médicale internationale qui l'a toujours rejeté. Tel est l'objet de l'académie Paul-Niehans, qu'animent Mme Coralie Lüthi-Niehans, fille unique du rajeunisseur, et quelques scientifiques allemands, autrichiens ou espagnols. Tel est aussi l'objet d'un groupe animé par La Prairie et présidé par le professeur Christian Barnard. « *Il ne nous suffit pas de savoir que des cellules fraîches d'embryon de mouton peuvent enrayer le processus du vieillissement des organes humains. Nous voulons savoir comment cela se produit* », résume-t-on, non sans ingénuité.

Reste l'essentiel : l'inocuité de ces pratiques. L'efficacité, si elle existe, *ne* peut raisonnablement être que la résultante d'une astucieuse utilisation de l'effet placebo. Un effet d'autant plus important qu'il est sous-tendu par une importante participation financière et que, pour l'essentiel, sans parler du vieillissement, les symptômes allégués par les clients (asthénie, prise de poids, diminution de la puissance sexuelle, ballonnements digestifs, palpitations, anxiété, fatigue générale...) sont d'ordre psychosomatique, peu accessibles à la médecine « officielle ».

Selon un médecin de La Prairie, sur 3 875 injections pratiquées entre janvier 1980 et janvier 1981, seuls quelques incidents ont été notés, plus fréquents en cas d'injections répétées. Il s'agit pour l'ensemble de fatigue, d'élévation de la température ou de rougeurs au point d'injection. Une inocuité qui tranche singulièrement avec certaines données antérieures faisant état d'accidents graves (*le Monde* du 3 octobre 1973) et avec l'interdiction en France et dans de nombreux pays de toute thérapie cellulaire (2).

Dans les couloirs feutrés de la clinique Paul-Niehans, on attend les clients. Ils devront, au minimum, acquitter 6 600 francs suisses (environ 25 000 francs) pour une semaine et trouveront, en plus des cellules lyophilisées, l'acupuncture sous toutes ses formes (y compris par laser, « *un appareil très demandé* », dit-on), la mésothérapie et l'aromathérapie pratiquée de main de maître par une religieuse tout entière dévouée à la cause de l'établissement.

A Vevey, aujourd'hui comme jadis, les vieillards ne s'intéressent guère à toute cette industrie de jouvence. On les voit, l'après-midi, dans les cafés du bord du lac. C'est là qu'ils retrouvent, verre de fendant après verre de fendant, le souvenir de leur jeunesse, l'oubli du temps qui passe.

JEAN-YVES NAU.

(1) Cité par M. Patrick M. McGrady, dans *Docteurs Jeunesse*, Stock (1970).

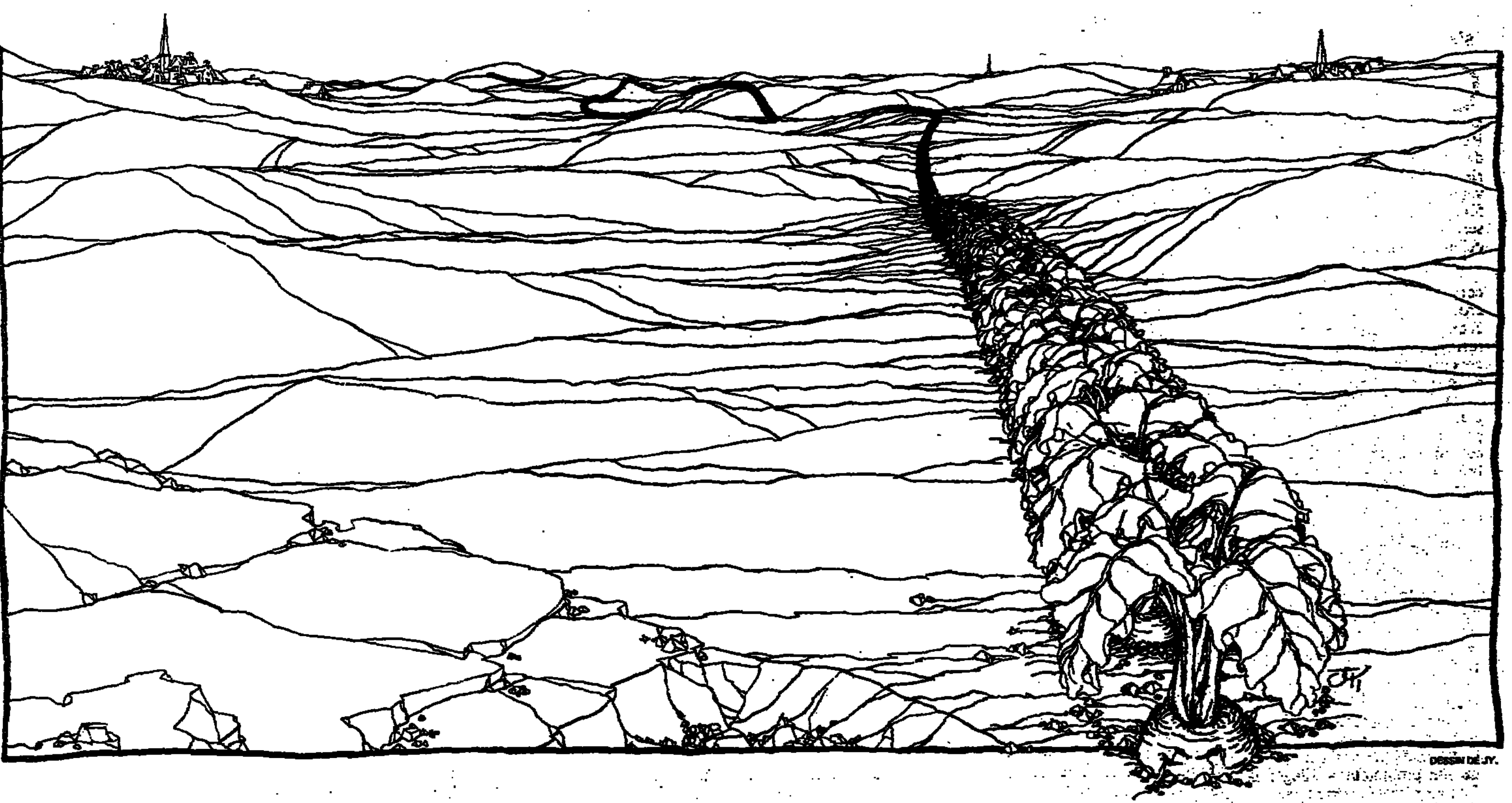
(2) L'Académie nationale de médecine a rangé au rang des techniques de soins « *insuffisamment éprouvées* » la thérapie cellulaire. S'appuyant sur cet avis, le Conseil national de l'ordre des médecins a, *plusieurs fois, condamné* à une suspension de l'exercice de la médecine des praticiens français qui utilisaient cette méthode. Une de ces décisions a été confirmée en Conseil d'Etat le 16 décembre 1970.



L'or noir *sur le point d'être remplacé par le pétrole vert ? Quels seront les carburants de substitution*

Des alambics dans la raffinerie

Sucres, amidon de maïs : en France, le « super » sort des champs.


DESSIN DE J.Y.

DÉCHETS de bois, topinambours, canne à sucre, rafles de maïs et betteraves seront-ils les hydrocarbures de demain ? L'affirmation pourrait prêter à sourire si elle ne s'appuyait sur des textes récemment parus dans le *Journal officiel*. Depuis le 9 octobre, en effet, les compagnies pétrolières sont, aux termes d'un arrêté pris par le ministère de l'industrie et de la recherche, autorisées à incorporer dans le supercarburant vendu en France des proportions variables de carburants de substitution produits à partir de plantes sucrières (betterave, sorgho, canne) ou de tubercules et de graines faisant la synthèse de l'amidon (pomme de terre, maïs, manioc, etc.) (*le Monde* du 14 octobre).

De là à imaginer que la facture pétrolière va fortement baisser, il y a un pas qu'il faut se garder de franchir. Les ambitions affichées par le gouvernement pour le « carburant vert » sont en effet plus modestes. Un million de tonnes équivalent pétrole en 1990 et le double en l'an 2000 : une goutte d'eau dans l'océan en comparaison avec les 86,4 millions de tonnes de pétrole brûlé en 1982 pour produire une partie de l'énergie primaire consommée en France. Le rêve est permis malgré tout, et le temps n'est peut-être pas si loin où, pour vendre l'ordinaire et le super, les compagnies pétrolières nous proposeront non plus de mettre un tigre dans nos moteurs, mais, plus simplement, du topinambour ou de la betterave.

L'idée de libérer l'énergie contenue dans les végétaux (bio-masse) pour alimenter ensuite des moteurs à combustion thermique n'est pas nouvelle. Les solutions techniques ne manquent pas. On peut :

– Brûler directement la biomasse, comme cela s'est fait et se fait encore avec les gazogènes ;

– Fabriquer du méthane par fermentation méthanique des déchets de végétaux ;

– Transformer cette biomasse en alcools en choisissant la voie de l'éthanol produit par hydrolyse et fermentation à partir de sucres plus ou moins condensés, comme la cellulose – c'est celle que le Brésil a choisie, – ou la voie du méthanol produit par gazéification de bois ou de taillis ;

– Opter enfin pour la technique très chère de l'ABE (mélange *acétone-butanol-éthanol*), produit soit par fermentation acétono-butylique de sucres de plantes alcooligènes (topinambour, betterave), soit par fermentation de jus sucrés obtenus après dégradation de matières riches en cellulose (bois, taillis, rafles et tiges de maïs).

Dans le passé, le recours à quelques-unes de ces techniques a donné des résultats. Mais les rendements obtenus n'ont jamais été de nature à favoriser l'émergence d'une activité industrielle sur le sujet. Le souci de réduire la facture pétrolière et la tendance grandissante de certains experts à affirmer que les hydrocarbures seraient mieux utilisés dans la chimie que dans la production d'énergie, le chauffage ou les transports, ont aidé en revanche à la relance des recherches sur ce point. Comme l'ont montré les conclusions d'un séminaire récemment organisé à Valbonne, des progrès importants ont été obtenus en matière de recherche sur les carburants de substitution produits à partir de la biomasse, et cela dans un temps relativement court.

Cette situation nouvelle a conduit la France à investir 125 millions de francs, répartis sur trois ans – fin 1980 à fin 1983, – dans un programme de recherche et développement et a amené aussi l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) à débloquer en 1984 une ligne budgétaire de 47 millions de francs (1). Concrètement, cela se traduit de la part des pouvoirs publics par la décision de réaliser, dans les domaines où ces filières biocarburant ont atteint un niveau de maturité suffisant, trois pilotes de production pré-industriels.

Le temps viendra donc peut-être où le pétrole vert constituera une part non négligeable du marché des carburants.

Certes, la tentative faite par les pouvoirs publics est encore timide, et certains pensent sans doute déjà à remplacer totalement le supercarburant par des alcools purs. L'idée n'est pas à écarter, car elle est la seule qui permettrait d'obtenir, par rapport à un moteur fonctionnant à l'essence, une augmentation de 10 % du rendement énergétique et de 15 % de la puissance maximale. La rose, hélas, a son épine. Une telle démarche impose en effet de modifier profondément les moteurs des véhicules actuels : augmentation des taux de compression, refonte du système d'admission, consommation accrue, et démarrage à froid délicat. De plus, les alcools, et particulièrement le méthanol, ont le fâcheux inconvénient de corroder rapidement certains alliages et d'altérer des composés organiques couramment employés dans l'automobile.

Tous inconvénients qui n'apparaissent qu'à partir du moment où la proportion de carburant de substitution dans l'essence atteint 15 %. Pour l'heure, les normes retenues par l'arrêté du 9 octobre mettent l'automobiliste à l'abri de pareils désagréments, si tant est qu'il trouve en vente à la pompe de tels carburants. Ces composés n'en sont qu'à leur début, et il serait vain d'attendre qu'ils concurrencent économiquement, du jour au lendemain, les carburants d'aujourd'hui.

Même si la filière méthanol paraît, à terme, la plus intéressante, les prix de production risquent d'être encore trop élevés. Pour les industriels, le prix du méthanol produit à partir de déchets de bois pourrait s'établir aux environs de 1 600 à 1 800 F la tonne, contre 1 300 à 1 500 F la tonne pour celui produit à partir de gaz naturel, matière première coûteuse en devises. Une réduction sensible de ces coûts sur la filière méthanol-bois pourrait toutefois être obtenue dans des pays disposant d'un surplus d'énergie électrique. Dans ce cas, en effet, la production d'hydrogène à partir de l'énergie fournie par les centrales nucléaires en dehors des périodes de pointe permettrait de produire un méthanol autour de 1 000/1 150 F la tonne, ce qui serait compétitif.

Quant à la filière éthanol, elle n'est pas dans une situation économique aussi favorable qu'on pourrait le souhaiter, même si elle peut s'appuyer – et c'est le cas en France – sur des ressources agricoles importantes. Certes, des progrès restent encore à accomplir sur les techniques de transformation des matières premières en alcools, dont le coût représente un tiers du prix total du produit, et l'AFME étudie actuellement six projets de recherche sur ce point. Mais, et c'est la grande question, pourra-t-on réduire notablement le prix de ces matières premières, c'est-à-dire le prix auquel on paiera à l'agriculteur la tonne de betteraves, de topinambours ou de canne de Provence ?

Les cours pratiqués actuellement ne semblent pas favoriser cette filière. Il faudrait en effet qu'ils ne dépassent pas 172 F la tonne pour la betterave fourragère, alors qu'ils atteignent 238 F. Alors ? La situation est-elle désespérée ? Peut-être que non. Cette culture, comme d'autres, connaît des problèmes – surproduction, tassement des cours du sucre – qui pourraient amener des baisses de prix. Les carburants verts pourraient donc aider ainsi à une certaine régulation. Mais cela suppose aussi une véritable politique agricole d'ensemble dans la mesure où, dans certaines régions, on risque de voir les cultures énergétiques entrer en compétition avec les cultures vivrières.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Elle était de 43 millions de francs en 1983.

Trois chaudrons d'avenir

UN premier atelier-pilote destiné à produire quotidiennement une trentaine de tonnes de méthanol à partir de déchets de bois devrait entrer en service dans le courant du quatrième trimestre de cette année. Cette unité, construite à Clamecy (Nièvre) par Creusot-Loire, coûtera quelque 69 millions de francs, dont l'essentiel sera payé par l'AFME, le reste étant à la charge du ministère de l'agriculture, de la région Bourgogne, de la CEE et de l'industriel chargé du projet.

Grâce à cet outil, l'industrie française pourrait être en mesure d'exporter sa technologie vers de grands pays forestiers comme le Brésil ou la Guyane. La pénétration de tels systèmes sur le territoire français reste, en effet, limitée à quelques unités de production eu égard aux grandes quantités de bois nécessaires – environ 500 tonnes par jour – pour alimenter de telles usines. Seules des régions comme le Centre et la Champagne-Ardennes, où la fourniture de plaquettes de bois n'entrerait pas en compétition avec la production de bois d'œuvre ou de bois destiné à la pâte à papier, sont susceptibles d'accueillir sur leur sol une usine fonctionnant selon ce principe.

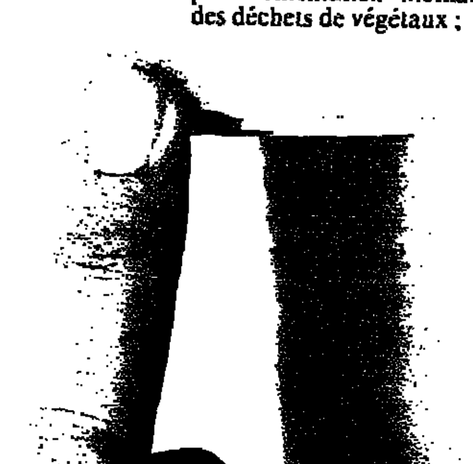
Le second projet, pour lequel 132 millions de francs seront investis, dont 69 millions de francs pour l'AFME et 41 millions de francs pour l'Institut français du pétrole (IFP), doit donner lieu à la construction à Attin, dans le Nord, d'un pilote produisant 10 tonnes par jour de mélange ABE (1). Cette unité entrera en service dans le courant du premier trimestre 1985. Elle sera directement alimentée en sucres provenant de plantes alcooligènes traitées par la sucrerie d'Attin. Ces matières seront ensuite soumises à l'attaque de bactéries et de micro-organismes – fermentation acétono-butylique – pour laquelle l'Institut français du pétrole, en relation avec nombre de laboratoires de recherche, s'est forgé une compétence reconnue.

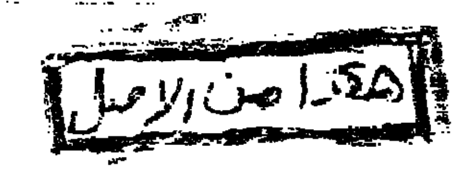
Le troisième projet enfin consiste en la construction dans les Landes, à Soustons, d'une unité de production d'ABE, dont la mise en service est prévue pour le courant du premier trimestre 1986. Cette réalisation, qui coûtera quelque 143 millions de francs (78 millions de francs pour l'AFME, 56 millions de francs pour l'IFP), ne produira que 1 tonne par jour de mélange ABE, soit dix fois moins que le pilote d'Attin.

La raison de ce choix tient au fait que les matières premières utilisées ne sont pas, comme à Attin, des sucres de betterave, mais des rafles de maïs et de la paille de blé riches en cellulose. Mais cette matière forme des agrégats fibreux peu attaquables par les réactifs chimiques et les micro-organismes ; d'où la nécessité de prétraitements. Aussi, l'expérience de Soustons permettra-t-elle d'évaluer ces problèmes, ainsi que l'efficacité des méthodes mises au point pour produire des jus sucrés à partir des résidus agricoles ou forestiers utilisés. Là encore, on attend beaucoup de l'IFP, qui a sélectionné pour cette dernière opération des souches de micro-organismes dont on murmure qu'elles seraient les plus performantes au monde.

J.-F. A.

(1) Le ministère de l'agriculture doit donner 15 millions de francs, mais il est sollicité pour 20 millions de francs supplémentaires.





que l'industrie réussira à développer dans les années qui viennent ?

Un combattant du topinambour

Pierre Poujade, l'ancien meneur des commerçants s'est reconverti dans les économies d'énergie.

ON le voit partout ou presque. M. Pierre Poujade sillonne en permanence au volant d'une Renault 18 les routes du Lot et de l'Aveyron. L'homme n'a rien perdu de sa fougue, et son verbe se veut toujours aussi fort, même si les causes qu'il sert ne sont plus tout à fait celles des « années Poujade ».

L'ancien porte-parole des commerçants et artisans mène croisade aujourd'hui pour les économies d'énergie. Sa voiture, qui s'est donné des airs de concurrente du Paris-Dakar, affiche la couleur : « AFME, Carburol, ANUREF ». Des sigles, des concepts que peu à peu les gens apprennent à connaître et que professe avec brio ce nouveau champion du « *consommons français* ».

Facture pétrolière

La Renault de M. Pierre Poujade est une voiture expérimentale mise à la disposition du président de l'ANUREF (Association nationale pour l'utilisation des ressources énergétiques françaises) afin de tester grandeur réelle le carburol, un mélange d'essence et d'alcool destiné dans l'esprit de son promoteur à alléger la facture pétrolière française. La Renault a avalé plusieurs dizaines de milliers de kilomètres, et les résultats, à en croire M. Pierre Poujade, sont tout à fait satisfaisants.

Le carburol, c'est 88 % d'essence, 10 % d'alcool et 2 % d'additif, une recette qui donne un produit comparable au super en matière de performance, moins polluant puisque ne contenant pas de plomb, et qui répond donc ainsi aux directives européennes. Pierre Poujade enfonce également la carte économique : l'alcool provient de la distillation du topinambour, une plante cultivée dans le Sud-Ouest qui permet, outre des économies de devises, d'assurer un complément de revenus aux agriculteurs.

« *Je n'ai pas changé de combat*, assure M. Pierre Poujade. *Le développement du carburant, c'est aussi une façon de « maintenir au pays » les agriculteurs et les commerçants des régions pauvres.* » Et le président de l'ANUREF de triompher : « *Le projet Poujade est en bonne voie.* » La première distillerie « à taille humaine » devrait être lancée dès février prochain à Montcuq, dans le Lot, sur une plantation de 1 000 hectares de topinambours. 20 millions de francs de revenus agricoles nouveaux, quarante à cinquante emplois en perspective. Les industriels ont répondu à l'appel. La très sérieuse Société nationale des poudres et explosifs, celle-là même qui participe à l'aventure de la fusée Ariane, est partie prenante dans l'opération. M. Pierre Poujade ne tarit pas d'éloges sur la bonne volonté du gouvernement et sur l'aide que lui accorde l'AFME (l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie). Il espère la venue prochaine dans le Lot de M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat à l'énergie.

Mais du fond de sa « Vallée heureuse », son domaine de La Bastide-l'Evêque, près de Villefranche-de-Rouergue, M. Pierre Poujade triomphe. La vraie révolution énergétique viendra du colza, un autre oléagineux cultivable sur les sols pauvres du Sud-Ouest. Un moteur Diesel sert pour l'instant de banc d'essai sous la surveillance de l'Institut français du pétrole (IFP) et de deux techniciens dépêchés par l'AFME. La Régie Renault prêtera un tracteur pour des essais sur le terrain. Mais, si l'on sait que l'huile de colza peut faire tourner un moteur Diesel, il reste à connaître le prix de revient du produit et sa fiabilité. Un rapport de l'IFP sur ce point, publié le 10 octobre 1983, semble très réservé quant à la formule qui associe acétone, benzène, huile de colza. De gros dépôts se formeraient, en effet, dans les moteurs.

Tout cela n'empêche pas M. Pierre Poujade de croire à sa nouvelle étoile. L'Elysée s'intéresse, paraît-il, de très près au projet.

GÉRARD VALLÉS.

Cognac qui chauffe

LE conseil régional de Poitou-Charente a défini, depuis six ans, une politique de recherche d'énergies nouvelles qui a souvent été en fait une recherche de ressources anciennes ; par exemple, la possibilité de remettre en service des mines de charbon abandonnées à la frontière de la Vendée et des Deux-Sèvres. Mais les conclusions sont décevantes.

Il existe toutefois dans cette région de multiples méthodes de récupération de calories, dont l'une des plus originales consiste à utiliser celles que laisse perdre une distillerie de cognac. A Bois-d'Angeac en Charente, s'est installée la distillerie Boinaud. Durant l'hiver, les quarante et une chaudières de cette entreprise produisent 500 mètres cubes d'eau à 80 °C par jour. En tout, 31 millions de calories par jour s'évaporent et forment des nuages.

Mais un horticulteur de Cognac, M. Mouclier, a eu l'idée d'utiliser cette chaleur gratuite pour cultiver des fleurs et, à partir de février 1979, a fait construire à côté de la distillerie, d'abord à titre d'essai, 1 000 mètres carrés de serres ; ensuite, une seconde tranche de 2 000 mètres carrés. « *Dès le premier hiver,* dit M. Mouclier, *j'ai économisé 80 tonnes de fuel. Avec la deuxième tranche, ce fut un total de 240 tonnes de fuel par an qui ont été remplacées par les calories précédemment perdues de la distillerie Boinaud.* »

Selon cet horticulteur, l'eau chaude des distilleries non utilisée représente un énorme potentiel, et selon certaines études, il y aurait de quoi chauffer 27 hectares de serres.

RAYMOND SILLARD.

Le Brésil roule à la canne à sucre

Les premiers succès du « plan alcool » menacent l'équilibre de la société agricole.

NOVEMBRE 1975 : confronté à la hausse du prix du pétrole et à la baisse des cours mondiaux du sucre (dont le Brésil est le deuxième producteur), le gouvernement brésilien lance le « Proalcool », programme prioritaire visant à substituer une partie de l'essence consommée dans les moteurs par de l'alcool (de l'éthanol) fabriqué à partir de la canne à sucre (*le Monde Dimanche* du 8 juin 1980). Le pays, qui extrait de son sol à peine le cinquième de sa consommation de pétrole, pouvait ainsi espérer tirer parti de ses atouts spécifiques : un territoire immense, un climat tropical, une main-d'œuvre bon marché et, surtout, une longue expérience dans l'industrie sucrière.

Essor

Après un démarrage assez lent, le plan a véritablement pris son essor en 1978 et la production d'alcool, qui était de 664 millions de litres pour la récolte 1976-1977, a atteint 3,8 milliards de litres pour celle de 1979-1980. Grâce à cette croissance, l'objectif initial fixé par le plan qui prévoyait de mélanger 20 % d'alcool à l'essence brésilienne en 1980 a pu être atteint.

Fort de ces résultats encourageants, le gouvernement du pays a alors accentué l'aspect prioritaire du Proalcool. Il a fixé un nouvel objectif d'une production de 10,7 milliards de tonnes pour 1985, en prévoyant de consacrer 5 milliards de dollars au financement de nouvelles distilleries et signé un contrat avec l'industrie automobile nationale pour la fabrication, à l'horizon 1985, de 1,9 million de véhicules susceptibles de rouler à l'alcool pur.

Pourtant, le « plan alcool » n'a pas eu tout le succès escompté. Du fait de la rigidité de l'industrie du raffinage, il a eu pour conséquence immédiate non de freiner l'augmentation des importations de pétrole, mais de dégager un excédent d'essence. Même vendu – à bas prix compte tenu de la mauvaise qualité de l'essence brésilienne, – cet excédent n'a pas permis au pays de réaliser les économies de devises espérées.

Mais le principal échec du plan est d'ordre socio-économique. Loin de réaliser les objectifs affichés de rééquilibrage des disparités régionales et individuelles dans la répartition des revenus, de diminution de l'exode rural et de l'amélioration de l'offre d'emplois à la campagne, il s'est au contraire révélé, selon les observateurs (1), hautement centralisateur de richesses et de pouvoir.

Les facilités accordées par le gouvernement pour augmenter la production d'alcool bénéficent essentiellement aux propriétaires fonciers, et aux industriels sucriers, car le plan ne finance que des distilleries de taille industrielle (produisant au moins 60 000 litres d'alcool par jour). Par ailleurs, la culture de la canne à sucre relève, au Brésil, d'une économie de grandes plantations sur lesquelles la main-d'œuvre connaît une situation économique très dépendante et instable, et les mesures du plan alcool n'ont fait que repousser les petits agriculteurs vers des zones plus périphériques, *lorsqu'elle ne les a pas* contraints à l'exode rural.



RENÉ BURRI/MAGNUM

« L'essence est de mauvaise qualité »

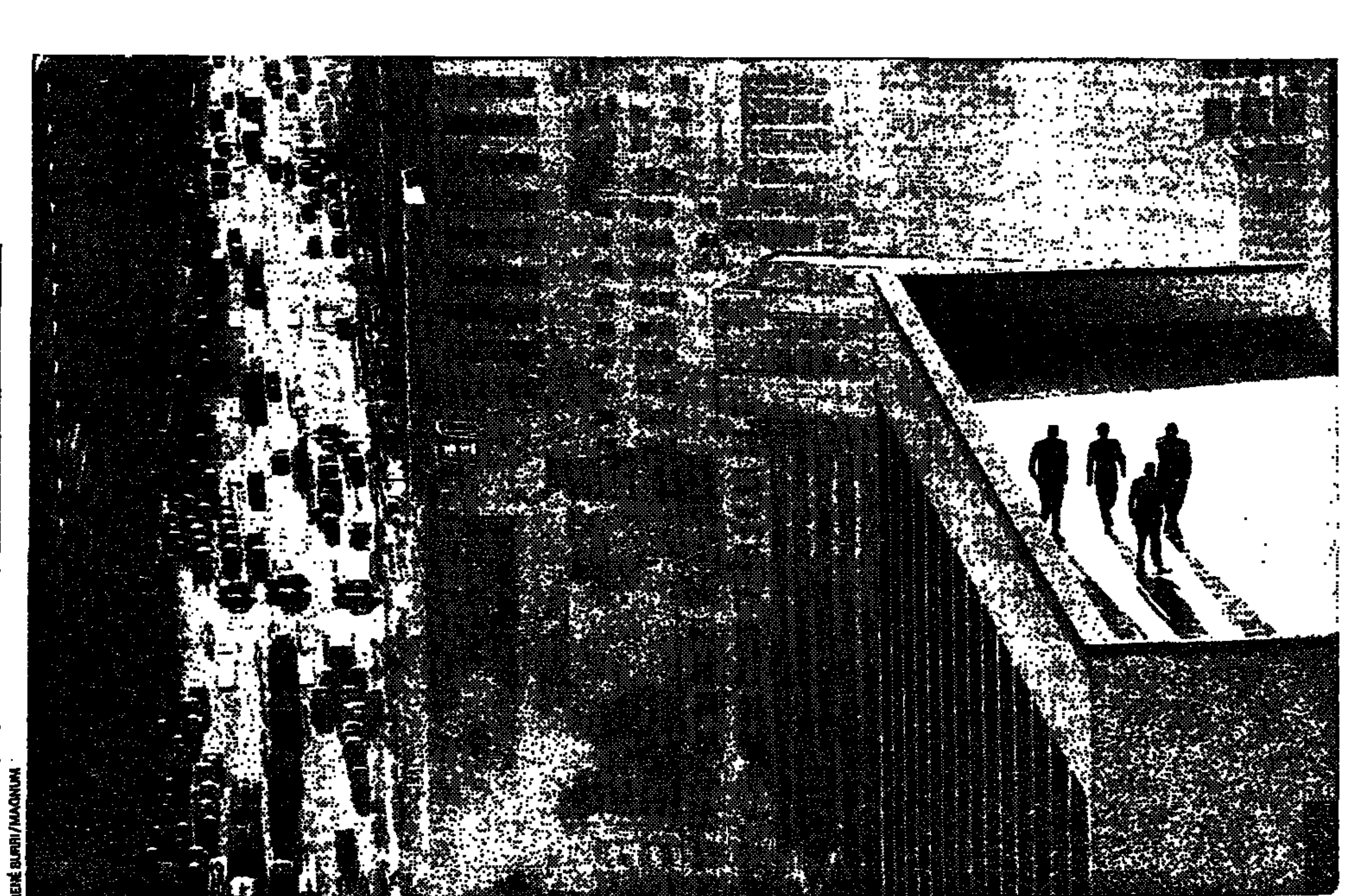
A la première période d'enthousiasme succède donc maintenant une phase de révision, en baisse, de l'ambitieux programme initial ; il a par exemple été convenu de repousser de 1985 à 1987 l'objectif d'une production de 10,7 milliards de litres d'alcool. En outre, le gouvernement envisage de fabriquer une partie de l'éthanol à partir du manioc qui, s'il présente un rendement à l'hectare moins élevé que celui de la canne à sucre et donne pour le moment un alcool plus cher, nécessite en revanche l'utilisation de sols beaucoup moins riches et peut être traité dans des distilleries moins exigeantes en matière d'investissements. Cette solution, qui tire parti d'une culture traditionnelle de subsistance des petits paysans, aurait en outre l'avantage d'entraîner la création d'un grand nombre d'emplois fixes.

Les autorités brésiliennes envisagent par ailleurs d'étendre les facilités accordées par le plan alcool à la construction de mini-distilleries (d'une capacité moyenne de 20 000 litres/jour) ou même de micro-distilleries (produisant 5 000 litres/jour), ce qui permettrait à l'agriculture d'acquérir une certaine indépendance énergétique. A condition toutefois que ces petites unités se révèlent rentables par rapport aux plus grandes, ce qui n'est pas prouvé.

Toutes ces considérations ne doivent pas faire oublier que les « cultures énergétiques » sont toujours susceptibles d'entrer en compétition avec les cultures vivrières pour l'occupation des terres cultivables. Ce problème ne peut pas être ignoré, même dans un pays comme le Brésil qui bénéficie de conditions particulièrement favorables puisqu'il possède de grandes disponibilités en terre et en eau. Un programme tel que le Proalcool ne sera véritablement couronné de succès que s'il s'intègre dans une stratégie globale de développement rural au lieu de rester un plan énergétique purement sectoriel.

ELISABETH GORDON.

(1) Voir notamment l'article sur « Les impacts sociaux et écologiques du plan alcool brésilien », d'Emilio La Rovere, publié dans la revue *Economie et humanisme*, en juillet-août 1981, et le rapport sur le plan alcool du Brésil rédigé par Laurence Haguenauer de l'université de Paris-X.



RENÉ BURRI/MAGNUM

« Un plan qui s'est révélé hautement centralisateur de richesses et de pouvoir »

Huit de la BD *nous présentent en exclusivité, leurs meilleurs*

BULLES

A Angoulême, la « bulle » est reine. Pendant le week-end, plus de cent mille personnes seront passées par le chef-lieu de la Charente pour le XI[e] Salon international de la bande dessinée, qui rassemble tout ce que la France et la Belgique réunies – mais aussi cette année quelques autres pays – comptent de créateurs de BD, d'éditeurs, de « fanzineux ».

S'y côtoient les collectionneurs studieux, les enfants avides, les érudits, les commerciaux, les artistes, les pédagogues en quête d'idées neuves, les ministres parfois. Angoulême est à la bande dessinée ce que Montmartre est à Paris : un point de rencontre obligé du tourisme des « petits Mickeys ».

Depuis le dernier salon d'Angoulême, Hergé et Reiser sont morts. Ils se partageaient le territoire de l'imaginaire, dans des genres plus complémentaires qu'opposés. Ils seront remplacés. L'école française de BD est solide, nombreuse, variée. La nouvelle école belge s'affirme. la « ligne claire » revient, après des années où l'éclaboussure graphique tenait lieu de style. Le classicisme à la mode s'est enrichi de la dérision.

La BD, art installé, observe le monde. Avec son inquiétude sourde, noire, funèbre, qu'atténue à peine l'humour. En témoignent les huits cartes de vœux, en forme de fantasmes pour 1984, que nous avons demandé à quelques-uns des plus grands dessinateurs actuels de BD d'adresser aux lecteurs du *Monde*.

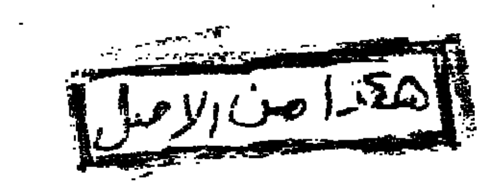
On constatera que l'espérance y est grinçante, tandis que le désespoir s'efforce de sourire. C'est leur manière à eux de se protéger.

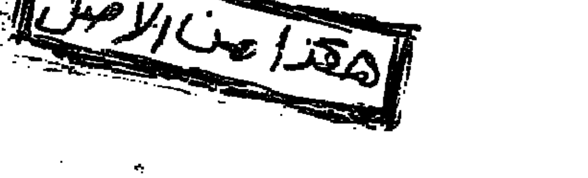
Br. F.











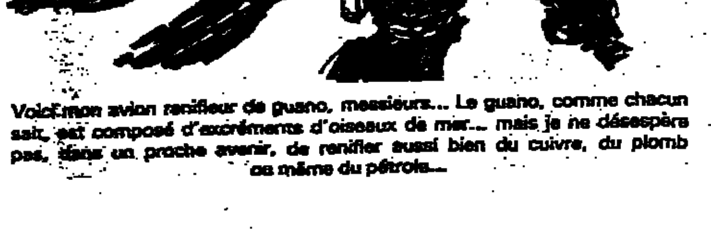
vœux de malheur pour 1984.







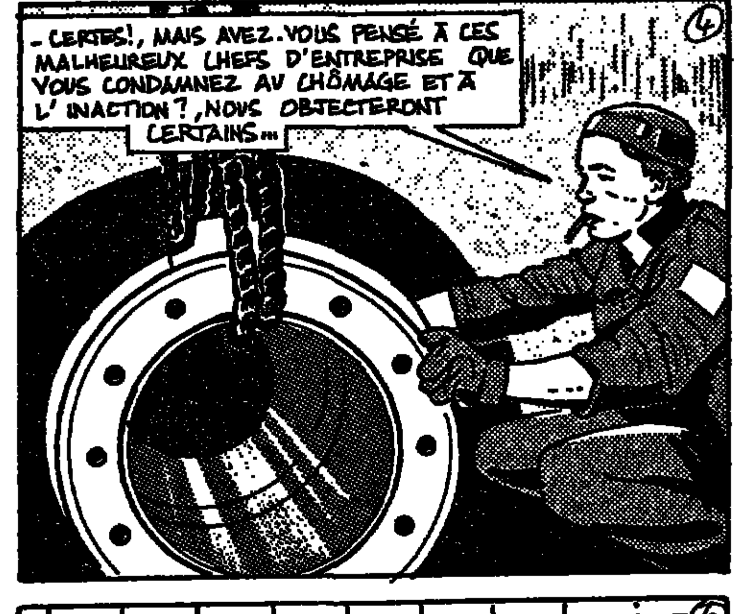



Voici mon avion renifleur de guano, messieurs... Le guano, comme chacun sait, est composé d'excréments d'oiseaux de mer... mais je ne désespère pas, dans un proche avenir, de renifler aussi bien du cuivre, du plomb ou même du pétrole...

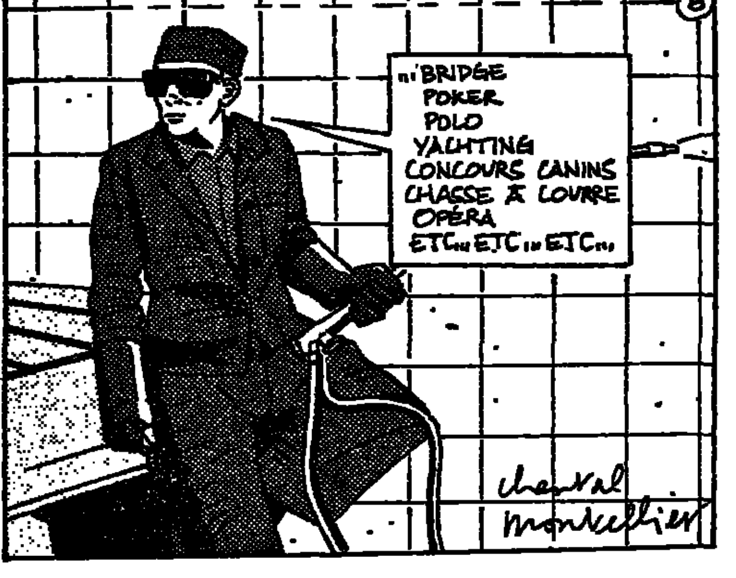












Oranges mécaniques

Il arrive fréquemment, dans nos cités embouteillées, que des agents se substituent à l'automatisme des feux pour régler la circulation en faisant fi de la *cybernétique. Qu'ils* nous enjoignent de passer au rouge où nous arrêtent au vert ne choque personne.

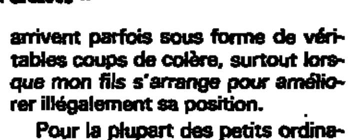
Je trouve étonnant, malgré tout, que cette *priorité de l'esprit sur la* mécanique et l'automatisme soit l'apanage à peu près exclusif des membres de la police. On a bien stipulé quelques dérogations en faveur des pompiers, des ambulanciers, ainsi, bien entendu, que des voitures de police. Mais n'y aurait-il pas lieu de prendre en considération qu'une majorité des citoyens de ce pays sont eux aussi doués d'intelligence et de raison, et qu'ils sont en particulier capables de juger de l'opportunité *du feu rouge qui les arrête* ?

Est-il admissible, ou même souhaitable, de nous laisser robotiser parce qu'un nombre non négligeable de crétins ou de distraits également criminels demeurent inconscients du danger qui guette à chaque carrefour ?... Il s'agit là d'une minorité qui fait payer cher son laxisme à la communauté !

La solution ? Remplacer par des clignotants (au moins la nuit !) la plupart des signaux alternatifs ; et sanctionner beaucoup plus sévèrement les fauteurs d'accidents. On devrait de surcroît se poser la question : faut-il encourager le citoyen à la passivité, ou au contraire stimuler son attention et son pouvoir d'initiative en le tenant pour responsable, s'il se met au volant d'engins qui tuent les gens par dizaines de mille !...

ROBERT PAGÈS,
Paris

« Zéperdu... »



L'ordinateur est un outil, et, dans le cas de la machine à jouer aux *échecs, c'est un outil domestique.* Mais pourquoi ne pas accorder aux utilisateurs le plaisir d'« anthropomorphiser » leur petit engin, à la manière des maîtres de chien ou de *chat* ?

Comment démentir par exemple les assertions de mon fils, qui se mesure souvent avec un mini-ordinateur d'échecs et qui prétend *que l'« engin est buté », qu'il « lui joue des tours »,* que *« c'est un farceur de première »* ? Mon fils a l'habitude de noter soigneusement les mouvements et attrape l'engin en pleine tricherie... Malmenée, en désespoir de cause, la machine déclare parfois que la pièce qu'elle joue *« en est une autre »*, supérieure en force en l'occurrence. Elle a ses coups de tête.

J'ai assisté moi-même au sabotage d'une fin de partie commis délibérément par l'ordinateur. Au lieu de procéder à un mouvement qui *aurait été forcément perdant, il a refusé* de donner la réponse. Préréglé pour cinq minutes de réflexion — un délai confortable pour ce genre d'engin, — il a demandé à rester branché *toute une nuit. Le matin* venu, il signalait toujours : *« Je vous prie de me laisser tranquille, je réfléchis. »* Il ne nous restait qu'à le débrancher avec dépit. Les anomalies arrivent parfois sous forme de véritables coups de colère, surtout lorsque *mon fils s'arrange pour améliorer* illégalement sa position.

Pour la plupart des petits ordinateurs, il est possible de manigancer un réajustement en s'adjoignant un trait supplémentaire ou en subtilisant une pièce au pauvre petit adversaire électronique. A cette goujaterie humaine, la machine répond parfois d'une façon pour le moins étonnante. A l'occasion d'une partie manipulée — oh ! pas par moi : par mon fils — j'ai assisté à un véritable harakiri de la machine. Elle a pris un temps de réflexion assez long, puis — comme si elle disait : *« Tenez, si vous voulez vaincre en trichant, la voilà votre victoire ! »* — elle a offert en holocauste sa dernière pièce, sans aucune contrepartie !

Et que dire des intonations de sa voix (il s'agit d'un mini-ordinateur *parlant, d'ailleurs avec un charmant* petit accent japonais), triomphantes lorsqu'il procède à des coups gagnants, infiniment abattue quand il déclare, deux coups avant le mat qu'il va subir : *« Zépérdu... Zépérdu... »* L'imagination aurait-elle son rôle dans tous ces phénomènes ? Laissons la courir, sinon le jeu ne serait pas un jeu.

M. TIBOR TARDOS,
Paris



MUSÉE DE LA POSTE – PARIS

Boîte « Mougeotte » (1900)

Voix du ciel

Un de nos lecteurs, qui a exercé des responsabilités dans le monde aéronautique, nous a adressé un témoignage sur les langues du ciel.

Ayant participé à certaines importantes réunions aéronautiques, je ne suis, je crois, pas trop mal placé pour témoigner du raz-de-marée anglo-américain qui déferle sur ce secteur. Un groupe de pression américano-anglo-canadien anglophone — à Genève ou à Montréal, villes francophones ! — occupe des postes-clés à l'Organisation internationale des transporteurs aériens (IATA) et le français et l'espagnol, langues officielles aussi, ne sont jamais utilisées en réunion, où il n'y a pas de traduction simultanée.

L'ensemble des noms géographiques a été anglicisé de longue date. Il aura ainsi fallu deux années de procédure pour faire rectifier « Québec-City » en Québec-tout-court, au grand dam des délégués d'Air Canada (tous anglophones...) Dans ces parages, je me suis intéressé à Saint-Pierre-et-Miquelon, abusivement placé par IATA au Canada, et des tarifs sont maintenant publiés, en francs français, au départ de Saint-Pierre. Dernier exemple, l'île de Pâques — *Isla de Pascua* au Chili — va devenir en IATA *« Eastern Island »* sans la moindre réaction de Lan Chile...

Air France prend soin de traduire en français un maximum de règlements — et *leur diffusion s'étend* maintenant. C'est tout récent, mais ce sera poursuivi pour toutes les compagnies en France métropolitaine et d'outre-mer, mais aussi à toutes les compagnies opérant dans les pays francophones.

Comme mort

L'image a un tel impact, une telle force, aujourd'hui, que seul possède une vérité, une réalité, une existence, l'événement retransmis à la télévision, ou l'information illustrée de photographies.

Ainsi, Iouri Andropov n'est pas apparu sur le petit écran depuis août 1983. Les spéculations les plus folles courent sur sa santé. Même gravement malade, le numéro un soviétique est vivant, mais, *aux yeux du vaste* public populaire qui regarde le journal télévisé, il ne gouverne plus vraiment, il est « comme mort ».

L'apparente vacance du pouvoir et l'absence sur les ondes concernaient aussi le roi Hussein de Jordanie : il a fallu, pour démentir, preuve à l'appui, toute nouvelle alarmante, diffuser un reportage montrant « sa majesté » en train d'inaugurer un pont.

Le manque d'images disqualifie le pouvoir en place (on a caché les « disparus » d'Argentine, on cache les « camps » en Chine et en URSS, on ne filme pas les faits divers ou les catastrophes dans les pays de l'Est, *etc.*), *alors que la diffusion* d'images assure sa permanence, sa crédibilité. Et le gouvernement français a été maladroit en ne « donnant à voir » aucun reportage sur le « raid de représailles sur Baalbek ».

Cela incite à dire prosaïquement : Le raid n'a pas eu lieu, je ne l'ai pas vu à la télé ! »...

On peut regretter que « le choc des photos » l'emporte désormais sur « le poids des mots » et que certains magazines cèdent à la facilité et à la démagogie en publiant des photos « scandaleuses », mais la presse écrite doit s'adapter aux nouvelles techniques et admettre que les goûts des lecteurs ont évolué.

Au même moment où le directeur du *Monde* présente les images ges — tout à fait « convenables et bienséantes » — introduites dans les nouveaux suppléments de la fin de la semaine, le rédacteur en chef d'un autre journal est emprisonné *parce qu'il a publié*, lui, trop d'images, il faut le dire assez discutables.

Des images de la mort. *Mais qui* ont révélé la réalité et, donc, la vie, paradoxalement. Dans cette affaire, la vérité allait au-delà du vraisemblable ; l'image montrait la réalité *de cet acte jugé « incroyable ». En* outre, une vraie démocratie doit assurer à la presse le droit à la liberté totale d'expression de reproduction... Rien ne doit être caché ; un pays ne doit pas refouler hypocritement ses êtres ou actes « inhumains ». S'il a opté pour la peine de *mort, il doit regarder en face les* corps guillotinés. S'il veut lutter contre le terrorisme et la criminalité, il doit regarder, et VOIR, surtout, les cadavres mutilés, déchiquetés. N'est-ce pas pour que le fascisme ne se reproduise plus qu'on a largement publié, depuis 1945, des *photos sur les camps de concentration* et sur les atrocités nazis en France ?...

L'image peut être dangereuse quand elle est truquée, tronquée, trop « spectaculaire », mettant en avant toujours les mêmes acteurs de l'actualité et reléguant dans l'ombre des anonymes méritants ou des artistes et intellectuels « silencieux » ; elle peut apparaître comme une incitation à la violence ou au voyeurisme. Or l'image contribue à *la connaissance de la vérité.*

C'est pourquoi même une photographie de la mort est une image de la vie.

JEAN-PIERRE BONNEL,
professeur à Saint-Avold.

Transports en commun

A *propos de mon dernier voyage* à Amsterdam, il m'est venu cette réflexion : les petits lits étroits, jumelés, caractéristiques de nos pays européens (et outre-Atlantique) ne sont-ils pas l'ultime manière d'occuper de force et au moment choisi par le plus noble des conjoints, un *lieu, en principe réservé à un seul* des deux partenaires ?

Devons-nous voir dans ce mode de vie le dernier reste de la célèbre puissance masculine qui se réserve une dernière fois le choix de son intervention ?

On peut en tous cas déplorer que l'espace réservé à cet effet ne permette pas un témoignage de tendresse plus prolongé.

Félicitons-nous toutefois que notre pays *ait été préservé de cette* coutume barbare.

FRANÇOISE PUAUX,
Troyes

Poésie

Danièle Sallenave

Les images du théâtre, du cinéma, du monde

Sur cette photographie, les jambes de l'enfant sont coupées net, juste au-dessus de son mollet gras. Le visage de la femme qui le tient n'est pas visible, une grande *ombre le couvre. Celle des feuillages,* sans doute, car elle est adossée à un arbre, et c'est l'été ; ou peut-être les marques d'usure que le temps, lentement, a imposées *à la surface brillante* de l'image. De cette femme, nous ne savons rien, au reste qu'importe, *la mort lui a depuis longtemps* fermé la bouche de sa main plate.

∴

L'homme tend la main vers moi, je vois ses ongles et chacune de ses veines. A vrai dire, ce n'est pas vers moi, il ne me connaît pas. *Mais je le connais, lui, et la* vitre invisible qui nous sépare : plus qu'une vitre, la glace *infranchissable* de la mort.

∴

Cet autre, à gauche de la photographie, est placé un peu en arrière de la jeune femme ; son époux sans doute, jeune lui aussi. Leurs visages sont très distincts, mais je n'y lis rien. Je vois des yeux, une bouche, une autre bouche, des lèvres sensuelles (celles de l'homme), des lèvres serrées *(celles de la femme), des cheveux* fins et clairs. L'homme debout est déjà partiellement gagné par une moisissure qui attaque le côté gauche de la plaque de verre ; son *épaule droite y disparaît, comme* s'il se retirait doucement derrière une portière de velours.

∴

Que fait-il, celui-ci, appuyé contre cette barrière ? Pourquoi cette grosse pierre juste à côté de son pied ? *Et cela, derrière sa* jambe gauche, est-ce la racine d'un arbre ou un jeune chien couché ? A l'horizon, est-ce une chaîne de montagnes ou bien une *bande de nuages ? On dirait un* golfe, à gauche, et des moutons paissant jusque sur son bord. Mais non, ce sont de petits monticules de pierre tous semblables à *la masse calcaire qu'il frotte de* son genou.

∴

Sous son nœud de soie, sa robe fait des plis raides ; sa main gauche a bougé, son pied droit *qu'elle tourne en dedans par timidité* touche presque le museau d'un jeune chien, qui la regarde en dessous, impatient qu'elle reprenne le jeu. La petite fille *me regarde, mais elle ne me sourit pas* ; de petites boucles de cheveux fins descendent autour de ses oreilles. Dans un moment, le chien va bondir.

∴

Une zébrure traverse la plaque de verre juste sur l'épaule de l'homme barbu, dont le ventre avance sous le gilet. On a tendu au-dessus de lui une toile entre les arbres, *probablement pour un* goûter, un banquet, une fête en *plein air.* Deux femmes passent, elles portent un panier couvert d'un linge. Les molles ondulations d'une colline se découpent au loin entre les troncs réguliers, tachés, *des bouleaux. A gauche, un enfant* est assis ; ses pieds sont nus, il tient une canne à pêche, mais on ne voit pas d'eau, nulle part.

∴

La forêt s'étend sur la droite de la photographie, à peine trouée, juste devant moi, par une lumière faible ; à mes pieds, cependant, une vaste étendue d'eau très noire, très luisante. Un jeune prêtre, un séminariste plutôt, est debout sur la rive opposée, la main sur l'épaule d'un jeune garçon aux *mollets nus. En regardant* attentivement, je vois au loin, très loin derrière eux, une allée profonde et tout au bout deux silhouettes de femme en robe blan*che.*

∴

Un bijou plat ferme son col. Ses épaules étroites sont prises dans une robe de velours légèrement étriquée qui luit d'un éclat doux à la couture des manches. Le buste de la femme disparaît dans une sorte de halo sépia savamment ménagé par le photographe. Elle regarde vers sa gauche, assez haut, un peu au-dessus de *mon épaule droite. Quelque* juge invisible et puissant, qui nous contemple toutes deux, elle qui est morte, moi qui vivante la regarde.

∴

Elle a posé son chapeau entre les herbes, *juste aux pieds de* l'Hermès qui sourit et baisse ses yeux de pierre vers les hautes fougères. Ses cheveux défaits pendent autour de son visage aigu, elle porte ses yeux vers le ciel, très haut, vers le haut du ciel, là *où les nuages se défont dans la* brume d'été. Son col bâille un peu ; elle tient entre ses doigts une plante que je ne connais pas, une fleur haute et simple, quatre *pétales étroits autour d'un pistil* proéminent.

∴

De sa main gantée, il tient fermement le barreau d'une grille où le lierre s'est pris. De hautes frondaisons en dépassent, et entre elles le dernier étage d'une villa, avec une petite fenêtre ronde sur la pente du toit d'ardoise. Sur sa *jambe droite, il laisse pendre un livre* dont il marque la page de l'un de ses doigts. La jeune femme qui le photographie a posé son sac et son ombrelle contre la grille, on devine entre les herbes le manche et les broderies du tissu. C'est le jour de leurs fiançailles, peut-être ; *en tout cas, il fait beau.*

∴

Une rivière plate court entre des rives sans grâce, bordées de maisons basses, irrégulières, séparées par de petits jardins mal tenus ; les arbres n'ont pas encore de feuilles. Vers la gauche, une écluse, et un petit moulin.

∴

Danièle Sallenave est née en 1940 à Angers.

Après avoir animé la revue *Diagraphe*, traduit des textes italiens, *elle a renoué avec la fiction.*

Elle a notamment publié : *Paysage de ruines avec personnages, le Voyage d'Amsterdam ou les règles de la conversation, les Portes de Gubbio* et *Un printemps froid* (POL).

Ces courts poèmes sont des photographies imaginaires. Ici le point cadre, fait voir, éclaire.

C. D.

Sauf mention contraire, tous les textes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Langage

L' " illettrisme " et les lettrés

UNE vraiment bonne nouvelle, pour ouvrir l'année. L'analphabétisme (enfin, ce qui en restait) est vaincu en France. Battu par forfait en l'espace d'un conseil des ministres, celui du mercredi 11 janvier. Ne s'est pas présenté. Inconnu au bataillon, l'analphabétisme.

A sa place, monte sur le ring *l'« illettrisme », un débutant.* Laissons ricaner les esprits chagrins : une chose était l'analphabétisme, une autre est l'illettrisme. Le nouveau venu présente sur le premier l'avantage considérable de ne pas figurer sur les statistiques de l'ONU ou de l'UNESCO. L'illettrisme, *comme son nom l'indique,* est un privilège réservé au peuple lettré que nous sommes. Et d'un.

Et de deux, l'initiative du conseil des ministres enrichit notre langue d'un mot nouveau. Et même de deux ou trois, puisque, dans la foulée, nous verrons s'engager une campagne nationale de « lettrisation », pour laquelle on recrute d'ores et déjà des « lettriseurs ».

Trêve de plaisanteries faciles. Mais quelle drôle d'idée que de sortir de la série classique *analphabète, analphabétisme, alphabétiser*, etc. Est-ce par rage de faire nouveau ? Pour noyer le poisson ? Et puis, on peut être illettré sans être analphabète. C'est même banal. Plus rarement, mais certai*nement, être analphabète* sans être illettré : les cultures orales, ça existe. A tant faire de créer un mot (dont l'utilité m'échappe, à vrai dire), autant le réserver à un usage précis.

Autre bizarrerie, encore pour 1984. Pourquoi parler *du* novlangue du roman d'Orwell ? *A moins qu'Orwell lui-même* ait voulu opposer *le* novlangue à l'ancilangue, on ne voit pas bien ce que le masculin ajoute à la démonstration. Au reste, le ou la novlangue n'en est pas vraiment un ou une. Ce serait plutôt cette perversion systématique des « mots de pouvoir », notre maintenant *familière* « langue de bois », dont Stendhal avait, sans doute le premier, compris le mécanisme. Quand Julien Sorel, petit paysan séminariste, apprend de l'abbé Pirard qu'il est appelé à Paris par le marquis de la Môle, promotion inespérée, il dit à peu près à l'abbé que le « hasard » lui est favorable.

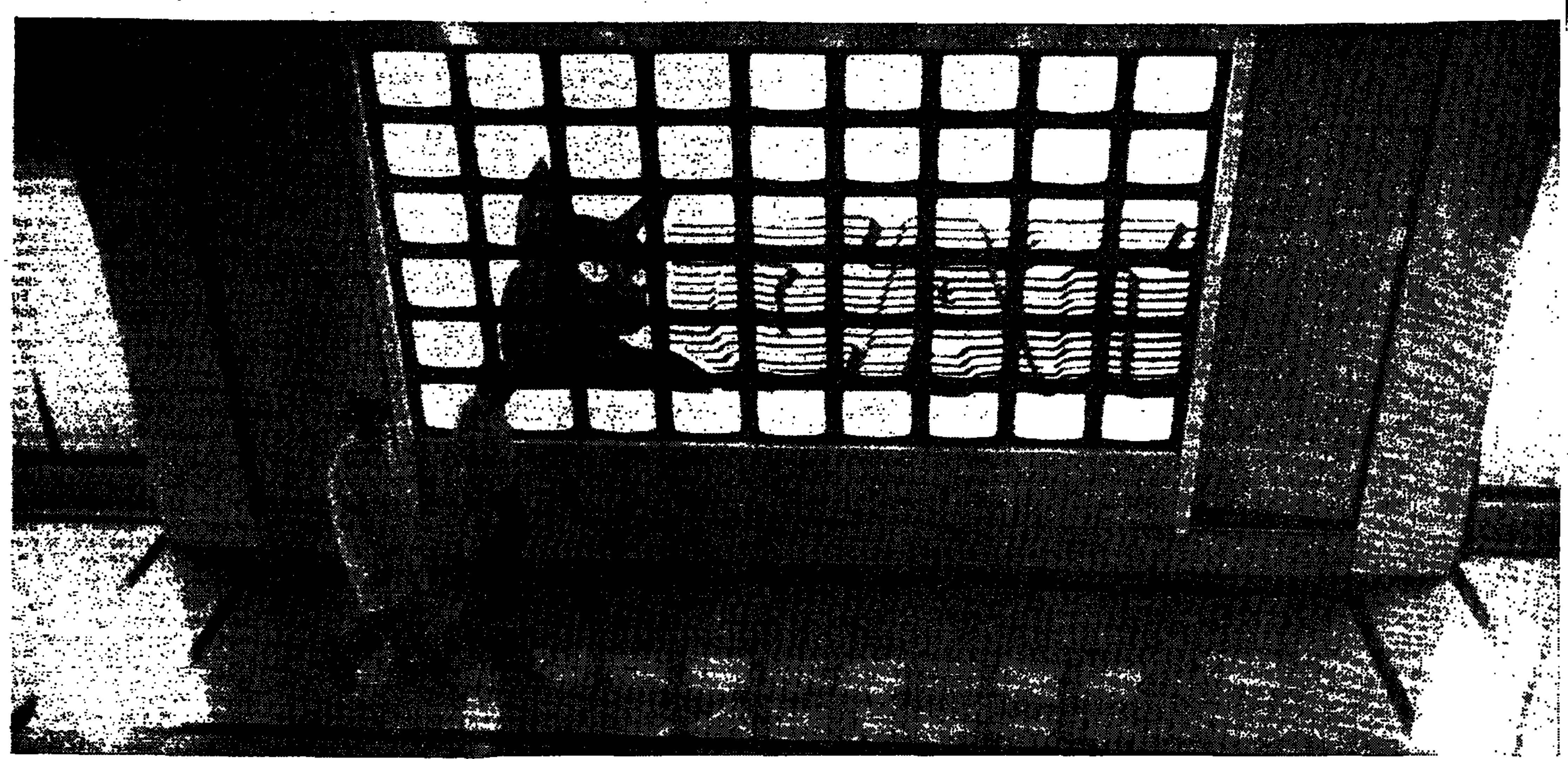
Et l'abbé de répondre : *« Ne dites pas le « hasard », mon fils. Dites la « providence ».*

Toute la novlangue est déjà dans ce « Ne dites pas... Dites ». En attendant, ne dites pas l'« illettrisme ». Dites l'« analphabétisme », comme tout le monde.

JACQUES CELLARD.

Cinquante-quatre écrans seconde

Dans l'ancien Drugstore Opéra, Hachette vient d'ouvrir son multistore.



Autour d'un écran géant alimenté par vidéodisques et commandé par ordinateur, un espace commercial spécialisé dans la communication. La vieille Librairie Hachette lance la micro-informatique et la vidéo comme des produits de masse et veut faire du « multistore » le symbole d'une nouvelle révolution culturelle. Après les bibliothèques de gare et le livre de poche, le village multi-média.



Un kiosque français et étranger « branché » sur les médias



Ouvert tous les jours de 10 h à 1 h du matin, le multistore attend 20 000 personnes par jour.

JE n'étais pas accro à la micro. Les logiciels, progiciels, didacticiels ne m'emportaient pas au ciel. Je n'étais pas fanatique du Basic, je ne pensais pas le Pascal. D'accord, je me shootais à l'info, mais je ne voyais pas la vie en vidéo. Je refusais d'être un avachi du VHS, un abêti du Betamax. J'étais un débranché béat, vaguement baba.

J'ai craqué. J'ai eu un choc chic pour les clips clean. J'ai pris mon pied au mur d'images, quand Michael Jackson m'a craché ses décibels en cinquante-quatre versions originales. J'ai tout gobé comme un gogo gaga. Et j'ai laissé couler les couleurs comme une douche cathodique.

Imaginez cinquante-quatre écrans alignés comme à la parade : ça défrise la morosité, ça vous avalanche d'une bouchée Coluche, les jeans Buffalo, et la dernière dépêche AFP. Et quand les cinquante-quatre écrans se marient en une image géante, vous craquez.

La révolution médiatique a désormais son Palais d'hiver, entre l'Opéra et le Printemps. Un Temple où règnent les marchands, mais aussi un village dont le prince est un écran. Au centre est la place, qu'ensoleille un démentiel puzzle vidéo à cinquante-quatre morceaux. Et cette place a ses idiots de village, qui sans même penser à pleurer l'absence de bancs publics, s'empiffrent de couleurs. Sûr que les vendeuses des *Galeries* y poseront demain des lapins aux cadres banco-assuranciels, devant l'écran géant comme naguère sous l'horloge.

Sur cette place – épicerie, tabac-presse, bistrot, n'y manquent que l'école et l'église, – trois rues mènent aux quartiers de la micro-informatique, de la vidéo et de la librairie. Le tout a été baptisé « Multistore *Hachette-Opéra* », ce qui a fait flipper le ministre de la culture Jack Lang : à l'inauguration, il a gentiment grondé Jean-Luc Lagardère, le patron d'Hachette : *« On aurait pu trouver un nom plus parisien... »* Il a hésité une seconde : *« Plus français, enfin ! »*

Jean-Luc a eu un bon « fit » avec Jean-Louis Nachury, bâtisseur du projet. Jean-Louis a le superlatif facile et un CV qui décoiffe : X, FNAC(S) de province, Hachette. Il cible large : 40 % de la population parisienne devrait s'écraser au multistore. Il m'a tout raconté. Mais il parle COFREMCA, et moi je bafouille seulement le CCA (1).

« Multistore, c'est pour les recentrés ?

– Oui, *enfin, les innovateurs. les jouisseurs* et les viveurs.

– Pas les décalés, alors ?

– Non, pas les défricheurs.

Il est à l'image de son magasin, efficace, et résolument énergétique. Finalement, nous avons trouvé un langage unique, très pragmatique : le fric. 45 millions d'investissement en tout pour le petit bijou, et l'exportation à la clé du succès.

Et tout à coup, j'ai eu le blues de Gutenberg. En manque d'encre, j'ai couru à travers les cassettes, les compact-discs et les claviers à la librairie, pour retrouver la Bibliothèque rose de mon enfance, le Club des cinq, le Clan des sept, Oui-Oui et Babar. Cinquante balais me sont tombés sur la tête tout d'un coup : vous savez ce qu'elle édite, la Bibliothèque rose ? *War Games !* Oui, la Bibliothèque rose !

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) La COFREMCA et le Centre de communication avancée (filiale de Havas) sont deux centres d'études des styles de vie. Chacun a inventé ses propres catégories.



MM. Nachury et Lagardère.



PHOTOS S. DOUVENIN.



20 000 titres en librairie, 3 000 cassettes dans le vidéo-club et plus de 1 000 logiciels pour tous les types de micro-ordinateurs.

La grande Reconquista de la pensée espagnole

COUPÉE de l'Europe du nord des Pyrénées par le franquisme encore plus que par la géographie, la pensée espagnole a retrouvé, récemment, les grands courants contemporains. Il y a peu, on lisait quasi clandestinement les philosophes modernes. Ils sentaient le soufre dans un pays dominé, institutionnellement, par la scolastique. Pourtant, souterrainement, la réflexion se frayait, dans la longue durée, des espaces de respiration s'appuyant, ironiquement, sur la tradition.

Aujourd'hui, la péninsule retrouve une originalité vraie. Certes, dans un ouvrage collectif récent dirigé par J.-M. Bermudo, *los Filosofo y sus filosofias*, on parle davantage de Russell, de Wittgenstein, d'Adorno ou de Foucault que des auteurs espagnols. Mais cet ouvrage n'a – pas encore ? – pu prendre la mesure de ce qui s'invente chez les jeunes penseurs de la péninsule.

Saisir ses courants actuels, c'est rencontrer une histoire balisée par deux repères obligés : Unamuno et Ortega y Gasset.

Unanumo fut l'un des phares de la génération de 1898, ce groupe qui – au moment de la perte des dernières colonies – s'était donné pour mission de sortir le pays de sa torpeur dogmatique. Tourmenté, tragique, traversé d'un comique du malheur, Unamuno ne cesse de méditer sur et avec la mort. L'existentialisme le reconnaîtra comme l'un de ses ancêtres. Polémique, celui qui aimait tant Kierkegaard refusait d'être en paix avec tous. Exilé pendant la dictature de Primo de Rivera, il s'enfuit des Canaries pour se réfugier en France. Plus tard, il rejoindra Salamanque pour y proclamer la république et pour y reprendre sa chaire.

Quelque temps après, l'auteur du *Sentiment tragique de la vie* et de *l'Essence de l'Espagne* va mourir lors de l'entrée des franquistes dans sa ville...

Moins engagé, Ortega y Gasset occupera un terrain considérable. Professeur, essayiste, éditeur de la *Revue d'Occident*, ce philosophe de formation universitaire allemande ne cessait de repasser par le Don Quichotte. Sa revue ouverte au monde paraîtra jusqu'en 1936. Pourtant, il ne prend pas parti pendant la guerre civile, s'exile en France, en Argentine, au Portugal. Revenu en Espagne en 1945, il refuse les postes officiels, se tient à l'écart du régime.

Péninsule volcanique

Si Unamuno fut une référence secrète et marginale, Ortega va, lui, marquer plusieurs générations. Le professeur Jose Luis Abellàn, de l'université de Madrid, raconte : « *Après lui avoir consacré une thèse, j'ai fait un livre sur lui. Philosophe tragique, il a exprimé une Espagne volcanique qui nous marque encore. Il a ouvert notre pays sur l'Europe, il nous a fait lire Leibniz, Husserl, Brentano, Russell. A travers le travail de Gaos, au Mexique, il fut une référence pour les Latino-Américains. Il est très espagnol – il a forgé la notion de casticisme – dans la mesure où il puise dans les traditions extra-philosophiques, les littératures, les poésies, les mystiques. Il a donné à la raison vitale des lettres de noblesse concrètes.* »

« *On a reproché à Ortega,* continue Jose Luis Abellàn, *son élitisme, certains l'ont même accusé d'être préfasciste. De fait – alors que de nombreuses manifestations célèbrent son centenaire, – on découvre que c'était un personnage très complexe. On ne peut le réduire au seul autoritarisme politique. Sa* Révolte des masses *parle aussi de notre crise. Dans la mesure où il participe de la grande culture espagnole, les penseurs de gauche l'ont aussi beaucoup cité. Tout le monde connaît ses textes fondamentaux sur l'amour, Don Juan, Vélasquez ou Goya... Aranguren, l'une de nos grandes figures de la résistance, a écrit* l'Esthétique d'Ortega y Gasset. *En France, pendant une période, tout le monde a parlé de Sartre. Ici, avant ou après la guerre civile, plusieurs générations ont eu des rapports avec Ortega.* »

L'Espagne est décapitée par la guerre. La victoire franquiste conduit en exil un nombre considérable d'écrivains qui féconderont d'ailleurs l'Amérique latine. Sans démocratie, la philosophie vivante meurt ; les dogmes nationaux catholiques mettent en place une pensée officielle. Quelques-uns, comme Zubiri, qui vient de mourir, se réfugient dans une métaphysique sophistiquée et un peu formelle.

Il faut attendre les années 60 pour que resurgisse un terrain de combat où se relance une philosophie espagnole moderne. On assiste alors à un bouillonnement. Sans grande tradition philosophique propre, l'Espagne importe tout. On connaît Popper vingt ans avant la France et, comme le souligne ironiquement Emilio Lledo : « *On a presque cru, dans les années 60, que Wittgenstein était un philosophe espagnol.* » Au même moment, le professeur Sacristan est renvoyé de l'Université pour avoir consacré un cours au penseur autrichien... Pourtant, cette période qui se nourrit des penseurs de l'exil relit Las Casas, réfléchit sur l'Etat de droit. La situation du Siècle d'or, le sort des Indiens, reposent les questions de l'éthique, du juridique, du politique. Un fil rouge continue de courir entre les lignes ; il parle de la démocratie. Certes, cette culture de résistance se contente parfois d'un humanisme plat ; cependant, les vieilles taupes spirituelles – une des revues importantes portera ce nom – continuent leurs recherches. En Catalogne, la Gauche divine qu'animent notamment Savater, Trias, Rubert de Ventos, brise joyeusement et philosophiquement les dogmes répétitifs des protestations politiques classiques.

Mal connue, mal aimée, quasiment pas traduite ici, la philosophie espagnole nous oblige à remettre en cause une histoire de la pensée qui ne passerait que par trois ou quatre contrées. L'esprit a su traverser les montagnes même s'il a su emprunter les chemins de traverse. Ainsi, au XIX[e] siècle, les partisans d'une réforme éclairée de l'Université s'appuient sur un philosophe kantien de seconde zone, Krause, pour fabriquer une machine de guerre contre les pouvoirs académiques. Le prestige de l'Europe du Nord, les grands professeurs à l'allemande, servaient alors de paravents au courant hétérodoxe des démocrates et des universalistes. Et si, aujourd'hui, l'on relit avec passion le Kant du *Conflits des facultés*, c'est un peu à ce courant qu'on le doit.

Contre les fanatismes

En 1984, l'éthique, l'art, la philosophie politique, occupent la scène sur un fond d'inconscient ramené ici par les psychanalystes argentins exilés. L'Espagne ne connaît pas de courant dominant, elle puise dans la grande culture internationale avec souplesse. Elle cherche, sans se révolter contre les modes. Les dogmes n'ont pas vraiment de force. Si l'on cite encore Ortega, les jeunes ne se révoltent plus guère contre un grand-père qu'on n'a pas vraiment de raison de vouloir renverser de son socle. Un scepticisme post-structuraliste habite une pensée qui refuse, très fort, tous les fanatismes.

L'Espagne vit très bien sans système unique, sans repères obligés. Bien sûr, on a lu Nietzsche, Marx et Freud, mais sans jamais en faire une Sainte Trinité. L'Espagne, qui n'a jamais vénéré les trois H (Hegel, Husserl, Heidegger), n'éprouve pas le besoin de se rebeller contre ces figures. Sans tradition académique brillante, elle emprunte à la vie quotidienne, celle du Goya noir ou de la sensualité du flamenco.

Le philosophe espagnol adore les anecdotes, les exemples, dont il sait tirer une véritable profondeur. Et puis, on s'intéresse beaucoup à l'analyse des pouvoirs. Munoz avance : « *Nous avons la chance de ne pas avoir de méta-langage. Nous avons tour à tour assisté aux vagues du retour de l'événement, de l'intensité, du désir, des micro-pouvoirs, de l'inconscient ; mais ces espaces, décalés, contradictoires aussi, nous permettront d'inventer nos propres pensées.* »

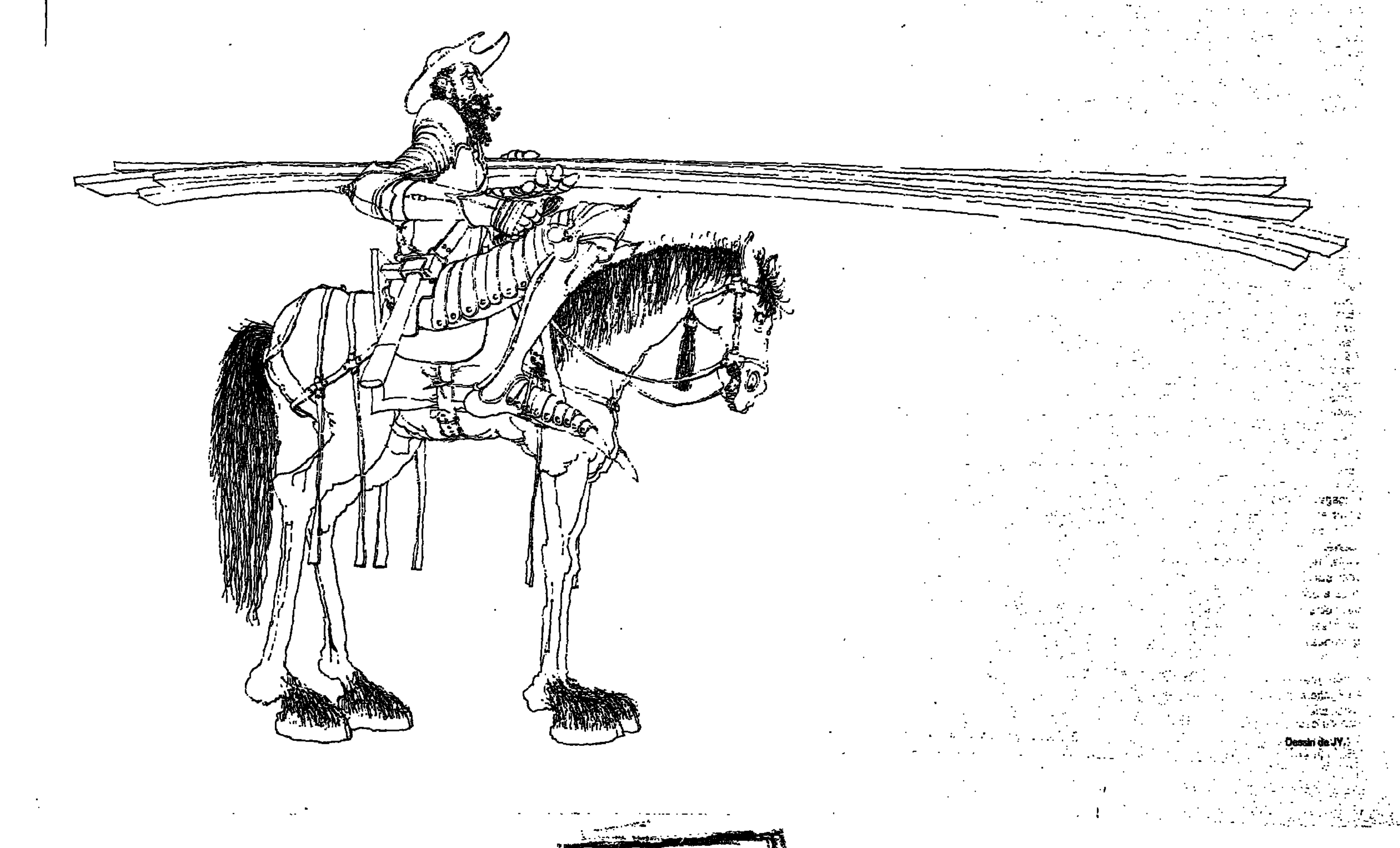
Sans père unique, la pensée espagnole analyse la crise, le récent vacillement des valeurs. Les combats d'il y a dix ans sont aujourd'hui dépassés, passés dans les mœurs, et les philosophes reprennent des interrogations plus décisives. Ainsi, les questions de l'éthique et du politique se retrouvent dans presque tous les textes. Il s'agit de tenter de penser la démocratie dans un pays où elle n'a ni texte ni contexte.

Au vieux dilemme d'hier du « bien catholique » ou de la révolution, la philosophie contemporaine préfère la question plus modeste : qu'est-ce qu'un espace de représentation politique ? Car il s'agit de penser les scènes de la justice, de l'art, sans les transcendances de la religion ou des philosophies de l'histoire. Rupert de Ventos affirme : « *Nous découvrons l'épique de la banalité. En Espagne, le tragique, c'est si banal...* »

Le danger de guerre

Les recherches éthiques analysent la violence. Savater, qui enseigne au Pays basque, différencie « *la violence comme instrument et la violence comme expression. Ne confondons pas ce qui sert à conquérir ou à maintenir le pouvoir et ce qui sert à décharger les tensions psychiques. Refuser la violence, ce n'est pas seulement dénoncer les idéologies, la peine de mort, la torture, le terrorisme, c'est aussi proposer des alternatives, des formes de compétition artistiques, érotiques, ludiques. Il faut, en philosophie, différencier le pacifisme qui a toujours des relents religieux de l'antimilitarisme actif... La militarisation des Etats-nations est partout dangereuse ; nous devons être capables d'ironiser sur les nouvelles expéditions coloniales de notre temps, qu'elles soient américaines ou cubaines* ».

Sacristan, qui a beaucoup traduit Marx, confirme que : « *La philosophie se doit de penser le danger de guerre. Nos traditions morales et philosophiques sont faibles devant les bombes atomiques. Nous devons tout reprendre comme au seizième siècle, mais nous savons maintenant que, comme le disait Einstein : « On ne peut démontrer logiquement qu'il n'est pas bon de détruire l'humanité.* »



Dessin de JY.

Les philosophes espagnols modernes, qu'on lisait clandestinement il y a peu de temps encore, travaillent aujourd'hui dans la pleine lumière. Ils s'interrogent avec ferveur sur « leur » politique, sur la morale, le droit, la justice. Franco est vraiment mort.

A côté de l'esthétique et de l'éthique, l'analyse du langage tient aussi un rôle décisif. Si l'on sait cette tâche inépuisable, on veut rendre un poids aux mots. Emilio Lledo sourit doucement : *« Nous sommes fascinés par les présocratiques ; mais nous devons nous rendre capables de retirer le vernis des traditions scolaires qui nous empêchent de voir les couleurs de leur pensée. Si je parle de Thalès à mes étudiants, je leur raconte qu'il avait fait une Constitution, qu'il savait mesurer les distances entre les bateaux, la hauteur des pyramides, qu'il s'était enrichi grâce aux pressoirs à huile. Nous devons retrouver la verdeur de ces textes. Descartes a commencé à penser en se déprenant de la tradition scolastique... »*

La philosophie espagnole publie beaucoup. Elle cite souvent Cioran, qui aime tant l'Espagne et qui se défie de l'esprit de système. Entrez dans une librairie et vous y trouverez les ouvrages de Savater *Introduction à l'éthique*, de Rubert de Ventou *l'Office de la semaine sainte*, de Trias *Lo Bello y lo siniestro*, de Victoria Camps *l'Imagination éthique*, de José Jimenez *l'Esthétique comme utopie anthropologique*. Aranguren continue sa réflexion sur l'éthique, *Espagne une méditation poétique*, Manuel Sacristan, ses travaux sur la dialectique, Felipe Marzo sur *la Philosophie du Capital*, Josef Fontana sur les lectures de l'histoire. Il faudrait aussi citer les travaux de Gomez Pin qui aime tant Aristote, les taureaux et la psychanalyse, de Valls, de Calvo, de Muguerza, de Moya, de Carande.

Stimulante, cette philosophie prend son temps à bras le corps. Elle n'a plus peur de s'appuyer, autrement, sur Gracian, sur Quevedo, sur Calderon, sur Lulle ou même sur Sénèque autant que sur la science moderne. Exclue hier du théâtre mondial, elle y rentre avec ivresse. *« Notre époque est devenue stéréophonique »*, dit le sociologue Carlo Moya. Bunuel disait : *« Ce pays est simple ; le matin l'église, l'après-midi la corrida, le soir la maison de plaisir. »* Tout cela est vraiment fini. Les seins nus sur les plages, la décriminalisation du hachisch, le développement d'une économie moderne, ont tout modifié. Les night-clubs sont maintenant les cathédrales modernes. Pas silencieux du tout, les philosophes espagnols s'intéressent à «leur» politique ; ils reprennent, de façon très contemporaine, de très anciennes interrogations sur le droit, la morale, la justice. La langue espagnole est d'ailleurs largement philosophique. Le verbe être se dit de deux façons. Le *ser* dit le durable, l'essence, *l'estar*, le fortuit, l'existence... Mais, bien sûr, l'usage connaît de multiples exceptions.

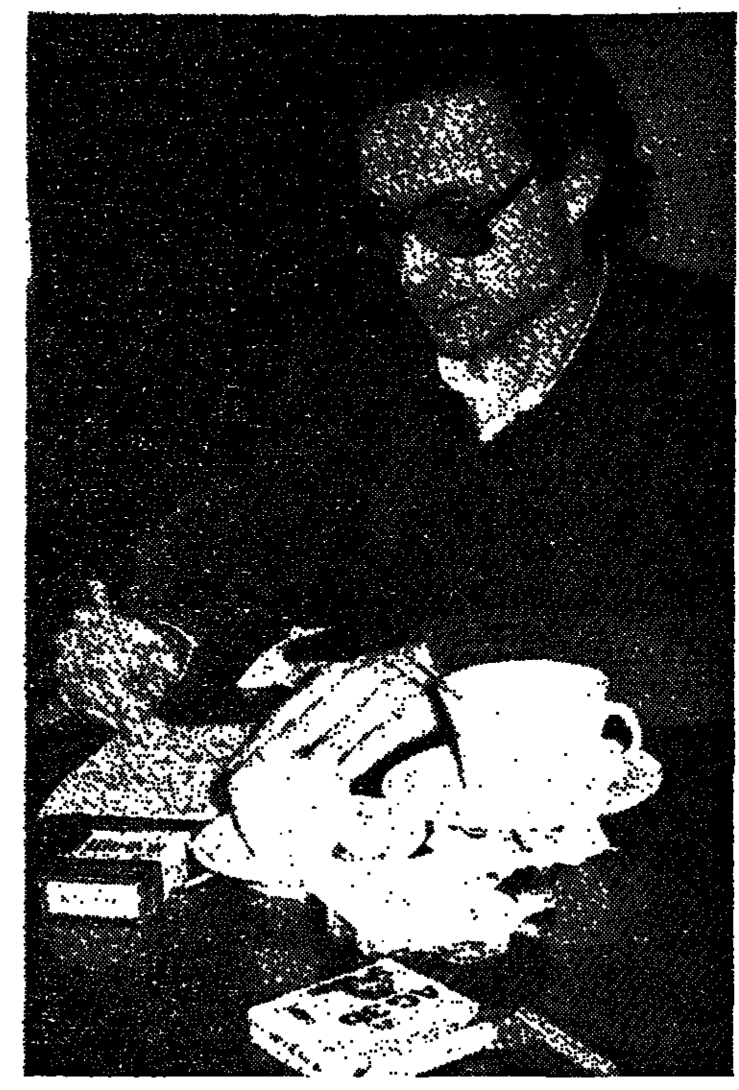
CHRISTIAN DESCAMPS.

Eugenio Trias et Jose Ramoneda

LE Collège de Philosophie est *né* juste après la mort de Franco sur l'initiative de quatre professeurs. Nous voulions pratiquer une philosophie alternative à celle qui s'enseignait dans les traditions académiques. Mais nous ne sommes pas en lutte contre l'Université où nous continuons de travailler. Nos séminaires sont suivis par des gens qui *paient une cotisation volontaire* ; nous ne dispensons pas de diplômes. Nous avons commencé par quelques thèmes généraux : « Qu'est-ce que la philosophie ? », « La théorie des passions — Amour, désir-passion », puis par des recherches sur Hegel et Kant. Cette année, nous animons trois séminaires autour de *la Critique du jugement*, du « concept de classicisme en esthétique » et de « la philosophie politique et les Lumières ». Nos cours se font en espagnol ou en catalan, et nous discutons en ce moment pour savoir si nous devrions ou non prendre une dimension plus institutionnelle. Récemment, on vient de créer un autre collège : l'Institut d'études d'art, qui va ouvrir en 1984 autour du thème : « L'art vers 1900 ».

Dans les faits, nous démontrons qu'il est possible d'enseigner une philosophie non académique. Nos options sont résolument ouvertes. A Barcelone, nous nous opposons fermement à la petite culture catalane fermée sur elle-même, traditionnelle et traditionaliste. Le catalan est une langue à part entière ; en ce moment, on traduit les cent *cinquante* textes fondamentaux de la philosophie mondiale.

Les premières années du changement politique ont été dominées par un débat sur les normes qui restait prisonnier de catégories techniques et juridiques. Aujourd'hui, le débat est plus large, et l'on peut enfin parler *sérieusement* des questions nationales, du rôle de l'Etat, et ce en termes de philosophie politique. Nous ressentons la nécessité de reprendre une réflexion sur la société civile, de la défendre contre la surpolitisation de la société. Nous relisons Hegel, plus à partir de Locke qu'à partir de Marx...



★ Ramoneda : *la Chute de la monarchie absolue.* — Trias : *Philosophie du futur.*

Fernando Savater

NOUS avons envie de subvertir la politique par l'éthique. Car l'éthique doit avoir des dimensions concrètes. Je prépare *en ce moment un livre sur* les raisons de l'anti-militarisme. Hier, on nous disait que les Etats s'écrouleraient inéluctablement car ils dépensaient trop pour leur armement. Aujourd'hui, les mêmes gens, ou leurs petit-fils, nous assurent — tout aussi tranquillement — que si les Etats tiennent c'est, qu'en période de crise, le marché des armes est la seule bonne affaire ! Un philosophe devrait penser un peu plus loin.

En Espagne, l'armée a été longtemps la seule vraie colonne vertébrale du pays. Mais nous devons essayer que cela change. Quand il y a eu le putsch, mené, entre autres, par le lieutenant-colonel Tejero, il y avait une réunion internationale en Allemagne. Là, l'un des responsables a dit à l'un de ses amis : *« Tout cela n'est sans doute pas très sérieux puisque le chef des mutins s'est déguisé en torero ! »* J'aimerais que l'on puisse, bientôt, rire un peu plus des armées.

★ Savater : *Invitation à l'éthique. La tâche du héros.*

Xavier Rubert de Ventos

L'ESPAGNE découvre les signes de la modernité. L'idée, commune chez les philosophes anglo-saxons, de la politique comme lieu où se règlent les conflits est tout à fait neuve ici. Notre socialisme se veut moral, il dit : *« Il faut payer ses impôts... »* Mais il le dit sans être trop moralisant. Maintenant l'on avance que les services sociaux sont dans un marché. Soit, l'on continuera à payer la corruption, soit l'on ne pourra pas avoir des services sociaux !

Dire cela en ces termes, ce me semble plus proche de Habermas que du discours d'un évêque. Nous vivons sans mythe unifié. Le vieux mythe catholique est fendillé, et bien peu *de gens ont envie de le remplacer* par le mythe de la science, de la nature ou même du cœur...

★ Rubert de Ventos : *De la modernité.*

Manuel Sacristan



DEVANT la guerre, les philosophes se doivent d'être concrets. Je suis d'accord avec Thompson quand il dit que nous devons affronter directement ce péril sans nous encombrer de catégories, même si elles sont plus ou moins marxistes. Avancer que tant qu'il y aura du capitalisme il y aura des guerres, c'est ne rien dire. De plus, nous ne pouvons nous contenter de l'histoire de l'Etre, aussi belle soit-elle.

Les données sont là, les bombes aussi. On n'a pas besoin de retourner une fois de plus au Brésil pour savoir que la forêt est en train de disparaître. Nous pensons souvent la guerre dans les termes des généraux de Louis XIV ou de Frédéric le Grand. On se sert toujours de l'argument de la menace soviétique pour maintenir le *statu quo*, le pouvoir des militaires, pour avancer qu'on ne peut rien faire d'autre que ce qui est.

Je pense que l'Espagne — Marx l'avait bien vu dans ses articles du *New York Daily Tribune* — a une forte tradition d'autonomie municipale. On pourrait penser — c'est aussi vrai des questions écologiques — des pouvoirs locaux qui se donneraient pour tâche l'organisation d'une défense locale, territoriale, appuyée sur une grande puissance de feu... Les philosophes devraient penser concrètement les problèmes militaires.

★ Directeur de la Revue *Mientras tanto*. Auteur d'une *Introduction à la logique et à l'analyse formelle.*

Jacobo Muñoz

NOTRE tradition de la Contre-Réforme a empêché un mouvement des Lumières. Vue d'Espagne, votre tradition de l'autobiographie, du journal, est étrange. La France, c'est le pays du moi, de la conscience, de l'ego. Vous aimez l'intériorité, et parfois vous vous révoltez très fort en proclamant la *mort du sujet ! L'Espagne se* méfie plus du moi.

Ici, notre Etat a toujours été en décomposition. Nous avons, depuis très longtemps, des nationalités : les Catalans, les Basques, les Galiciens. Notre tradition emprunte à un stoïcisme un peu tragique. Mais rien *n'est jamais unifié, nous vivons* de contrastes. Saint Jean de la Croix, le grand poète mystique, est contemporain du picaresque... Quand j'étais adolescent, ma famille m'avait envoyé apprendre l'allemand ; mais cela se passait dans le drame. Car l'on avait appris que je devais aller dans une famille protestante ! *Quand les jeunes* filles apprenaient l'anglais, on les envoyait dans des familles catholiques de l'Irlande du Nord. Il y a vingt ans, les relations sexuelles avant le mariage étaient impensables.

En quelques années, nous avons rejoint le siècle ; et nous *vivons en ce moment* — avec la discussion de la séparation de l'Eglise et de l'Etat — notre dernière guerre carliste. Nous venons de rejoindre l'époque de Bacon, de Kafka ou de Beckett. On a, bien sûr, beaucoup de mal à vivre avec une histoire à ce point accélérée, mais — et c'est très excitant — nous avons à *apprendre une autre* façon de vivre notre rapport au temps...

★ Muñoz : *Lectures de philosophie.*

Émilio Lledo

JE travaille en ce moment à un livre sur Épicure. Je crois que la *philosophie* doit répondre aussi à la souffrance des hommes. Mais cela n'implique pas qu'elle abandonne le sens politique. Platon s'en occupait, lui ! Penser l'actualité, *c'est un de* nos devoirs ; le philosophe doit s'attacher au langage pour aider à s'y repérer au sein du bombardement des informations quotidiennes.

Nous ne pouvons esquiver la dimension éthique de la langue. Kant, dans *l'Anthropologie*, reprochait à la bourgeoisie son double *langage, l'écart entre* ce qu'elle disait et ce qu'elle faisait. Tous les jours, on nous parle de justice, de liberté. Derrière ces grands mots vides, le philosophe devrait chercher quelques réalisations. Gracian nous a appris que *les* mots avaient au moins trois ou quatre sens ! Le lire, c'est découvrir des articulations que nous ne soupçonnions pas.

Ce *jésuite* — qui a fasciné La Rochefoucauld, Schopenhauer et Nietzsche — nous a appris la causticité du décodage des rôles sociaux. Le savoir-vivre, *le survivre, le masque, l'intensité* ou la *circonstance*, nous lui devons toutes ces notions... On n'en a jamais fini avec le « comment vivre ? »

Ici, nous ne savons pas ce qu'est la liberté de penser, mais nous avons su ce qu'était l'impossibilité de penser.

★ Lledo : *Philosophie et langage. Langage et histoire.*

Kiosque

Tout ça c'est des mots...

LES zooms ont frémi d'indignation en apprenant qu'un juge d'instruction avait mis en prison le rédacteur *en chef d'un* magazine de photos, Jean Durieux. Il avait publié les photos volées des reliefs d'un festin cannibale.

Vol il y a eu, assurément. L'affaire sera jugée. Y a-t-il eu crime à publier ces horreurs ? C'est le débat qui traverse la corporation des journalistes. On se gardera de trancher, si l'on ose dire, dans cette sordide affaire, et pas très nette. Feuilletons plutôt les magazines de photos, précisément, et voyons ce que, hors cadavres, ils ont à nous montrer. Voyons l'usage qui est fait de la liberté de montrer.

Et d'abord *Photo*, le magazine du groupe Filipacchi, montré du doigt par la justice. Cadavéreux, ce magazine ? Les nécrophiles seront déçus. Point de débris humains, ce mois-ci. Prudence. Le factuel sans intentions scabreuses. Quand le sommaire annonce des *Photos de police*, on fronce le sourcil, mais il y a petite tromperie. Il ne s'agit pas de scènes d'après-meurtre fixées par des enquêteurs consciencieux mais de photographies de voyage d'Andy Summers, le guitariste du célèbre groupe de rock *Police* : hôtels internationaux, piscines privées etc. Avec « *Kennedy : le constat du meurtre* », on frôle l'horreur de l'identité judiciaire. Voici sur papier glacé et en couleurs « *l'inventaire des reliques de la tragédie* ». Relique, la balle qui tua Kennedy ; relique la « *chemise d'Oswald vingt ans après* », encore si dégoûtante qu'on ne la prendrait pas pour serpillière ; reliques, les douilles, les fusils et la photo de la chemise du président prise par le FBI, tachée de sang surtout au niveau du col et de l'épaule gauche.

Si l'on cherche des corps, il y en a, mais bien vivants. Ce sont les « *Nus célèbres* ». André Campana, de FR 3 – avec sa famille, – nous livre toute son anatomie, comme Siné, Delfeil de Ton, Jean-Luc Hennig. Alain Gillot-Pétré paraît souffrir de la chaleur, émergeant nu d'un bain de vapeur.

Papous

Après pareil spectacle, il est bon de s'aérer à la campagne. *Photo* nous présente les quarante-quatre habitants de Sainte-Colombe-en-Auxois, qui devant son tracteur, qui devant ses vaches, l'un avec ses cannes, l'autre avec sa fourche, un troisième armé d'un rateau. C'est le « look » de la France profonde : on est comme on est. C'en est presque indécent !

Un saut à la Grenade pour observer des militaires américains, pas très fiers d'être là, une pluie de « *Portraits mondains* » – Charlotte Rampling, Karl Lagerfeld, Françoise Sagan, Raquel Welch, etc., un détour par la Nouvelle-Guinée pour des Papous masqués, colorés, menaçants, et le tour est joué. *Photo* nous a montré le monde.

Avec *New-look*, la photo c'est l'alternance : un sujet documentaire, un sujet fripon, un reportage, une paire de fesses, et ainsi de suite. D'abord, un sujet sur les loups de Bavière, tenus en laisse, heureusement. Puis les aventures de la jeune et belle « Lætitia », qui chasse à courre à Chantilly, à fesse rabattue, en veste rayée mais sans culotte – pourquoi diable ? – et peut, serrant son cor de chasse, proclamer : mon cor m'appartient. Une légende parmi d'autres : « *Elle était encore plus désirable, sanglée de rouge, bordée de cuivre doré. Seule avec quarante hommes...* » Plaquant la désirable Lætitia et ses quarante chasseurs, *New-look* nous transporte aux Etats-Unis pour voir ce qu'on peut faire, pour décorer villes et campagnes, avec des vieilles autos.

Entre alors en scène la vaporeuse « *Sandrine, madone des TGV, le très goûté des voyeurs* ». On les comprend. Après ce train défilent des photos sportives, simplement belles, et revoici Eros, cette fois sous la forme – les formes – de « *Gaël, jeune fille à marier* », qui s'étale sur six pages. Succédant aux merveilles de l'électronique – « *Le premier robot peloteur de seins fonctionne à Waseda* » – voici pour « *Marion* » l'heure du bain et onze pages d'hygiène corporelle. Après les clochards de Hambourg déguisés en bourgeois, Anne, Louise et Marie – « *Trois filles sans leur mère* » – jouent au papa et à la maman. Le voyage se termine à Sapporo, où quatre millions de Japonais vont contempler chaque hiver des palais de neige et de glace qui durent ce que durent nos émois.

A *Photo Reporter*, on donne dans le genre plus professionnel avec ce qu'il faut de photos d'actualité – le mois raconté par les agences, – et ce qu'il convient de sujets frôleurs. L'actualité de la violence, de la mort et du sourire : M. Reagan dans sa salle de gymnastique, tout muscles et tout sourire. Retour aux fantasmes avec Jean-Pierre Bourgeois, qui affirme : « *Plus une femme est belle, moins elle hésite à se déshabiller.* » Comme on a affaire, ici, à des « pros », les légendes sont techniques. Une belle fille nue pose-t-elle à côté d'un volet ? Le journal explique : « *Du décor comme élément de composition : le volet donne l'ambiance.* » Ce volet ! On n'a d'yeux que pour lui. Il y a aussi – soyons juste – l'ethnologie de la France rurale (des confréries de charité en Normandie) et l'actualité la plus sombre avec cet enfant mort, qu'un homme hagard, jailli des décombres fumants de Beyrouth, brandit vers le ciel.

Photo Revue – « *le premier news magazine de la photo* » – est interdit aux ringards. C'est le « news » des branchés. Peu de fesses, au demeurant. Une série de rubriques « in » : les « *top models* », la « *pub superstar* », les « *covers* », les « *vidéo clips* ». La photo s'éclate, la maquette est complexe. Une jeune fille témoigne : « *Dès que je me mettais de profil, les photographes trouvaient ça génial.* » Les lecteurs ayant été invités à envoyer leurs photos, les clichés affluent. La rédaction observe : « *Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il y a du bonheur dans l'air.* »

Un éléphant

Insatiable, on continue. *Visuel* – « *le magazine de ceux qui font l'image* » – montre aussi l'actualité (« *Le Liban... encore le Liban* »), New-York il y a vingt ans, les images de voyage d'un reporter : l'Opéra de Pékin, l'Inde des maharadjah, des cow-boys aux Etats-Unis, la danse à Moscou.

Magazine Photo s'ouvre sur des jambes de femme très prometteuses. Dans un éditorial élevant le débat, Guy Maudery écrit : « *Depuis peu la photographie n'est plus un témoin transparent mais une entité autonome ayant son existence propre.* » L'esthétisme domine donc. Les inévitables « *Amoureux de Paris* » se baladent sous les ponts, dans les jardins et – c'est moderne – à Beaubourg. On pêche l'insolite. On compose des images avec un soin de metteur en scène ou de peintre abstrait. Monde clos, où le réel n'est qu'un prétexte parfois entr'aperçu. C'est la vie en studio : il fait trop froid dehors, et trop triste.

Même souci de l'art pour l'art dans *Zoom*, « *le magazine de l'image* ». Beau travail, beaux objets, beaux visages. La réalité est détournée : une femme court-vêtue tente de forcer un gigantesque coffre-fort ; un éléphant pose, la trompe recouverte d'un manchon de laine ; un chien et une chienne dorment dans un lit.

On cherche désespérément dans tout cela les signes du temps et les soucis de l'heure. Vie quotidienne ? Néant. Crise ? Connais pas. Les guerres parfois sont entrevues et quelques catastrophes. Des corps ? Oui, mais bien vivants, corps de femme. Paysages de rêve, scènes rustiques, animaux rares, célébrités, montages amusants, recherches d'esthètes, voilà ce que nous offrent ces magazines. S'il vous reste un peu d'appétit pour voir le monde comme il est, regardez autour de vous. Dévorez-le des yeux.

BRUNO FRAPPAT.

A l'affiche

La pub ivre d'amour

« *SENSATIONS excitantes.* « *Cet obscur objet du plaisir.* » « *L'empire des sens.* » « *Un instant nommé désir.* » « *La recette du plaisir.* » « *Grand frisson.* » « *Découvrez les nouvelles positions de l'amour.* » S'agit-il d'une sélection de ces productions que la morale réprouve et que la loi classe X ? Coupable méprise. On ne trouve là qu'un échantillon des slogans publicitaires en faveur des alcools tels qu'ils ont fleuri à la fin de l'année sur nos murs et dans les magazines.

Certes, objectera-t-on, ces formules ainsi mises à nu sont détachées abusivement des images avec lesquelles elles font bloc. Mais les mots sont têtus, rarement innocents et toujours révélateurs. Et comme les images, nullement en reste, témoignent d'une tendance marquée à la sensualisation dans la communication sur les alcools, notamment des cognacs et des liqueurs (les whiskies étant moins touchés par ce phénomène). Les images feutrées de manoirs, de feux de bois, de fauteuils « conviviaux », de blasons et de vieux chic anglais se sont effacés devant des regards gourmands, des courbes suggestives, des mots audacieux et de mains baladeuses. Les alcools se dévergondent.

A l'heure du jogging, de Véronique et Davina, de « *Buvez-éliminez* », de la cuisine minceur et des long drinks, les spiritueux tombent en désuétude et leur marché s'effondre. Ce n'est pas par hasard qu'un des dirigeants de la profession parle de « *ghetto des liqueurs* ». Un lifting publicitaire s'imposait de toute urgence. Il fallait désacraliser et moderniser le produit, peut-être le viriliser, en tout cas modifier son utilisation. Pour attirer toute une clientèle de jeunes, le faire passer du boudoir de la tante Albertine aux fauteuils des Bains-Douches. Exercice de haute voltige dont raffolent les publicitaires. Mais pas question de se livrer à cette vaste entreprise de dépoussiérage sans précaution. Des études s'imposaient pour sentir la mode du temps. Et d'après elles, le courant porteur c'est aujourd'hui le « polysensualisme », cette tendance à jouir pleinement de tout ce qui flatte la sensualité, dans tous ses sens. En piste donc pour ces « glissements progressifs vers le plaisir ».

Prenons Bénédictine. Cette liqueur évoque irrésistiblement un univers sirupeux de vieilles dentelles, de charentaises et de petits verres rococo, le tout agrémenté d'un zeste de bondieuserie. Or, que voit-on aujourd'hui sur les affiches vantant la marque ? Une dame en noir sur fond bleu, très *new-look, nous délivre un regard* aguicheur mais réservé. Son slogan : « *Un instant nommé désir* ». Le moine bénédictin auquel la légende attribue la paternité de ce cordial a dû faire quelques bonds dans sa tombe.

Même registre chez Grand Marnier. « *Grand soir* », « *grand frisson* », « *grand moment* », autour d'une série de visages de femmes très érotiques s'apprêtant à boire un cocktail. L'une d'elles, de profil, est penchée sur un verre qu'elle tient délicatement et que vient caresser sa chevelure tandis que sa bouche entr'ouverte laisse poindre le bout de la langue. Peut-on être plus suggestif ? Nous voici bien loin de la crêpe Suzette. Comme nous nous éloignons avec l'image moderne que veut donner de lui le cognac Bisquit, des chais, des vignes et des étiquettes-blasons. Ce cognac, afin de modifier son image trop populaire, avait grand besoin d'un électrochoc. On appela donc Lesbos à la rescousse pour suggérer « *l'audace d'un vieux cognac* ». Dans un canapé, deux jeunes femmes, élégantissimes, portant chapeau, sont assises l'une près de l'autre dans une attitude si ambiguë qu'elle devient claire. On s'attend d'un moment à l'autre à les voir s'étreindre sous le regard du vieux cognac métamorphosé en voyeur et qui n'en demandait sans doute pas tant.





CONCURRENCE MODERNE

« L'audace d'un vieux cognac »

Gaston de Lagrange se présente, lui, comme « *le cognac de l'homme de sa vie* ». L'heureux élu se tient dans la pénombre et seule, sa main, posée sur le bras nu de la jeune femme, émerge de l'obscurité. Courvoisier vante – via Napoléon – un plaisir plus personnel à travers une série d'images très sages où il est notamment question du « *sacre de l'égoïsme* », de l'« *empire des sens* » et du « *plaisir à une place* ». Et pour ceux qui ne s'accommoderaient pas de ces moments de solitude, il reste, heureusement, « *les gestes qui attirent les coups de foudre* » proposés par Rémy Martin, ou ce « *sens fiction* » des affiches de Cointreau qui, à partir de « visuels » hyperesthétiques et très actuels, nous plonge dans un imaginaire qui met nos sens... sens dessus dessous.

On a sans doute en mémoire cette énigmatique invitation sur affiche géante : « *Découvrez les nouvelles positions de l'amour.* » La deuxième phase de la campagne nous révéla qu'une liqueur italienne, Amaretto di Saronno, entendait ainsi parfaire notre apprentissage. Et nous vîmes donc un couple dans tous ses ébats à partir de trois positions différentes et numérotées, chacune étant astucieusement associée à une manière de déguster ce nouvel élixir d'amour. C'est cette voie qu'ont explorée les nouveaux « réclamiers » de l'alcool dont certains des projets les plus osés sont, prudence oblige, restés coincés dans les cartons à dessins. De toute façon, pour ceux qui auraient été tentés de suivre avec un peu trop de frénésie les diverses incitations d'Amaretto, une recommandation impérative continue de s'inscrire en toutes lettres sur presque toutes les publicités : « *Sachez apprécier et consommer avec modération.* » Les producteurs se sont imposés à eux-mêmes cette contrainte dans le cadre d'un code d'autodiscipline sous l'égide du Bureau de vérification de la publicité (BVP).

Un certain flou juridique règne sur la publicité en faveur des alcools, la Cour européenne ayant jugé en 1980 la loi française discriminatoire vis-à-vis de certains produits importés. C'est ainsi que les whiskies ont pu faire de la publicité sur le marché français. Mais ils restent en retrait du phénomène de communication que nous venons d'évoquer. Leur marché se porte beaucoup mieux. Le Black Label de Johnny Walker s'affiche pourtant dans un style très « parfum », comme « *cet obscur objet du plaisir* ». Savoureuse allusion à l'un de ses films qui aurait sans doute ravi Bunuel, lui qui savait ne jamais négliger une bonne bouteille.

Dernière trouvaille : une de nos grandes stars a accepté de poser pour le rhum Pitterson. Ni Catherine Deneuve ni Isabelle Adjani ne dévoilent pourtant leurs charmes un verre à la main. Mais c'est avec beaucoup d'émotion que nous avons vu la Joconde faire de l'œil et sourire sans retenue. Ce clin d'œil s'adressait-il au regard en or massif, garanti par huissier, de l'espadon des affiches du porto Pitters.

Question au terme de cette balade : cette « confusion des sens » n'aboutit-elle pas à la confusion des marques ? A trop se bousculer sur le même registre, on ne sait plus qui est qui. On en arrive à une sorte de collectif des alcools. Quant à la créativité de ces campagnes, de l'aveu même des publicitaires, « *elle n'a pas été bouleversante* ». A croire, comme le disait récemment Jean Feldman, dans *Stratégies*, que « *les publicitaires sont devenus meilleurs que leurs pubs* ». Ces mêmes publicitaires déclarent souvent qu'ils vendent non pas du chocolat ou du parfum, mais du désir de chocolat et de parfum.

Avec les alcools, voici qu'ils voudraient nous vendre du désir de désir. De quoi méditer ces propos qu'un Ecossais très ivre attribuait dignement à Shakespeare : « *Alcohol increases the desire but reduces the performance.* » Pour prévenir de tout ce qui sépare le désir de la performance...

JACQUES TIANO.



